



**PUCA**

plan  
urbanisme  
construction  
architecture

**« Logement chez autrui et transition biographique :  
pratiques et représentations parmi les jeunes et  
leurs hébergeants à Londres et à Paris »**

Claire LEVY-VROELANT  
Hélène BEGUIN

*en collaboration avec*  
Diouldé DIALLO et Florent HEROUARD

*et pour l'équipe londonienne*  
Nigel SHARDLOW  
Sarah TYLER  
Kriti KAPILA  
Kate PEDEN  
Lauren BAXTER

PUCA – Ministère de l'Ecologie, de l'énergie, du développement  
durable et de la mer  
Programme 190 – BOP 190 RIC – UO 91307501

**Décembre 2011**

## Avant propos et remerciements

Le présent rapport est le produit d'une recherche collaborative à plus d'un titre.

D'abord, avec les membres de l'équipe de SHM, qui nous ont initiés aux workshops et avec lesquels nous avons vérifié, tout au long de la recherche, l'intérêt du regard croisé France / Angleterre.

Ensuite, avec les étudiants de l'université Paris 8 :

M. Ait Fedail  
A. Allal  
E. Baron  
C. Beaufort  
J. Beaulier  
A. Bourdon  
C. Braham  
M. Dolbani  
K. Hamzi  
H. Hassoune  
N. Jamgotchian  
A. Khebbad  
M. Lopez  
A. Millambourg  
M. Mousseau  
F. Pelletier  
H. Pineau  
A. Poujular  
M. Rasneur  
G. Rili  
X. Rodelin  
T. Shamanovskaya  
A. Teissure  
L. Tilbourg  
D. Tir

Nos remerciements vont tout particulièrement à l'équipe du PUCA qui, autour de François Ménard et Mai Huynh, a permis des rencontres stimulantes entre les différentes équipes du programme.

**Membres des deux équipes de recherche :**



Diouldé Diallo, Claire Lévy-Vroelant, Hélène Béguin, Florent Hérouard



Lauren Baxter, Kate Peden, Dr. Nigel Shardlow, Sarah Tyler, Dr. Kriti Kapila

*« (...) Pour vivre ensemble, quel que soit le type de relation,  
il y a un moment on est bien obligé de tenir compte...  
Un fois qu'on a accepté la personne à la place où elle est,  
on est bien obligé de tenir compte de son histoire,  
de ce qu'elle est, de ses qualités, de ses défauts,  
personne n'est parfait. »*

Une hébergeante

# Sommaire

<b>SOMMAIRE .....</b>	<b>5</b>
<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>6</b>
<b>I. VOUS AVEZ DIT « HEBERGEMENT CHEZ UN TIERS » ? .....</b>	<b>11</b>
I.1. UN OBJET MOINS SIMPLE QU'IL N'Y PARAÎT.....	11
I.2. LES TERMES EN USAGE DE PART ET D'AUTRE DE LA MANCHE : QUESTIONS DE VOCABULAIRE, QUESTIONS DE SOCIOLOGIE .....	16
I.3. L'HEBERGEMENT CHEZ UN TIERS : UNE CATEGORIE FAIBLEMENT IDENTIFIEE DANS LES STATISTIQUES EN FRANCE ET EN ANGLETERRE.....	18
I.4. LE LOGEMENT DES JEUNES DANS LES AGGLOMERATIONS PARISIENNE ET LONDONIENNE : DONNEES SOCIOLOGIQUES ET REPONSES INSTITUTIONNELLES .....	26
I.5. QUESTIONS DE METHODE : LA CONSTRUCTION D'UN PROTOCOLE D'ENQUETE COMMUN PARIS / LONDRES .....	34
<b>II. HEBERGER, ETRE HEBERGE, POURQUOI ? ENTRE CHOIX ET CONTRAINTES .....</b>	<b>43</b>
II.1. L'HEBERGEMENT CONTRE QUOI ? LA NATURE DE L'ECHANGE .....	43
II.2. DES ARBITRAGES SOUS CONTRAINTE : MOTIVATIONS ENTRE DITS ET NON-DITS .....	52
II.3. DES ATTENTES EVOLUTIVES .....	62
<b>III. L'HEBERGEMENT, UNE ETAPE DANS UNE TRAJECTOIRE.....</b>	<b>69</b>
III.1. PRISE DE CONTACT ET DECISION : L'ENTREE EN HEBERGEMENT .....	69
III.2. PARCOURS D'HEBERGES : LA LONGUE MARCHÉ VERS L'INDEPENDANCE RESIDENTIELLE.....	72
III.3. DU COTE DES HEBERGEANTS : LE RECOURS AMBIVALENT A UNE PRATIQUE FAIBLEMENT LEGITIME .....	85
<b>IV. VIVRE AVEC LES AUTRES : HEBERGER, ETRE HEBERGE, COMMENT ?.....</b>	<b>92</b>
IV.1. QUI EST L'AUTRE ? UNE EXPERIENCE DES FRONTIERES .....	92
IV.2. TEMPS ET LIEUX DES PRATIQUES DOMESTIQUES.....	101
IV.3. REGLES ET REGULATIONS. DROITS ET DEVOIRS .....	112
<b>V. LES SENS DE L'HEBERGEMENT .....</b>	<b>124</b>
V.1. L'HEBERGE ET L'HEBERGEANT : DEUX SONS DE CLOCHES D'UNE MEME REALITE .....	124
V.2. ESSAIS DE TYPOLOGIES DES SITUATIONS D'HEBERGEMENT .....	133
<b>CONCLUSION : L'HEBERGEMENT DES JEUNES CHEZ UN TIERS, EXTENSION DU DOMAINE DE LA FAMILLE OU FORMES TRANSITIONNELLES INEDITES ? .....</b>	<b>142</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE THEMATIQUE .....</b>	<b>147</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>152</b>
<b>TABLE DES ILLUSTRATIONS .....</b>	<b>250</b>
<b>TABLE DES MATIERES .....</b>	<b>251</b>

## Introduction

*« Pour les jeunes en recherche de logement, le jeudi est une journée noire : celle de la chasse aux petites annonces. Des logements toujours plus chers et des bailleurs toujours plus exigeants. C'est aussi la journée où on envisage des solutions alternatives : colocation, sous-location, logement chez des proches, squat, retour chez les parents ... »*<sup>1</sup>. A la lecture de ces quelques lignes de présentation de Jeudi noir, collectif militant de « galériens du logement », les formes d'habitat alternatives au logement ordinaire apparaissent comme des choix résidentiels par défaut, fruits indifférenciés des difficultés d'accès à un logement indépendant et partagées par le plus grand nombre.

Si ces difficultés sont incontestables, envisager le recours à des modes d'habiter dits alternatifs uniquement comme une incongruité fâcheuse empêche de voir ce qui se joue au cours de ces épisodes qui participent de la transition vers l'âge adulte. C'est donc le pari de cette recherche que de saisir, à travers une analyse fine des situations d'hébergement et des parcours de jeunes âgés de 18 à 30 ans dans les régions parisienne et londonienne, ce qui se joue dans ces modes d'habiter du point de vue des transitions biographiques vers l'âge adulte mais aussi, plus généralement, du point de vue des déclinaisons de l'habiter avec autrui, ce « tiers » auparavant ami, parent, simple relation, voire inconnu. L'hébergement chez un tiers, cette forme de « logement de passage » (Lévy-Vroelant, 2000), plus souple que le logement locatif de droit commun, et a fortiori que l'accession à la propriété d'occupation, traduit-elle toujours des formes de précarité ? S'agit-il nécessairement d'une situation résidentielle par défaut ? N'offre-t-elle pas des possibilités d'ajustements, d'arrangements et de mobilités recherchées dans une période de transition biographique ? N'est-elle pas aussi un espace de socialisation où jouent les affects et dans lequel se négocient les droits et les devoirs ? Ces questions constituent le cœur de cette recherche.

### ***Un regard compréhensif sur le phénomène de l'hébergement chez un tiers***

Le parti pris originel est donc, à la suite des recherches faisant de l'hospitalité le lieu de réinterprétation du lien social (Douglas, 1991 ; Gotman, 2001), et de l'habité un espace de recomposition des sociabilités (Authier et Grafmeyer, 1997 ; Lévy-Vroelant, 2005), de prendre au sérieux ce qui est en jeu dans la configuration formée par celui qui accueille et le jeune hébergé. L'ambiguïté sémantique résultant de l'usage du même mot pour désigner celui qui reçoit (l'hôte) de celui qui est reçu (l'hôte) met d'emblée sur la voie de configurations relationnelles moins tranchées et peut-être moins inégales qu'il pourrait sembler à première vue (Schérer, 1993), et invite à adopter sur ces situations sociales un regard plus compréhensif que péjoratif, et surtout attentif aux représentations que s'en font les acteurs.

La connaissance du phénomène de l'hébergement chez un tiers est aujourd'hui à la fois non négligeable et lacunaire. De fait, elle est marquée par le système de la statistique nationale de connaissance des populations, dont le cœur est le ménage (ou *household*), entrée quasi obligée pour une analyse quantitative du phénomène. Ainsi, les enquêtes nationales sur le logement ont été mises à contribution pour l'analyse, en particulier celle de 1996 (Laferrere 1999 et 2002). Plus récemment,

---

<sup>1</sup> <http://www.jeudi-noir.org/qui-nous-sommes/>

une exploitation d'une question de l'ENL 2006, « Est-il arrivé à X de pas avoir de logement personnel ? »<sup>2</sup> a été réalisée par Maryse Marpsat et Gaël de Peretti (2009). Bien que la question implique qu'il s'agit d'un lieu de vie non choisi, l'analyse de l'hébergement qui en ressort est intéressante à plus d'un titre : d'abord, son importance numérique (estimée par les auteurs à 1 900 000 personnes) ; ensuite, le fait qu'il constitue 78% de la catégorie des « personnes ayant connu un épisode sans logement personnel » et répondant à l'enquête logement 2006 ; enfin, que cet épisode d'hébergement chez un tiers n'apparaît pas lié à d'autres épisodes de non logement personnel, contrairement au centre d'hébergement, au squat, et à la rue. Un certain profil de l'hébergement chez un tiers se dessine ainsi : résultat de contraintes plus ou moins fortes, le logement au domicile d'autrui se distinguerait néanmoins fortement des autres formes d'hébergement<sup>3</sup>. Par ailleurs, la définition même de ce qu'est l'hébergement chez un tiers est loin d'être univoque, ainsi que nous avons pu commencer à le voir au travers d'une enquête portant sur 1697 ménages en 2004<sup>4</sup>. De fait, tout dépend des critères que l'on adopte : âge de la personne hébergée, nature du lien et de la relation avec le ménage qui héberge, durée et structure de l'hébergement, ces trois critères basiques permettent à eux seuls de mettre en lumière des situations extrêmement différentes en termes de signification et de fonction sociales. L'hébergement chez un tiers est un mode d'habiter qui met en présence, dans une intimité plus ou moins partagée, des personnes qui peuvent avoir un lien préalable (familial, amical, professionnel, etc.) ou ne pas en avoir. Ce qui est au centre de cette recherche, c'est la diversité des situations particulières qui résultent d'un hébergement (qui habite avec qui), mais au-delà de cette diversité, le sens de ces formes « marginales » ou « non-ordinaires ».

### ***L'accès à l'indépendance résidentielle : un parcours de moins en moins linéaire, marqué par des situations 'intermédiaires'***

Un autre parti pris est celui de s'intéresser à l'hébergement chez un tiers qui implique un jeune. La question de l'habitat des jeunes est depuis longtemps au centre de plusieurs interrogations et actions. Son acuité et sa pertinence nous semblent aujourd'hui largement renouvelées, non seulement à cause du manque de logement dans la plupart des grandes villes, mais aussi parce qu'il s'agit d'un moment-clé dont les défis sont relevés différemment par les uns et par les autres (Grafmeyer, 2000). L'indépendance résidentielle marque le modèle européen de la transition biographique vers l'âge adulte. Or, les situations « intermédiaires » semblent gagner en importance et en durée (Van de Vaelde, 2007). L'allongement de la durée des études, le recul de l'âge de l'accès à un emploi stable et de la mise en couple, participent à rendre plus longue et plus diversifiée la transition entre la sortie du domicile parental et l'accès à l'indépendance résidentielle, tandis qu'est remise sur le métier la question des transferts intergénérationnels avec le recul de l'âge du départ à la retraite et de l'espérance de vie (Arrondel et Masson, 2005 ; Attias-Donfut et Wolf, 2007). Tous

---

<sup>2</sup> Entendu comme « absence durable et non choisie de lieu de vie ».

<sup>3</sup> Nos remerciements à Gaël de PERETTI qui a bien voulu nous communiquer les résultats de ce travail, présenté au colloque de la FEANTSA en septembre 2009 à Paris.

<sup>4</sup> Voir le chapitre III « Première approche des différentes formes de l'hébergement à travers l'enquête « rapport résidentiels », Claire LEVY-VROELANT, in *La construction sociale du rapport résidentiel, Expériences, configurations, contextes*, sous la direction de Jean-Yves AUTHIER, Amélie FLAMAND, Yves GRAFMEYER, Jean-Pierre LÉVY, Claire LÉVY, VROELANT, Odile RISSOAN, Lettre de commande n° F0192 du 5/12/2001. Rapport final de recherche, Août 2005.

ces éléments jouent sur les possibilités et le souhait des jeunes d'accéder à un logement indépendant et de s'y maintenir, en particulier dans les grandes métropoles où le marché est particulièrement tendu.

Pour toutes ces raisons, la question du logement des jeunes fait l'objet de réflexions renouvelées de la part des pouvoirs publics et des professionnels du logement des jeunes (Rapport OVE, 2003 ; Driant, 2008 ; UNHAJ, 2007, 2008, 2009), et d'approches comparatives internationales mettant en jeu les différences dans les modèles familiaux et de l'habiter (Nemoz, 2010 ; Eurostat, 2009), quand ils ne comparent pas les différentes manières de passage à l'âge adulte (Corijn and Klijzing, 2001). A l'heure où l'offre se diversifie sans pour autant répondre à la demande, où les résidences hôtelières pour étudiants tentent de doubler les insuffisantes cités universitaires, où le concept de « foyer de jeunes travailleurs » fait place à celui d'habitat des jeunes (rapport UNHAJ, 2009), le « logement diffus » en ville est recherché comme solution provisoire d'une transition qui dure. L'option de l'hébergement chez un tiers, chez les jeunes, doit être pensée à l'aune de ces évolutions.

### ***Hypothèses et méthodes : une recherche qualitative et comparative, entre Paris et Londres***

Les apports de la littérature existante sur le phénomène de l'hébergement chez un tiers nous amènent à élaborer trois hypothèses principales, portant d'abord sur la place de l'hébergement chez un tiers dans les trajectoires des jeunes hébergés (1), puis sur le rôle de ce mode d'habiter non ordinaire pour les hébergés et leurs hébergeants (2), et enfin sur le poids du contexte, en particulier familial, social et culturel, dans le recours à l'hébergement chez un tiers (3).

Nous partons d'abord de l'hypothèse selon laquelle, dans une trajectoire résidentielle saisie à partir de la sortie du domicile parental, l'épisode (ou les épisodes) « hébergement chez un tiers » ne se place(nt) pas au hasard ni ne se présente(nt), dans le déroulé des trajectoires, « à égalité » avec les autres formes d'hébergement, ni de logement en général (1). Notre seconde hypothèse consiste à considérer que l'hébergement constituerait, pour certains, une forme d'ajustement plus ou moins longue dans un parcours résidentiel fait de courtes périodes de résidence au même endroit (souvent succession d'expériences de moins d'un an). Cette hypothèse concerne aussi les hébergeants. Ce mode d'habiter alternatif viendrait pallier une impossibilité de se loger ou de se maintenir dans le logement ordinaire (souvent due à de trop difficiles conditions d'accès au logement ordinaire occupé à titre personnel, ou une diminution de ressources), mais il pourrait être aussi un ajustement, un sas, entre deux périodes de logements (en attendant...) (2). Enfin, nous partons aussi de l'idée que, selon les milieux, le recours à l'hébergement au domicile d'un tiers est une option envisageable, voire souhaitée, recherchée ou encore quasi obligatoire, ou au contraire tout simplement refusée. Les opportunités sont à prendre en compte, le facteur de l'âge est sans doute important, mais il nous apparaît que la socialisation et les habitus qui en découlent sont également de nature à influencer les représentations, les pratiques et les choix effectivement opérés. Précisément, il est probable que l'appréhension du phénomène, et les normes qu'elle véhicule, diffèrent non seulement selon l'âge et le milieu, le statut d'occupation du logement, la position (hébergeant et hébergé), mais aussi selon le contexte culturel au sens large (par exemple à Londres on voit que la pratique de la colocation constitue une alternative semble-t-il préférée à l'hébergement) (3). Enfin, notre troisième hypothèse justifie le choix d'une recherche comparative entre la région parisienne et la région londonienne. Ces deux contextes, nationaux et locaux, apparaissent pertinents pour la comparaison, pour plusieurs raisons : d'une part, il s'agit de deux grandes métropoles dans lesquelles le marché du logement est tendu, avec une population jeune plus importante que dans le reste du pays ; d'autre part, ces deux

métropoles s'inscrivent dans des contextes nationaux et locaux différents au regard de la structure du parc de logements, de la répartition des statuts d'occupation et de la typologie des logements, mais aussi des politiques publiques de l'habitat ainsi que des cultures familiales et des normes de la famille<sup>5</sup>.

Ces différentes hypothèses fondent nos choix méthodologiques (voir partie I.5). Adopter un regard compréhensif sur le phénomène de l'hébergement chez un tiers, attentif aux représentations que s'en font les acteurs, suppose d'abord l'utilisation des méthodes d'enquête qualitatives. Nous avons principalement travaillé par le biais d'entretiens semi-directifs auprès de jeunes hébergés et de ménages hébergeants (61 entretiens réalisés). L'attention que nous souhaitons porter à la place de l'hébergement chez un tiers dans ces trajectoires nous a également conduits à réaliser des entretiens espacés dans le temps avec les mêmes personnes, afin de suivre l'évolution des situations et des parcours de chacun (une quinzaine de personnes, entre Paris et Londres, ont été ainsi interrogées à deux reprises). Enfin, nous avons esquissé une démarche typologique, et avons construit des types à l'aide d'une analyse factorielle expérimentale réalisée à partir de variables reconstruites d'après les entretiens. Cette démarche, *a priori* à Londres et *a posteriori* à Paris, débouche dans le premier cas (Londres) sur 4 types qui servent à poser des hypothèses sur l'éventail des configurations d'hébergement possible, et dans le deuxième (Paris) sur 7 types que l'on a pu regrouper en trois grands groupes (voir chapitre V).

Ainsi, en opérant ces choix de fond comme de méthode, nous espérons éclairer les idées et les valeurs qui sont liées à des pratiques dont la nature sociale est complexe, associées aussi bien à la solidarité et l'altruisme (pôle de valorisation) qu'au désordre et à la marginalité (pôle de dépréciation). Réprimé au nom de l'ordre moral, l'hébergement fut longtemps considéré comme une anomalie, ou l'expression d'une hospitalité douteuse. Il l'est encore aujourd'hui pour les étrangers et ceux qui, n'étant pas propriétaires, ne sont pas tout à fait « chez eux ». Entre choix et contrainte, entre générosité et calcul rationnel, le logement chez autrui est applaudi ou méprisé, parfois même interdit ou seulement toléré dans certaines situations résidentielles ordinaires (location sociale) ou plus spécifiques (foyers, résidences sociales, colocations, etc.). Il fallait embrasser le phénomène en l'allégeant des stéréotypes pour en découvrir les subtilités.

### ***Plan du rapport***

Dans une première partie, c'est donc de la complexité et de la polysémie de cet objet qu'il sera question, la comparaison entre Londres et Paris aidant beaucoup à voir les variantes des « choix » résidentiel dans le passage à l'âge adulte dans les deux capitales. La méthode y est présentée en détail, avec ses aspects classiques (construction d'un questionnaire, entretiens) et ses côtés plus innovants comme l'utilisation de la méthode du workshop et les entretiens répétés. Deux modes de construction de typologie confortent l'idée d'une structuration des situations d'hébergement autour de styles de vie, d'une part, de « valeurs » d'autre part. Dans la seconde partie, ce sont les motivations des hébergés comme des hébergeants qui sont présentées en détail, à travers un traitement statistique en 28 variables d'une part, et surtout à partir de l'analyse des entretiens

---

<sup>5</sup> Par exemple, historiquement, les jeunes Anglais quittent le domicile parental plus tôt que les jeunes Français (Cunningham, 2000).

auprès des 62 enquêtés. La place et le sens de l'hébergement dans les trajectoires des jeunes (et des hébergeants) est analysée dans la troisième partie, et permet de détailler les aléas et les régularités de ce que nous avons appelé « la longue marche vers l'autonomie résidentielle ». Mais héberger, ou être hébergé, c'est vivre avec l'autre, avec les autres du groupe domestique. Frontières en redéfinition, usages des réseaux sociaux virtuels et immédiats, négociation de règles et inégalité des droits et des devoirs, la quatrième partie fait entrer le lecteur dans l'univers domestique reformaté par l'hébergement. A travers les récits des interviewés, se lisent les attentes, les déceptions, les arrangements, les conflits. La cinquième et dernière partie propose, à travers les deux typologies (celle proposée par l'équipe de Londres, et celle mise au point par l'équipe de Paris), de préciser les sens de l'hébergement : extension de la famille, ou formes inédites de cohabitation et de transition vers l'âge adulte ? Le second terme, bien présent, ne saurait effacer totalement la puissance du premier.

## I. Vous avez dit « hébergement chez un tiers » ?

Avant d'entrer dans les récits et les pratiques des hébergés et hébergeants que nous avons rencontrés, il faut apporter des précisions sur ce que nous entendons par « hébergement chez un tiers », situer ce mode d'habitat dans l'ensemble du paysage résidentiel parisien et londonien et expliciter notre démarche méthodologique. C'est l'objet de ce premier chapitre. Dessiner les contours des situations d'« hébergement chez un tiers » apparaît d'autant plus complexe et nécessaire dans un contexte transnational : nous verrons notamment que la question de la traduction et de la terminologie en usage de part et d'autre de la Manche constitue déjà une question sociologique.

### I.1. Un objet moins simple qu'il n'y paraît

Si l'hébergement est un objet difficile à appréhender, c'est notamment parce qu'il met en jeu un ensemble d'acteurs aux statuts divers et recouvre des pratiques qui échappent assez largement à la statistique publique et aux catégorisations institutionnalisées. Les pratiques d'hébergement chez un tiers quant à elles questionnent la relation instituée : un ménage = un logement = une famille, et bousculent les normes de la famille et de l'habiter. En effet, elles donnent lieu à la création de configurations habitantes ou de ménages atypiques au regard des catégories de la statistique publique. L'hébergement trouble et déplace les frontières et les repères.

#### a) Les acteurs de l'hébergement, entre public et privé

Le phénomène de l'hébergement concerne en réalité de nombreux acteurs qui peuvent relever de la sphère privée (ménage, unité domestique, famille) ou de la sphère publique (police, administration, action sociale etc.). La recherche porte ici sur l'hébergement chez un tiers. Il convient donc de définir ce tiers car, dans le champ de l'hébergement, les situations sont variées. Il existe plusieurs acceptions de personnes hébergeantes (physiques ou morales) que l'on peut présenter en trois catégories :

- **L'hébergement institutionnel** (personne morale) : on trouve dans cette catégorie toutes les institutions publiques, parapubliques ou associatives qui pratiquent l'hébergement de publics spécifiques : travailleurs migrants, femmes victimes de violence, sans domicile, etc. (Lévy-Vroelant, 2002). Dans ce champ de l'action publique, les jeunes ont des structures dédiées, notamment les Foyers de Jeunes Travailleurs (FJT) gérés par des associations et répondant, par leur mission, à la problématique du logement et de l'insertion. Malgré l'appellation, ces foyers n'accueillent pas uniquement des actifs mais aussi des jeunes en recherche d'emploi, en formation ou étudiants. On peut aussi considérer les cités universitaires comme faisant partie de ce champ de l'hébergement institutionnel car les Crous qui les gèrent répondent à une mission d'intérêt général et ont un statut d'Etablissements Publics Autonomes.
- **L'hébergement commercial** (personne morale) : il concerne toutes les structures commerciales (hôtels, auberges, résidences hôtelières, etc.) qui accueillent à partir d'une nuit, contre une

redevance à la nuitée, des personnes de passage dans le cadre du tourisme et du travail. Mais, principalement depuis le XIXe et surtout le XXe siècle, ces formes d'hébergement commerciales remplissent une fonction à part entière d'hébergement à long terme, en accueillant des individus ou des ménages en résidence principale (Faure & Lévy-Vroelant, 2007).

- **L'hébergement privé chez un tiers** (personne physique) : nous entrons ici dans la sphère privée du logement. Il s'agit du cas d'une personne ou d'un ménage accueillant sous son propre toit une tierce personne, connue ou inconnue, gratuitement ou non. La limite que nous reconnaissons à l'hébergement privé chez un tiers est la contractualisation de la location : quand il y a contractualisation par un bail, on entre dans le champ de la location chez l'habitant et le locataire est réglementairement occupant en titre de son propre logement (partie du logement d'un autre). Nous ne retiendrons donc, dans le cadre de cette recherche, que les situations non (ou faiblement) contractualisées ce qui n'exclut pas les rapports d'argent.

#### **b) Figure du mal-logement ou renouvellement des normes de la famille et de l'habiter ?**

L'hébergement chez un tiers est une notion complexe, difficile à définir et à mesurer, qui recouvre des pratiques et des situations très diverses, et qui se situe à l'intersection d'éléments plus ou moins objectifs (statut d'occupation du logement, échanges monétaires ou autre, usages des espaces, des entrées et des sorties, etc.) et de perceptions individuelles (sentiment d'être « chez soi », évaluation des obligations et des droits, etc.). Dans la littérature et la documentation sur le sujet (on pense notamment aux rapports de Fondation Abbé Pierre), l'hébergement chez un tiers est généralement envisagé comme l'une des formes du mal-logement. C'est également le cas dans les politiques publiques puisque, désormais, les personnes hébergées chez un tiers constituent une catégorie institutionnellement reconnue de mal-logés qui fait partie des groupes-cibles prioritaires pour l'accès au logement social dans le cadre de la mise en œuvre du DALO (Droit au logement opposable).

Mais, quel que soit le sens que les intéressés accordent aux différentes pratiques, il s'agit d'un phénomène qui renvoie à l'ouverture momentanée ou durable d'un ménage, en son logement, pour l'accueil de personnes qui n'en font pas partie. C'est une des formes sous lesquelles l'hospitalité peut se manifester, et qui (re)met en jeu les valeurs et les normes en usage, dans la sphère domestique d'une part, mais aussi entre celle-ci et l'espace public. L'hébergement ne fait qu'introduire une variante dans un ménage, mais ce faisant, il réorganise et réoriente l'unité domestique, et au-delà. Son analyse connecte nécessairement l'usage des réseaux sociaux avec les formes d'habiter et les relations à autrui dans l'univers domestique et familial.

Depuis Le Play, et à la suite des historiens (Laslett, 1969 ; Burguière, 1969 ; La Bras et Todd, 1981 ; Todd, 2011), les tentatives de classement des formes familiales par les sociologues sont nombreuses (Paugam et de Singly, 1992), et il n'est pas interdit de s'en inspirer pour tenter, comme le font la plupart des sociologues contemporains de la famille, de « *prolonger l'analyse des traits objectifs qui caractérisent les familles par une approche subjectiviste des attentes et des projets afin de mieux comprendre la diversité des attitudes et des comportements familiaux* » (Paugam, 1992, p.302). De notre point de vue, l'hébergement est à la fois un révélateur de la structure de la situation et un élément de son changement. Que le mode soit conjugal, patrimonial ou associatif, pour reprendre un classement déjà ancien (Menahem, 1988), l'hébergement d'un tiers sera *interprété* et reconfigurera

peu ou prou l'unité domestique. L'hébergement joue-t-il principalement sur des relations affinitaires préexistantes ? Il sera alors plutôt « social », et on y percevra peut-être un état d'esprit et des pratiques plus égalitaires que dans d'autres configurations. Est-il structuré par une différence d'âge importante entre l'hébergé et l'hébergeant, la famille de ce dernier comportant aussi des enfants de l'âge de l'hébergé-e ? Le type familial, sans échange d'argent, mais avec des relations marquées par une inégalité dans l'autorité, est alors vraisemblable. Est-il placé sous le signe d'une obligation morale d'un devoir d'hospitalité ? Il renvoie alors à un hébergement que l'on peut qualifier d'éthique, ou de culturel<sup>6</sup>. L'hébergement apparaît-il comme résultant d'une démarche précise concernant des études ou un travail ? Il sera sans doute l'objet de régulations plus tranchées. Dans tous les cas il aura rempli une fonction tant pour l'hébergé que pour l'hébergeant.

Aujourd'hui, l'hébergement chez un tiers ne peut être uniquement envisagé sous l'angle du mal-logement : il nous semble également constituer un révélateur de l'émergence de nouvelles configurations habitantes dont les jeunes sont des protagonistes importants, telles ces « maisonnées intergénérationnelles » réunissant sous un même toit un étudiant et une personne âgée : figure emblématique des « nouvelles » formes de cohabitation urbaine, ces formes, dont nous avons trouvé des exemples, répondent à des besoins individuels différents mais sont susceptibles de conforter, pour les deux parties, l'autonomie résidentielle (Némoz, 2007, p.115). Sur fond d'inquiétude pour le « moral des ménages » et la « cohésion sociale », ces formes, idéalisées ou décriées, incarnent les représentations contemporaines des mutations de l'habiter.

Une autre pratique nouvelle de l'hospitalité, le « couch-surfing », reste encore largement à investiguer. Le « couch-surfing » (également appelé « sofa-surfing » au Royaume-Uni) désigne le fait de dormir dans n'importe quel espace disponible chez autrui, mais il s'agit généralement d'un canapé dans le salon d'un particulier. Le « couch-surfing » est devenu un mode d'hébergement à moindre frais pour les voyageurs et les personnes en recherche d'une solution de logement à très court terme. Le principe est simple : il s'agit pour l'hébergeant de fournir au « couch-surfer » un hébergement pour la nuit, le plus souvent à titre gratuit, même s'il peut parfois donner lieu à un échange (financier ou autre) entre *guest* et *host*<sup>7</sup>. Si le « couch surfing » n'a, à notre connaissance, pas encore fait l'objet de travaux de recherche en sciences sociales, il n'en constitue pas moins un phénomène en développement. Le site [www.couchsurfing.org](http://www.couchsurfing.org), qui constitue la principale « communauté » de « couch-surfers » en volume à l'échelle mondiale, réunit plus de trois millions de membres répartis dans 240 pays différents. Ces pratiques nous intéressent d'autant plus dans cette recherche que la France et l'Angleterre font partie des cinq pays comprenant le plus grand nombre de « couch surfers » inscrits sur le site internet et que Paris et Londres font partie des trois premières villes à l'échelle mondiale (voir figure 1). Là aussi, les jeunes sont les acteurs principaux du phénomène : la moyenne d'âge des « couch-surfers » inscrits sur le site est de 28 ans, et les jeunes âgés de 18 à 29 ans représentent un peu plus de 70% du nombre total d'inscrits. Bien sûr, ces chiffres ne nous renseignent pas sur les pratiques et les motivations des « couch surfers », sur les formes ou la fréquence de leur hospitalité (peut-être utilisent-ils plus ce réseau pour être hébergé que pour héberger), mais ils nous semblent tout de même constituer des signes récents d'évolutions dans les

---

<sup>6</sup> Il est intéressant de noter que la catégorie « d'hébergement culturel » renvoie, chez nos collègues de l'équipe londonienne, à la notion de « shared identity », laquelle est reliée à l'appartenance à une « ethnic minority ».

<sup>7</sup> Pour une définition du « couch-surfing », voir : [www.urbandictionary.com/define.php?term=couch%20surfing](http://www.urbandictionary.com/define.php?term=couch%20surfing) ou <http://dictionary.reference.com/browse/couch+surfing>.

normes et les modes d'habiter, liées notamment au développement des nouvelles technologies de la communication.

<b>Top 10 CouchSurfing Countries and Territories</b>	<b>surfers</b>	<b>%</b>
United States	716,482	20.9%
Germany	323,206	9.4%
France	292,009	8.5%
Canada	144,762	4.2%
England	135,759	4.0%
Spain	104,965	3.1%
Italy	104,152	3.0%
Brazil	91,770	2.7%
Australia	89,838	2.6%
Poland	76,290	2.2%

<b>Top CouchSurfing Cities</b>	<b>surfers</b>	<b>%</b>
France, Ile-de-France, Paris	59,576	1.7%
United States, New York, New York	54,225	1.6%
England, London, London	50,066	1.5%
Germany, Berlin, Berlin	45,978	1.3%
Turkey, Istanbul, Istanbul	34,048	1.0%
Canada, Quebec, Montreal	30,096	0.9%
Argentina, Buenos Aires City, Buenos Aires	23,814	0.7%
Austria, Vienna, Vienna	23,573	0.7%
Spain, Catalonia, Barcelona	22,842	0.7%
Australia, Victoria, Melbourne	22,230	0.6%

**Figure 1 – Pays et villes comptant le plus grand nombre d'inscrits sur le site [www.couchsurfing.org](http://www.couchsurfing.org)**

Source : <http://www.couchsurfing.org/statistics.html>, consulté le 10 novembre 2011

### **c) Les temporalités de l'hébergement**

Porter un intérêt à des pratiques comme celle du « couch surfing » invite à s'interroger sur les temporalités de l'hébergement. Peut-on parler d'« hébergement chez un tiers » lorsqu'il s'agit d'une ou deux nuits ? Faut-il fixer une durée minimum pour parler d'« hébergement » ? Ou, au contraire, devrions-nous fixer une limite haute, à partir de laquelle l'« hébergement » deviendrait « logement » ? Ces questions ont déjà été largement traitées par la littérature existante sans qu'une réponse unique ne se soit imposée. De fait, on distingue principalement l'hébergement du logement par la durée d'occupation (Lévy-Vroelant, 2000 ; Hérouard 2008). Être hébergé signifie en partie être logé temporairement. Mais cette temporalité pose question quant au minimum – dans le langage courant on utilise volontiers l'expression « être hébergé » quand on ne passe même qu'une nuit dans le logement d'un autre – mais aussi quant à la limite où l'on bascule de l'hébergement à un logement durable voire pérenne. En effet, on constate que des situations sont décrites comme de l'hébergement même si elles perdurent depuis des années. Cela peut concerner autant une situation habitante qui a commencé par une situation d'hébergement temporaire et qui dure faute de sortie

possible, que des situations où une personne ne se sentant pas « chez-elle » reste, dans ses représentations, *l'hébergé*, qui n'est pas chez-lui mais habite chez l'autre.

Dans une démarche statistique, Catherine Bonvalet et Eva Lelièvre proposent de placer une limite inférieure à l'hébergement qui serait de trois mois minimum, leur but étant de définir une période suffisamment identifiable pour être décelée statistiquement (Bonvalet & Lelièvre, 2000). Travaillant de manière compréhensive, nous pouvons nous permettre de ne pas placer de plancher et de plafond, réservant ainsi la définition de la temporalité de l'hébergement aux personnes sollicitées dans le cadre de cette étude. Seul le sentiment de se sentir concerné à un moment T, ou à une période P, de son parcours résidentiel, par une période d'hébergement prévaudra donc, dans, notre recherche, pour cette délimitation temporelle.

#### **d) Une définition ouverte de l'hébergement chez un tiers**

Souhaitant explorer la diversité des situations résidentielles des jeunes adultes, nous avons donc adopté une définition très ouverte de l'hébergement chez un tiers. Nous avons constaté avec la composition de notre échantillon que l'hébergement avait des limites floues. Durant la phase de composition de notre échantillon (voir partie I.5), les situations rencontrées couvraient un large éventail de modes d'habiter. Les situations d'hébergement peuvent souvent être associées à d'autres statuts d'occupation du logement plus ou moins reconnus. Parfois elles se rapprochent des situations de sous-location, de colocation, de location chez l'habitant, de vie conjugale, ou simplement de vie familiale. Par exemple, lorsqu'un jeune quitte le domicile parental avec un projet professionnel et un projet résidentiel, mais qu'à un moment donné de sa propre trajectoire, il doit retourner loger, pour un temps, chez ses parents, il assimilera souvent cette situation à une situation d'hébergement, considérant désormais ce domicile comme celui de ses parents et non plus le sien propre<sup>8</sup> comme il a pu l'expérimenter auparavant.

Il convient donc de préciser que, dans cette recherche, la plus large palette de situations d'hébergement a été retenue en fonction de la représentation qu'en ont les hébergeants et les hébergés. Nous n'avons pas fixé de durée minimum de séjour de l'hébergé chez l'hébergeant, ni choisi de limiter l'observation à des situations d'hébergement selon qu'elles seraient à titre gratuit ou onéreux, ni encore opté pour l'analyse de configurations habitantes mettant en jeu des personnes ayant (ou n'ayant pas) un lien de parenté. Toutefois, quelques restrictions ont d'emblée été formulées : dans cette étude, l'hébergement chez un tiers correspond à l'hébergement par une personne physique et non un hébergement commercial ou institutionnel collectif.

Nous avons ainsi considéré toutes les configurations dans lesquelles étaient présents les cinq éléments suivants :

- **un hébergeant** (personne isolée, couple, famille) ouvrant son domicile à un hébergé ;
- **un hébergé âgé de moins de 30 ans** (le public « jeune hébergé » est ici défini comme les jeunes adultes âgés de 18 à 30 ans au moment de la période d'hébergement, la référence des bornes d'âge en usage dans les Foyers de jeunes travailleurs ayant servi de repère) ;

---

<sup>8</sup> D'autant qu'il aura à en justifier vis-à-vis de diverses administrations qui lui réclament un « certificat d'hébergement ».

- **un logement**, espace physique qui réunit l'hébergé et l'hébergeant ;
- **un lien** par lequel l'hébergé et l'hébergeant sont unis ou mis en relation ;
- **un ou des échanges concrétisant le lien**, quelle qu'en soit la forme (travail, service, argent, compagnie, soutien...), le degré de formalisation ou encore le moment (avant, pendant, après la période d'hébergement).

## I.2. Les termes en usage de part et d'autre de la Manche : questions de vocabulaire, questions de sociologie

Réaliser une recherche comparative dans un contexte transnational amène nécessairement à se confronter à la question de la traduction. Il ne s'agit pas seulement d'une question sémantique mais bien d'une question de sociologie : traduire, c'est déjà approcher la différence. Et en l'occurrence, la différence ici est d'importance puisque le terme « hébergement », polysémique en français, ne trouve pas son équivalent en anglais.

En français, le terme « héberger » est d'usage ancien (médiéval) et a très tôt pris son acceptation large de « recevoir sur son sol, d'accueillir » et, au fur et à mesure, a glissé presque exclusivement vers la sphère privée « loger quelqu'un chez soi »<sup>9</sup>. Il est non seulement une action physique et pratique (faire entrer dans ses murs une tierce personne), mais souvent il se teinte d'une action morale car héberger n'est jamais loin de l'hospitalité (Gotman, 1997). En ce sens, on hébergerait donc, selon Anne Gotman, sur la base de principes religieux, moraux ou sociaux. Mais la question financière n'étant jamais absente de celle de l'hébergement, notamment dans l'hébergement hôtelier (même racine que héberger et hospitalité), il convient d'y ajouter cette dimension. Celle-ci n'est d'ailleurs pas nécessairement en contradiction avec le sens de l'hospitalité, car même payant un accueil peut être de qualité (« faire bon accueil », « savoir recevoir »), ce à quoi veillent les guides touristiques référençant hôtels et chambres d'hôtes. Par ailleurs, si le terme « hébergement » existe en Français dans le langage courant, il constitue également une réalité institutionnelle, dans le champ de l'action sociale, de l'hôtellerie mais aussi de la statistique publique, quand bien même celle-ci peine encore à définir et circonscrire ce phénomène.

L'absence d'un terme équivalent à celui d'« hébergement » en anglais constitue un premier révélateur des différences dans les représentations du logement chez autrui de part et d'autre de la Manche. En anglais, pour décrire l'action d'« héberger », on pense d'abord à « to accommodate » ou « to provide (temporary) accommodation » ou encore « to host ». Dans une version plus familière, un terme proche de « héberger » est « to put (someone) up ». Le verbe « to shelter » quant à lui, n'est pas approprié car il renvoie davantage à l'idée de refuge, de mise à l'abri. Il est plus difficile encore de trouver un terme décrivant le phénomène : n'ayant pas trouvé d'équivalent du mot « hébergement », nous avons recours à des périphrases (« staying in someone's house », « living in someone else's home », etc.). Au cours de la recherche bibliographique, nous avons rencontré l'expression « private hospitality », mais elle renvoie plus à un contexte touristique. Quant au couple hébergeant/hébergé, il existe bien sûr en anglais le couple « host »/« guest », et nous avons choisi ces termes pour désigner nos deux « audiences », mais cela n'est pas entièrement satisfaisant puisqu'ils renvoient plus

<sup>9</sup> Alain Rey, *Dictionnaire historique de la langue française*, Dictionnaire le Robert, Paris.

au contexte de l'invitation (chez-soi) ou du tourisme. Finalement, en Angleterre, les pratiques les plus proches de celles que l'on désigne en français par l'expression « hébergement chez un tiers » sont celles du « lodging », qui peut se traduire par l'idée de « pension » en français. Le « lodging » n'exclut pas la possibilité d'une forme de contractualisation ou d'accord entre le propriétaire et son « lodger » ou son pensionnaire. La différence principale avec l'idée d'hébergement chez un tiers est que le « lodging » suppose un échange financier. Juridiquement, en Angleterre et au Pays de Galles, le contrat liant un propriétaire et son « lodger » diffère d'un bail ordinaire et n'est pas encadré de la même façon, ce qui a un impact sur les droits et obligations des deux parties. Au regard de la loi, le « lodging » suppose que le propriétaire partage son domicile avec son « lodger »<sup>10</sup>. La définition légale du « lodging » repose effectivement sur la cohabitation entre le propriétaire et son « lodger » plus que sur la forme de contractualisation entre les deux parties. Aussi, les pratiques de « lodging informel » ('informal lodging') sont également conformes à la loi et s'avèrent plus courantes que le « lodging formel » dans notre échantillon. Dans ce type de situation, la loi est favorable au propriétaire, le droit de propriété primant sur le droit au logement : le propriétaire peut aisément rompre l'accord avec son « lodger » sans recourir à la justice, au moment où il le souhaite, et le « lodger » n'a alors guère de possibilités de recours.

Enfin, la relative imprécision du terme en français rend plus complexe encore la recherche d'un terme équivalent en anglais. Alors qu'une personne francophone peut avoir une compréhension intuitive du terme, le dictionnaire ne fournit pas une série de critères permettant de cerner précisément les contours d'une situation d'hébergement. Ceci a constitué une difficulté dans les débuts de la recherche pour les membres de l'équipe anglaise, pour lesquels il était difficile de saisir le phénomène et les pratiques dont il était question. Aussi, c'est d'abord par la négative que l'équipe anglaise a approché les situations d'hébergement chez un tiers, en les distinguant d'autres situations telles que :

- la location (« letting » ou « rental ») et la colocation (« co-renting »), situation dans lesquelles le bailleur n'ouvre pas son propre domicile à son ou ses locataires ;
- le squat (« squatting ») ou le gardiennage de maison (« house-sitting »), qui implique tous les deux l'absence de l'occupant en titre du logement.

Dans ce contexte, l'équipe anglaise s'est appuyée sur la définition de l'hébergement chez un tiers précisée dans la partie précédente (présence de cinq éléments : un hébergeant ; un hébergé âgé de moins de 30 ans ; un logement qui réunit l'hébergé et l'hébergeant ; un lien par lequel l'hébergé et l'hébergeant sont unis ou mis en relation ; un ou des échanges concrétisant le lien) et a utilisé le terme français « hébergement » pour désigner ces situations, afin d'éviter les périphrases trop longues et toujours imprécises. Cependant, pour le travail en commun, les deux équipes ont utilisé les termes « host » et « guest » pour désigner le couple « hébergeant »<sup>11</sup> / « hébergé », le terme « hôte » en français nous apparaissant trop polysémique puisque pouvant désigner à la fois celui qui reçoit et celui qui est reçu.

---

<sup>10</sup> <http://www.desktoplawyer.co.uk/dtl/index.cfm?event=base:article&node=A76046BD76570>

<sup>11</sup> Nous avons préféré le néologisme « hébergeant » au terme « hébergeur », trop assimilé à la sphère internet.

### I.3. L'hébergement chez un tiers : une catégorie faiblement identifiée dans les statistiques en France et en Angleterre

En France comme en Angleterre, la connaissance des pratiques d'hébergement chez un tiers reste largement à construire. Dans le cadre des grandes enquêtes de recensement général de la population, deux problèmes principaux expliquent la difficulté du recensement des situations d'hébergement. Tout d'abord, la connaissance de ces pratiques est marquée par le système de la statistique nationale de connaissance des populations, dont le cœur est le ménage (« household »). Or, l'hébergé n'est pas distingué du ménage, trop rapidement assimilé à la famille, et passe ainsi inaperçu en dépit d'informations partielles provenant des enquêtes nationales sur le logement<sup>12</sup>. Ensuite, l'hébergement chez un tiers étant par définition temporaire et fluctuant, il est difficile de le capturer dans sa complexité à un moment t<sup>13</sup>. Dans ce sens, des enquêtes longitudinales ou revenant sur les situations antérieures de logement sont plus efficaces.

#### a) En France et en région parisienne

Côté français, la connaissance du phénomène, d'un point de vue quantitatif, progresse. Néanmoins, les estimations varient largement selon la définition de l'« hébergement chez un tiers » qui est adoptée. C'est ce que souligne le groupe de travail sur le mal-logement du Conseil National de l'Information Statistique (CNIS) : « pour Anne Laferrère, les « hébergés contraints » sont ceux qui ne cherchent pas de logement indépendant et n'en ont pas les moyens (les deux conditions doivent être vérifiées). Par cette méthode, elle obtient une estimation de 70 000 personnes en hébergement contraint. A l'autre extrême, l'estimation la plus large compte 1,4 millions de personnes (2,4 % de la population de France métropolitaine). Elle comprend les enfants âgés de plus de 21 ou 22 ans qui n'ont jamais quitté le domicile parental et qui ont le projet de le faire, les enfants revenus au domicile parental, les autres parents de la personne de référence ou de son conjoint, les « amis » de la personne de référence, les pensionnaires, domestiques, sous-locataires, logeurs ou salariés logés » (CNIS 2011, p.132). Les données dont nous disposons montrent que c'est le plus souvent sous l'angle du mal-logement que la question de l'hébergement chez un tiers est abordée. Une note publiée récemment par l'INSEE intitulée « Etre sans domicile, avoir des conditions de logement difficiles. La situation dans les années 2000 » souligne que les situations d'hébergement « contraints » identifiées par Anne Laferrère « touchent plus particulièrement des hommes, des Franciliens et des jeunes » et qu'« à ce « noyau dur », on peut ajouter les enfants (ou petits-enfants) qui vivent chez leurs parents ou grands-parents, faute de pouvoir accéder à l'autonomie résidentielle. Sont probablement dans ce cas une majorité des plus de 25 ans revenus au domicile familial après quelques mois dans un logement indépendant. En excluant les étudiants et ceux qui ont tout juste achevé leurs études, 282 000 enfants adultes, plutôt des hommes, pouvaient être considérés en

---

<sup>12</sup> Il faut noter que l'Enquête nationale sur le logement ne porte pas sur les logements collectifs et exclut donc par là-même une population particulièrement susceptible d'avoir connu des épisodes d'hébergement chez un tiers (logés en foyers, chambres d'hôtel, résidences sociales, etc.).

<sup>13</sup> Djirikian Alexandre, Laflamme Valérie, sous la direction de Maryse Marpsat, 2006, *Les formes marginales de logement. Etude bibliographique et méthodologique de la prise en compte du logement non ordinaire*, document de travail de l'INED n°135.

*hébergement contraint en 2002* » (Briant & Donzeau, 2011). De même, le dernier rapport sur l'état du mal-logement de la Fondation Abbé Pierre recense, à l'échelle nationale, 411 000 hébergés « contraints » au sens de l'INSEE plus 240 599 hébergés « résignés », comprenant des enfants de 18 ans ou plus hébergés par leur parents ou grands-parents après avoir occupé un logement indépendant pendant plus de 3 mois (Fondation Abbé Pierre, 2011, p.227).

Ces variations importantes dans les estimations du nombre de personnes hébergées chez des tiers ne doivent pas occulter le fait que, saisi dans la durée, l'hébergement chez un tiers touche une partie non négligeable de l'ensemble de la population : au recensement de 1990, seulement 20% des ménages déclaraient « ne jamais héberger personne ». Saisis « en stock » de manière détaillée par l'Enquête Logement de 1996, puis 2002 et 2006, les hébergés, qui apparaissent relativement nombreux, sont en moyenne jeunes, plus souvent hommes que femmes et peu diplômés. « On trouve 973 000 personnes hébergées<sup>14</sup> à la fin de 2002, contre 924 000 à la fin de 1996. Si le nombre d'hébergés augmente de 5,4% (mais compte tenu de l'intervalle de confiance, on ne peut rejeter une stabilité), la proportion d'hébergés semble globalement stable, à 1,7% des individus. (...) Si on se restreint aux hébergés non enfants du ménage, de plus de 15 ans et hors pensionnaires, sous locataires (64 000, en baisse de plus du quart) ou salariés logés (6 000, en baisse de plus de la moitié), ils sont 408 000. » (Laferrère, 2003, p.2-5).

Si on les considère en « longitudinal », de nombreuses séquences d'hébergement apparaissent, comme pour les trajectoires résidentielles des générations nées entre 1926 et 1950 enquêtées en 1986 en région parisienne : cette situation concerne près de 40 % des personnes âgées de 25 ans dans ces cohortes (Bonalet et Lelièvre, 2000). En 2006, à l'échelle nationale, 2 500 000 personnes ayant un logement personnel déclarent en avoir été privées au moins une fois dans le passé. Parmi elles, 78% déclarent avoir alors été hébergées par un tiers, soit 1,9 million de personnes. Et malgré les difficultés de mesurer le phénomène, la tendance semble à l'augmentation depuis le milieu des années 1980 (Marpsat et de Peretti, 2009). Saisi sur le temps long des parcours individuels, l'hébergement chez un tiers est donc un phénomène qui touche une partie non négligeable de la population, mais qui apparaît également sensible à la conjoncture et plus développé en région parisienne que sur d'autres territoires (Laferrère, 2003).

A l'échelle de l'Île-de-France, les données disponibles sont rares et n'éclairent qu'une partie du phénomène. Là encore, c'est sous l'angle du mal-logement que l'hébergement chez un tiers est abordé : « En juin 2009, l'Île-de-France compte 85 700 sans domicile fixe bénéficiaires d'une domiciliation administrative, soit 1,8% des ménages franciliens. Une très grande partie de la population domiciliée est composée d'hommes, souvent seuls. (...) 42 % sont logés chez des tiers (famille, ami, compatriote, que cet hébergement soit à titre gratuit ou onéreux) » (IAU, 2010, p.25). Parmi ces 85 700 personnes sans domicile fixe ayant une domiciliation administrative en Île-de-France, 41 600 sont domiciliées à Paris, dont 32% sont logées chez un tiers (APUR, 2011a, p.6). Mais ces chiffres ne prennent en compte qu'une réalité partielle des pratiques de l'hébergement chez des particuliers, car ils ne considèrent que les personnes domiciliées au sein des associations et centres d'action sociale agréés pour le faire.

---

<sup>14</sup> Les hébergés ici visés par Anne Laferrère regroupent les personnes qui ne sont pas les occupants en titre d'un logement et qui sont dans une des situations suivantes : « les enfants qui sont partis occuper un autre logement plus de trois mois et revenus, les autres membres de la parenté, les amis, les pensionnaires, ainsi que les salariés logés » (Laferrère, 2003, p.2).

Si les pratiques d'hébergement semblent se développer, de nouvelles configurations habitantes<sup>15</sup> émergent également. L'enquête Proches et Parents de l'INED, menée en 1990 (Bonvalet, 1993) avait déjà montré que dans le cadre des aides apportées dans les moments difficiles, l'hébergement était une pratique plus fréquemment consentie par les femmes et les ménages monoparentaux, et par les catégories socialement favorisées. Cependant, en milieu ouvrier, où l'on compte moins d'aides échangées, l'hébergement occupait une place proportionnellement plus importante dans les entraides. Plus généralement, « *cette association entre l'hébergement et "l'écoute, la relation humaine, le soutien moral"*<sup>16</sup> – qui se retrouve tant pour les aides reçues que pour les aides données – n'est pas fortuite. À la différence de beaucoup d'autres formes d'aides (un prêt d'argent, par exemple), l'hébergement ne peut guère être réduit à une prestation purement instrumentale. Il est déjà, en soi, une manifestation de la force même du lien : forme extrême de la proximité géographique, le partage de la même résidence atteste la proximité affective qui lui donne sens. On conçoit bien dès lors que ceux qui hébergent soient aussi, d'une façon générale, plus enclins que les autres à aider leurs proches par l'écoute, le dialogue et la présence attentionnée » (Grafmeyer, 2000)<sup>17</sup>. L'enquête menée par le GRS<sup>18</sup> confirme ces résultats : les ménages hébergeant sont plus souvent (que leur poids dans la population totale) les ménages sans structure<sup>19</sup> et les ménages monoparentaux, l'examen du statut matrimonial complétant ce constat puisque les veufs-ves et surtout les divorcés-ées offrent deux à trois fois plus souvent des hébergements durables que les célibataires et les mariés. L'hypothèse que la propension à ce type d'hébergement soit liée à une étape avancée du cycle de vie est confirmée, de même que l'hébergement durable est d'autant plus fréquent que l'on s'élève dans l'échelle des positions sociales, du revenu et du niveau de diplôme (Lévy-Vroelant, 2005).

## **b) En Angleterre et dans le Grand Londres**

Si l'expression « hébergement chez un tiers » ne trouve pas son équivalent en anglais (voir I.2), la catégorie « hébergé chez un tiers » n'existe pas non plus dans la statistique publique. Toutefois, des données recueillies à l'échelle du Grand Londres permettent d'approcher les contours du phénomène. En 2006, sur un nombre total de 3 185 000 ménages, l'agglomération londonienne<sup>20</sup> comptait 344 800 ménages composés d'au moins deux adultes sans lien de parenté. Ce type de ménage inclut, entre autres, les situations d'hébergement qui nous intéressent ici, mais également des situations de colocation. Les autorités du Grand Londres estiment ce chiffre à 363 700 ménages

---

<sup>15</sup> Cette expression nous semble plus appropriée, car plus large, que celle de configuration domestique.

<sup>16</sup> Il s'agit d'une variable de l'enquête "Proches et parents".

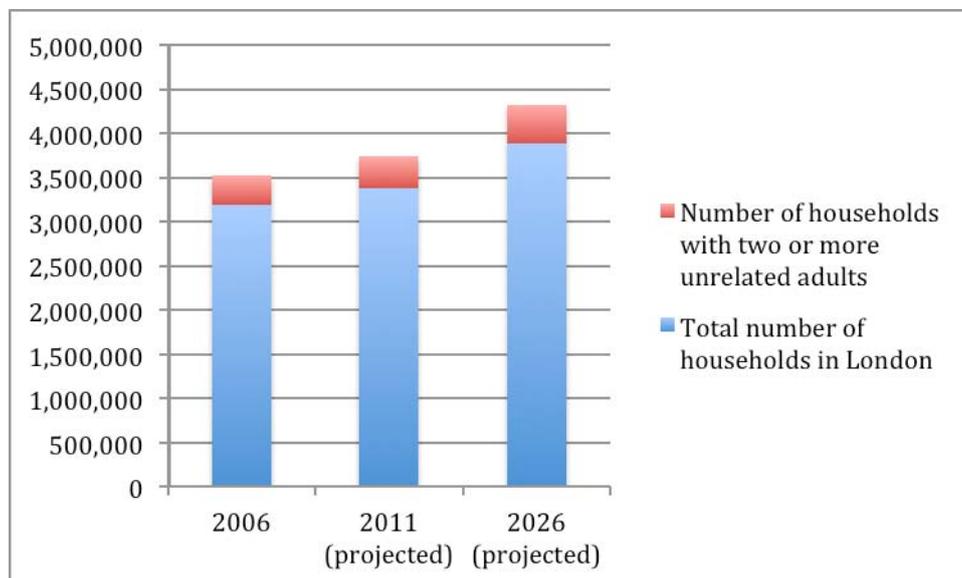
<sup>17</sup> Grafmeyer Y., "L'hébergement comme aide aux proches et aux parents", Lévy-Vroelant C. (éd.), *Logements de passage, normes, formes, expériences*.

<sup>18</sup> Il s'agit de la seconde étape de la recherche, portant sur 1670 ménages vivant en quartiers anciens dans cinq villes de France, « *La construction sociale du rapport résidentiel, Expériences, configurations, contextes*, Jean-Yves AUTHIER dir., Août 2005, voir bibliographie. Si la population étudiée se caractérise par un niveau relativement élevé en terme de revenus, diplômes et positions socioprofessionnelles, les corrélations que nous avons établies n'en demeurent pas moins significatives.

<sup>19</sup> Au sens de la typologie de Peter Laslett, des ménages dont le lien n'est pas de parenté directe, voir plus loin à propos des typologies de ménage.

<sup>20</sup> La population du Grand Londres en 2011 est de 7 900 000 personnes (GLA Intelligence Update, 2011).

en 2011 (sur un nombre total de 3 376 300 ménages) et 422 550 en 2026 (sur un nombre total de 3 892 900 ménages)<sup>21</sup> (voir figure 2).



**Figure 2 – Ménages composés d’au moins deux adultes sans lien de parenté dans le Grand Londres**

Source : Round Demographic Projections (2007), Great London Authority

Dans les statistiques londoniennes, les statuts d’occupation sont répartis entre quatre grandes catégories<sup>22</sup> :

- la **propriété d’occupation** (“owner occupancy”), qui inclut également les situations d’accession à la propriété ;
- le **locatif privé** (“rented privately”), défini comme l’ensemble des situations autres que la propriété d’occupation et le logement loué auprès des autorités locales et des bailleurs sociaux agréés. Cette catégorie comprend également le logement fourni par l’employeur (public ou privé), les logements occupés à titre gratuit par une personne autre que le propriétaire ;
- la **location auprès des bailleurs sociaux agréés** (“rented from Registered Social Landlords”). Les logements loués auprès des bailleurs non agréés (“non-registered Housing Associations”) ne sont pas compris dans cette catégorie: ils sont comptabilisés avec les logements en propriété ou en accession (“owner occupancy”) ;
- la **location auprès des autorités locales** (“rented from Local Authorities”).

<sup>21</sup> ‘Round Demographic Projections’ (2007) Table 1.10, p18. *Focus on London* (2008) Data Management and Analysis Group, Greater London Authority.

<sup>22</sup> ‘Definition of general housing terms’, Department for Communities and Local Government <http://www.communities.gov.uk/housing/housingresearch/housingstatistics/definitiongeneral/>

Le tableau ci-dessous indique la répartition des logements par statut d'occupation en Angleterre et à Londres en 2007:

Tenure	National statistics (England)	Regional statistics (London)
Owner occupied	70% (15,533,000 dwellings in England)	57% (1,835,400 dwellings in London)
Rented from registered Social Landlord	8% (1,775,200 dwellings in England)	9% (289,800 dwellings in London)
Rented from private owners (or with a job or business)	13% (2,884,700 dwellings in England)	20% (644,000 dwellings in London)
Rented from Local Authority	9% (1,997,100 dwellings in England)	14% (450,800 dwellings in London)

**Figure 3 – Répartition du parc de logements par statut d'occupation en Angleterre et à Londres**

*Source: Regional Statistics, Directory of online tables, ONS23, 31 mars 2007*

Si l'on considère les individus, le statut d'occupation au sein de chacune de ces quatre catégories ("tenures") peut être celui de propriétaire, locataire principal, sous-locataire, loué par un logeur ou pensionnaire ("lodger"), ou encore hébergé gratuitement (par exemple dans le cas des membres de la famille). Mais la nature même de l'hébergement implique que les hébergés entrent par définition seulement dans une de ces trois dernières catégories : pensionnaires, sous-locataires ou occupants non payants.

Pour ce qui est de l'hébergeant, il peut se trouver dans n'importe quelle des quatre catégories de « tenures ». Cependant à Londres, il se trouve que la plupart des hébergeants interviewés sont des propriétaires occupants. Non que les hébergeants soient effectivement absents dans les autres statuts d'occupation ; mais ils pourraient alors se trouver en contradiction avec la loi et les accords officiels entre bailleur et preneur. Ainsi, dans le logement social (« registered social landlord »), la sous-location (et en l'occurrence l'offre moyennant paiement d'une chambre dans un logement loué par un locataire principal) est illégale<sup>24</sup>. La commission d'audit du logement social estime cependant que 50 000 logements sociaux font l'objet d'une occupation « illégale » (Kent Smith and Lister, 2009).

De ce fait, dans le contexte londonien, les situations d'hébergement chez un tiers sont susceptibles de se trouver dans une des catégories suivantes : logé par un logeur ou pensionnaire (pratique du "lodging") ; hébergé de passage, littéralement « hébergé du divan » (« couch surfing ») ; enfant adulte logé chez ses parents. Arrêtons-nous à présent sur chacune de ces trois catégories.

<sup>23</sup> Data from tables 7.1 and 7.3, Regional Statistics, Directory of online tables, Office for National Statistics [http://www.statistics.gov.uk/downloads/theme\\_compendia/RegionalSnapshot/directory.pdf](http://www.statistics.gov.uk/downloads/theme_compendia/RegionalSnapshot/directory.pdf) (Estimates of the stock of dwellings in England, Wales and Scotland are based on data from the 2001 Census and projected forward yearly). In the 2001 Census, a dwelling was defined as a self-contained unit of accommodation with all the rooms behind a door, which only that household can use. The figures in this table include vacant dwellings and temporary dwellings occupied as a normal place of residence.)

<sup>24</sup> L'accès à des hébergeants locataires en logement social, et peut-être même dans le parc locatif privé, aurait demandé une autre méthodologie.

### **Lodging et « couch-surfing »**

Dans les catégories de la statistique publique anglaise, un « lodger » est défini de la façon suivante : *“ someone who rents a room, or in a few cases two rooms, in the landlord's own home, and shares facilities with the landlord. Close relatives of the landlord (spouse, partner, parent, sibling or child) are excluded even if they say they pay rent”*<sup>25</sup>.

On distingue en outre trois groupes de « lodgers » (voir figure 4) :

- ceux qui font partie du ménage de leur propriétaire (« lodgers living as part of their landlord's household ») ;
- ceux qui forment un ménage distinct de celui de leur propriétaire mais qui cohabitent avec leur propriétaire (« lodgers forming a separate household but sharing the landlord's home »). Ce groupe n'est pas aisément identifiable. Le critère utilisé dans les statistiques publiques est le suivant : il s'agit de ménages locataires du parc privé qui ne disposent pas de plus de deux chambres non partagées et qui partagent leur salle de bain avec le propriétaire<sup>26</sup> ;
- ceux qui résident temporairement ou pour une partie de la semaine seulement avec un ménage (par exemple les personnes en situation de mobilité professionnelle ou de double résidence pour des raisons professionnelles). Selon la définition de l'enquête nationale sur le logement anglais, ces personnes ne font pas partie du ménage avec lequel elles cohabitent car elles ont une résidence principale ailleurs.

Type of living arrangement	Definition (see above)	National statistics (England)
Number of lodger tenancies	Lodgers living as part of their landlord's household	110,000 tenancies
	Lodgers forming a separate household	2,000 tenancies
	Lodgers who are staying temporarily	95,000 tenancies

**Figure 4 – Nombre de ménages de « lodgers » en Angleterre en 2007-2008**

Source : Table S563, Survey of English Housing, août 2007

L'équipe de recherche anglaise n'a pas pu recueillir de données relatives aux "lodgers" à l'échelle de l'agglomération londonienne. Ni l'équipe en charge de l'Enquête nationale logement anglaise ("English Housing Survey team" au sein du ministère en charge des collectivités locales : "Department for Communities and Local Government") ni le Bureau national des statistiques ("Office

<sup>25</sup> Nous nous appuyons ici sur le rapport suivant : « Housing in England 2007-08. A report principally from the 2007-08 Survey of English Housing » (2009), Department for Communities and Local Government. The Survey of English Housing (SEH) was a continuous Communities and Local Government household survey that collected information from nearly 20,000 households each year about the characteristics of their housing and their attitudes to housing and related issues. It operated continuously from 1993-94, and the final fieldwork year for the SEH was 2007-08. 15,622 households were interviewed for the SEH in the beginning of April 2007. The 2007-08 Survey also contains some analysis of housing data from the 2008 Labour Force Survey.

<sup>26</sup> "The criteria used here are that they were privately renting households with no more than two unshared rooms and who shared a bathroom with their landlord".

for National Statistics”) ne disposent de telles données à une échelle locale. Aussi, nous pouvons seulement fournir une estimation du nombre de « lodgers » en considérant le pourcentage de population nationale que représente l’agglomération londonienne et en lui appliquant le même « taux » de « lodgers » qu’à l’échelle nationale. Cela nous amène aux chiffres suivants (soit au total environ 25 000 lodgers), qui sont néanmoins probablement sous-estimés du fait de la forte tension du marché du logement dans l’agglomération londonienne, qui rend probablement la pratique du « lodging » plus fréquente à Londres qu’à l’échelle nationale :

Type of living arrangement	Definition (see above)	Estimation à l’échelle de l’agglomération londonienne
Number of lodger tenancies	Lodgers living as part of their landlord’s household	13,750 tenancies
	Lodgers who are staying temporarily	11,875 tenancies

**Figure 5 – Estimation du nombre de ménages comprenant un « lodger » dans le Grand Londres en 2007-2008**

Source : estimations réalisées par SHM à partir de Table S563, Survey of English Housing, août 2007

Par ailleurs, un sondage réalisé en mai 2011 par le site internet de colocation sparerroom.co.uk auprès de 2 700 Londoniens âgés de 18 à 30 ans vivant en colocation ou étant « lodgers » apporte des données complémentaires pour le repérage des jeunes londoniens hébergés chez des tiers<sup>27</sup> :

- 15% des enquêtés sont “lodgers” (ils cohabitent avec le propriétaire du logement) et 85% vivent en colocation au moment de l’enquête (ils ne cohabitent pas avec le propriétaire).
- 78% des enquêtés disposent d’un contrat formel avec leur propriétaire, 22% n’en disposent pas.
- Les jeunes disposant d’un contrat avec leur propriétaire (78% des enquêtés) se répartissent de la façon suivante: 29% disposent d’un contrat de location individuel, 60% d’un contrat de colocation partagé avec d’autres colocataires, 7% ont repris le bail d’un ancien colocataire et 4% disposent d’un contrat de « lodger ».
- 29% des enquêtés partagent le logement avec des amis, 4% avec des amis d’amis, 50% avec des « inconnus » (personnes qu’ils ne connaissaient pas avant d’entrer dans le logement) et 17% avec des amis et des « inconnus ».

Si les données cette enquête ne nous permettent pas d’évaluer le nombre ou la part exacte des enquêtés dans une situation d’hébergement chez des tiers telle que nous l’avons définie dans le cadre de cette recherche (c’est-à-dire les « lodgers » qui cohabitent avec leur propriétaire mais qui ne disposent pas d’un contrat formel), on peut supposer qu’une partie des enquêtés sont effectivement hébergés chez des tiers.

Le projet « couch-surfing » lancé en 1999 a adopté ce terme pour la création d’un réseau d’hospitalité mondialisé (« global hospitality network » - voir [www.couchsurfing.org](http://www.couchsurfing.org)). Par le biais de ce site web, la pratique du « couch-surfing » s’est développée de façon exponentielle à travers le

<sup>27</sup> Survey of 18-30 year old flat share inhabitants and lodgers in Greater London, May 2011, Sparerroom

monde. L'Angleterre, et en particulier la ville de Londres, font partie des territoires comprenant un nombre important de membres du réseau de « couch-surfers ». En mai 2011, on dénombrait 111 362 « couch-surfers » en Angleterre dont 41 121 à Londres. Ces données ne nous renseignent que sur le nombre de personnes inscrites sur le site « couch-surfing », elles ne nous permettent pas de savoir combien d'individus ont l'habitude de pratiquer le « couch-surfing » à Londres. Néanmoins, elles attestent bien de l'existence d'un nombre important de personnes inscrites dans ce réseau d'hospitalité mondialisée.

### ***Les jeunes adultes vivant chez leurs parents***

Aujourd'hui, les jeunes anglais décohabitent plus tôt que leurs homologues français (Iacovou, 2010). Pour autant, les Anglais tendent à accéder à l'emploi plus tardivement qu'auparavant, principalement du fait de l'élargissement de l'accès aux études supérieures (Iacovou, 2010). Le fait que les jeunes quittent ou non le domicile parental pendant leurs études dépend essentiellement du revenu des parents. Plus précisément, la première génération de personnes accédant à l'enseignement supérieur a plutôt tendance à fréquenter des universités locales et donc à ne pas décohabiter pendant les études, tandis que les enfants de parents ayant eux-mêmes effectué des études supérieures et disposant de revenus plus élevés sont plus susceptibles de quitter le domicile familial pendant leurs études (Iacovou, 2010).

Un rapport publié par le Bureau National des Statistiques (« Office for National Statistics ») anglais en 2009, portant sur les jeunes de 22 à 29 ans, souligne que la proportion de jeunes adultes de cette tranche d'âge vivant chez leurs parents est plus importante chez les hommes que les femmes : elle allait de 40 et 56% pour les hommes contre 26 à 34% pour les femmes dans la périphérie de Londres ; de 35 à 39% pour les hommes contre 21 à 25% pour les femmes dans Londres intra-muros<sup>28</sup>. Malheureusement, ces données ne nous permettent pas vraiment d'identifier les jeunes adultes hébergés chez leurs parents car elles ne distinguent pas ceux qui ont toujours résidé chez leurs parents de ceux qui sont partis puis revenus (appelés « boomerang children »)<sup>29</sup>. Par ailleurs, les chiffres du recensement national de 2009 publié par l'ONS indiquent que 584 300 jeunes âgés de 18 à 30 ans résidant dans l'agglomération londonienne (Greater London) vivaient chez leurs parents durant cette année. La répartition de cette population par tranche d'âge est indiquée dans le tableau suivant :

---

<sup>28</sup> 'Population Trends Winter 2009', No.138, ONS. La fourchette donnée indique probablement les différences qui existent selon les catégories.

<sup>29</sup> 'Population Trends Winter 2009', No.138, ONS.

Age	Number (rounded to nearest 100)	%
18	81,300	14
19	67,000	11
20	68,200	12
21	60,200	10
22	63,700	11
23	51,300	9
24	45,300	8
25	37,800	6
26	30,700	5
27	28,000	5
28	19,000	3
29	18,000	3
30	13,900	2
<b>Total</b>	<b>584,300</b>	<b>100</b>

**Figure 6 – Répartition par âge des jeunes adultes de 18 à 30 ans vivant chez leurs parents en 2009 dans le Grand Londres**

*Source: ONS Annual Population Survey, January – December 2009<sup>30</sup>*

Les chiffres avancés ici par l'ONS mettent en évidence la transition biographique qui se joue avec le départ du domicile familial : la part de jeunes adultes vivant chez leurs parents décroît avec l'avancée en âge. Il nous faut souligner ici que, toujours selon l'ONS, la situation est très différente entre Londres intra-muros et le reste du Grand Londres : à l'échelle nationale, Londres intra-muros est l'un des trois secteurs qui comptent le moins de jeunes adultes vivant chez leurs parents. Ceci s'explique notamment par la présence de nombreuses institutions d'enseignement supérieur qui fait de Londres une ville attractive pour la population étudiante. En effet, à Londres comme à Paris, la question du logement des jeunes se pose avec d'autant plus d'acuité que ces deux capitales présentent à la fois un marché du logement très tendu et une forte attractivité vis-à-vis des jeunes adultes, qu'ils soient étudiants ou au début de leur vie professionnelle.

#### **I.4. Le logement des jeunes dans les agglomérations parisienne et londonienne : données sociologiques et réponses institutionnelles**

Depuis les années 1990, en France comme en Angleterre, on note une mutation de l'entrée dans la vie adulte. Les raisons de ce changement social sont principalement liées au marché du travail et à la durée des études, mais aussi à la complexification de l'entrée dans un logement autonome. En effet, l'allongement de la durée des études, le recul de l'âge de l'accès à un emploi stable participent à rendre plus longue et plus diversifiée la transition entre la sortie du domicile parental et l'accès à

<sup>30</sup> Annual Population Survey household dataset, January – December 2009, ONS.

l'indépendance résidentielle (Cunningham, 2000 ; Arrondel et Masson, 2005 ; Attias-Donfut et Wolf, 2007).

a) **La transition biographique et le passage à l'âge adulte : des parcours de moins en moins linéaires**

Si l'âge de la décohabitation reste relativement stable en France (Villeneuve-Gokalp, 2000), la période actuelle est marquée par une désynchronisation des événements longtemps considérés comme les étapes de l'entrée dans la vie adulte, à savoir la décohabitation, l'accès à un emploi stable et la mise en couple (Galland, 1995). Les quatre principales observations caractéristiques de cette évolution de la transition vers l'âge adulte<sup>31</sup> que nous retiendrons ici sont :

- **L'âge de la décohabitation parentale, plus précoce en Angleterre qu'en France, reste relativement stable.**

Contrairement à une idée reçue, des enquêtes statistiques montrent que l'âge de départ du domicile parental recule relativement peu. Une étude portant sur l'accès des jeunes adultes à l'autonomie commandée par la Commission Européenne en 2006 a mis en évidence une tendance à la décohabitation plus tardive des jeunes européens aujourd'hui que vingt ans auparavant (Ward, Callers & Matsaganis, 2006), mais de façon relativement faible et surtout avec des différences notables selon les pays. Les jeunes adultes des pays du nord de l'Europe quittent le domicile parental plus tôt que ceux des pays du Sud (Ward, Callers & Matsaganis, 2006 : 8). Les auteurs identifient plusieurs facteurs influençant l'âge de la décohabitation : les possibilités d'accès à l'emploi, l'accès à l'enseignement supérieur, le revenu des parents et plus largement du ménage, le réseau social, le poids des normes sociales et culturelles relatives au mariage ainsi que les possibilités d'accès au logement et aux prestations sociales.

Les jeunes quittent principalement le domicile parental pour des études, une expérience personnelle (voyage, au pair...), un travail, plus rarement pour une cohabitation conjugale. Or, une donnée invariable de la décohabitation est la fin du cycle d'enseignement secondaire, aux alentours de 18 ans, qui marque la fin d'un cycle dans la vie de l'adolescent, renforcé par l'accès aux droits de la majorité. En Angleterre, 39 % des premières décohabitations se font avant 18 ans, 48 % à l'âge de 18 ou 19 ans, et seulement 13 % des départs du domicile parental s'effectuent après 20 ans. En France, 62 % des jeunes de 19 à 24 ans ont quitté le domicile familial plus de la moitié du temps. Pour les hommes, l'âge médian de départ en 1997 est de 22 ans, alors qu'il est de 20,5 ans pour les filles. Ainsi, si l'âge de la décohabitation reste relativement stable en France comme en Angleterre, les Anglais décohabitent plus tôt que les Français (Cunningham, 2000). En Angleterre, 45 % des filles sont parties sur leur propre chemin résidentiel avant 18 ans. Cela se traduit notamment par une pratique de la colocation plus ancrée, en particulier chez les jeunes les plus diplômés : *« l'une des caractéristiques principales des pays anglo-saxons est le pourcentage exceptionnellement élevé de jeunes ne vivant ni chez leurs parents, ni seul ou en couple, mais avec des amis ou des camarades : environ 12 % des jeunes entre 18 et 24 ans vivent ainsi, tandis qu'en Europe continentale les proportions typiques sont plutôt de 2,5 % (Allemagne) et 1,1 % (France) »* (Cunningham, 2000, p.207).

---

<sup>31</sup> Dans cette section, les données statistiques présentées sont principalement tirées de Villeneuve-Gokalp, 2000 pour la France et de Ford, Rugg & Burrows, 2002 pour l'Angleterre. Nous ne les citerons pas dans le corps du texte pour éviter des répétitions et faciliter la lecture. Les autres références utilisées seront mentionnées dans le texte.

Par ailleurs, en France comme en Angleterre, les jeunes femmes quittent le domicile parental avant les jeunes hommes. Il faut noter qu'en France, les jeunes quittent plus rapidement le logement de leurs parents si ceux-ci les aident financièrement à s'installer. Dans le cas où ils bénéficient de l'aide de leurs parents, l'âge de départ aidé médian passe à 20,3 ans pour les hommes et à 19 ans et demi pour les femmes.

- **L'installation dans un logement autonome est de plus en plus tardive.**

Si l'âge du premier déménagement personnel des jeunes évolue peu, leur installation de manière autonome et stable dans un logement, est de plus en plus longue à se mettre en place. On entend par installation autonome, un logement dont ils sont les occupants en titre et qu'ils financent eux-mêmes sans recours à l'aide de leurs parents. Seuls 17 % des jeunes Français sont véritablement dans une situation d'indépendance de logement entre 19 et 24 ans.

- **La transition entre la décohabitation parentale et le premier logement autonome est de plus en plus longue.**

Cette observation découle des deux précédentes. Le nombre de logements occupés sans titre principal d'occupation ou payé en grande partie par les parents augmente. A partir de la sortie du domicile familial, les jeunes adultes connaissent désormais une période transitionnelle faite d'expérimentations, d'allers-retours et de « *situations intermédiaires caractérisées par leur ambiguïté : cohabitation sans autorité parentale, logement étudiant payé par les parents, emploi salarié mais maintien d'une dépendance partielle (...)* » (Van de Velde, 2007, p.27). En effet, en Angleterre, pour la période de transition biographique évoquée ici, on constate dans la seconde moitié du XXème siècle une multiplication des transitions résidentielles : trois quarts des jeunes déménagent plus de deux ou trois fois avant de se stabiliser, un tiers déménage plus de quatre fois. 17 % des jeunes déclarent avoir eu des périodes de vie sans logement et 72 % disent avoir dormi une fois à la rue entre le moment où ils ont quitté le domicile parental et où ils s'installent de manière autonome.

- **Après une première décohabitation parentale, une grande proportion de jeunes retournent pour un temps habiter chez leurs parents.**

La décohabitation parentale est précoce mais le parcours relativement instable de cette transition biographique amène souvent les jeunes à effectuer un retour résidentiel chez leurs parents, retour souvent considéré comme un échec ou une régression dans la trajectoire résidentielle vers l'autonomie. Cette situation concerne 40 % des jeunes Anglais. En France, la situation est moins marquée avec seulement 8 % des hommes qui reviennent et 6 % des femmes.

**b) L'Île-de-France et le Grand Londres : des métropoles attractives pour les jeunes, une offre de logement insuffisante ou inadaptée**

L'allongement et la complexification du passage à l'« âge adulte » sont intimement liés à la question du logement des jeunes. Aujourd'hui, l'allongement de la durée des études, l'accroissement des mobilités étudiantes et professionnelles<sup>32</sup>, le recul de l'âge de l'obtention du premier CDI (Contrat à

---

<sup>32</sup> D'après l'UNHAJ, la mobilité constitue la raison de recherche de logement la plus fréquente parmi les jeunes qui entrent en foyer de jeunes travailleurs aujourd'hui (UNHAJ, 2009).

Durée Indéterminée) et la multiplication des contrats de courte durée au début de la vie active, ou encore l'installation en couple plus tardive constituent autant d'évolutions sociodémographiques qui influent sur les besoins de logement et l'accès à l'indépendance résidentielle (Pan Ke Shon, 2010)<sup>33</sup>.

### ***En Ile-de-France***

L'Ile-de-France est un territoire très attractif pour les jeunes adultes, du fait des opportunités du marché du travail plus importantes qu'ailleurs et d'une offre d'enseignement supérieur particulièrement développée : en 2006, les jeunes âgés de 18 à 29 étaient près de 2 millions en Ile-de-France, soit 17% de la population régionale (IAU, 2011). C'est encore plus vrai dans le cas de Paris, où la structure par âge de la population se caractérise par une forte surreprésentation des personnes âgées de 18 à 30 ans (APUR, 2011b). Comme le souligne une récente étude de l'APUR (Atelier Parisien d'Urbanisme), « on observe à Paris, comme dans toutes les métropoles françaises, des mouvements migratoires très sélectifs et fortement dépendants de l'âge. (...) Les taux de migrations sont particulièrement positifs autour de 20 ans, soit au moment de l'accès aux études supérieures. Ce mouvement, contrairement à ce qui est observé dans les grandes villes universitaires de province, se prolonge plus longtemps (jusqu'à près de 30 ans) en raison de l'attractivité de la capitale sur le plan économique, en particulier pour les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur » (APUR, 2011b : 2).

Si Paris et l'Ile-de-France attirent les jeunes adultes, cela ne signifie pas pour autant que leur situation au regard du logement est entièrement satisfaisant. L'étude réalisée par l'IAU (Institut d'Aménagement et d'Urbanisme d'Ile-de-France) sur le logement des jeunes franciliens insiste sur le fait que « l'insuffisance de logements abordables les pénalise » (IAU, 2011 : 1). Ainsi, un jeune francilien sur deux vit au domicile parental, avec une proportion qui diminue avec l'âge : ils sont une large majorité dans cette situation entre 18 et 24 ans (66 %) mais ne sont plus qu'un cinquième (21%) entre 25 et 29 ans. Comme c'est le cas à l'échelle nationale, l'âge moyen de la décohabitation en Ile-de-France recule peu : s'il se situait à 23 ans en 1990, il est aujourd'hui de 24 ans. Il reste également plus élevé chez les hommes que chez les femmes : « à 23 ans, la majorité des femmes (56%) ont quitté le foyer parental, tandis que pour les hommes, l'âge de la décohabitation se situe à 24 ans. Ce décalage s'observe encore à l'approche de la trentaine : à 28 ans, seules 10% des Franciliennes vivent encore au domicile parental, alors que la proportion est double (20%) chez les hommes. » (IAU, 2011 : 1). Ainsi, l'IAU constate que la part des étudiants vivant chez leurs parents est plus importante en Ile-de-France que dans les autres régions. Cela s'explique en partie par l'abondance de l'offre d'enseignement et le maillage des transports en commun, mais également par le prix élevé des loyers dans le secteur privé qui induit parfois des cohabitations forcées : 19,7€/m<sup>2</sup> en moyenne à Paris et 16,1€/m<sup>2</sup> dans l'agglomération parisienne, contre 8,8€/m<sup>2</sup> dans les agglomérations de province. « Les étudiants ne vivant pas chez leurs parents sont en premier lieu des étrangers et des provinciaux venus poursuivre leurs études en Ile-de-France, mais aussi des

---

<sup>33</sup> L'indépendance résidentielle est ici distinguée de l'autonomie résidentielle. « L'autonomie résidentielle correspond au fait de vivre dans un logement autre que celui des parents sans faire intervenir de notion d'autonomie financière. On peut donc être autonome du point de vue résidentiel tout en étant dépendant financièrement. L'indépendance résidentielle recouvre l'installation dans un logement indépendant, dont le loyer est assumé par le jeune lui-même ou/et son conjoint, ou mis à sa disposition par son employeur » (Pan Ke Shon, 2010, p.3).

Franciliens qui ont pu quitter le domicile parental grâce à une activité salariée, l'aide des parents ou du conjoint » (IAU, 2011 : 1). En effet, l'emploi demeure un critère déterminant pour l'accès à l'autonomie résidentielle : plus des deux tiers des jeunes actifs franciliens ayant un emploi ont quitté le domicile parental (68% contre 30% pour les étudiants). « L'impact du statut d'actif est encore plus net auprès des femmes. Seules 27 % des jeunes actives vivent encore chez leurs parents, contre 37 % des jeunes actifs. On retrouve ici des situations variées où se mêlent cohabitation «apaisée » parents-enfants, souhait d'utiliser son argent autrement que pour le loyer, mais aussi emploi précaire, salaire insuffisant pour un logement autonome, chômage... » (IAU, 2011 : 2).

Intéressons-nous maintenant à la situation des jeunes qui ont quitté le domicile parental. Tout d'abord, si l'accès au logement autonome se fait donc un peu plus tardivement qu'auparavant, il faut souligner qu'il n'est pas toujours synonyme d'indépendance. « Le soutien financier des parents demeure souvent important. Les parcours résidentiels des jeunes sont d'ailleurs marqués par des retours plus ou moins passagers au domicile parental » (IAU, 2011 : 1). Ensuite, le plus souvent, les jeunes adultes qui ont quitté le domicile parental vivent seuls : la décohabitation est de moins en moins synonyme de mise en couple. « On est là face à une évolution très marquée qui a vu la part des ménages jeunes d'une seule personne s'accroître fortement (+ 10 points entre 1990 et 2006) au détriment des couples avec enfants, qui représentaient encore un ménage jeune sur cinq en 1990, mais seulement un sur dix en 2006 » (IAU, 2011 : 2).

Lorsqu'ils sont logés dans le parc ordinaire, les jeunes franciliens résident le plus souvent dans le locatif privé, meublé ou non (62%). La location meublée a fortement progressé chez les jeunes ménages, pour des raisons qui concernent à la fois les propriétaires et les locataires : « cette forme locative est en effet avantageuse pour les bailleurs grâce à sa fiscalité ; elle permet aussi des progressions de loyer plus fréquentes grâce à une durée de bail réduite. L'équipement du logement comme la durée du bail satisfont également les jeunes à la recherche d'une solution d'hébergement temporaire » (IAU, 2011 : 5). A noter, ce type de logement intéresse surtout les plus jeunes : à l'échelle régionale, 21% des 18-24 ans occupent des meublés contre 8% pour les 25-29 ans.

Si la part des jeunes logés en meublé progresse, la part de ceux qui sont logés gratuitement – le plus souvent dans un logement prêté par la famille – tend à diminuer : cette solution de logement concerne 37 800 jeunes ménages franciliens aujourd'hui (7%) contre 64 500 ménages en 1990 et 47 300 en 1999. On note ici une différence importante entre Paris et le reste de l'Île-de-France : « 11% des jeunes ménages parisiens bénéficient encore d'un logement à titre gratuit, contre près de 5 % en petite couronne et grande couronne » (IAU, 2011 : 5). De même, les jeunes logés en chambre de bonne ou dans une pièce indépendante sont de moins en moins nombreux, principalement du fait de la réduction de ce parc qui, s'il présente l'inconvénient d'être de médiocre qualité, a néanmoins l'avantage d'être généralement central et relativement abordable malgré un prix au mètre carré très élevé. Ainsi, « 11 000 jeunes ménages vivent dans une chambre de bonne ou une pièce indépendante en 2006, représentant 29 % des occupants de ce parc. Or, ils étaient 15600 en 1999 et 17 300 en 1990 » (IAU, 2011 : 5).

Dans le même temps, le recours à la colocation augmente considérablement : « 29 100 jeunes Franciliens vivent ainsi entre adultes sans liens familiaux dans le parc locatif privé, contre 18500 en 1990 » (IAU, 2011 : 5). Là encore, cette pratique est plus fréquente à Paris que dans le reste de la région : « elle concerne 11 % des jeunes ménages locataires dans le secteur privé [à Paris], contre 6 % en grande couronne » (IAU, 2001 : 5).

Si elle est relativement marginale, une partie des jeunes franciliens n'habite pas dans le parc ordinaire : ils sont 64 000 (soit 3 % des 18-29 ans) à vivre dans des structures d'hébergement collectif. Il s'agit surtout des résidences étudiantes (33 000 jeunes) ou des résidences sociales et foyers de jeunes travailleurs (24 000 jeunes). « Ces structures proposent souvent des niveaux de loyers abordables et jouent un rôle d'accueil important pour les étudiants ou jeunes actifs originaires de province ou de l'étranger. Cette offre d'hébergement collectif reste cependant en deçà des besoins. Elle ne garantit d'ailleurs pas toujours des conditions de logement satisfaisantes. Certaines structures sont vétustes, et les résidences privées pratiquent des loyers élevés, proches des niveaux observés sur le marché » (IAU, 2011 : 6).

Finalement, l'étude réalisée par l'IAU sur le logement des jeunes franciliens met en évidence deux éléments de bilan qui nous intéressent tout particulièrement :

- la surreprésentation des jeunes dans les modes d'habitat atypiques et, pour certains, précaires (location meublée, chambres de bonne, colocation...), ce qui « confirme la vulnérabilité de cette tranche d'âge, dès lors que l'on ne bénéficie pas des solidarités familiales qui jouent un rôle déterminant sous de multiples formes : maintien au domicile parental, mise à disposition d'un logement, participation au loyer, voire apport familial pour l'achat du premier logement » (IAU, 2011 : 6) ;
- la mobilité élevée de cette partie de la population, qui « induit une relation particulière au logement, conçu comme un lieu d'installation passagère » (IAU, 2011 : 6).

### ***Dans le Grand Londres***

Le Grand Londres, comme l'agglomération parisienne, attire une large population de jeunes adultes, étudiants ou actifs, pour lesquels l'accès au logement devient d'autant plus problématique que le marché du logement est de plus en plus tendu.

Si nous ne disposons pas des données concernant précisément la tranche d'âge des 18-30 ans, le Bureau national des statistiques (« Office for National Statistics ») relevant en 2008 que 43,5% de la population du Grand Londres était âgés de 20 à 44 ans (soit 3,34 millions de personnes) contre 34,6% de la population à l'échelle de l'Angleterre<sup>34</sup>. L'agglomération londonienne attire des étudiants de plus en plus nombreux. Selon la « Higher Education Statistics Agency », l'agglomération londonienne arrive en seconde position à l'échelle de l'Angleterre en termes de population étudiante : ils étaient 407 795 inscrits dans une institution d'enseignement supérieur pour l'année 2009-2010<sup>35</sup>. De plus, le recensement général de la population indique que le grand Londres attire une large part de jeunes âgés de 16 à 29 ans migrant des zones rurales vers la capitale en quête d'opportunités d'emploi. Le Bureau National des Statistiques ("Office for National Statistics") souligne également que la périphérie londonienne (« outer London ») est l'un des secteurs comprenant le plus grand nombre de jeunes adultes vivant chez leurs parents à l'échelle de l'Angleterre. Ceci peut s'expliquer par le fait que ces jeunes peuvent continuer à habiter chez leurs parents tout en bénéficiant des opportunités d'emploi et des institutions d'enseignement supérieur londoniennes (« inner London »)<sup>36</sup>.

---

<sup>34</sup> "London: population and migration" (2008) ONS Regional Profile.

<sup>35</sup> La première région en nombre d'étudiants en Angleterre est la région Sud-Est, limitrophe du Grand Londres, qui comptait 449 390 étudiants en 2009-2010. La troisième région, après Londres, est le Nord-Ouest, avec 259 040 étudiants inscrits en 2009-2010.

<sup>36</sup> 'Population Trends Winter 2009', No.138, ONS.

Parallèlement à ces données démographiques, le marché du logement londonien a également connu des évolutions notables au cours des dix dernières années, ce qui n'est pas sans impact sur le « champ des possibles » résidentiels pour les jeunes adultes. Notons d'abord que la population du Grand Londres a crû plus rapidement que le parc de logements au cours de la dernière décennie, favorisant une pénurie de logement : la population est passée de 7,065 millions en 1998 à 7,668 millions en 2008, soit une augmentation de 8,5% alors que le stock de logements, dans le même temps, passait de 3,041 millions à 3,248 millions, soit une augmentation de 6,8%. Le rapport du nombre d'habitants au nombre de logements est donc passé de 2,32 en 1998 à 2,36 en 2008 (+1,8%)<sup>37</sup>. En ce qui concerne les jeunes, selon les données de la « Higher Education Statistics Agency », le nombre d'étudiants dans le Grand Londres augmenterait 15 fois plus vite que le parc de logements<sup>38</sup> !

Si le parc de logements londonien apparaît insuffisant au regard de la croissance de la population, c'est d'autant plus vrai pour le logement abordable (« *affordable housing*»). Les besoins en logement abordable, en accession à la propriété comme dans le locatif, augmentent plus vite que l'offre, notamment du fait de la croissance du chômage. Le taux de chômage à Londres est élevé au regard de la moyenne nationale : les données fournies par les autorités locales (« Greater London Authority », GLA) indiquent que le taux de chômage dans l'agglomération, s'il a connu une légère baisse au cours de la dernière année (-0,1%), atteint actuellement 9%<sup>39</sup>. Du côté de l'offre de logement, le secteur public s'avère insuffisant pour répondre à la demande : 350 000 ménages sont sur liste d'attente pour l'accès à un logement social dans l'agglomération, contre 179 000 il y a dix ans<sup>40</sup>. Dans ce contexte de pénurie de logement abordable, les politiques d'incitation de l'accession à la propriété perdurent sans répondre aux besoins. Récemment, dans un rapport consacré à la recherche de nouvelles orientations politiques en faveur du logement des jeunes, l'un des principaux thinktank londoniens (Institute for Public Policy Research, IPPR) soulignait que « *contrairement à ce qui se passe ailleurs en Europe, au Royaume-Uni, être propriétaire de sa maison est désormais considéré comme une aspiration majeure de la population* »<sup>41</sup> (Hull, 2011). Cependant, suite à la crise financière de 2008, l'accès à l'emprunt est devenu bien plus difficile pour les primo-accédants, les prêteurs exigeant des garanties de plus en plus importantes, rendant ainsi l'accès à la propriété bien plus difficile pour les jeunes ménages (Hull, 2011). Ces évolutions récentes ont donné lieu à des changements d'attitude des jeunes vis-à-vis de la propriété d'occupation mais aussi au développement de nouvelles formes de propriété immobilière, en particulier la propriété partagée (« joint ownership »).

La situation des jeunes londoniens au regard du logement est en outre aggravée par le système du « Single Room Rent » (SRR) introduit en 1996, qui concerne les personnes seules âgées de moins de 25 ans n'ayant pas d'enfant : le SRR définit un niveau de loyer moyen, au niveau local, pour une chambre simple avec sanitaires et cuisine partagés, et c'est ce niveau de loyer moyen qui est utilisé pour le calcul de l'aide au logement (« housing benefit ») attribuée au locataire. Ce dispositif est

---

<sup>37</sup> 'Housing Projections to 2031, England', Housing Statistical Release, 2009, Department for Communities and Local Government.

<sup>38</sup> T. Cooper, 'Student Accommodation Funds come of Age', *Investor's Chronicle*, (HESA data), juillet 2009.

<sup>39</sup> 'GLA Intelligence Update, February 2011', Data Management Analysis Group Social Exclusion Team, Greater London Authority.

<sup>40</sup> 'Housing in London: Evidence Base', 2009, Greater London Authority.

<sup>41</sup> Version originale de l'extrait du rapport: "unlike elsewhere in Europe owning your own home in the UK has come to be perceived as the primary manifestation of aspiration".

devenu très controversé en Angleterre car il s'avère qu'une grande majorité des bénéficiaires de l'aide au logement entrant dans le dispositif du SRR paient en réalité un loyer bien plus élevé que le niveau de loyer moyen fixé par le SRR. Aussi, en 2005, 87% des bénéficiaires d'une aide au logement entrant dans le dispositif SRR subissaient un décalage d'une moyenne de 35,14£ entre l'aide au logement perçue et le montant du loyer qu'ils payaient effectivement (Harvey & Houston, 2005). Ainsi, le SRR a participé à rendre le secteur privé locatif plus difficile d'accès pour les jeunes de moins de 25 ans demandeurs d'une aide au logement.

Si le dispositif du « Single Room Rent » se traduit par la distribution d'une aide au logement aux locataires et non aux propriétaires, un autre dispositif appelé « Rent a room »<sup>42</sup> (« une chambre à louer ») est dirigé vers les propriétaires : ce dispositif permet une défiscalisation de la location d'une chambre privée chez l'habitant. Un propriétaire peut ainsi récupérer jusqu'à 4 250 £ par an (soit environ 350 £/mois) s'il loue à un particulier une chambre de son propre logement. Ce dispositif peut donc être considéré comme une mesure gouvernementale favorisant les pratiques d'hébergement chez des tiers, même si l'objectif de celle-ci est d'impliquer les propriétaires privés dans la réduction de la pénurie de logements abordables et de développer ainsi une offre de logement social dans le parc privé (Walker & Marsh, 2003). Malheureusement, il n'existe pas de statistiques sur le nombre de propriétaires bénéficiant de ce dispositif aujourd'hui en Angleterre et en particulier à Londres.

On peut supposer que ce contexte de pénurie de logement abordable, ajouté aux évolutions démographiques qui indiquent une surreprésentation des jeunes dans l'agglomération londonienne, a pu favoriser le développement de réponses originales et informelles aux difficultés d'accès au logement pour les jeunes. C'est bien dans ce contexte que nous inscrivons notre enquête sur les pratiques d'hébergement chez un tiers dans l'agglomération londonienne.

---

<sup>42</sup> 'The Rent a Room Scheme', Directgov : [http://www.direct.gov.uk/en/MoneyTaxandBenefits/Taxes/TaxOnPropertyAndRentalIncome/DG\\_4017804](http://www.direct.gov.uk/en/MoneyTaxandBenefits/Taxes/TaxOnPropertyAndRentalIncome/DG_4017804)

## I.5. Questions de méthode : la construction d'un protocole d'enquête commun Paris / Londres

Les pratiques et représentations du rapport à l'autre (hébergeant ou hébergé), ainsi qu'à l'espace domestique et à son partage, sont au cœur de nos réflexions dans cette recherche. La méthode qualitative étant la plus à même de rendre compte des pratiques et représentations dans leurs dimensions symboliques et interactionnelles, nous avons mis en place un protocole d'enquête commun entre Paris et Londres pour la réalisation d'entretiens visant à explorer la/les significations de l'hébergement dans deux contextes nationaux et locaux différents. Cherchant à observer les trajectoires individuelles et l'évolution des situations des hébergés et des hébergeants dans le temps, nous avons élaboré un protocole d'enquête en deux phases, permettant de réaliser des entretiens à deux reprises avec les mêmes enquêtés.

### a) La première phase de la recherche : des entretiens à Paris et à Londres

#### *Elaboration d'une grille d'entretien commune Paris / Londres*

La première étape de la recherche a consisté en la réalisation un guide d'entretien commun entre Paris et Londres. Construire et formaliser ce guide d'entretien ensemble s'est avéré pertinent car celui-ci, certes adaptable à chacun des terrains, a permis de fournir aux différentes équipes un canevas de questions communes assurant une certaine homogénéité des résultats produits. Ainsi, dans la première phase de la recherche, nous avons réalisé deux guides d'entretien : l'un avec la personne hébergée et l'autre avec la personne qui héberge. Afin de promouvoir la libre expression des enquêtés, nous avons ouvert l'interrogation pour encourager les interviewés à guider la conversation de sorte à ne pas influencer leurs réponses, ni d'émettre de jugements.

Les principaux thèmes des guides d'entretien (voir annexe 1) sont les suivants:

- Profil des personnes (hébergeant et hébergé) ;
- Caractéristiques des lieux ;
- Relations au domicile (thème qui comprend les règles et les régulations mais aussi la question de l'ouverture / fermeture vis-à-vis de l'extérieur, usages des lieux et la temporalités) ;
- Relations interpersonnelles entre l'hébergé et l'hébergeant (les conflits, les négociations) ;
- Parcours résidentiel de l'enquêté ;
- Conception de l'habiter de l'enquêté ;
- Aspirations, projet de l'enquêté.

#### *Un corpus de 62 enquêtés : premiers éléments de description*

A Paris comme à Londres, nous avons recruté la majorité des interviewés par nos réseaux personnels et les réseaux de nos collègues, amis et famille, en vue à la réalisation de l'échantillon le plus divers possible. Nous avons aussi recruté des interviewés par le réseau universitaire, le contact avec des étudiants. Côté anglais, des enquêtés ont également été recrutés par le biais des réseaux internet de « couch-surfing » et des institutions d'hébergement social. **Le corpus comprend 62 enquêtés, 37 à Paris (22 hébergés et 15 hébergeants) et 25 à Londres (13 hébergés et 12 hébergeants).**

Dans le recrutement des enquêtés, nous avons privilégié le choix de situations variées au regard des critères suivants : type et statut d'occupation du logement ; activité/emploi de l'hébergeant et de l'hébergé ; compensations / contributions (paiement de loyer ou non, autres formes de compensations éventuelles) ; relation entre hébergeant et hébergé (famille, amis, étrangers). De fait, les différents réseaux mobilisés pour recruter les enquêtés a permis d'obtenir un échantillon qui, s'il n'avait pas vocation à être représentatif, présente tout de même une grande diversité du point de vue de la classe sociale, du genre, de l'origine ethnique et culturelle, du niveau d'éducation et du statut professionnel. Notons que le recrutement des enquêtés s'est avéré relativement : nous n'avons pas rencontré de refus de participation à l'enquête et l'accueil a été plutôt chaleureux. De plus, chaque fois que cela a été possible, les entretiens ont été réalisés au domicile des personnes.

Les deux tableaux ci-dessous (n° 7 et n°8) offrent une vue générale des situations rencontrées à Paris et à Londres. Pour chaque entretien réalisé, nous avons désigné les situations d'hébergement par des intitulés signifiants (1<sup>ère</sup> colonne) et également donné un pseudonyme et un code aux personnes concernées, permettant de les identifier. Le code comprend une lettre et un numéro, la lettre « G » désigne les hébergés (« guest ») et la lettre « H » les hébergeants (« host »)<sup>43</sup>.

---

<sup>43</sup> Parmi les cas anglais, les codes « WG » et « WH » désignent les personnes qui ont participé au workshop réalisé durant la deuxième phase de la recherche (voir section c.).

<b>Titre de la situation d'hébergement</b>	<b>Code enquêté</b>	<b>Sexe de l'enquêté</b>	<b>Sexe de l'autre personne</b>	<b>Age de l'enquêté</b>	<b>Age de l'autre personne</b>
En mode camping pendant six semaines	G1	M	(plusieurs hébergeants)	30	30
D'une famille à l'autre	G2	F	F	20	9
Etudiante hébergée chez la cousine de sa mère	G3	F	F	20	9
Entre copines pour 6 mois	G4	F	F	28	9
Hébergée 7 semaines dans un studio-bureau	G5	F	M	32	9
Une nièce sous surveillance qui aurait préféré la cité U	G6	F	M	20	9
Une histoire magique	G7	F	M	21	50
Un arrangement entre copines	G8	F	F	25	9
Comme une Cendrillon - l'enfer de la jeune fille au pair	G9	F	F	25	9
L'entente parfaite dans une famille monoparentale « cette fille je l'adore »	G10	F	F	30	37
L'hébergement poupées russes/ 3 générations dans la maison	G11	M	F	22	21
Remplaçante dans une colocation	G12	F	F	20	9
Hébergée par une voisine en attendant le mari de celle-ci « l'enfer depuis 4 mois »	G13	F	F	23	45
17m <sup>2</sup> à deux, pas de cuisine, WC sur le palier: l'indépendance tout près des parents « ma chambre secondaire »	G14	F	M	21	22
Habiter sans parents, vivre entre amis : « un coup de chance »	G16	M	M	20	20
Harmonie entre Palestinien et Israélien	G17	M	M	29	59
Cohabitation par défaut avec la belle-famille	G18	M	M	30	9
Onze personnes dans un T4	G19	M	M	26	9
Sans titre	G20	F	F	24	42
Sans titre	G21	M	F	20	22
Sans titre	G22	F	F	23	9
Une étudiante américaine pour garder la maison	H1	F	F	40	26
La logeuse en pavillon, plusieurs chambres, plusieurs hébergés	H2	F	(plusieurs hébergés)	53	24
Un hébergement inconditionnel : le fils de l'ami	H3	M	M	71	25
Une copine contre un mari	H4	F	F	27	22
Deux amies dans 19m <sup>2</sup>	H5	F	F	25	9
Une nièce sous surveillance, qui aurait préféré la cité U	H6	M	F	9	20
Habiter sans parents, vivre entre amis « je n'aurais pas vécu tout seul »	H7	M	M	20	20
Un militant de l'hébergement : les enfants grandissent avec l'autre « enfant »	H8	M	F	59	29
Une vraie réussite : « on s'entend à merveille »	H9	F	F	37	30
Disputes et jalousies autour du fils de l'hébergeant	H10	M	M	9	25
Sans titre	H11	F	F	28	9
Sans titre	H12	F	M	21	21
Sans titre	H13	M	F	30	9
Sans titre	H14	F	M	40	22
Malentendu sur toute la ligne : l'une apprécie, et l'autre pas du tout	H15	F	F	45	23

**Figure 7 – Tableau des situations d'hébergement parisiennes**

<b>Titre de la situation d'hébergement</b>	<b>Code enquêté</b>	<b>Sexe de l'enquêté</b>	<b>Sexe de l'autre personne</b>	<b>Age de l'enquêté</b>	<b>Age de l'autre personne</b>
Une jeune diplômée vit (avec son petit ami) dans la maison familiale confortable de sa tante et fournit des soins et de la compagnie pour un parent âgé.	G1	F	F	26	9
Un jeune conseiller politique vit avec la mère, veuve, de son amie.	G2	M	F	23	9
Un jeune homme au chômage, brouillé avec ses parents, déménage fréquemment entre les logements des amis et des connaissances.	G3	M	(plusieurs hébergeants)	28	9
Une jeune femme effectue la transition vers l'indépendance dans une cohabitation via un séjour chez sa tante.	G4	F	F	28	59
Un jeune banquier reçoit un hébergement gratuit et pratique chez sa grand-mère.	G5/WG3	M	F	26	9
Un jeune barman polonais déménage fréquemment d'un amoureux ou d'un ami à l'autre	G6	M	M	25	9
Une jeune femme au chômage déménage d'un ami ou hôte familial à l'autre, suite à la négligence dans sa famille et une période détenue en otage par un ancien copain.	G7	F	(plusieurs hébergeants)	20	9
Une jeune femme au chômage déménage d'un ami à l'autre après une histoire de violence familiale.	G8	F	(plusieurs hébergeants)	21	9
Un jeune homme français récemment émigré vit à court terme avec un ami de sa sœur, alors qu'il s'oriente très bien à Londres.	G9	M	M	28	9
Une jeune diplômée de danse vit (avec son petit ami) avec la famille de sa tante alors qu'elle essaie de faire la transition vers l'indépendance et de l'emploi à Londres.	G10	F	F	25	9
Une jeune femme américaine, étudiante à Londres, est accueillie dans la maison familiale de son petit ami.	G11	F	M	24	9
Un jeune homme reçoit une chambre et un emploi grâce à la famille de sa petite amie.	WG1	M	F	20	9
Une jeune conseillère politique loue une chambre dans la maison de sa cousine.	WG2	F	F	28	9
Un pigiste célibataire convie des invités étrangers, à court terme, dans son domicile.	H1/WH1	M	M	41	25 and 9
Une femme mariée accueille des étudiants de langue étrangère dans sa maison familiale.	H2	F	F	58	9
Une administratrice célibataire accueille des étudiants de langue étrangère dans son appartement à court terme.	H3	F	M	50	9
Un chômeur célibataire a accueilli un couple israélien dans son appartement - jusqu'à ce qu'elles aient déménagées et cet hôte soit retourné vivre chez ses parents.	H4	M	F	37	28/29
Un couple marié accueille une série d'invités à court terme dans leur maison familiale.	H5	M	F	46	9
La femme d'un pasteur accueille les hébergés dans sa maison familiale.	H6	F	F	37	22
Une tante accueille sa nièce dans sa maison familiale comme une étape de transition vers la vie indépendante pour la dernière.	H7/WH5	F	2	59	28
Une femme mariée accueille des étudiants de langue étrangère à court terme dans sa maison familiale.	H8/WH3	F	F	55	27 and 9
Une actrice célibataire est hôtesse à deux hébergés à long terme chez elle.	H9	F	M	61	9
Une administratrice divorcée accueille une amie de son fils chez elle, ainsi que ses deux enfants adultes.	H10	F	F	9	9
Un jeune homme accueille plusieurs amis à long terme dans son appartement.	WH2	M	(plusieurs hébergés)	9	9
Une architecte célibataire accueille deux architectes comme hébergés dans son appartement.	WH4	F	M	9	28

**Figure 8 – Tableau des situations d'hébergement londoniennes**

Voir également en annexe 2 le tableau de description des enquêtés londoniens.

### ***Des fiches portraits pour résumer les entretiens réalisés***

La démarche proposée consiste, en s'appuyant toujours sur les entretiens, à explorer le thème de l'hébergement de manière active et créative car les situations d'hébergements s'inscrivent dans des habitus. Le rapport résidentiel est fait de nombreuses situations, situations volatiles qui offrent parfois une cohérence sur le long terme. Aussi, pour l'analyse des entretiens, nous avons complété le tableau synoptique par la réalisation de fiches-portraits synthétisant les principaux points de la trajectoire des personnes et les principales caractéristiques de la situation d'hébergement. Ces fiches constituent donc un outil de travail précieux elles résument en quelques catégories la situation d'hébergement et permet ainsi de conserver le point de vue de l'interviewé et mettre de côté ce qui est secondaire. Le but de cette fiche portrait était de dégager le thème général et les idées directrices en une seule page sur les personnes et les parcours d'hébergements, c'est un portrait littéraire, une histoire de vie.

Nous nous sommes entendus sur les différents facteurs suivants :

- Caractéristiques socio-démographiques qui décrit l'âge, le statut de la personne, le lieu ainsi que la date de début de l'hébergement
- Parcours résidentiel (depuis le dernier domicile parental occupé)
- Entrée dans l'hébergement (contexte, motivations) ;
- Hébergement (relations au domicile, pratique de l'hébergement) ;
- Sortie Hébergement (effective ou prévue) ;
- Définition du chez-soi.

Les fiches-portraits réalisées pour les entretiens à Paris et à Londres réalisées sont placées en annexe 3.

### **b) La deuxième phase de la recherche : workshop et nouveaux entretiens**

La seconde phase de la recherche visait à tester les hypothèses élaborées dans le rapport intermédiaire rédigé suite à la réalisation des entretiens de la phase 1 et également à approfondir la question des trajectoires des hébergés/hébergeants et de l'évolution dans le temps des situations d'hébergement. L'enquête a consisté en la réalisation d'un *workshop* à Londres réunissant huit enquêtés (*hosts* et *guests*) et de nouveaux entretiens avec les personnes déjà rencontrées lors de la première phase de l'enquête.

#### ***Un workshop réunissant des hébergés et des hébergeants londoniens***

Initialement, la seconde phase de l'enquête devait comprendre la réalisation de deux *workshops*, ateliers de discussion collective réunissant une dizaine de personnes (hébergeants et hébergés ne faisant pas partie des mêmes binômes), l'un à Londres et l'autre à Paris. L'objectif, avec la réalisation de ces workshops, était de tester les hypothèses élaborées suite à la première phase d'enquête, de créer un dialogue autour des représentations et valeurs associées au fait d'héberger/d'être hébergé et de confronter les points de vues des hébergeants et hébergés.

Un *workshop* a été organisé à Londres le 17 février 2011. Huit personnes y ont participé (3 hébergés et 5 hébergeants). Quatre personnes avaient déjà participé aux entretiens de la phase 1 et quatre ont

été « recrutées » spécifiquement pour le *workshop*<sup>44</sup>. L'organisation et le contenu du *workshop* ont été conçus par l'équipe de recherche anglaise de façon à explorer plus spécifiquement (voir en annexe 4 le guide de réalisation du *workshop*) :

- les motivations et raisons qui ont poussé *hosts* et *guests* à « entrer en hébergement » ;
- les expériences vécues en ce qui concerne la nature de l'échange, le partage de l'espace et les règles de cohabitation.

Le *workshop* a été conduit par l'équipe de recherche anglaise, en présence de l'équipe française qui y a assisté en tant qu'observateur. Si l'atelier s'est très bien déroulé et que tous les participants ont été actifs dans les échanges et les discussions, la réalisation de ce premier *workshop* a suscité chez l'équipe française des interrogations quant à la pertinence de cette technique d'enquête dans le cadre de cette recherche. En effet, nous avons constaté que les sujets abordés pendant le *workshop* soulevaient des questions relatives intimes pour les participants et que la configuration collective, réunissant en outre des personnes qui ne se connaissaient pas, ne permettait pas l'expression d'une parole intime. Aussi, il nous a semblé que le *workshop* a plus donné lieu à la construction d'un discours commun à la fois normatif et consensuel qu'à l'expression de situations et d'expériences individuelles. Ceci n'étant pas le but recherché par l'utilisation de cette technique d'enquête, nous avons décidé de ne pas reconduire l'expérience du *workshop* à Paris et de nous concentrer sur la réalisation d'entretiens supplémentaires (d'où le fait que notre corpus d'entretiens de la phase 1, comprenant 62 enquêtés, soit bien supérieur au nombre initialement prévu qui était de 40).

### ***Des entretiens répétés dans le temps***

Au total, 13 entretiens ont été réalisés en phase 2 de l'enquête avec des personnes qui avaient été interviewées pendant la phase 1 : 9 entretiens ont été réalisés dans l'agglomération londonienne (4 hébergés et 5 hébergeants) et 4 en Ile-de-France (1 hébergé et 3 hébergeants). Le recrutement des enquêtés de la phase 2 n'a pas été effectué en fonction de l'évolution de leur situation résidentielle ou personnelle : nous avons réalisé des entretiens auprès des personnes qui étaient encore joignables et qui ont accepté de nous revoir, quelle que soit leur situation. En effet, si le recrutement des enquêtés pour la phase 1 ne nous avait pas posé de difficulté, il nous a été beaucoup moins aisé de recontacter les personnes un an à dix-huit mois après la réalisation des premiers entretiens (les entretiens de la phase 2 ont été réalisés entre avril et juillet 2011). De plus, il s'est avéré plus facile de recontacter les hébergeants, moins « volatiles » que les hébergés, ce qui explique la surreprésentation du nombre d'hébergés parmi les personnes interrogées en phase 2.

Comme pour les entretiens de la phase 1, nous avons établi un guide d'entretien commun entre Paris et Londres (voir annexe 5) qui comprenait trois options, en fonction de l'évolution de la situation de l'enquêté. Les trois options étaient les suivantes :

*A/ La situation d'hébergement n'a pas changé (le binôme hébergé / hébergeant est resté le même)*

L'entretien portera alors essentiellement sur la façon dont la situation d'hébergement a évolué depuis le premier entretien, en particulier sur les aspects suivants : la cohabitation, les règles,

---

<sup>44</sup> See appendix 4 for detail of phase 1 workshop participants. Interviewees who participated in both the interviews and the workshop are coded under both headings. Therefore G5/WG3 refers to one and the same person (Guest 5 in the interviews, who was Workshop Guest 3 in the workshop).

l'utilisation de l'espace, les activités et espaces partagés par H et G, les tensions ou conflits, les rythmes de chacun...

*B/ La situation d'hébergement a changé (l'hébergeant ou l'hébergé a changé)*

L'entretien sera presque identique à celui de la phase 1 car il s'agit d'une nouvelle situation d'hébergement, mais il intègrera en plus un regard rétrospectif sur la situation d'hébergement au moment de la phase 1 et une comparaison entre la situation actuelle et celle de la phase 1.

*C/ L'enquêté n'est plus hébergé ou hébergeant (la situation résidentielle de l'enquêté a totalement changé)*

L'entretien portera avant tout sur l'évolution de la situation de l'enquêté (résidentielle, professionnelle, familiale...), sur son parcours résidentiel et sur son regard rétrospectif sur la situation d'hébergement. Il s'agira de faire le bilan de la période d'hébergement.

Quelle que soit la situation de l'enquêté, l'entretien était mené en mettant l'accent sur l'évolution des situations de chacun et le regard rétrospectif de l'enquêté sur la situation d'hébergement. Nous avons également cherché à développer en particulier les points suivants : les tensions entre hébergé et hébergeant, le maintien ou non des liens entre les deux membres du binôme après la fin de l'hébergement, les avantages et inconvénients de l'hébergement, pour l'enquêté, d'un point de vue rétrospectif.

**c) L'établissement des variables d'analyse**

Parallèlement à la réalisation des deux phases d'enquête, un troisième volet de la recherche a consisté à regrouper les informations recueillies grâce à l'ensemble des entretiens dans un tableau synoptique des situations d'hébergement commun aux équipes française et anglaise. Celui-ci permet d'offrir une vue générale et de décrire de façon synthétique l'ensemble des situations d'hébergement. De plus, la construction de ce tableau nous a amenés à définir un certain nombre de variables relatives à chaque enquêté et surtout à chaque situation d'hébergement, permettant d'effectuer des croisements et des traitements quantitatifs de nos données, sur la base du corpus de 62 enquêtés. Nous avons établi 28 variables pour analyser nos résultats (voir annexe 6).

Pour les variables indépendantes, nous avons retenu les suivantes : Nom de l'enquêté ; Ville ; Interviewer ; Statut de la personne interrogée et de l'autre personne ; Sexe de la personne interrogée et de l'autre personne ; Âge de la personne interrogée et de l'autre personne ; Statut d'emploi de la personne interrogée et de l'autre personne ; Statut professionnel de la personne interrogée et de l'autre personne ; Statut d'occupation du logement (nécessairement de l'hébergeant) ; Type de logement ; Nombre de pièces du logement ; Nombre de personnes dans le ménage ; Composition du ménage ; Expérience d'hébergement ; Situation en moment de l'interview, Durée de l'hébergement, lien entre hébergé et hébergeant ; l'origine culturelle.

Pour les variables dépendantes, le choix est évidemment fonction des hypothèses exposées ci-avant. Ainsi, ont été retenus six grands groupes de variables permettant d'éclairer à savoir la nature de l'échange (1), le partage – ou non – des espaces (2), la fourniture éventuelle de services et d'équipement (3), les droits accordés à l'hébergé (4), les motivations (côté hébergeant et côté

hébergé séparément) (5), et enfin, les sources de tension et de conflit (côté hébergeant et côté hébergé séparément) (6).

Plus précisément :

(1) concernant la nature de l'échange, ont été retenus : le paiement ou non d'un loyer, de charges, la mention de dons, de compagnie, de soins, de travail/services, de rémunération symbolique.

(2) concernant la distribution et les usages de l'espace domestique, mettant l'accent sur le partage de chacun de ces espaces, ont été retenus les items suivants : l'existence ou non d'un espace de couchage ou non pour l'hébergé ; le partage ou non de la cuisine, de la salle de bain, du salon/salle de séjour, du jardin le cas échéant.

(3) concernant la fourniture de services et d'équipements à l'hébergé, ont été retenus les repas ; l'alimentation de base tels que lait, café, thé, pâtes, ingrédients ; le téléphone, la connexion internet, la TV, le lave-linge ; le matériel de cuisine, les draps ; la clé en propre

(4) concernant les droits de l'hébergé, ont été retenus l'absence ou la présence d'un « couvre-feu », le droit de recevoir des invités, d'inviter quelqu'un à passer la nuit, de personnaliser l'espace ; l'existence de règles concernant l'utilisation des équipements

(5) concernant les motivations (côté hébergeant et côté hébergé séparément) ont été retenus le plaisir et choix libre, l'obligation culturelle, l'obligation financière, la mention d'un arrangement intéressant

(6) concernant les sources de tension et de conflit (côté hébergeant et côté hébergé séparément) ont été retenus ceux ayant trait à la propreté, au rythme de vie, à l'alimentation, au dépassement du temps prévu, à l'autoritarisme, aux visites, à la mésentente, à l'argent, à l'intimité.

Trois tableaux sont présentés ci-dessous (figures n°9, 10 et 11) afin de rendre intelligible la manière dont nous avons travaillé. Pour résumer, nous avons d'abord recueillis, au cours des entretiens, les éléments qui nous intéressaient au moyen d'une grille d'entretien. Ensuite, sur la base des éléments retenus comme les plus significatifs et grâce au tableau synoptique intégrant les 28 variables, nous avons procédé à des tris à plat permettant de comprendre l'ensemble du « paysage » : ainsi, si 36% de l'ensemble des réponses mentionnaient le paiement d'un loyer, encore davantage (39%), et peut-être en partie les mêmes, mentionnaient le fait de se tenir compagnie comme entrant dans la relation entre hébergeant et hébergé. De même, il apparaît que pratiquement toutes les situations d'hébergement impliquent le partage de la cuisine, et près de 90% le partage de la salle de bain et du salon. Les hébergés, du moins dans notre corpus, semblent assez libres de recevoir des invités. On voit cependant que des sources de tension importantes sont mentionnées au même sujet (environ 30% des deux côtés) et que les mentions élevées d'un problème touchant à l'intimité sont relevées des deux côtés (plus de 40% tant chez les hébergeants que chez les hébergés).

Par conséquent, l'analyse doit être menée plus avant, d'une part en cherchant dans quelle mesure chacune des variables dépendantes agit (ce que nous verrons au cours des chapitres suivants en fonction des thèmes évoqués), et d'autre part en soumettant les données à une analyse factorielle qui permet de mettre à jour des types de situations et de proposer une typologie des situations (voir chapitre 5).

Variables	Éléments (en % des personnes ayant répondu)			
<b>Motivations l'hébergeant</b>	Plaisir / choix libre 58%	Obligation culturelle 24%	Obligation financière 29%	Arrangement intéressant 42%
<b>Motivations de l'hébergé</b>	Plaisir / choix libre 51%	Obligation culturelle 22%	Obligation financière 66%	Arrangement intéressant 89%

Figure 9 – Motivations des hébergés et des hébergeants

Variables	Éléments (en % des personnes ayant répondu)								
<b>Nature de l'échange</b>	Loyer 36%	Charges 25%	Don 21%	Compagnie 39%	Soin 16%	Travail 21%	Rémunération symbolique 22%		
<b>Espaces partagés</b>	Couchage 21%		Cuisine 98%		Salle de bain 89%		Salle de séjour 89%		
<b>Services et équipements fournis</b>	Repas 54%	Courses d'alimentation 37%	Alimentation de base 85%	Matériel de cuisine 100%	Lave-linge 96%	Draps 78%	Internet 94%	TV 91%	Téléphone 70%
<b>Droits de l'hébergé</b>	Clé en propre 91%	Couvre-feu 2%	Recevoir des invités 80%	Inviter quelqu'un à passer la nuit 60%	Personnaliser l'espace 82%	Règles explicites sur l'utilisation des équipements 21%			

Figure 10 – Quelques variables renseignant la nature des échanges entre hébergeants et hébergés

Variable	Éléments (en % des personnes ayant répondu)								
<b>Sources de tension pour l'hébergeant</b>	Propriété 33%	Rythme de vie 32%	Alimentation 16%	Dépassement du temps prévu 15%	Autitarisme 5%	Visites 28%	Mésentente 6%	Argent 15%	Intimité 43%
<b>Sources de tension pour l'hébergé</b>	13%	30%	13%	18%	14%	30%	21%	24%	47%

Figure 11 – Éléments sur les sources de tensions entre hébergeants et hébergés

Ayant exposé nos questionnements, hypothèses et méthodes de recherche, entrons désormais dans l'analyse des données recueillies, à commencer par les raisons, entre choix et contraintes, qui poussent les uns et les autres à « entrer en hébergement ».

## II. Héberger, être hébergé, pourquoi ? Entre choix et contraintes

Quels sont les besoins à l'origine de la situation d'hébergement, pour l'hébergeant comme pour l'hébergé ? S'agit-il d'un toit, de rentrées financières, de compagnie, de services, de mobilité... ? Pour analyser les motivations des hébergés à vivre chez autrui et celles des hébergeants à ouvrir leur domicile à un tiers, plusieurs entrées sont possibles. Dans ce chapitre nous chercherons à analyser la nature de ce qui s'échange entre les deux parties (II.1), avant de nous interroger sur le poids du choix et de la contrainte dans l'« entrée en hébergement » pour les hébergés comme pour les hébergeants (II.2) et d'observer comment les attentes et motivations de chacun peuvent évoluer dans le temps (II.3).

### II.1. L'hébergement contre quoi ? La nature de l'échange

Observer la façon dont hébergés et hébergeants définissent ce qui s'échange dans la situation d'hébergement permet de mieux comprendre ce que amène les uns et les autres à cette situation résidentielle. Cette section vise à donner un premier aperçu, quantitatif, de la nature de cet échange.

#### a) Compagnie, soin, loyer ou autre : présentation statistique de la nature de l'échange

Les motivations et les contraintes qui poussent les individus à « entrer en hébergement », soit comme *guest* soit comme *host*, peuvent être approchées d'abord par la nature de ce qui s'échange entre les deux parties. Dans cette recherche, nous avons analysé la nature des échanges en identifiant *a posteriori* (après réalisation des entretiens) l'ensemble des éléments mentionnés par les enquêtés comme constitutifs de l'échange autour de la situation d'hébergement. Au cours des entretiens, nous n'avons pas proposé de possibilités de réponses aux enquêtés, nous avons privilégié des questions ouvertes leur permettant de mentionner autant d'éléments qu'ils le souhaitent. Nous avons ainsi pu identifier sept éléments constitutifs des échanges entre *hosts* et *guests*, qui ne sont pas exclusifs les uns des autres : le paiement d'un loyer (VAR018a) ; le paiement de tout ou partie de charges liées au logement (VAR018b) ; le don (VAR018c) ; la compagnie (VAR018d) ; le soin (VAR018e) ; le travail ou les services (VAR018f) ; la rémunération symbolique (VAR018g).

Le tableau n°12 est présenté ci-après pour rendre compte de la manière dont nous avons traité les variables, et les résultats que l'on peut en attendre. Ce tableau associe deux par deux des caractéristiques des ménages avec les éléments entrant dans l'échange entre *host* et *guest*. D'un point de vue quantitatif, on remarque tout d'abord que, dans notre corpus, sur 61 situations d'hébergement, 36% des enquêtés mentionnent le paiement d'un loyer comme un élément constitutif de l'échange, 25% le paiement de charges, 21% le don, 16% le soin et 39% (plus de la moitié) la compagnie. Le travail est la rémunération symbolique constituent un élément de l'échange dans respectivement 21% et 22% des situations. Cette première observation indique donc une variété importante d'éléments entrant dans l'échange.

<b>Variables</b> (effectifs des répondants)	<b>Eléments</b> (en % des répondants)	<b>Loyer</b> <b>(36)</b>	<b>Charges</b> <b>(25)</b>	<b>Don</b> <b>(21)</b>	<b>Compagnie</b> <b>(39)</b>	<b>Soin</b> <b>(16)</b>	<b>Travail</b> <b>(21)</b>	<b>Rémunération</b> <b>symbolique (22)</b>
<b>Ville</b>								
Paris (36)		20	34	29	32	8	20	14
Londres (25)		62	10	9	48	27	23	36
<b>Statut personne interrogée</b>								
Hébergé (34)		2828	17	26	32	16	26	23
Hébergeant (27)		44	33	15	46	15	15	23
<b>Age</b>								
< 30 (les deux) (12)		18	36	27	55	8	17 (25)	8 (17)
Mixte (les deux) (23)		32	36	22	35	13	26	17
<b>Sexe</b>								
Masculin (les deux) (9)		22	44	11	33	-	11	11
Masculin / féminin (22)		38	24	14	40	5	14 (19)	9
Féminin (les deux) (24)		35	22	33	38	29	29	33
<b>Statut d'emploi</b>								
Employé les deux (21)		35	15	29	45	14	19	38
Employé/étudiant (13)		62	39	31	39	15	15	8
Etudiant les deux (5)		25	15	-	75	-	20	20
<b>Statut logement</b>								
Propriétaire (28)		48	22	14	37	18	25	21
Locataire parc privé (13)		17	33	42	42	15	33	33
Locataire parc social (6)		100	100	17	-	-	-	-
Autres (5)		20	60	20	100	20	-	20
<b>Type de logement</b>								
Appartement (30)		24	21	24	41	7	23 (26)	20
Maison / autres (18)		33	44	22	47	17	11	17
<b>Nombre de pièces</b>								
Petit (1-2) (9)		33	44	33	44	22	22	22
Moyen (3) (12)		27	27	18	73	-	8	42
Grand (4+) (31)		37	20	13	27	19	26	13
<b>Nombre de personnes</b>								
Une (19)		42	26	16	72	11	5	32
Deux (12)		46	27	9	42	17	17 (25)	25 (32)
Trois et plus (24)		22	22	33	17	17	29	17
<b>Composition de ménage</b>								
Personne seule (17)		35	29	18	69	12	6	29
Couple (sans enfants) (6)		50	-	33	17	33	17	33
Couple (avec enfants) (13)		15	15	31	8	31	31	15
Un parent avec enfants (11)		40	60	9	36	9	36	9
Famille complexe (3)		33	-	67	-	-	-	33
Sans structure familiale (8)		57	14	-	71	-	25 (38)	25 (38)
<b>Expérience d'hébergement</b>								
Occasionnel (17)		29	7	21	33	14	14	21
Habituel (37)		40	34	22	40	19	22 (25)	22 (25)
<b>Durée de l'hébergement</b>								
< 3mois (9)		44	11	11	22	11	11	11
3 à 6 mois (12)		9	27	25	60	17	33	33
6 à 12 mois (12)		50	50	27	42	8	-	8
12 à 24 mois (11)		10	20	27	55	55	36	36
> 2 ans (10)		57	14	14	13	-	14	14
<b>Lien entre host et guest</b>								
Ami (16)		27	33	27	67	6	13 (19)	25 (31)
Partenaire (couple) (6)		17	33	33	17	-	33	17
Famille (14)		15	15	21	39	36	43	36
Amis de la famille (8)		25	13	13	25	-	-	25
Sans lien préalable (12)		83	25	8	33	17	8	8
Employer/employé (2)		50	50	50	-	50	50	-
<b>Gratuité</b>								
Pas de loyer (36)		-	28	29	40	17	22	25
Loyer à payer (20)		-	20	10	35	10	10	15
<b>Origine culturelle</b>								
Non- immigré (17)		19	44	31	47	12	24	12 (18)
Deux pays différents (18)		41	29	17	33	17	17	11
Tous les deux immigrés (7)		14	29	29	14	-	14	29
Inconnu (19)		56	-	13	47	25	25	44

Figure 12 – Variable 18 « Nature de l'échange »

### ***Le paiement d'un loyer***

Associés aux variables descriptives des ménages, ces éléments qui entrent en compte ou même structurent l'échange ne se distribuent pas également. Nous ne pouvons retenir ici que les tendances les plus nettes, car le petit nombre d'observations interdit une analyse fine. Ainsi, si l'on considère le paiement d'un loyer, on voit qu'il est mentionné trois fois plus à Londres qu'à Paris (dans 62% des cas pour Londres, contre 20% des cas pour Paris). A l'inverse, le paiement de charges liées au logement (nous considérons dans cette catégorie ce qui est mentionné par les enquêtés comme le est mentionné trois fois plus à Paris qu'à Londres. Ceci ne peut être tout à fait l'effet du hasard et concorde avec l'analyse d'un phénomène nettement plus « cadré » à Londres, monétarisé et formellement régulé : la maison est un cadre sans doute plus privé qui ne souffre pas, ou moins que dans les cas parisiens, d'écart à la norme du *home*. Le *host* accueille dans l'espace domestique par un contrat clair qui fait de l'hébergé un invité le plus souvent payant, sur le mode de la pension (*lodger*).

Si l'on considère cette fois l'ensemble des répondants, qu'ils soient à Paris ou à Londres, il apparaît que les hébergeants sont deux fois plus nombreux à mentionner un loyer reçu que les hébergés un loyer versé (44% des hébergeants affirment percevoir un loyer tandis que seulement 28% des hébergés déclarent verser un loyer). Ce résultat, qu'il faut se garder d'interpréter de manière trop tranchée, porte à penser que le paiement d'un loyer est, pour l'hébergeant, un élément structurant de l'échange, tandis qu'il l'est moins pour l'hébergé.

Lorsque l'on s'intéresse à l'ensemble des enquêtés sans distinguer les hébergés des hébergeants, plusieurs variables marquent des différences dans la propension des enquêtés à considérer le paiement d'un loyer comme un élément constitutif de l'échange : le sexe, le statut dans l'emploi, le statut d'occupation du logement ainsi que la nature du lien entre *host* et *guest* avant l'entrée dans l'hébergement. En effet, la variable sexe tend à indiquer que les situations d'hébergement qui comprennent au moins un élément féminin sont plus enclines à mentionner le paiement d'un loyer. Le statut dans l'emploi des deux parties montre aussi de fortes différences : lorsque les deux éléments sont étudiants, ou employés, le paiement d'un loyer est deux à trois fois moins souvent mentionné que lorsque la situation comprend une personne en emploi (généralement l'hébergeant) et un étudiant (généralement l'hébergé). Ainsi, les situations dissymétriques semblent plus propices à un échange monétarisé. Le statut d'occupation du logement marque aussi des différences : dans le parc social, le paiement d'un loyer est mentionné dans tous les cas, dans la moitié des cas lorsque l'hébergeant est propriétaire, tandis qu'il est rare chez les locataires du parc privé. Si la taille du logement semble peu influencer sur ce point, le paiement du loyer devient nettement moins fréquent lorsque le ménage comporte trois personnes et plus. Avec la durée de l'hébergement et son caractère habituel, le paiement d'un loyer tend à augmenter sans que les chiffres, un peu erratiques, ne soient très concluants sur ce point. En revanche, il est clair que l'absence d'un lien préalable, qu'il soit amical, familial ou amoureux, entraîne le paiement d'un loyer dans une proportion très nettement supérieure. Les chiffres selon l'origine culturelle ne sont pas très probants non plus, mais ils semblent indiquer la plus faible mention d'un loyer lorsque la situation est non mixte, c'est-à-dire soit composé de deux « non-immigrés », soit de deux « immigrés ».

### ***La compagnie et le soin***

Si le paiement d'un loyer est bien plus commun parmi nos enquêtés londoniens, la mention d'une compagnie que s'apportent réciproquement l'hébergé et l'hébergeant est aussi plus fréquente. Le schéma est le même, encore plus accentué, pour ce qui est du soin. De même, les hébergeants mentionnent la compagnie comme faisant partie de l'échange bien plus que les hébergés. Les étudiants (mais ils ne sont que 6 cas) déclarent presque tous la compagnie comme un élément important. Lorsque le ménage hébergeant est composé d'une personne (ou quand il n'est pas une structure familiale), la compagnie est citée deux à trois fois plus souvent. Lorsque le lien antérieur est un lien d'amitié, les répondants mentionnent la compagnie beaucoup plus souvent que lorsqu'il s'agit d'un lien familial ou lorsqu'il n'y a pas de lien préalable. Il est intéressant de noter que le soin est mentionné dans le cas des séjours longs, et lorsque la relation est d'employeur à employé comme dans le cas des « au pair » (2) que nous avons inclus dans le corpus.

Il ressort de ces premières observations que l'hébergement ne saurait se réduire à un échange monétarisé, ni à une hospitalité visant indifféremment à assurer une compagnie. Les termes de l'échange incluent des éléments disparates, qui signent une situation évolutive et plus ou moins satisfaisante. Ce contre quoi on reçoit ou on offre un hébergement n'est pas toujours du registre du dicible. D'ailleurs, il faut bien admettre que les variables « don » et « rémunération symbolique » ne sont pas très indicatives. De plus, les données relatives aux motivations des uns et des autres montrent que ce qui est attendu par l'un n'est pas nécessairement ce que l'autre en perçoit.

### **b) La nature et les termes de l'échange : une approche qualitative**

#### ***Un contrat implicite***

L'analyse des entretiens réalisés à Londres et à Paris amène à une analyse partagée<sup>45</sup> : « L'une des caractéristiques principales que nous avons retenues pour définir une situation d'hébergement est l'absence de contrat formel entre les deux parties. Dans les situations que nous avons rencontrées, à Paris comme à Londres, l'échange qui se joue autour de la situation d'hébergement comprend le plus souvent une transaction financière – même si cela n'est pas systématique – mais également d'autres éléments, tels qu'une aide dans les tâches domestiques, une forme de compagnie ou de soin fourni à l'hébergeant ou à l'un des membres du ménage, etc. Un résultat intéressant de notre recherche réside dans le fait que, malgré l'absence de contrat formalisé définissant les droits et obligations des hébergés et des hébergeants quant à l'espace partagé, il existe généralement une forme de contrat implicite ou tacite qui détermine la nature de l'échange entre les deux parties. Hébergés et hébergeants évaluent souvent cet échange en termes contractuels ». On peut ici citer en exemple le

---

<sup>45</sup> Extrait du rapport anglais que nous avons traduit ci-dessus : « *A defining characteristic of hébergement is the absence of a formal contract between the guest and the host underpinning the living arrangement. The exchange in hébergement almost always includes a financial transaction but is often appended with other things like help with household chores, company for or care of host or host's family members, etc. Interestingly, our research found that despite the absence of a formal contract that laid out the mutual rights and obligations of guests and hosts towards each other with respect to the shared space, there is an implicit contractual calculus at play in determining the nature of exchange in the relationship. Guests and hosts often assess the mutual give and take in the living arrangement in contractual terms.* »

cas d'une hébergée londonienne qui estime qu'une hausse du « loyer » mensuel payé par son petit-ami, hébergé dans le même logement, induit une baisse du nombre d'heures de baby-sitting qu'elle fournit à son hôte :

*“Since I moved out, my boyfriend is paying a little bit more because he’s got the room to himself. But that kind of helped me in a way, because it replaces a bit of the childcare. I still help out when I can.” (G10)*

On peut également citer l'exemple d'une hébergeante habitant une maison en première couronne parisienne, qui se réfère au modèle de la location ordinaire pour évoquer l'échange avec son hébergée, une jeune américaine assistante de langue dans un collège parisien, alors même que celles-ci n'ont signé aucun document contractuel :

*« Alors pour la personne c'était cher, c'était 500€. Après j'avais fait une estimation par rapport au prix de location des studios, etc, j'avais regardé un peu, c'était le prix moyen. Je trouvais que c'était cher mais c'était apparemment le prix. (...) Donc c'est vrai que pour elle c'était quand même un peu cher, enfin je m'en rends compte mais... bon, elle a accepté en connaissance de cause, et puis elle avait aussi des personnes qui étaient comme elles, assistantes de langue, qui payaient parfois un peu moins cher mais qui étaient loin en banlieue ». (H1)*

Dans certaines situations, qui restent très marginales dans notre échantillon, l'échange prend la forme d'un contrat formalisé. Le cas de Michèle, qui loue deux chambres de son pavillon en région parisienne depuis plus de trois ans, se situe à la frontière de l'hébergement et de la location : Michèle parle de ses « locataires » et non de ses « hébergés », elle signe un bail avec ses hébergés qui ont droit à l'APL. Cependant, elle considère qu'il ne s'agit pas d'une location ordinaire, puisque dans une location ordinaire la question de la cohabitation avec le propriétaire et des règles de cohabitation ne se pose pas. Elle rapproche cette situation de celle des foyers de jeunes travailleurs, dans lesquels des règles sont définies dans un règlement intérieur :

*« Ce n'est pas une location comme un studio, il y a des règles à respecter. Moi, je louais pour une personne. Dans les règles que je donne, c'est qu'effectivement, il est possible une fois, enfin un weekend, deux jours dans la semaine... d'inviter des personnes. Dans une chambre on ne peut pas être sans arrêt deux ou trois. C'est un peu le même fonctionnement que le foyer de jeunes travailleurs, quand on invite on paye une nuitée d'ailleurs, bah là c'est un peu pareil. (...) La petite chambre elle est à 330€ et la grande avec mezzanine à 360€, tout compris, c'est-à-dire électricité, eau, chauffage, connexion internet et meublé évidemment. » (H2)*

### **Un échange souvent asymétrique**

A Paris comme à Londres, une des caractéristiques de l'échange entre *hosts* et *guests* est son asymétrie. Des entretiens effectués des deux côtés de la Manche, mais aussi du *workshop* réalisé à Londres, il ressort que les hébergeants déclarent donner plus que ce qu'ils reçoivent dans l'échange

et, inversement, que les hébergés déclarent recevoir plus qu'ils ne donnent. Ce constat pose la question de la désirabilité de l'hébergement pour les hébergés : si l'échange entre *host* et *guest* se est à la faveur du *guest*, pourquoi l'hébergement ne constitue-t-il pas une solution de logement plus généralisée et moins temporaire pour les hébergés ?

Notons tout d'abord que les hébergés tendent à insister sur les aspects matériels de l'échange (le logement, la chambre, les repas, la localisation géographique...) et non à « romancer » ou idéaliser la relation, contrairement aux hébergeants qui insistent plus souvent sur l'aspect humain et social de l'échange.

Par ailleurs, c'est sans doute dans la définition des droits et des devoirs de chacune des parties qu'il faut chercher des éléments de compréhension du fait que l'hébergement ne constitue pas un mode d'habitat auquel les hébergés aspirent à long terme : la distribution des droits et des devoirs entre *hosts* et *guests* est généralement asymétrique, en faveur de l'hébergeant. Ceci s'explique par le sentiment de « propriété » des lieux ou de « chez-soi » présent chez l'hébergeant (qu'il soit lui-même propriétaire ou locataire, c'est le fait d'être l'occupant en titre qui importe ici) et également par les droits dont il dispose sur et dans le logement du fait de son statut d'occupant en titre. Alors que l'absence de contrat formel encadrant la situation d'hébergement permet une certaine idéalisation de la part de l'hébergeant, elle induit dans le même temps une infériorité de fait des droits de l'hébergé sur et dans les lieux. Ainsi, un certain nombre d'hébergés mentionnent l'absence du sentiment de « chez soi » dans le logement (« je ne suis pas chez moi ») comme un élément négatif de leur situation résidentielle en tant qu'hébergés, empêchant une pleine jouissance des lieux :

*'I would love to polish it (the floor) and it would look beautiful but he wants a carpet, I guess it is not my house!'* (G6)

Le cas des « au pair » est encore plus marqué en matière d'asymétrie de la relation entre *host* et *guest* (voir la fiche-portrait G9 parmi les cas français). En effet, cela renvoie plus largement à l'ambiguïté de la relation entre privé et public pour les travailleurs du « care » (Paperman & Laugier, 2005) : ceux-ci sont appelés à « faire partie de la famille » alors même qu'ils sont des employés, avec un contrat plus ou moins clair, mais qui les met en tous cas en position de subordonné. Les cas se déclinent de l'exploitation la plus crue à des formes qui s'apparentent à une extension de la famille, avec ses ambivalences (voir Maryse et Raphaël, chapitre V.1)

### ***Un échange qui prend des formes particulières au sein de la famille : compensations, pensions et participation aux tâches domestiques plutôt que loyer***

La relation d'échange entre *host* et *guest* présente des formes et des caractéristiques différentes dans les cas d'hébergement au sein de la famille (restreinte ou élargie), lorsque l'hébergeant se sent obligé d'ouvrir son domicile à l'hébergé ou que l'hébergé se sent autorisé à partager le « chez-soi » de son hébergeant du fait de leur lien familial. Ici, l'appartenance familiale de l'hébergé peut l'emporter sur l'absence de contrat et de droits formels qui prime dans les expériences d'hébergés n'ayant pas de lien familial avec leur hébergeant, comme le laissent entendre les propos de cette jeune anglaise vivant chez sa tante :

*'There isn't really anything that I would do here that I wouldn't do at home. I don't feel that it isn't like home. I suppose it is just the little rules in the house, everyone has*

*their own rules for the house and what they would like, so it is just sticking to those (like taking off my shoes).'(G4)*

Dans le corpus de situations d'hébergement que nous avons constitué, l'échange entre hébergé et hébergeant unis par un lien familial prend rarement la forme du paiement d'un loyer. Et lorsque l'échange est monétaire, il est inférieur au prix du marché et n'est pas appelé « loyer » mais « pension », « compensation » ou encore « participation ». C'est par exemple le cas de Julie (G2), hébergée chez les parents de son petit-ami (que l'on considère ici comme un lien familial au sens large). C'est elle qui a insisté auprès de ses hébergeants pour participer aux frais liés à son hébergement, car celui-ci comprend non seulement un toit mais aussi les repas :

*« En fait je ne paye pas à proprement parler un loyer, on pourrait plutôt appeler ça une pension. L'idée est venue naturellement de moi, j'ai proposé à ma belle-mère de lui verser quelque chose. Après tout, je ne suis pas sa fille, et rien ne l'oblige à me loger et encore moins à me nourrir, donc ça m'a paru normal. Elle ne voulait pas que je lui verse de loyer, elle m'a dit : « que tu sois là ou pas, ça ne change rien à mon appartement. En plus, je suis propriétaire, alors ! » C'est ainsi que je lui ai dit que je verserai au moins 200€ par mois, pour les courses » (G2)*

De même, Reda (G18), marocain d'une trentaine d'années, est hébergé dans la famille de son épouse depuis son arrivée en France il y a environ un an. Son arrivée dans l'appartement apparaît comme une extension de la famille : il n'est pas seulement logé mais prend également ses repas avec la famille de son épouse : « *je suis bien logé, bien nourri, je mange gratuitement* ». En échange, il a été convenu que Reda payerait la moitié de l'abonnement téléphonique et ferait deux fois par semaine la vaisselle. De plus, il fait régulièrement les courses « *parce qu'il ne faut pas abuser quand même* ».

La question financière, dans le cas de l'hébergement au sein de la famille, n'est pas un sujet facile à aborder pour les hébergeants. On a vu que, dans le cas de Julie (G2), c'est elle qui a insisté auprès de sa belle-mère pour lui verser une « pension ». Véronique (H14), qui héberge son neveu, explique qu'elle n'aurait pas osé demander aux parents de celui-ci une compensation financière, mais qu'heureusement ils l'ont eux-mêmes proposée :

*« Moi je n'ai pas osé poser de condition d'hébergement. Il y a une compensation, une participation financière de sa part effectivement, ça, ça a été vu avec ses parents... [elle réfléchit] Lorsqu'il a été question de l'hébergement de Brice, jamais je n'aurais osé demander une participation... [elle hésite] mais c'est vrai que ça m'angoissait un petit peu, parce que la vie parisienne étant ce qu'elle est, j'ai été soulagée qu'ils me proposent une compensation.*

- Pourquoi tu n'aurais pas osé leur demander ?

*Parce que je ne supporte pas d'aborder les questions d'argent, quelle qu'elle soit, avec qui que ce soit. Dans ce cas, j'espérais que ça vienne naturellement et puis effectivement c'est venu naturellement de la part de ses parents. Ce sont eux qui ont posé les conditions à leur fils en lui disant que s'il venait à Paris, il avait l'obligation de se trouver un job pour un minimum d'autonomie et d'indépendance financière. [...] Je ne lui demande pas de louer, ni de partager les courses et les factures... C'est une*

*participation ! Donc moi, ça m'aide pour la bouffe, l'électricité, les douches, parce que l'eau coûte extrêmement cher, la machine à laver qui tourne presque tous les jours, parce que c'est moi qui s'occupe de son linge... Voilà c'est une participation non négligeable. »*

Les situations d'hébergement au sein de la famille peuvent aussi prendre des formes d'échange de services mettant en jeu les solidarités familiales. A Londres, l'hébergée G1 vit avec son petit-ami dans la maison de son oncle et sa tante, dans laquelle vit également la mère de la tante (Jill), vieille dame qui a besoin d'une présence quotidienne. Pour G1, l'hébergement que lui offrent son oncle et sa tante constitue un échange de services : contre une solution de logement très peu onéreuse (qui permet au jeune couple d'économiser dans le but d'acheter sa propre maison), elle assure, avec son petit-ami, une présence auprès de la grand-tante lorsque ses hôtes sont absents :

*"I think one of the reasons why they asked, apart from the fact that we get on, was because my great-aunt – she is not my great-aunt, but my aunt's mother who lives there – I think, because they spend a lot of time away, they like someone to be in the house too. So I think it was kind of a way that we could help each other, I could have somewhere to live, and they would not be worried about Jill (aunt's mother) too much. So I think a bit of that came into it. So I thought about it, and talked about it to my boyfriend, and we were very happy about the opportunity; it's a really nice house. We thought about it, we didn't just say 'yes', there are other things to take into consideration like 'are we comfortable about this?', 'what do my parents think?', 'will we have enough space?'" (G1)*

Cet échange de services n'exclut pas la question financière : G1 souhaite apporter une participation financière mais son oncle et sa tante le refusent. Aussi, G1 trouve quelques moyens détournés pour contribuer aux dépenses de la maison, comme les frais de pressing et les courses d'alimentation :

*"- Are you contributing in any way financially?  
- No. The two things I do do are: they have like, a laundry service for shirts and sheets and towels, so I pay for that. At first I didn't; this is another thing I bring up now and then with Nicky, every few weeks: 'can I pay for something?', because their attitude is 'no, you just live here, we love having you here, you don't need to contribute anything, just save up your money, then you can buy a house'. It's great, but obviously... obviously, I'm buying food and wine and stuff for the house like flowers, you know, nice things. But I did want to contribute and I felt a bit weird not. So finally they said 'why don't you pay for the laundry?' which I do, but it's still not a very big contribution. I do feel quite bad about it, but I have asked them many times, so I think that's what they want" (G1)*

### **L'hébergement gratuit ? Don et contre-don**

Dans certaines situations que nous avons rencontrées, l'hébergement semble gratuit, c'est-à-dire qu'il ne suscite ni échange de service ni compensation financière. Néanmoins, ces situations s'inscrivent dans une logique de don et de contre-don qui peut dépasser la situation d'hébergement

elle-même : l'échange peut être décalé dans le temps par rapport à la période d'hébergement ou s'inscrire dans un réseau social plus large que le seul binôme *host/guest*. Hébergeant et hébergé peuvent être liés par des formes de réciprocité potentielles ou effectives de long terme, au-delà de la période d'hébergement elle-même :

*'My wife and I went to Australia and New Zealand in 1990 before we got married, we each have cousins there. They were welcoming and hospitable. We stayed there a few months. And so now we are returning the favour.'* (H5)

Dans des situations d'hébergement au sein de la famille ou du cercle familial, l'échange peut se jouer entre des membres du cercle qui ne sont pas directement partie prenante de la situation d'hébergement :

*'My sister was grateful.'* (H7/WH5)

*'The family is happy I am keeping an eye on her.'* (G5/WG3)

*« Je lui ai proposé et elle a mis 15 jours - 3 semaines avant de me donner la réponse. Mais je ne comprenais pas pourquoi, je me disais 'tiens, c'est bizarre'. Après elle m'a expliqué que c'était par rapport à ses parents. Donc on est attendu en Chine.*

- *Oui vous pensez que c'est parce qu'ils ne vous connaissaient pas qu'elle hésitait ?*

- *Non parce que leur fille avait dû leur dire qu'il y avait pas de problème... c'était plus... parce que... c'est un grand service. Mais moi je n'attends rien. Par contre je sais que quand j'irai en Chine je serai bien accueilli par les parents. Elle me l'a redit »* (H8)

Le cas de Moussa (H3), Sénégalais à la retraite qui héberge Idrissa, le fils d'un vieil ami, est également exemplaire. Lui-même hébergé par un ami du père d'Idrissa à son arrivé en France dans les années 1970, Moussa a proposé au père d'Idrissa d'héberger son fils le temps de ses études en France, rendant ici le don qui lui avait été fait des années auparavant :

*« C'est moi qui ai dit au Papa d'Idrissa que son fils habite chez moi. Son papa a les moyens au pays et il voulait lui prendre une chambre d'étudiant. J'ai refusé moi. (...) Le papa à Idrissa m'a beaucoup aidé avant, quand je suis venu en France, c'est lui qui m'a mis en contact avec un autre africain qui était déjà ici au foyer, j'ai habité avec le monsieur au foyer. (...) Je fais ça de bon cœur, je demande rien à Idrissa, je le considère comme mon fils, mon propre fils. Je ne lui demande rien du tout, je ne veux même pas un centime. »»* (H3)

## II.2. Des arbitrages sous contrainte : motivations entre dits et non-dits

La motivation peut également être approchée, sur un mode plus subjectif, par ce que les personnes en disent. Nous n'avons pas exclu que le *choix* puisse être évoqué, mais nous avons aussi pris en compte la possibilité de la *contrainte*, qui peut se dire sous plusieurs formes. Enfin, les motivations des uns et des autres peuvent différer. Lorsque nous en avons la possibilité, nous avons comparé les motivations de l'un et de l'autre dans le binôme *host/guest*.

### a) Présentation statistique des motivations

Comme pour la nature de l'échange entre *host* et *guest*, nous avons cherché à obtenir un aperçu quantitatif des motivations qui poussent les uns et les autres à « entrer en hébergement », le terme « motivation » étant ici considéré dans son versant positif (choix) comme dans son versant négatif (contrainte). Il s'agit donc ici d'observer ce qui incite et ce qui contraint les individus et les ménages à héberger un tiers ou à habiter chez autrui. Là aussi, au regard des entretiens réalisés, nous avons identifié *a posteriori* quatre items pour la variable « motivation » : « plaisir / choix libre », « obligation 'culturelle' », « obligation financière » et « arrangement intéressant ».

Il est important ici de préciser que, lors de chaque entretien, nous avons interrogé la personne sur ses propres motivations ainsi que sur celles de son hébergé ou de son hébergeant. Les données indiquées dans le tableau n° 13 comprennent donc les perceptions de chacun sur ses propres motivations ainsi que sur celles de son hébergé ou de son hébergeant. Le traitement de nos données offre des résultats intéressants. Si l'on considère l'ensemble des répondants, on obtient les résultats suivants :

- 51% des répondants considèrent que les hébergés le sont par « plaisir / choix libre » contre 58% pour les hébergeants ;
- 22% des répondants considèrent que les hébergés le sont par « obligation culturelle » contre 24% pour les hébergeants ;
- 66% des répondants considèrent que les hébergés le sont par « obligation financière » contre 29% pour les hébergeants ;
- 89% des répondants considèrent que les hébergés le sont parce que l'hébergement constitue pour eux un « arrangement intéressant » contre 42% pour les hébergeants.

§

	Plaisir / Choix libre	Obligation culturelle	Obligation financière	Arrangement intéressant
Hébergé	51%	22%	66%	89%
Hébergeant	58%	24%	29%	42%

Figure 13 – Motivations à « entrer en hébergement » perçues par l'ensemble des répondants à Paris et à Londres (61 répondants dont 27 hébergeants et 34 hébergés)

Ces résultats confortent l'hypothèse selon laquelle les situations d'hébergement peuvent être choisies, avec la forte proportion de la mention « plaisir libre choix », présente chez plus de la moitié des hébergés comme des hébergeants, résultats similaires dans les deux groupes. Similaires également le poids de la mention « obligation culturelle » dans les deux parties, entre 1/5ème et un quart des réponses. Les différences apparaissent sur les contraintes, qui départagent cette fois nettement les deux parties : si la contrainte financière apparaît du côté des hébergés avec un score élevé (66%) mais pas écrasant, il n'est que de 29% chez les hébergeants. De même, l'arrangement est déclaré intéressant pour la plus grande part des hébergés, tandis que cette appréciation ne recueille que 42% des suffrages en ce qui concerne les hébergeants. Ces données invitent à penser que les hébergeants, moins contraints financièrement mais plus enclins cependant à mentionner le paiement d'un loyer, sont aussi ceux qui, dans la relation avec leur hébergé, semblent le moins y trouver leur compte. Mais gardons-nous d'une interprétation trop rapide de ces chiffres et rentrons dans le détail des analyses pour chacun des deux groupes, hébergeants puis hébergés, afin de mieux saisir les motivations des uns et des autres.

### ***Du côté des hébergeants***

Le tableau n°14 « Variable 23 – Motivations de l'hébergeant » associe deux par deux, comme pour la nature de l'échange, les caractéristiques des ménages avec les motivations que nous avons identifiées et listées en items. L'analyse factorielle<sup>46</sup> montrera comment ces éléments peuvent se regrouper ou non, mais nous voyons pour l'instant que les motivations déclarées se combinent avec chacune des caractéristiques des ménages.

Un premier élément qui ressort de l'analyse du tableau est la différence de perceptions entre hébergeants et hébergés à propos des motivations des hébergeants à ouvrir leur domicile à un tiers : les hébergés semblent sous-estimer le poids de la contrainte financière qui pèse sur leurs hôtes et, dans le même temps, surestimer le poids du « plaisir » dans la décision d'« entrer en hébergement » pour les hébergeants.

Ensuite, on constate une nette différence entre Paris et Londres en ce qui concerne l'obligation financière (64% à Londres contre 14% à Paris), différence qui apparaît trop importante pour qu'on puisse l'attribuer uniquement à une sous-estimation par les hébergés de la contrainte financière qui pèse sur leurs hébergeants. De plus, cette différence coïncide avec les observations réalisées quant à la nature de l'échange (le paiement d'un loyer était également mentionné trois fois plus à Londres qu'à Paris) : l'hébergement d'un tiers chez soi constituerait un phénomène plus contraint, plus institutionnalisé et plus monétarisé à Londres qu'à Paris, sur le modèle du *lodging*.

L'âge ne semble pas constituer une variable vraiment discriminante, excepté en ce qui concerne l'obligation culturelle : dans aucune situation où les deux membres du binôme sont âgés de moins de 30 ans, le répondant n'a mentionné l'obligation culturelle comme motivation pour l'hébergeant.

Le statut d'emploi constitue une variable discriminante : lorsque *hosts* et *guests* sont tous deux étudiants, l'obligation, qu'elle soit financière ou culturelle, n'est pas mentionnée comme motivation pour l'hébergeant. On peut émettre plusieurs hypothèses pour interpréter cette donnée : soit le

---

<sup>46</sup> Voir chapitre V.

caractère temporaire de la situation d'étudiant amène à relativiser la précarité de la situation qui amène un étudiant à en héberger un autre (on sait par exemple que les jeunes ont tendance à surestimer le confort de leur logement – voir Jauneau & Vanovermeir, 2008) ; soit les pratiques d'hébergement entre étudiants s'apparentent plus à des formes de colocations entre amis librement consenties. Par ailleurs, on constate que c'est lorsque l'un des membres du binôme est employé et l'autre étudiant que l'hébergement est le plus souvent considéré le résultat d'une contrainte financière pour l'hébergeant (54% des situations). On peut supposer ici que cette donnée correspond à des situations dans lesquelles le recours à l'hébergement, pour l'hébergeant, constitue une solution par défaut pour compenser une baisse ou une faiblesse de revenus.

Les données relatives aux statuts d'occupation du logement sont intéressantes : l'obligation financière est plus souvent mentionnée chez les propriétaires, l'obligation culturelle chez les locataires du parc social. On verra effectivement dans la suite du rapport que, pour plusieurs enquêtés propriétaires, l'hébergement de tiers chez soi constitue un moyen de « garder la maison » par l'apport financier qu'il représente, en particulier pour des familles monoparentales après une séparation. Quant à l'obligation culturelle qui est bien plus présente dans le cas des locataires du parc social, cela correspond probablement aux familles immigrées qui ont en quelque sorte le devoir d'offrir l'hospitalité aux compatriotes, aux membres de la famille ou de la communauté. Cette interprétation est également renforcée par le fait que l'obligation culturelle est plus souvent présente lorsque *hosts* et *guests* sont « tous les deux immigrés » et sont liés par des relations familiales ou de type « amis de la famille », mais également lorsque l'hébergé ne verse pas de loyer. L'obligation, culturelle ou financière, pèse moins sur les locataires du parc privé, qui semblent trouver dans le fait d'héberger un tiers un « arrangement intéressant » plus souvent que les autres.

Les personnes seules semblent plus souvent que les autres ouvrir leur domicile à autrui par choix ou par plaisir, tandis que l'obligation culturelle est plus souvent présente chez les ménages plus grands (trois personnes et plus). Dans le cas des couples et des familles monoparentales, toutes les motivations sont mentionnées et semblent se combiner, ce qui laisse présager de situations complexes dans lesquelles l'hébergement résulte d'un arbitrage entre des contraintes plus ou moins fortes.

Enfin, le lien qui unit l'hébergeant et l'hébergé avant l'« entrée en hébergement » constitue également une variable discriminante : l'hébergement d'un ami ou d'un partenaire est bien plus souvent considéré comme le résultat d'un choix libre pour l'hébergeant. A l'inverse, c'est l'obligation financière qui semble constituer la principale motivation des hébergeants qui ouvrent leur domicile à un inconnu, et l'obligation culturelle – qu'il faut entendre ici comme un devoir moral d'hospitalité – celle des hébergeants qui accueillent un membre de leur famille.

<b>Variables</b> (effectifs des répondants)	<b>Eléments</b> (en % des répondants)	<b>Plaisir / Choix libre (58)</b>	<b>Obligation culturelle (24)</b>	<b>Obligation financière (29)</b>	<b>Arrangement intéressant (42)</b>
<b>Ville</b>					
	Paris (36)	69	20	14	33
	Londres (25)	31	33	64	86
<b>Statut personne interrogée</b>					
	Hébergé (34)	73	26	9	38
	Hébergeant (27)	46	22	44	46
<b>Age</b>					
	< 30 (les deux) (12)	67	-	25	33
	Mixte (les deux) (23)	64	36	18	43
<b>Sexe</b>					
	Masculin (les deux) (9)	67	50	-	29
	Masculin / féminin (22)	61	26	32	38
	Féminin (les deux) (24)	52	18	29	44
<b>Statut d'emploi</b>					
	Employé les deux (21)	67	20	20	43
	Employé /étudiant (13)	62	-	54	46
	Etudiant les deux (5)	80	-	-	20
<b>Statut logement</b>					
	Propriétaire (28)	50	21	44	44
	Locataire parc privé (13)	67	17	17	54
	Locataire parc social (6)	50	67	-	17
	Autres (5)	80	-	-	20
<b>Type de logement</b>					
	Appartement (30)	71	25	18	45
	Maison / autres (18)	54	21	21	25
<b>Nombre de pièces</b>					
	Petit (1-2) (9)	50	13	25	44
	Moyen (3) (12)	100	9	18	36
	Grand (4+) (31)	42	39	32	33
<b>Nombre de personnes du ménage</b>					
	Une (19)	77	12	29	53
	Deux (12)	40	20	40	17
	Trois et plus (24)	53	33	20	39
<b>Composition de ménage</b>					
	Personne seule (17)	79	14	14	43
	Couple (sans enfants) (6)	40	-	60	-
	Couple (avec enfants) (13)	50	42	18	40
	Un parent avec enfants (11)	55	36	27	33
	Famille complexe (3)	-	50	50	50
	Sans structure familiale (8)	83	-	50	67
<b>Expérience d'hébergement</b>					
	Occasionnel (17)	55	17	33	50
	Habituel (37)	57	26	27	37
<b>Durée de l'hébergement</b>					
	< 3mois (9)	57	13	38	40
	3 à 6 mois (12)	80	27	10	46
	6 à 12 mois (12)	67	8	42	42
	12 à 24 mois (11)	25	50	13	67
	> 2 ans (10)	40	40	20	-
<b>Lien entre host et guest</b>					
	Ami (16)	93	-	20	33
	Partenaire (couple) (6)	75	25	25	50
	Famille (14)	36	67	9	11
	Amis de la famille (8)	60	50	17	50
	Sans lien préalable (12)	33	-	67	67
	Employeur/employé (2)	-	-	-	100
<b>Gratuité</b>					
	Pas de loyer (36)	68	33	9	37
	Loyer à payer (20)	40	-	73	58
<b>Origine culturelle</b>					
	Non- immigré (17)	71	6	17	24
	Deux pays différents (18)	47	31	38	50
	Tous les deux immigrés (7)	67	67	-	43
	Inconnu (19)	50	18	50	71

Figure 14 – Variable 23 « Motivation de l'hébergeant »

### ***Du côté des hébergés***

Le tableau n°15 « Variable 24 – Motivations de l'hébergé » associe deux par deux les caractéristiques des ménages avec les motivations que nous avons identifiées et listées en items. Comme dans le cas des hébergeants, on note tout d'abord une différence dans les perceptions des hébergés et des hébergeants quant à ce qui motive les hébergés à opter pour ce mode d'habitat, mais cette différence est nettement moins marquée que dans le cas des motivations des hébergeants (cf. a). Si les hébergeants sous-estiment le poids de la contrainte financière qui pèse sur leurs hébergés, *hosts* et *guests* perçoivent de façon à peu près équivalente le poids de l'obligation culturelle et du plaisir dans les motivations des hébergés à « entrer en hébergement ». Par ailleurs, on constate que, pour les hébergés, l'hébergement constitue un « arrangement intéressant » dans presque neuf cas sur dix, alors que ce n'était vrai que d'un cas sur deux pour les hébergeants (cf. a). Là encore, cette observation tend à confirmer l'idée que l'hébergement constitue, pour les *guests*, le fruit d'un arbitrage certes contraint mais dans lequel l'individu dispose d'une marge de manœuvre.

La principale différence entre Paris et Londres réside, comme dans le cas des motivations des hébergeants, dans le poids de la contrainte financière : elle est présente dans 100% des cas londoniens, contre seulement 53% des cas parisiens. Cette différence ne peut être seulement due à des interprétations différentes de la part des deux équipes de recherche, et elle rappelle une fois encore l'aspect plus monétarisé de l'hébergement à Londres qu'à Paris. Néanmoins, le plaisir ou le libre choix sont également présents dans deux tiers des cas londoniens, ce qui laisse entendre que l'hébergement, pour les *guests* londoniens, peut constituer une solution de logement adoptée parce que moins onéreuse que d'autres mais que cela n'en fait pas pour autant un choix par défaut uniquement.

Plusieurs variables apparaissent discriminantes. Nous nous arrêterons ici sur les suivantes : l'âge, le sexe, le statut d'emploi, le type et la taille du logement, la nature du lien entre *host* et *guest* avant l'entrée en hébergement. En ce qui concerne l'âge, on constate que les situations dissymétriques sont nettement plus marquées par le poids de la contrainte, culturelle ou financière, que les situations dans lesquelles l'hébergeant et l'hébergé sont âgés de moins de 30 ans. Les données relatives au sexe des enquêtés sont également intéressantes : les situations dans lesquelles *host* et *guest* sont des femmes sont à la fois plus marquées par le plaisir et par la contrainte financière, ce qui tend encore une fois à montrer que ces deux motivations ne sont pas exclusives l'une de l'autre et que l'hébergement peut constituer un choix très contraint tout en étant une solution de logement appréciée. Le statut d'emploi semble constituer une variable discriminante : lorsque *hosts* et *guests* sont tous deux étudiants, l'obligation, qu'elle soit financière ou culturelle, pèse beaucoup moins que lorsque au moins l'une des deux parties est employé. Néanmoins, le petit nombre de situations dans lesquelles les deux parties sont des étudiants (5 cas) amène à considérer cette donnée avec précaution.

L'analyse des données concernant le type et la taille du logement fournit également des éléments intéressants : le libre choix ou le plaisir sont nettement plus souvent évoqués parmi les motivations de l'hébergé lorsqu'il s'agit de grands logements (4 pièces et plus) et de maisons. Cela ne signifie pas qu'il y a absence de contrainte financière dans ces situations, car là encore les deux motifs (libre choix et contrainte financière) n'apparaissent pas exclusifs l'un de l'autre. Mais cela laisse supposer que l'hébergement constitue alors un moyen, pour l'hébergé, d'accéder à un logement auquel il ne pourrait pas prétendre autrement ou que le caractère contraint du choix de l'hébergement est compensé par des aspects positifs, dont l'accès à un logement spacieux ou confortable peut faire partie.

<b>Variables</b> (effectifs des répondants)	<b>Eléments</b> (en % des répondants)	<b>Plaisir / Choix libre (51)</b>	<b>Obligation culturelle (22)</b>	<b>Obligation financière (66)</b>	<b>Arrangement intéressant (89)</b>
<b>Ville</b>					
Paris (36)		45	20	53	89
Londres (25)		67	27	100	90
<b>Statut personne interrogée</b>					
Hébergé (34)		53	20	77	87
Hébergeant (27)		47	25	44	94
<b>Age</b>					
< 30 (les deux) (12)		50	8	42	83
Mixte (les deux) (23)		60	30	76	85
<b>Sexe</b>					
Masculin (les deux) (9)		44	33	56	50
Masculin / féminin (22)		40	14	65	94
Féminin (les deux) (24)		70	26	67	100
<b>Statut d'emploi</b>					
Employé les deux (21)		61	28	75	100
Employé /étudiant (13)		43	-	63	100
Etudiant les deux (5)		40	-	20	80
<b>Statut logement</b>					
Propriétaire (28)		67	31	75	95
Locataire parc privé (13)		42	-	83	100
Locataire parc social (6)		33	67	17	83
Autres (5)		80	-	-	60
<b>Type de logement</b>					
Appartement (30)		39	26	62	92
Maison / autres (18)		73	13	59	81
<b>Nombre de pièces</b>					
Petit (1-2) (9)		33	-	44	100
Moyen (3) (12)		44	-	56	78
Grand (4+) (31)		61	48	67	87
<b>Nombre de personnes</b>					
Une (19)		53	-	47	79
Deux (12)		50	22	75	100
Trois et plus (24)		60	39	68	96
<b>Composition de ménage</b>					
Personne seule (17)		56	-	50	80
Couple (sans enfants) (6)		33	33	67	100
Couple (avec enfants) (13)		55	33	55	100
Un parent avec enfants (11)		67	56	80	89
Famille complexe (3)		50	50	100	67
Sans structure familiale (8)		33	-	75	100
<b>Expérience d'hébergement</b>					
Occasionnel (17)		31	14	77	100
Habituel (37)		62	19	63	90
<b>Durée de l'hébergement</b>					
< 3 mois (9)		25	-	50	100
3 à 6 mois (12)		67	27	75	75
6 à 12 mois (12)		50	10	60	100
12 à 24 mois (11)		82	20	73	91
> 2 ans (10)		-	43	67	100
<b>Lien entre host et guest</b>					
Ami (16)		36	14	50	85
Partenaire (couple) (6)		60	25	83	83
Famille (14)		62	50	64	85
Amis de la famille (8)		83	17	67	100
Sans lien préalable (12)		50	-	60	100
Employer/employé (2)		50	-	100	100
<b>Gratuité</b>					
Pas de loyer (36)		56	27	62	85
Loyer à payer (20)		50	-	64	100
<b>Origine culturelle</b>					
Non- immigré (17)		41	-	41	88
Deux pays différents (18)		64	36	75	100
Tous les deux immigrés (7)		63	43	71	71
Inconnu (19)		58	27	86	90

Figure 15 – Variable 24 « Motivation de l'hébergé »

Enfin, comme dans le cas des hébergeants (cf.a), les motivations des hébergés diffèrent selon la nature des liens qui les unissent à leurs hôtes avant l'« entrée en hébergement ». Le libre choix de cette solution de logement comme le poids de la contrainte financière sont plus souvent invoqués lorsque l'hébergé est lié à son hébergeant par des relations familiales ou conjugales que lorsqu'il s'agit de relations amicales. L'obligation culturelle apparaît surtout lorsque la personne est hébergée par des membres de la famille ou par son partenaire. Mais, quelle que soit la nature du lien, l'hébergement est presque toujours comme un « arrangement intéressant ».

L'ensemble de ces résultats quantitatifs sont en soi intéressants car ils montrent, sous l'angle des motivations cette fois, la nature profondément hétérogène et polysémique des pratiques d'hébergement. Mais ces résultats, comme ceux qui précèdent, doivent être éclairés par les analyses menées à partir des expériences rapportées par nos interviewés. Revenons à présent dans l'épaisseur des propos recueillis lors des entretiens pour mieux comprendre ce qui pousse les uns et les autres à « entrer en hébergement ».

#### **b) Apports de l'analyse qualitative**

L'analyse qualitative des motivations des hébergeants et des hébergés à Paris et à Londres amène à un premier constat partagé par les deux équipes de recherche<sup>47</sup> : « l'hébergement est une situation qui résulte d'une réciprocité de besoins entre hébergés et hébergeants. L'entrée en hébergement est le plus souvent déclenchée par les conditions de vie de l'hébergeant qui a besoin d'ouvrir son domicile à un tiers. Si les deux membres du binôme *host/guest* partagent une raison financière commune dans le fait d'opter pour cette solution de logement, la question financière ne constitue qu'un élément déclencheur parmi d'autres dans leur entrée en hébergement ». En cela, l'hébergement apparaît comme un « arrangement », une solution qui arrange les deux parties.

#### ***Du côté des hébergeants : des motivations souvent ambivalentes***

L'hébergeant est amené à ouvrir son domicile à un tiers pour répondre à un besoin de compagnie, de soin ou d'argent. De façon générale, les hébergeants que nous avons rencontrés sont amenés à ouvrir leur domicile non seulement pour accroître leurs revenus mais aussi pour élargir leurs relations sociales dans la sphère privée voire intime. Ce besoin de relations sociales peut varier : besoin d'une simple compagnie ou d'une présence, d'une amitié, d'un lien familial retrouvé (réel ou réinventé)... Les extraits d'entretiens suivants mettent bien en évidence cette double motivation ou cette ambivalence dans les raisons qui poussent des hébergeantes londoniennes à accueillir des « lodgers » :

---

<sup>47</sup> Extrait du rapport anglais que nous avons traduit ci-dessus : « *Hébergement is a situation created out of a mutuality of needs of guests and hosts. It is mostly triggered by the life-conditions of the host and their need to open up their living space to others. Both guests and hosts have a common financial motivation to enter into hébergement but money is only one amongst a host of factors that prompt their decision to enter hébergement.* »

*“I think it’s important to eat meals together (with my lodger). It’s very convivial, homely, and we get to have a proper chat. We can talk a bit more than a few words about the day. All my best lodgers are ones who like to eat together... It’s fun having lodgers. I choose to have them but the money also helps.” (WH4)*

*“My motivation was extra income. It’s quite nice to have someone extra in the house, someone else to talk to. I thought it might be nice to speak French, not that I ever did. I asked him to send an email when he got home to say he got home safe. He sent me an email in French saying I’m testing you... I wrote back in French. I know they’re here to speak English so it’s bad to speak French.” (H8)*

Parmi les situations que nous avons rencontrées, à Paris et à Londres, c’est uniquement lorsqu’il existe une forme d’obligation culturelle ou familiale que l’hébergeant n’a d’autre choix que d’offrir l’hospitalité à l’hébergé, comme l’explique une londonienne qui accueille sa nièce par sentiment d’obligation vis-à-vis de sa sœur :

*“It took my niece a while to get a job and she was getting really depressed...It was hard for her parents to see her like that. Eventually she did get this job... the thing is it was so far for her to travel... So she went and stayed with a friend, but I think it was just a bedsit. It was then that my sister said she can’t live like this, can she live over here? So I said that’s fine. I knew her job was temporary for three months, but all the time as I’ve said to her from the beginning, that this is only temporary.” (H7/WH5)*

### **Du côté des hébergés : un continuum, de l’obligation au choix**

Les raisons qui poussent les hébergés à « entrer en hébergement » sont généralement liées en premier lieu au caractère instable, provisoire ou précaire de leur situation (étudiante, personnelle, professionnelle...). Comme le souligne l’équipe de recherche anglaise<sup>48</sup>, l’hébergement peut alors constituer une obligation, une opportunité ou un choix :

- L’hébergement est une obligation lorsque l’hébergé est contraint à vivre chez son hébergeant par d’autres personnes (membres de la famille principalement) ou en raison du poids de normes sociales ou culturelles (« *I am expected to live here* ») :

*‘I think my mum spoke to her first, and ran it by her’. (G4)*

---

<sup>48</sup> Extrait du rapport anglais que nous avons traduit ci-dessus :

- *Expediency: in cases where the guest does it primarily because they can’t afford to live anywhere else, or in a different living arrangement, i.e. I have to live here or it makes sense to live here (...);*
- *Obligation: in cases where the guest is expected to live with the host (e.g. a family member) due to cultural expectation, i.e. I am expected to live here (...);*
- *Choice: in cases where they may have the money to live independently but may want to scale up their life in terms of space, lifestyle or neighbourhood, i.e. I’m choosing to live here to have a better quality of life than I could otherwise afford.*

- L'hébergement constitue une opportunité dans les cas où l'hébergé opte pour cette solution de logement avant tout parce qu'il n'a pas les moyens de se loger ailleurs ni d'accéder à un logement ordinaire (« *I have to live here or it makes sense to live here* ») :

*'I had no job so I stayed with my one friend in Putney. After one month I couldn't stay any longer because his family was coming over for Christmas and everything. At that stage, I became a totally homeless person.'*(G6)

- L'hébergement peut être le fruit d'un choix lorsque l'hébergé aurait les moyens et la possibilité d'occuper un logement indépendant mais qu'il opte pour l'hébergement car cela lui permet d'améliorer son cadre, sa qualité ou son niveau de vie (« *I'm choosing to live here to have a better quality of life than I could otherwise afford* ») :

*'We could have stayed there [at our previous place] but it's not as convenient, it's further out, it's in a further zone out of London which is not as nice in my opinion.'*  
(G1)

Ainsi, pour les hébergés, l'hébergement s'inscrit dans un continuum de solutions de logement plus ou moins contraintes et plus ou moins choisies. Lors des entretiens, les hébergés mettent souvent en balance les avantages et les inconvénients de l'hébergement, à savoir le fait de bénéficier d'une solution de logement à moindre coût contre la réduction de son indépendance et de sa liberté induite par le fait de vivre chez autrui :

*'I was thinking if you are really independent and want to do your own thing all the time then maybe you wouldn't like it. You have to be aware of the timings of the house and when dinner is. Here anyway, it is communal food and we all eat together all the time... However the advantage of that is that it makes a nice community in the house.'* (G11)

### **c) L'hébergement dans le « champ des possibles » résidentiels**

Si l'hébergement s'inscrit dans un continuum allant de l'obligation au choix libre, cela signifie qu'il s'inscrit également dans un « champ des possibles résidentiels » plus ou moins large pour les enquêtés. En effet, pour certains, comme Habib (G17), Palestinien sans-papier à Paris hébergé chez son employeur, l'hébergement apparaît comme la seule option possible du fait de son caractère informel :

*« J'arrive à cet appartement après un parcours très long ici sur Paris. Comme vous savez, en tant que sans papier, je ne peux pas louer un appartement sous mon nom. Donc toujours j'ai habité en hébergement payant »* (G17)

Pour d'autres, l'hébergement est certes une solution par défaut mais préférable au retour chez les parents lorsqu'on a déjà pris son indépendance. C'est le cas d'une jeune femme de 28 ans hébergée chez un couple d'amis en Ile-de-France (G20) :

*« L'hébergée est une amie de longue date, je la connaissais depuis une quinzaine d'années. Elle se faisait arnaquer par un faux locataire. Elle ne voulait pas habiter chez ses parents car elle vivait auparavant dans son appartement. Moi et mon copain, nous avons décidé de l'aider en l'hébergeant jusqu'à ce qu'elle retrouve un appartement. » (G3)*

Pour Isabelle (G3), étudiante hébergée chez sa tante, l'hébergement s'avère une solution préférable au foyer. Ayant pourtant obtenu une place dans un établissement pour jeunes travailleurs, Isabelle a préféré rester chez sa tante lorsqu'elle a appris que l'accès à une chambre en foyer de jeunes travailleurs signifierait pour elle une plus grande promiscuité (partage de la chambre) avec une personne inconnue :

*« - Quelle est la situation la pire que vous puissiez imaginer ?  
- Ça serait d'aller en foyer... pour jeune travailleur.  
- Vous y avez pensé ? Vous avez fait des démarches ?  
- Oui, oui... et justement ils prenaient sur dossier et puis j'avais été prise, mais le truc c'était... il y avait une deuxième personne dans la chambre. C'est des chambres qui ne font même pas 20 m<sup>2</sup>. Donc au final je me suis dit non ! [...]  
- Alors vous y êtes allée, vous avez visité la chambre, vous avez vu la personne avec qui vous deviez habiter ?  
- Non, c'était soit une personne qui venait du Sénégal, ou de Roumanie, ou de je ne sais plus où. Ils avaient trois personnes, je crois que c'était quelqu'un qui venait de l'étranger.  
- Vous ne vous êtes pas vue dans cette situation ?  
- Non, je l'aurais fait mais bon... C'est vrai que je ne voulais pas m'imposer autant de temps chez mon oncle et ma tante, mais au final quand j'en ai parlé, ma tante elle m'a dit, 'mais franchement si tu restes là, c'est vraiment pas un souci, tu restes, au contraire si on peut t'aider. Nanana...' Elle m'a dit 'je ne te vois vraiment pas en foyer', donc... » (G20)*

Du côté des hébergeants, l'hébergement d'un tiers peut également constituer une solution résidentielle parmi d'autres, qui sera préférée à certains moments de la vie et non à d'autres. Sylvie (H1), ayant besoin de rentrées d'argent pour garder sa maison mais ne souhaitant plus partager son domicile avec un tiers afin de retrouver « son intimité », a opté pour une autre solution : elle loue sa maison à des touristes pendant les périodes de vacances scolaires :

*« J'ai lancé l'idée de trouver quelqu'un pour l'année suivante, et entre temps par hasard je suis tombée sur un site de location l'été, j'ai lancé mon annonce, une semaine après il y avait quelqu'un qui voulait louer pour un mois, donc vraiment super, et du coup je me suis lancée là-dedans et pour moi c'est quand même plus intéressant. Donc je ne referai plus la location de la chambre. L'année dernière il y a un mois où j'ai loué 450€ la semaine, et l'autre mois j'ai loué 500€ la semaine. Et là j'ai même augmenté mes tarifs, pour louer moins longtemps, mais voilà. Et du moment que moi ça me paye mes impôts locaux et mes impôts fonciers et un petit rab, voilà je suis... juste j'ai besoin de ça quoi. Et après c'est bon, je tiens le coup (...)*

*Donc je n'ai plus à cohabiter avec quelqu'un, par contre j'ai à faire un gros rangement et, voilà, ça me dérange pas parce que de toute façon juillet-août moi je suis en vacances, je suis enseignante en maternelle. Et donc je suis rarement là. » (H1)*

De même, pour l'hébergeant londonien H4, au chômage, l'hébergement est une solution parmi d'autres : n'ayant pas trouvé de nouveaux « lodgers », il est retourné vivre chez ses parents et loue son logement à un couple pour financer son achat :

*'I needed to get someone in [when my lodgers left]... I let my friends know, if anyone was looking for a room, but no-one was, so...I also moved out and I have rented out my flat to a couple and right now, and in the interim period I am living in my family home.'* (H4)

Ainsi, parmi les situations que nous avons rencontrées à Paris et à Londres, l'hébergement est rarement la seule option possible pour les hébergés comme pour les hébergeants. Il constitue souvent une option parmi d'autres, avec ses avantages et ses inconvénients, dans un contexte de toute façon contraint au regard des marchés du logement londonien et parisien. Pour autant, les choses ne sont jamais définitives, et si l'hébergement peut constituer une solution acceptable ou souhaitable à certains moments de la trajectoire des personnes, il peut être refusé à d'autres moments : les attentes des uns et des autres évoluent dans le temps.

### **II.3. Des attentes évolutives**

Les raisons qui poussent les uns et les autres à « entrer en hébergement » et les attentes de chacun vis-à-vis de cette solution résidentielle sont susceptibles d'évoluer dans le temps, à mesure que les situations familiales, conjugales, professionnelles... se modifient. La difficulté que nous avons rencontrée à pouvoir réinterroger les hébergés à un an ou dix-huit mois d'intervalle n'est d'ailleurs pas sans lien avec la volatilité des situations et le caractère provisoire, au moins dans l'idée que les enquêtés s'en font, de l'hébergement chez un tiers. La souplesse de ce mode d'habitat, ainsi que son caractère informel, en font une réalité d'autant plus changeante.

#### **a) Une solution qui n'est quasiment jamais envisagée sur le long terme**

Même lorsqu'elles considèrent l'hébergement comme une opportunité ou comme un choix librement consenti, les personnes que nous avons interrogées, hébergeants comme hébergés, n'envisagent jamais l'hébergement comme une solution de long terme ni comme une solution de logement idéale ni encore comme une étape absolument nécessaire. Il est plutôt envisagé comme un « entre-deux », en attendant autre chose, ou comme un moyen d'aller vers autre chose (par exemple économiser de l'argent pour, à terme, acheter son propre logement). Ce caractère provisoire, supposé ou réel, participe probablement à faire de l'hébergement une solution acceptable ou souhaitable. Ainsi, les avantages de l'hébergement d'un tiers chez soi ou de l'hébergement chez un tiers, ne sont jamais suffisants pour que cette option soit envisagée à long terme.

Cette représentation de l'hébergement comme quelque chose de provisoire est également présente chez ceux qui hébergent depuis plusieurs années, comme c'est le cas de cette hébergeant londonienne qui vit en famille dans une maison et accueille des « lodgers » depuis six ans (H6) :

*« Ultimately I would like to stop, when we first moved out here I wouldn't have believed we would do this for 6 years. I would have never thought I would have lodgers; I would have thought it would have been a nightmare but it has been much better than I thought but definitely in my mind it is a short term thing. It is easy when the money comes in, it is a lot of money for not a lot of work, the alternative is me working, so definitely in terms of the money and paying the mortgage it is really good but it is a big sacrifice as well. But one of the advantages we have had is that we never moved into this house without a lodger, we have never known this house without a lodger, so that I think is really a big part of it. If we had had that bedroom and had to give it up and give up the whole way the house works it would have been harder. With a lodger is how this house has always been. Definitely one day when the little two go to school I will probably go back to work part time and then we won't have a lodger that would definitely be my aim. » (H6)*

#### **b) La sortie de l'hébergement avec l'évolution des attentes et des situations de chacun**

Si l'hébergement n'est pas envisagé comme une solution de long terme, cela ne signifie pas pour autant que le terme soit défini de façon explicite. Au contraire, parmi les situations que nous avons rencontrées, cette question reste le plus souvent de l'ordre de l'implicite, et l'on constate que le terme de la période d'hébergement est plus souvent défini de façon explicite lorsque *hosts* et *guests* ne se connaissent pas avant de cohabiter (notamment dans le cas des étudiants étrangers hébergés pour une année universitaire).

Les entretiens effectués avec des personnes ayant hébergé ou ayant été hébergées par le passé et les entretiens réalisés dans la phase 2 de la recherche (entretiens avec des enquêtés déjà interrogés pendant la phase 1) apportent des données riches pour la compréhension des raisons qui amènent *hosts* ou *guests* à « sortir » de l'hébergement. En effet, la sortie de l'hébergement peut intervenir lorsque les motivations initiales qui induisaient l'« entrée en hébergement » disparaissent ou lorsque la situation de l'un des membres du binôme *host/guest* change. C'est par exemple le cas lorsqu'un hébergé en recherche d'emploi au moment de l'« entrée en hébergement » trouve un travail qui l'amène à changer de lieu de résidence ; lorsque les enfants d'une famille qui hébergeait une jeune fille au pair grandissent et n'ont plus besoin d'être gardés ; lorsqu'un jeune adulte revient dans la maison familiale et qu'il n'y a donc plus de chambre libre à louer à un tiers ; lorsqu'un étudiant étranger repart dans son pays d'origine après la fin de ses études ; lorsque la situation financière d'une personne qui hébergeait pour des raisons économiques s'améliore... Ainsi, Alain (H8) n'a plus d'hébergé chez lui depuis le départ de l'étudiante chinoise, amie de sa fille, qu'il hébergeait quasi gratuitement pour « rendre service » et non par nécessité économique :

*« Je l'ai hébergé pendant 4 ans et demi. Elle est repartie définitivement, elle a quitté la maison le 8 janvier 2011. (...) Elle a soutenu sa thèse en 2010. D'ailleurs son titre de séjour expirait en janvier, du coup elle a retardé son départ au 8 janvier. » (H8)*

Lorsque nous l'avons rencontrée pendant la première phase de la recherche, Michèle (H2) louait deux chambres de son pavillon depuis plusieurs années suite à son divorce, afin de pouvoir payer les traites de la maison. Sa situation financière s'étant améliorée, elle souhaitait arrêter d'héberger pour retrouver un « chez-elle » : « *Je me restreignais un peu avec mes invités l'année dernière, je n'avais même pas fêté l'anniversaire de mon fils* ». Au moment de la seconde phase de la recherche, elle n'hébergeait plus et n'a d'ailleurs pas accepté de participer à second entretien.

De même, Sylvie (H1) qui louait une chambre de sa maison à une assistante de langue américaine, a décidé de ne pas héberger de nouvelle personne après le départ de son hébergée. Si la question financière primait lorsque Sylvie a commencé à héberger (elle avait besoin de rentrées d'argent pour pouvoir garder sa maison après une rupture conjugale), c'est désormais le désir de retrouver une intimité et un « chez-soi », qu'elle estime nécessaires à une nouvelle mise en couple, qui prime désormais :

*« Moi-même je suis célibataire et pendant toute la période où elle était là [son hébergée], quand il m'arrivait de rencontrer une personne, je n'ai jamais fait venir quelqu'un chez moi, donc je ne me sentais pas complètement chez moi, ce qui est quand même un peu... un peu... voilà, un peu gênant. Euh... maintenant elle se faisait discrète etc, mais bon, voilà c'est pas... c'est pas possible d'un jour essayer de créer une relation avec quelqu'un sachant qu'il y a une personne dans la maison. Enfin pour moi c'est pas possible. Après, par la suite, si un jour je vivais en couple, quelque chose d'établi, de..., pourquoi pas prendre de temps en temps des étudiants, pour trois mois par exemple. Sachant que là ce serait plus une démarche pas tant financière que permettre à quelqu'un de bénéficier d'une chambre » (H1).*

Un changement dans la situation d'un des deux membres du binôme peut mettre fin à une situation d'hébergement sans pour autant entraîner la « sortie de l'hébergement » pour l'autre partie. Ainsi, une hébergée londonienne (G4) explique que le départ prochain de son hébergeante pour la Floride va l'amener à chercher une autre solution de logement, mais qu'elle optera à nouveau pour l'hébergement, si possible, car cela correspond à ses besoins actuels :

*'My flat mate is looking to move back with her family in Florida, so she's looking to move back to Florida by the end of the year, so I'll probably be looking for something else over the summer. If she wasn't moving, I'd be happy staying here for a while. Yes...I'll look for a similar sort of thing.'* (G4)

C'est également le choix qu'a fait Léa (G4), jeune femme en recherche d'emploi hébergée chez une amie à Paris pendant la phase 1 de l'enquête : après six mois de cohabitation, l'amie qui héberge Léa quitte Paris pour rejoindre son petit-ami pour un an à New-York. L'hébergement prend fin et Léa doit trouver une autre solution de logement. Toujours au chômage et dans l'incertitude vis-à-vis de l'évolution de sa situation professionnelle, Léa opte de nouveau pour l'hébergement : elle récupère la chambre qu'une amie occupait chez une autre personne, dans le même arrondissement de Paris. Solution informelle, facile d'accès et bien inférieure au prix du marché (300€ par mois pour une chambre d'une quinzaine de mètres-carrés dans un T3 dans Paris intra-muros), l'hébergement chez un tiers correspond aux besoins et aux moyens de Léa à cette période de sa vie. Quelques mois plus

tard, Léa trouve un emploi et c'est alors seulement qu'elle réfléchit à s'installer dans un logement indépendant, comme elle l'explique pendant l'entretien réalisé en phase 2 de la recherche :

*« Là, j'ai peut être un plan pour changer encore d'appart. Surtout dans un truc où je serai toute seule et surtout plus près du boulot. Parce que là c'est un peu... (...) J'ai quand même envie de changer parce que... Parce qu'au final c'est quand même chez elle [l'hébergeante]. Elle est quand même beaucoup avec sa copine et j'ai l'impression d'une cohabitation de couple. Ça reste chez elle. Même si c'est bien, que c'est sympa et que c'est pas cher... et puis il y a surtout que c'est loin du boulot et que je fais plein de trajets. Donc là j'aimerais bien que ça marche sur ce plan là, mais après je ne cherche pas autre chose. » (G4)*

On comprend ici que, même s'il n'y a pas d'urgence pour Léa à quitter l'appartement dans lequel elle est hébergée, les inconvénients de cette situation résidentielle (partage de l'espace avec l'hébergeante, logement éloigné par rapport à son lieu de travail) commencent à primer sur ce qui en faisait les avantages lorsqu'elle est entrée dans le logement alors qu'elle était au chômage (solution peu chère et facile d'accès).

### **c) Un provisoire qui se prolonge parfois délibérément**

Si l'évolution des situations et des attentes de chacun peut conduire à la « sortie » de l'hébergement, ceci n'est pas systématique. Les attentes réciproques des membres du binôme *host/guest* peuvent changer sans que soit remise en cause la situation d'hébergement elle-même. C'est par exemple le cas d'un jeune homme hébergé chez sa grand-mère dans l'agglomération londonienne (G5) : « entré en hébergement » suite à la perte de son emploi (il vivait auparavant en colocation), il considère alors cette solution résidentielle comme une solution par défaut, temporaire, en attendant le retour à l'emploi et l'amélioration de sa situation financière. Aussi, dans les premiers temps, il s'implique peu dans la vie domestique et trouve la cohabitation avec sa grand-mère pesante. Interviewé un an plus tard (phase 2 de l'enquête), il vit toujours chez sa grand-mère alors même qu'il a retrouvé un emploi, se sent plus « chez lui » et apparaît bien plus proche de son hébergeante :

*'At the beginning I used to go back down to Kent to my parents at weekends a bit more. But now I feel a lot more comfortable just having a weekend in London staying in the flat... Now it feels more like my house as well... we've just got used to living together and we accept each other more. Our relationship is a bit less formal...I know more about her life and her friends. We're closer on that score too. I get stories about back in the day, my grandparents, what they used to do, and that's made us closer as well.'* (G5/WG3)

Le retour à l'emploi et l'amélioration de la situation financière du jeune homme induisent également un déplacement des motivations qui le poussent à prolonger la cohabitation avec sa grand-mère : cette solution lui permet désormais de mettre de l'argent de côté dans le but de pouvoir, à terme, s'acheter un logement :

*'In the next few months I'm saving for a deposit. So now I'll be looking to stay a bit longer, so I can save up enough money.'*(G5/WG3)

Ainsi, la nature des transitions que permet l'hébergement chez un tiers varie en fonction des individus mais aussi, pour un même individu, en fonction des moments de la vie au sein d'une même situation d'hébergement. Ici, dans le cas de G5, l'hébergement a joué un rôle d'« entre-deux » en attendant le retour à l'emploi, et joue désormais un rôle d'« entre-deux » en attendant l'accession à la propriété. La fonction transitoire de l'hébergement est en permanence redéfinie, et le passage d'une étape à une autre ne se traduit donc pas nécessairement par la fin de l'hébergement.

Dans certains cas, l'hébergement peut se prolonger parce que la nature de la relation entre hébergeant et hébergé change et que les liens se resserrent (comme dans le cas de G5 et de sa grand-mère), amenant la cohabitation à se poursuivre au-delà de la durée initialement prévue, comme l'explique cette hébergée londonienne qui vit chez son cousin (WG2) :

*'I've been in the same house for five years...my cousin owns the house...we are closer as a result – we grew up in different areas of the country and now I'm going to be a bridesmaid at her wedding.'* (WG2)

#### **d) Les liens qu'on garde et qu'on ne garde pas**

La fin de l'hébergement ne signifie pas nécessairement la fin de la relation entre hébergé et hébergeant, en particulier lorsqu'il existe une relation (lien familial ou amical) avant la période d'hébergement. Lorsqu'il n'existe pas de lien antérieur, la probabilité que les deux membres du binôme *host / guest* à rester en contact après la fin de l'hébergement semble surtout dépendre de leur propension à nouer des relations d'ordre quasi-familial pendant la période de la cohabitation et qui se traduisent parfois par l'utilisation d'expressions du type « comme ma fille » ou « comme ma sœur ». Ainsi, Alain (H8), qui a hébergé pendant plus de quatre ans une étudiante chinoise (à l'origine amie de sa fille) dans la maison qu'il partage avec ses deux enfants et qui se considérait comme « la famille française » de la jeune chinoise, prévoit d'aller rendre visite à son ancienne hébergée aujourd'hui repartie en Chine, comme il prévoit de rendre visite à sa fille qui part étudier une année aux Etats-Unis :

*« On est attendu en Chine. (...) Je sais que quand j'irai en Chine je serai bien accueilli par les parents. Elle me l'a redit. Ça sera plutôt 2013 parce qu'on ne va pas faire deux voyages, parce que ma fille part aux États-Unis en 2012 dans le Vermont... Quitte à aller en Chine je vais essayer d'y aller 3-4-5 semaines, je vais en profiter »* (H8)

A l'inverse, Sylvie (H2), qui a hébergé une assistante de langue américaine pendant une année et qui ne souhaitait pas « mater », a gardé des relations cordiales mais assez distendues avec son ancienne hébergée :

*« Elle avait 25 ans, les autres [personnes qui avaient répondu à l'annonce de Sylvie pour la location d'une chambre] ils avaient plutôt 18 ans donc là je me disais 'je vais*

*les materner, c'est pas trop mon truc', enfin... Elle m'expliquait qu'elle avait déjà vécu en colocation, qu'elle était très indépendante donc elle donnait vraiment les bons points [rire] pour être prise donc... ça a été assez rapide. (...)*

- Vous êtes encore en contact [depuis le départ de l'hébergée] ?

- *Ouais, ouais... sur facebook. Mais moi je ne suis pas très facebook donc... mais oui, on s'est vues, on a bu un café deux ou trois fois depuis. » (H1)*

Dans le cas d'hébergement entre amis, la fin de l'hébergement peut être le moyen de conserver les liens d'amitié entamés par une cohabitation qui tourne mal. C'est ce qui s'est passé pour Paul (H7) et son ami Aurélien : Paul hébergeait Aurélien dans la maison que ses parents lui mettent gratuitement à disposition, en l'échange de quoi Aurélien versait une participation financière de 250€ par mois aux parents de Paul. Lors du premier entretien réalisé avec Paul pendant la phase 1 de l'enquête, le jeune homme affirme que la cohabitation se passe très bien et que l'hébergement est plutôt vécu sur le mode de la colocation, entre égaux. Dix-huit mois plus tard, Paul explique qu'Aurélien a quitté la maison et que cela est mieux ainsi, la cohabitation ne se passant plus aussi bien qu'auparavant. Néanmoins, dans le discours de Paul, la fin de la cohabitation semble avoir été la condition nécessaire au maintien d'une relation entre les deux amis :

« - Et pourquoi il [Aurélien] est parti ?

- *Parce qu'en fait il devait reprendre ses études, donc il devait arrêter de travailler, donc il ne pouvait plus trop payer. Et puis ça ne se passait pas super bien non plus. (...)* On en avait marre d'habiter ensemble oui. Oui oui. Il n'y avait plus d'efforts qui étaient faits des deux côtés, enfin c'était un peu lourd la situation donc, du coup... Enfin c'était aussi parce que du coup il ne retravaillait pas aussi, ça a beaucoup joué aussi. Parce que sinon je pense qu'on aurait fait plus d'efforts. Son travail dans la restauration c'était temporaire, là il reprend des études en informatique.

- Et quand tu disais qu'il n'y avait pas d'effort fait de chaque côté, c'était sur quels aspects ?

- *C'était sur les aspects de la vie quotidienne, tout ce qui était ménage, tout ça... enfin c'était vraiment chacun de son côté, c'était devenu un peu... un peu nul.*

- D'accord, et maintenant vous êtes encore en contact, ou pas tellement ?

- *Oui oui, on se voit toujours, ça se passe bien, il n'y a pas de problème, c'est juste qu'il fallait arrêter d'habiter ensemble. » (H7)*

De même, les relations d'amitié entre Léa (G4) et Julie, son ancienne hébergeante, ont été mises à l'épreuve par la cohabitation, et Léa semble trouver plus facile de vivre avec sa nouvelle hébergeante, qu'elle ne connaissait pas avant de partager son logement :

« *Elle [Julie, l'amie et ancienne hébergeante] avait peur que je ne me sente pas vraiment chez moi. Je lui ai dit ce que... que je ne me sentais pas vraiment chez moi... elle m'a dit que elle non plus elle ne se sentait pas vraiment chez elle. Elle a eu du mal à faire en sorte que... comme c'est l'appart des parents de Nicolas... (...)* On avait un peu de mal à en parler. En fait elle m'avait dit, que déjà elle elle voulait que ce soit nickel pour moi et que en plus elle se sentait stressée parce qu'elle se sentait

*responsable, d'être pas vraiment chez elle. Donc je me demandais si elle était stressé par rapport à moi ou à l'appart...(.)*

*[Avec Catherine, la nouvelle hébergeante] c'est vrai qu'on ne se voit pas énormément. On se croise pas mal, mais on fait chacune notre vie quoi. Bon quand on se voit, quand on est ensemble, c'est sympa. On mange rarement ensemble, c'est pas la même chose quand c'était avec Julie, parce que comme c'était une amie au départ... mais bon ça se passe très bien. Là j'ai un peu moins l'impression d'être logée en fait. J'ai plus l'impression de vivre en coloc, comme... comme la propriétaire est chez elle...*

- Qu'est ce qui fait la différence ?

- *Je ne sais pas trop... le fait que je ne la connaisse pas peut-être, le fait qu'on a chacune notre chambre, et qu'on fasse chacune notre vie en fait... ben je ne sais pas... » (G4)*

Si les liens d'amitié sont mis à l'épreuve pendant la cohabitation, cela ne signifie pas qu'ils soient définitivement entamés : là aussi, le temps joue sur les perceptions de chacun et, dans le cas de Léa, son discours a posteriori (entretien en phase 2) exprime un sentiment de gratitude envers l'amie qui lui a « donné un petit coup de pouce » dans un moment difficile :

*« Je lui suis reconnaissante, parce que c'est elle qui m'a donné ce petit coup de pouce, à me dire, 'bon viens à paris, t'as pas de boulot'... [Léa habitait alors dans le Sud Est] Voilà et maintenant j'ai quelque chose. Voilà je lui suis reconnaissante, c'était une bonne période, même si les périodes de chômage on n'est pas forcément bien dans nos baskets. Ça m'a bien aidé et puis bon on a quand même partagé ça, ça rapproche. (...) C'était bien parce que le soir je la voyais, on discutait et puis grâce à elle j'ai pu rencontrer pas mal de monde, que je vois encore même si elle est pas là. (...) C'est vraiment le moment où... j'avais besoin de quelque chose de nouveau, un coin pour poser mes affaires... » (G4)*

Les propos de Léa soulignent bien le rôle de « tremplin » qu'a pu jouer, pour elle, l'hébergement chez une amie dans une période de chômage et de mobilité. Aussi, intéressons-nous à présent à la place et au sens de l'hébergement dans les trajectoires des enquêtés pour comprendre comment cet « arrangement » résidentiel s'inscrit dans les transitions biographiques, et en particulier celle du passage à l'âge adulte et de la « longue marche vers l'autonomie résidentielle ».

### III. L'hébergement, une étape dans une trajectoire

Il est maintenant acquis que le passage à l'âge adulte ne s'opère pas (ou plus) de façon linéaire : les phases s'enchaînent mais sont comme désynchronisées par rapport à la succession d'événements marqueurs : mise en couple, entrée dans la vie professionnelle, autonomie résidentielle, constitution d'une nouvelle famille. L'enquête que nous avons menée montre que cette désynchronisation, et les aménagements qu'elle entraîne, n'affecte pas seulement les jeunes hébergés : elle est aussi le fait des hébergeants d'âge mûr qui, pour une raison ou pour une autre, s'engagent dans cette pratique. Nous avons vu les motivations des uns et des autres (chapitre II), voyons à présent l'enchaînement des séquences.

#### III.1. Prise de contact et décision : l'entrée en hébergement

L'« entrée en hébergement » ne peut advenir sans l'existence de réseaux qui mettent en relation l'offre et la demande. De la pose d'annonce dans des lieux publics ou sur les sites internet dédiés, au bouche-à-oreille entre amis ou encore au recours « naturel » aux proches, ces réseaux sociaux actifs prennent des formes très variées, plus ou moins institutionnelles, plus ou moins visibles ou virtuelles, que nous souhaitons mettre en évidence ici. On s'intéressera d'abord aux réseaux que l'on pourrait qualifier de « traditionnels » ou de « primaires », c'est-à-dire les réseaux familiaux et amicaux, avant d'interroger le rôle d'internet dans la mise en relation de l'offre et de la demande d'hébergement. On se contentera dans cette partie de relever la diversité des modalités de l'entrée en contact entre hébergeant et hébergé, la question de l'altérité et du rôle des réseaux comme gage de confiance dans l'« autre » que l'on fait entrer chez soi seront abordées plus tard, dans le chapitre IV (section IV.1).

##### a) Les réseaux familiaux et amicaux

Les motivations qui poussent les uns et les autres à « entrer en hébergement » sont diverses, souvent ambivalentes. L'hébergement constitue pour certains une obligation, pour d'autres une opportunité, pour d'autres encore un choix (cf. chapitre II). Dans tous les cas, l'« entrée en hébergement » suppose l'existence de liens et de réseaux qui unissent l'hébergeant et l'hébergé, de façon plus ou moins directe. Les liens les plus directs sont ceux de la famille, des amis, du travail parfois. L'inscription dans ces réseaux constitue des ressources pour les individus : faire partie du cercle ou du réseau apporte des ressources inaccessibles à ceux qui sont situés à l'extérieur. La nature et l'échelle de ces ressources dépendent de la densité de ces réseaux et de la position de l'individu en leur sein. En effet, la famille et les amis ne sont pas des ressources mobilisables par tous de façon équivalente pour obtenir un hébergement, et tous les membres du cercle familial ou amical ne sont pas en mesure d'offrir l'hébergement de façon équivalente.

L'« entrée en hébergement » au sein de la famille, du cercle amical ou professionnel (relations entre collègue qui semblent proches de relations amicales) est rendue possible par des contacts antérieurs

à la situation d'hébergement. La prise de contact est donc rarement directement liée à l'hébergement. Les personnes se connaissent déjà, elles se rencontrent pour d'autres raisons, et c'est dans l'échange que se construit la possibilité de l'« entrée en hébergement ». C'est par exemple le cas lorsque l'hébergeant, voyant son ami, proche ou collègue en difficulté (recherche de logement qui n'aboutit pas, perte d'un emploi...), lui propose de l'accueillir pendant un temps, en attendant de trouver une autre solution :

« - Pourquoi vous avez décidé d'aller chez votre tante ?

- *Parce que c'était la seule personne qui pouvait m'héberger sur Paris. (...) Elle m'a proposé et moi je lui ai demandé par la suite.*

- Elle vous a proposé avant donc ?

- *Elle m'a dit 'ouais si tu ne trouves pas de solution ne t'inquiètes pas'... » (G3)*

*« J'ai essayé de trouver un logement, mais je n'ai pas trouvé et j'ai dit « si je ne trouve pas dans une semaine, je retourne là-bas (en Roumanie, son pays d'origine), et là Isabelle m'a dit « mais non ! Viens à la maison » Je ne voulais pas mais elle insistait. Donc j'ai été un petit peu gênée au début d'accepter. Mais je la connaissais bien donc... » (G22)*

De la même façon, c'est par le biais de visites régulières à la mère d'une amie que cette jeune londonienne (G2) apprend qu'une place se libère dans la maison et qu'elle pourrait l'occuper. L'« entrée en hébergement » se construit dans une interaction régulière et résulte de la concordance des situations des deux amies, l'une ayant besoin d'un logement suite à l'obtention d'un emploi et l'autre ayant une place libre chez elle suite au départ de son fils :

*“Christina [the host], she is about 50ish. She is self employed and works full time as an editor and proof reader and she has an office down the road (literally) so she works here in the house and also there. She is a widow and part of the reason I got to know her was that I was living with her daughter at the time that her husband was terminally ill, a long protracted death, obviously very very tragic for them all and obviously I was very close to the daughter and we got to know each other quite well, actually another person before me lived here, moved to London a year before I did, lived here just over a year, friend of the daughter and got to know Christina through that process and came to live here. [...] On that basis, after I first met her, we sort of half...kept in touch would be the wrong word but when she was up I saw her and then two or three times when I came down to London and stayed here just as a guest for one night, I was down for a wedding or something and I stayed here and that was jolly good. And also I started a job in December on a very short term contract and was staying with some friends in Battersea and came here a couple of times for dinner and at that point where Mark was going to move out and I needed somewhere to live and it all slotted into place” (G2)*

## **b) Le rôle d'internet dans la mise en relation de l'offre et de la demande**

Alors que l'hébergement au sein du cercle familial ou amical est une pratique ancienne et bien établie dans certaines cultures, le développement récent des « réseaux sociaux » virtuels, sur internet, permet aujourd'hui la mise en relation d'offres et de demandes d'hébergement bien au-delà des réseaux primaires. Sylvie (H1) comme Michèle (H2), toutes deux hébergeantes dans la région parisienne pour des raisons économiques avant tout, ont utilisé internet pour déposer en ligne leurs annonces de chambres à louer après des tentatives infructueuses auprès des CROUS. Si Sylvie a eu recours à un site lui permettant de cibler le public de façon assez précise (le site internet d'un magazine destiné aux étudiants américains à Paris), Michèle opte pour les sites dédiés auxquels elle est habituée :

*Sylvie : « Je me suis dit que je pourrais louer à des étudiants, donc je suis d'abord allée voir au CROUS et ... et c'était un peu... c'était très euh... comment dire euh... pas procédurier, mais très administratif et tout. Et puis je pense que c'est Claire qui m'a dit « mais tu devrais aller à l'Eglise américaine », et aussi un ami américain prof d'université m'a dit « vas voir à l'église américaine, pose une annonce ». Et puis là je me suis rappelé qu'il y avait le magazine Fusac pour les étudiants américains à Paris, donc j'ai cherché leur site sur internet et j'ai mis chambre en location. Et j'ai mis ça je crois au mois de juin, et très rapidement j'ai eu plein de demandes. (...) Alors l'idée, j'avoue, c'est un stéréotype, mais je pensais que les Américains étaient prêts – parce que je savais que je demanderais cette somme – je pensais que les Américains étaient plus prêts à mettre autant qu'un étudiant français. Pourquoi, j'en sais rien. Alors voilà, j'avais moins de scrupules [rires] vis-à-vis d'une étudiante américaine, parce que voilà au fur et à mesure que le projet se montait, au départ je pensais étudiant ou étudiante, puis après je n'avais vraiment pas réalisé qu'on se retrouverait au sortir de la salle de bains et que donc il était évident que c'était une étudiante ! » (H1)*

*Michèle : « Je mets des annonces sur internet, sur différents sites : il y a mapiaule.com, vivastreet, le CROUS mais le CROUS ça n'a jamais marché, le site de la faculté de Marne la Vallée où tu peux mettre aussi des petites annonces, euh... il y a un autre site, etudiant.com, un truc comme ça, je ne sais plus comment ça s'appelle. Mais ce qui marche c'est vivastreet, et kijiji aussi. » (H2)*

Internet permet également la mise en relation d'une offre et d'une demande dans le cas des « au pair », comme l'explique cette jeune fille hébergée dans une famille francilienne (G9) :

*« Je cherchais une famille d'accueil sur internet, où je pouvais être nourrie et logée, et garder leurs enfants. Ça s'appelle jeune fille au pair. Et j'ai fini par en trouver une, même que le nombre d'enfants me faisait un peu peur ! 3 enfants ! »*

Avec les réseaux de « couch-surfing », internet facilite également la mise en relation de personnes ayant des centres d'intérêt communs, comme l'explique ce « couch-surfer » londonien :

*“Other people are probably more in tune with the web, but I am not as active as other people. Unless I know someone or there is a connection. The problem with couch surfing when people are looking for somewhere to stay, there are these things you do, you might put a word in your profile and say ‘please mention this word if you want to couch surf with me’ so I know they have read my profile and other people will say, ‘look I’m really into this sort of yoga so please mention it’. It’s a way of avoiding people who are just cutting and pasting the same message and that is one way I suppose of finding someone who has taken the time to read your profile and also if they have got a profile themselves, if they are individually tailored.” (H1/WH1)*

### **III.2. Parcours d’hébergés : la longue marche vers l’indépendance résidentielle**

Comme nous l’avons vu dans le premier chapitre, la transition biographique du passage à l’âge adulte est de moins en moins linéaire. A partir de la sortie du domicile familial, les jeunes adultes connaissent désormais une période transitionnelle faite d’expérimentations, d’allers-retours et de « *situations intermédiaires caractérisées par leur ambiguïté : cohabitation sans autorité parentale, logement étudiant payé par les parents, emploi salarié mais maintien d’une dépendance partielle (...)* » (Van de Velde, 2007 : 27). Dès lors, c’est bien la place et le rôle de l’hébergement chez un tiers dans ces situations intermédiaires que nous souhaitons explorer ici : est-il nécessairement lié à des parcours marqués par des formes de fragilité et de précarité ? Relève-t-il principalement du soutien familial ? N’est-il pas, plus généralement, une matrice de socialisation et d’apprentissage ? Est-il le résultat de choix de modes de vie spécifiques à des « jeunes adultes » d’aujourd’hui ?

Par hypothèse, pour les jeunes hébergés, les moments de l’entrée dans l’hébergement et de la sortie de l’hébergement sont les suivants, étant entendu que ces éléments ne s’excluent pas, mais peuvent au contraire se combiner :

- Période de *mobilité étudiante* (début ou fin de la période d’étude mais aussi périodes de mobilité internationale ou de stage). L’hébergement peut alors prendre place dans une succession de logements temporaires (ex. colocation officieuse) ;
- Période de *mobilité professionnelle* : accès à un emploi / perte d’un emploi (perte de revenu, situation provisoire) ;
- Période de *mobilité affective*, qu’elle soit d’ordre conjugal (mise en couple / séparation) ou d’ordre familial (mésentente avec les parents, recherche d’une protection adulte) ;
- Période de *changements résidentiel*, suite à la perte d’un logement par fin des droits (fin d’une colocation, fin d’un hébergement institutionnel, départ précipité, accident, etc.).

Des trajectoires de jeunes adultes hébergés, sélectionnées parce qu’à la fois très différentes et emblématiques de situations souvent rencontrées, nous permettent à présent d’approcher la complexité non seulement des trajectoires, mais aussi des relations qui se nouent entre les parties. Si l’on se reporte à la collection de parcours résidentiels dont nous disposons grâce à cette recherche,

dans quelle mesure ces hypothèses se vérifient-elles ? Les formes que prennent les trajectoires ne sont pas faciles à résumer – du fait de la fréquence des changements – mais on peut tenter de les regrouper par profils en les organisant selon les raisons, l'âge et la manière du départ du domicile parental, et selon la nature et la diversité des formes de logements occupés depuis et jusqu'au moment de l'enquête. Ainsi, six profils apparaissent du côté des hébergés : un premier profil est constitué par celles et ceux qui ont quitté le domicile parental pour aller suivre un stage ou l'université : les études d'abord. On distingue un deuxième profil, composé par ceux qui, venant de province, ont dû effectuer une mobilité de travail, et ne veulent ou ne peuvent se loger de façon autonome, surtout lorsque le parcours est fragilisé par une rupture. On distingue un troisième profil, composé de ceux pour qui, en situation délicate et effectuant des sauts de puce chez les uns et les autres, le réseau social fait la différence. On distingue un quatrième profil, ceux qui passent d'une famille à l'autre : dans ce cas, l'hébergement est peut-être plus ambigu, car les normes imposent la manifestation des bonnes intentions qui président à l'accueil d'un parent (très explicite du côté des hébergeants, voir IV.3.) alors que les contraintes sont susceptibles d'être augmentées du fait de la proximité et des attentes respectives. On distingue un cinquième profil, composé de ceux dont le parcours est marqué par la fraternité, ou par l'accueil de l'autre comme motivation : Vivre entre égaux, vivre entre amis. Enfin, un sixième profil est constitué par ceux pour lesquels une enfance difficile entrave le parcours vers l'indépendance, et où l'immigration peut constituer une épreuve supplémentaire. La figure de l'étranger, ou plutôt de l'*outsider*, est ici centrale.

On décrira ici six profils différents, en explicitant les trajectoires de plusieurs enquêtés pour chacun des profils.

#### **a) Quitter le domicile parental pour suivre des études ou effectuer un stage**

On distingue ainsi un premier profil, constitué par celles et ceux qui ont quitté le domicile parental pour aller suivre un stage ou l'université. Ceux-là, généralement, passent par la case « cité universitaire », puis se retrouvent hébergés au moment où ils finissent leurs études, ou sont à la recherche d'un emploi : dans ce dernier cas ils ne gagnent pas suffisamment leur vie pour prendre un logement en leur nom propre, et ne bénéficient plus du statut étudiant. C'est le cas pour la plupart des hébergés de Londres dans ce cas.

#### ***Les études et la formation d'abord***

Ainsi de cette jeune fille (G1), âgée de 26 ans et employée au moment de l'entretien, s'estime heureuse toujours pu bénéficier, depuis sa sortie des résidences universitaires, d'hébergements qui lui permettent de mettre de l'argent de côté. Après avoir quitté le domicile parental de Cambridge, elle entre à l'université d'Oxford où elle a une chambre en résidence pendant trois années. Elle rentre chez ses parents ensuite pour une année, puis va s'installer à Londres chez son petit ami pendant environ un an, mais l'hébergement chez son oncle et sa tante, pratiqué depuis presque deux années, lui convient mieux.

Beaucoup de jeunes hébergés déclarent donner la priorité aux études, et accepter des compromis au vu de cet objectif. Ainsi de Diana qui poursuit des études de danse en cycle supérieur. En année de

Master, elle a de petits jobs à temps partiel. Au moment de l'entretien, elle vit à Londres dans une maison confortable de 5 pièces avec la famille de son petit ami, composée de quatre personnes : les parents, le petit ami, et une sœur de celui-ci. La famille héberge également deux autres jeunes. Diana ne paie pas de loyer, elle « participe ».

Le parcours résidentiel de Diana est structuré autour des études. Née et élevée à l'Est des Etats-Unis (New Hampshire), elle expérimente d'abord la vie en résidence universitaire à Rhode Island (USA), pendant une année. Ensuite, elle est en résidence plus confortable, toujours à Rhode Island, pendant 2 ans. *'Well, for the first few years it was kind of halls...but it was double rooms so I had a roommate. In my second two years I lived in a flat... I lived in the flat with four others and we had to share'.* (G11, 25.05.11). Lors d'un stage à Londres qui dure 4 mois, elle est logée dans un foyer pour étudiants (hostel). C'est là qu'elle rencontre son ami, et s'ensuit une installation dans la famille de ce dernier. Cette situation perdure depuis deux ans au moment de l'entretien. L'appréciation que porte Diana sur son hébergement actuel est qu'il est temporaire et lui permet d'étudier dans de bonnes conditions. En effet, étudier est plus important que gagner de l'argent pour payer une location indépendante. L'arrangement proposé par la famille de son petit ami a d'abord à ses yeux un intérêt financier. Comme Diana est restée à Londres pour continuer à vivre près de son petit ami, l'arrangement est aussi justifié à ces yeux du fait qu'elle peut demeurer près de lui. De fait, elle partage la même chambre. Comme ce dernier passe lui-même le plus clair de son temps à l'université, la solution s'avère tout à fait convenable. La présence d'autres hébergés donne à la maison une ambiance « ouverte », qu'elle apprécie et qui lui permet de trouver une place. Elle est cependant « membre de la famille », ce qui fait bouger les frontières habituellement plus précises concernant les autres hébergés. La situation de la chambre du couple dans la maison marque d'ailleurs cette intégration : elle au même étage que celle des parents et de la sœur, tandis que les autres hébergés sont à un autre étage et disposent de leur propre salle de bain. Les repas sont pris ensemble, elle n'a pas à faire les courses. Ainsi, Diana trouve dans cet arrangement les avantages de la vie de famille, avec un confort bien supérieur à ce qu'elle pourrait avoir de façon indépendante. Le partage de la vie familiale ne lui pèse pas dans la mesure où elle peut poursuivre ses études, et être près de son ami. Elle aspire cependant à terminer vite ses études, trouver un travail à plein temps et déménager avec son ami. *'(Moving out is) completely dependent on having the financial ability not to live here anymore. I am hoping at the longest... another year. I am kind of thinking that my masters finishes in September and so I'll be able to start working full time then, maybe stay at least until Christmas, save some money and see where we are after Christmas, maybe start looking...'* (G11, 25.05.11)

### **Le temps d'un stage**

Né au Canada de parents ivoiriens, Christian<sup>49</sup> a 26 ans et a déjà connu différents modes d'habitat. Ayant grandi au Canada puis en Côte d'Ivoire, il quitte le domicile de ses parents après le lycée pour occuper une chambre dans une cité universitaire d'Abidjan où il effectue deux années de classe préparatoire à l'entrée en école d'ingénieur. Il décide ensuite de poursuivre sa formation en France et

---

<sup>49</sup> Dans un souci d'anonymat, les prénoms des trois enquêtés ont été modifiés. En revanche, étant donné l'importance du rapport aux territoires et aux lieux, et de la question de la mobilité géographique dans notre recherche, les noms des villes et pays ont été conservés.

entame un cursus de « finance, contrôle et gestion » à Paris. Il occupe alors un studio dans le Xème arrondissement, qu'il paye grâce au soutien familial et à des petits boulots, avant de partir pour Brest terminer ses études. A Brest, il habite également dans un studio. Revenu en région parisienne pour effectuer son stage de fin d'études, la recherche de logement s'avère très difficile. Christian considère avoir été « *arnaqué par des soi-disant agences qui sont censées aider ceux qui recherchent de quoi se loger (...) ça m'a fait utiliser environ 400 euros dans des agences qui finalement ne m'ont rien trouvé* ». Pendant sa recherche, Christian est hébergé gratuitement chez un ami, mais la cohabitation se passe mal. Partager à deux un studio de 20m<sup>2</sup> ne lui offre aucune intimité, son rythme de vie et celui de son ami ne s'accordent pas, la fumée des cigarettes ce dernier le dérange beaucoup... bref, l'expérience est plus que négative pour Christian. C'est finalement par un site internet de petites annonces en tous genres qu'il entre en contact avec Michèle, qui propose une chambre à louer dans son pavillon, dans une commune résidentielle de Seine-et-Marne. C'est suite à son divorce, quelques années auparavant, et aux difficultés financières qui en ont résulté, que Michèle a commencé à louer les deux chambres inoccupées de la maison où elle vit avec son fils. Au moment de l'enquête, Christian habite chez Michèle depuis trois mois, il verse un loyer de 360 euros par mois et est en train d'effectuer les démarches pour bénéficier de l'APL (Aide Personnalisée au Logement). Son stage rémunéré, ainsi que les cours de soutien qu'il donne régulièrement, lui permettent de payer cette somme.

Cette situation montre à quel point la frontière peut être floue entre l'hébergement et la location : Christian a signé avec Michèle un bail d'un an, il a droit à l'APL mais s'il partage l'espace domestique de sa propriétaire-hébergeante, il ne peut jouir librement de l'ensemble du pavillon. Son espace privatif se limite à sa chambre, qui ferme à clé. Il partage la salle de bain ainsi qu'un petit salon, avec le fils de Michèle et une autre étudiante hébergée, leurs trois chambres se situant à l'étage. Avec Michèle, il partage également la cuisine située au rez-de-chaussée, le jardin et la laverie du sous-sol. Quelques règles encadrent la vie commune dans la maison : les deux hébergés ont le droit d'inviter une personne à passer la nuit à la maison « mais seulement une nuit par semaine », ils doivent eux-mêmes faire le ménage de leur chambre et de leur salle de bain et salon communs, ils n'ont pas accès au salon principal, ni au bureau et à la chambre de Michèle, situés au rez-de-chaussée. Christian entretient avec les autres habitants du pavillon des relations qui semblent à la fois cordiales, respectueuses et distantes. Il ne passe que peu de temps à la maison, rentre tard le soir après ses journées de stage à Paris et prend généralement ses repas seul dans sa chambre. S'il considère que ce mode d'habitat est quelque peu contraignant dans la mesure où « il faut s'adapter aux autres et ne pas perturber l'intimité des autres, ce qui n'est pas toujours évident quand on vit en communauté », il est clairement satisfait de cette solution au regard des alternatives possibles : « *C'est beaucoup moins cher de cette façon-là, et ce n'est pas définitif, c'est pour peu de temps, donc je peux bien me plier à quelques petites contraintes. Puis aussi, un studio, il faut l'aménager, ou s'il est meublé c'est encore plus cher. Et quitte à avoir seulement une chambre, je préfère que ce soit chez un tiers, plutôt que dans une cité universitaire. Ca j'ai déjà donné, on n'est pas du tout au calme, il y a toujours du bruit, très peu pour moi* ». Habiter chez autrui s'avère par ailleurs plus accessible que la location dans le parc privé, et a l'avantage d'offrir à Christian une intimité et une tranquillité qu'il estime plus importantes que ce qu'il pourrait trouver en cité universitaire. Néanmoins, Christian n'envisage cette solution de logement que comme provisoire : il compte bien, après son stage « chercher du boulot, et un appartement par la même occasion », en France, au Canada, ou ailleurs. Du côté de Michèle, l'expérience est aussi placée sous le signe du provisoire. En effet, l'objectif qui consistait à rééquilibrer son budget après son divorce est atteint et elle souhaite récupérer son espace tout

entier : « (à cause de mes locataires), je me restreignais un peu avec mes invités l'année dernière, je n'avais même pas fêté l'anniversaire de mon fils ».

### ***Chez la mère d'un ami, en attendant un meilleur salaire***

C'est aussi le cas de ce jeune homme (G2), qui jouit d'une bonne position comme employé, et qui, suite à son départ du domicile parental, passe quatre années en résidence universitaire, parfois avec sa propre chambre, parfois en la partageant avec un autre étudiant. Son diplôme obtenu, il rentre ensuite deux mois chez ses parents, puis revient à Londres où il partage un appartement avec des amis (deux mois à nouveau). Depuis janvier 2009 il loue une chambre chez la mère d'un de ses amis, l'appartement est suffisamment grand pour qu'il ait son intimité, et l'arrangement lui convient parfaitement pour l'instant.

### ***Prise au piège du marché parisien***

Le parcours n'est pas toujours aussi aisé et le départ de la maison pour les études dans la grande ville peut s'avérer semé d'embûches. Ainsi Isabelle, qui jamais connue, dans sa ville natale, de problèmes de logement, et trouvée facilement à partager maisons à la campagne (centres équestres) ou appartement sous des formes diverses qui la satisfont plus ou moins : mauvaise isolation et froid l'hiver dans une chambre chez l'habitant, trop de règles (dont l'interdiction de fumer) dans une autre, c'est finalement une sous-location à un ami qui lui convient le mieux. Une amie lui prête son studio en ville (Caen), elle prend goût à la ville. Mais lorsqu'elle arrive à Paris pour ses études, n'ayant pas anticipé la difficulté qu'elle aurait à se loger, elle se retrouve en grande banlieue chez la cousine de sa mère dont elle avait jusqu'alors repoussé l'offre. Prise au piège du marché parisien, elle accepte alors avec gratitude l'hospitalité de la cousine compatissante, et se retrouve logée loin de son lieu d'études, mais pour une somme extrêmement modique.

## **b) Des provinciaux aux parcours hésitants**

On distingue un deuxième profil, composé par ceux qui, venant de province, ont dû effectuer une mobilité de travail, et ne veulent ou ne peuvent se loger de façon autonome, surtout lorsque le parcours est fragilisé par une rupture.

### ***L'hébergement faute d'emploi stable***

C'est ainsi par exemple que G4, âgée de 27 ans au moment de l'entretien, quitte la maison de ses parents à Oakwood pour se rapprocher de son lieu de travail. Elle trouve un emploi temporaire de secrétaire dans une école. Elle est hébergée chez une tante mais lorsque la position professionnelle G4 se stabilise, la tante lui demande de partir. G4 ne trouve alors, pour remplacer cet hébergement, qu'un nouvel hébergement chez une propriétaire logeuse. Elle est satisfaite de cette nouvelle situation car en échange du loyer, elle a son indépendance. Si elle devait partir, elle choisirait encore cette forme de partage, car une location resterait hors d'atteinte.

Le parcours de G5 est assez semblable, bien que plus mouvementé. Ayant quitté le domicile familial dans le Kent, elle part faire ses études à Nottingham et partage un appartement dans le nord-ouest de Londres avec trois de ses amis. Parti six mois en France chez un ami à la campagne, il revient et s'installe chez sa grand-mère à Wimbledon. Il pensait la quitter plus tôt, mais l'hébergement perdure, car il attend de gagner un bon salaire pour pouvoir s'installer. C'est ainsi qu'il valorise dans ses propos le séjour chez la grand-mère qui lui permet d'économiser dans de bonnes conditions.

### **« 31 ans, une thèse, une rupture conjugale, une chambre de bonne à Paris »**

C'est encore le cas de G5, dont le réseau et le « capital social » s'étend entre Normandie, Région parisienne et...Inde. A peine trentenaire, elle vient d'accéder à un poste de chargée de recherche au CNRS. Son hébergeant actuel, dans Paris intra-muros, est un ami du temps des études en classe préparatoire.

Son parcours très découpé se divise en trois phases bien distinctes : la période des études, très nomade, la période conjugale, la période de reprise incertaine.

La période des études est faite d'une succession d'arrangements plus ou moins satisfaisants en chambre d'étudiant ou en partage, mais aussi de voyages en Inde. C'est ainsi qu'après le décès de son père (Seine Maritime), elle se retrouve dans une maison en location. Puis c'est l'internat à Sceaux, pendant trois années, la première année dans une chambre partagée avec deux autres étudiantes dont elle garde un souvenir très mitigé. Ensuite, un studio en location pendant un an à Paris, suivi d'une nouvelle période d'internat à l'ENS de Fontenay cette fois, pour six mois. L'expérience est à nouveau jugée négative, et c'est le départ pour l'Inde. Un nouvel épisode d'internat, à l'ENS de Lyon cette fois, avec un appartement partagé à quatre filles. Puis une première mise en couple qui dure deux années, dans un appartement à Paris intra-muros, suivi d'une séparation. Une première expérience d'hébergement, mais en l'absence de la propriétaire en titre, est jugée très positivement. Une position de monitrice à l'université de Poitiers l'amène à repartir en province, puis c'est un nouveau séjour de cinq mois en Inde, suivi d'un retour à Paris dans une « sous-collocation » officielle, à deux, pour six mois.

Puis vient la période de vie conjugale à Strasbourg « un vrai appart » qui dure 4 années. Ensuite, s'inscrit un parcours plus hésitant. Si la première phase est très morcelée mais acceptable et acceptée car considérée comme normale pour une personne jeune et en formation, la seconde phase (après Strasbourg) est mal vécue, comme une régression, voire une déroute : « j'ai 31 ans, une thèse, habiter dans une chambre de bonne... alors que l'an dernier j'avais un appart, un job, un bureau. » Charlotte identifie Strasbourg au commencement (ou la fin) d'un cycle, et reprend la description de son parcours en annonçant : le 1<sup>er</sup> logement était une chambre de bonne, le deuxième un hébergement dans le studio-bureau, le 3<sup>ème</sup> une collocation, comme si la fin de la cohabitation conjugale non seulement signait une rupture, mais l'obligeait à recommencer « à zéro ».

Le parcours résidentiel de Charlotte s'inscrit dans les interstices (le logement n'est jamais occupé longtemps), elle occupe souvent des logements que les autres laissent temporairement avant d'y revenir. Ils ne rendent pas leur logement car la difficulté d'en retrouver un les en dissuade : on garde donc ce qu'on a, et on peut en faire profiter les autres, sachant que le service est réciproque, sur le champ et dans l'avenir. Charlotte est une sorte de « bouche trou » sous-locatif. Elle emménage et déménage au gré des opportunités (notamment grâce à son réseau autour de l'Inde, son sujet d'étude). Le déménagement devient donc une pratique régulière donc la technique s'affine avec l'acquisition de savoir-faire. Charlotte, par exemple, vient de quitter une collocation qu'elle sous-

louait à une personne qui revient à Paris après une période de recherche en Inde. Elle a anticipé et a trouvé une autre colocation qui se libère pour la même raison : un départ en Inde, mais seulement deux mois plus tard. En attendant, son meilleur ami, qui est au courant de la situation, lui propose de résider dans le studio dont il est propriétaire, qu'il occupait quand il était étudiant et qui lui sert actuellement de bureau pour ses recherches. C'est le capital social étendu de Charlotte qui lui permet, dans ce parcours sous tension, d'aller plus sûrement de provisoire en provisoire.

### **c) Des sauts de puce chez les uns et les autres pendant une période difficile**

On distingue un troisième profil, composé de ceux pour qui, en situation délicate et effectuant des sauts de puce chez les uns et les autres, le réseau social fait la différence.

#### ***Le jeu des chaises musicales***

Léa (G4) a quitté très jeune le domicile parental, situé dans les Hautes Alpes - une « belle maison à la campagne » qui revient dans son récit comme un point de référence idéal - pour l'internat en lycée. Cette expérience « plus ou moins positive » la conduit à Grenoble où elle rentre à l'université. Elle partage alors une colocation avec un ami de lycée pendant un an, mais l'expérience est jugée négative et la séquence suivante est une colocation, avec trois amies cette fois, jugée plus satisfaisante, et d'ailleurs reconduite avec d'autres l'année suivante. Elle intègre Sciences po Lyon et enchaine sur une nouvelle colocation avec une étudiante, puis part à Montréal où, en colocation avec trois garçons pendant une année, elle se plaît beaucoup. De retour en France, elle est hébergée chez sa tante, avec son frère, pendant un mois – solution de secours, puis elle prend une colocation avec son frère, six mois de cohabitation jugés positivement. Une phase d'hébergement en famille dans la Drôme, pour cause de stage, se présente ensuite. Son séjour dans la région, alors qu'elle a loué un studio, est raconté comme une expérience « bizarre ». Elle repart à Lyon, où, à la recherche d'un emploi, elle est hébergée « chez des copains », mais aussi chez ses parents. L'expérience n'étant pas satisfaisante, elle reprend une colocation avec une amie, puis repart à Gap où elle a trouvé un emploi et où elle sous-loue un logement à « une amie d'amie » pendant deux mois. Le parcours de Léa, en sauts de puce, utilise de façon intensive tous les recours et toutes les relations. On pourrait le dire chaotique, mais il montre aussi l'importance cruciale des réseaux en l'absence d'un logement en propre, qui serait d'ailleurs inadapté à la mobilité à la fois choisie et nécessaire de la jeune fille. La mobilité étant élevée chez les jeunes en général, et chez les étudiants en particulier, les réseaux sociaux fonctionnent à plein régime : d'après les expériences relatées, on finit toujours par trouver quelque chose. Dans un jeu de chaises musicales, les places se libèrent et ça se sait. En cas de panne, il existe des logements ressources - sortes de bouées de sauvetage - qui sont liés à la famille, soit chez les parents, chez une tante, un oncle, un frère ou une sœur. Dans ce cas, la projection dans l'avenir est relativement indéterminée, et les opportunités influencent beaucoup l'orientation (donc une part de hasard). Léa ne souhaite sans doute pas se retrouver seule, à la fois par goût et pour des raisons financières, et c'est la libération d'une « place » qui peut faire la différence. Ainsi, la tension entre l'offre et la demande est rétablie en faveur du demandeur, ce qui est loin d'être anecdotique : ici, c'est la proposition qui provoque chez Léa l'envie de venir s'installer à Paris.

### **« En mode camping » pendant six semaines**

Le cas suivant est exemplaire de ces parcours « en saut de puce » largement utilisateur des amis en place. Etienne a 30 ans au moment de l'enquête et occupe un logement en sous-location avec son épouse, américaine, dans une commune de la première couronne parisienne. Il est journaliste (en CDD) pour un hebdomadaire régional dans l'Oise. Avant d'emménager dans cet appartement qu'il sous-loue pour quatre mois, Etienne a connu une période d'environ six semaines sans logement personnel, pendant laquelle il a été hébergé par différentes personnes de son entourage, amis et famille, et a parfois dormi dans sa voiture.

Dans son récit, cette période « en mode camping » est déclenchée par un accident : l'appartement qu'il avait acheté un peu plus de deux ans auparavant dans le 18<sup>ème</sup> arrondissement parisien a été fortement endommagé par un incendie et est inhabitable. Mais cette séquence d'hébergements intervient également à une période de forte mobilité et d'instabilité dans la vie professionnelle d'Etienne : au moment de l'incendie, son épouse est aux États-Unis pour poursuivre des études supérieures et Etienne est lui-même en CDD pour deux semaines à Lyon, dans un quotidien local. Il est alors « hébergé » chez sa mère, dans la banlieue lyonnaise, où il dort sur le canapé du salon.

Mais ayant accepté le travail proposé en région parisienne, Etienne va expérimenter une période nomade qui durera environ 6 semaines, dormant chez des amis ou de la famille entre Paris et Villeurbanne. Il ne cherche pas de logement tout de suite car il est « dans l'expectative concernant les assurances et les dédommagements ». Il veut « éviter de dépenser trop d'argent dans un loyer », en plus il n'a « pas assez de revenus pour louer un appart à Paris. » Comme ignore combien de temps lui sera nécessaire pour trouver un logement, il préfère ne pas « user ses amis » trop vite et passe donc peu de temps chez chacun d'entre eux : « *J'ai dormi dans diverses salles à manger de pas mal de personnes. Pour ne pas saouler trop les gens, je restais maximum deux, trois nuits* ». Il dort parfois dans sa voiture. Ses amis qui partent en week-end ou en vacances lui laissent leur appartement : « *A un moment j'avais les clés de 3 appart différents (...) En un mois et demi de squat j'ai pu voir les gens, plusieurs fois. Chez tous je suis venu et revenu, donc je sais plus combien ça fait de personnes en tout, mais ça fait du monde (...) huit je crois* ». Il a déjà connu cette situation « *quand (il) travaillait à Compiègne et qu' (il) attendait de pouvoir emménager dans son appartement à Barbès, en septembre décembre 2007* ». Il a peu d'affaires, seulement un gros sac de voyage, qu'il laisse dans sa voiture ou dans la cave d'un ami. Il fait beaucoup d'allers-retours entre Paris et Villeurbanne. Il est en « multi-résidence », et cela est possible grâce aux relations de confiance qu'il a avec les amis. Son calcul est aussi économique : le dédommagement mensuel fourni par l'assurance étant plus élevé que l'emprunt qu'il rembourse, ne pas avoir à payer pour se loger lui permet d'économiser. Mais cet arrangement est remis en cause par l'arrivée de sa femme. « *Ma femme revenait le 12 mai donc ma date limite c'était qu'il fallait que je trouve un truc pour le 12 mai. Parce que... squatter à deux, j'ai jamais fait, et ça n'aurait pas été possible longtemps. Et puis elle arrivait avec quelques bagages, enfin bon...moi j'étais en mode camping, mais... elle n'est pas trop camping !* ».

#### **d) D'une famille à l'autre : l'hébergement ambigu des bonnes intentions**

On distingue un quatrième profil, ceux qui passent d'une famille à l'autre : l'hébergement ambigu des bonnes intentions.

### **Une préférence contrariée pour la cité U !**

Le premier cas nous paraît exemplaire de la prégnance de la norme familialiste conjugée ici à l'espagnole (elle pourrait l'être dans d'autres pays et culture d'origine). La jeune fille dont il est question ici a toujours habité au domicile parental, et elle n'a quitté l'Espagne pour la France que pour poursuivre des études universitaires en région parisienne. Cette expérience de départ de la famille se déroule dans le strict cadre de cette dernière, puisque l'hébergement arrangé chez l'oncle était la condition sine qua non de la réalisation du projet. La jeune fille avoue qu'elle aurait préféré être en cité universitaire, pour avoir sa liberté, mais que cela n'était pas envisageable. Dans ce cas, l'hébergement familial introduit des contraintes encore plus strictes que la cohabitation dans la famille d'origine, l'oncle ayant à cœur de « tenir » sa nièce pour ne pas encourir d'éventuels reproches de la part de ses parents.

### **De la famille à la belle famille, sans transition**

Julie est passée d'une vie de famille à une autre : à 20 ans, elle est hébergée dans la famille de Thomas, son petit-ami, dans une commune de la Seine-Saint-Denis (93), depuis environ neuf mois. Avant d'emménager chez sa « belle-famille » – c'est ainsi qu'elle la désigne – Julie vit dans le Val d'Oise avec sa mère et son frère dans un logement social, ses parents ayant divorcé. Des tensions et disputes permanentes avec sa mère amènent Julie à envisager de quitter le domicile familial pour emménager avec Thomas, avec qui elle entretient une relation depuis trois ans.

*« C'est-à-dire que je ne m'entends pas très bien avec ma mère. Du moins, quand je la vois tous les jours. Se disputer, continuellement, ça commençait vraiment à me peser sur le moral. Et comme cela fait trois ans que je suis en couple avec mon copain et que je m'entends plutôt bien avec sa famille, ils ont fini par me proposer de venir vivre chez eux, il y a de ça 8 mois. Enfin, il s'agissait de m'installer chez eux, parce que j'y passais déjà le plus clair de mon temps. Comme Sylvie (la belle-mère), avait connaissance des tensions entre ma mère et moi, elle m'a proposé cette solution. En fait, cela faisait quelques mois déjà que nous parlions d'emménager ensemble, Thomas et moi, et ce n'était un secret pour personne. Mais nous pensions prendre un petit appartement, rien que nous deux, mais il est vrai que lui seul travaillant vraiment, ce n'était pas l'idée du siècle. C'est pour cette raison je pense, que sa mère nous a proposé... enfin m'a proposé de venir chez eux. »*

Néanmoins, les revenus du jeune couple sont faibles : seul Thomas travaille à temps plein. Julie quant à elle est étudiante en lettres modernes dans une université parisienne, elle travaille deux ou trois jours par semaine comme animatrice vacataire dans un centre de loisirs en période scolaire, et pendant les vacances scolaires. En plus de son salaire, Julie touche une pension alimentaire versée par son père, si bien que ses revenus se situent aux alentours de 550 euros par mois en moyenne. Les parents de Thomas, qui connaissent très bien Julie puisqu'elle passe déjà « le plus clair de [son] temps » chez eux, dissuadent le jeune couple de prendre un appartement et proposent à la petite-amie de leur fils de l'héberger. Julie accepte rapidement cette proposition et emménage chez eux, dans leur logement de type F4. Elle cohabite désormais avec ses beaux-parents, son petit-ami et la sœur de celui-ci, âgée de 18 ans. Elle s'installe dans la chambre de Thomas et partage le reste de

l'espace de l'appartement avec la famille. Habiter chez autrui s'apparente alors à passer d'une vie de famille à une autre. A son arrivée, les beaux-parents de Julie ne souhaitent pas que celle-ci paye un loyer : « Que tu sois là ou pas, ça ne change rien à mon appartement. En plus, je suis propriétaire, alors ! », affirme sa belle-mère. Néanmoins, Julie insiste pour participer aux frais liés à sa présence dans le foyer : « *je ne paye pas à proprement parler un loyer, on pourrait plutôt appeler ça une pension [de 200€ par mois]. L'idée est venue naturellement de moi, j'ai proposé à ma belle-mère de lui verser quelque chose. Je ne suis pas sa fille, et rien ne l'oblige à me loger et encore moins à me nourrir, donc cela m'a paru normal* ».

Après neuf mois dans la famille de Thomas, Julie estime que la cohabitation se passe très bien, si ce n'est avec la sœur de celui-ci, dont Julie réproouve le comportement et la faible participation aux tâches ménagères, alors que celles-ci sont partagées entre les membres de la famille selon un calendrier relativement précis : « *La cuisine, en principe c'est le premier rentré. Donc le lundi c'est Thomas parce qu'il ne travaille pas, et que c'est la seule véritable tâche qu'il ait à faire, avec le nettoyage de la salle de bain. Le mardi et jeudi, c'est ma belle-mère. Le mercredi c'est moi et le vendredi mon beau-père* ». Julie est intégrée dans le planning des tâches au même titre que les autres membres du ménage et respecte les mêmes règles, et tout particulièrement la principale qui est de « prévenir en cas d'absence » pour les repas et les nuits. Julie ne se sent pas particulièrement contrainte dans sa vie quotidienne : « *Je me sens libre. Je peux sortir et rentrer quand je le veux* ». Travaillant dans un centre de loisirs à proximité, elle s'est également rapidement intégrée dans le quartier et dans la ville. Aussi, la jeune femme apparaît satisfaite de cette solution : « *Moi je suis très contente, pour le moment, ça fonctionne bien. Puis après la mauvaise ambiance qu'il y avait chez ma mère, ça ne peut être que mieux. Mais je suis consciente que la solution que j'ai trouvée n'est pas donnée à tous, et que je suis privilégiée* ». Le seul bémol qu'elle apporte à ce tableau positif concerne sa relation avec son petit-ami : « Même si ici, sa famille respecte notre intimité, ce n'est pas la même chose que d'être seulement à deux ». Cette situation ne permet pas au couple d'avoir une totale intimité et, pour Julie, « la prochaine étape, si tout se passe bien, c'est de s'installer ensemble avec Thomas, dans notre propre appartement ».

Plusieurs exemples sont des variations sur le thème de l'hébergement dans la belle famille, avec ses joies et ses peines. Ainsi, M. regrette finalement d'avoir quitté son Maroc natal, où il avait une bonne situation et demeurait chez ses parents dans une belle villa. Marié à une compatriote habitant Paris, il se voit, du fait de l'absence de perspective en matière de logement indépendant, contraint à partager le domicile de ses beaux-parents, ce qui ne l'enchantait guère : « J'ai dû écouter ma femme et venir vivre avec son père ».

### **« Trois générations sous un même toit »<sup>50</sup>**

Le cas suivant est plus complexe. Agé de 22 ans, J. est animateur jeunesse à temps partiel (un jour par semaine et période de vacances). Il est hébergé avec sa copine, chez les parents de celle-ci, qui sont eux-mêmes hébergés chez le grand père.

---

<sup>50</sup> Nous faisons ici un clin d'œil au roman de Lao She, *Quatre générations sous un même toit*, dont les trois tomes retracent la vie d'une famille chinoise qui cohabite dans une maison du vieux Pékin pendant l'occupation japonaise (1937-1945).

Né en Guadeloupe, J. vit dans une case à la séparation de ses parents, alors qu'il n'a pas 6 ans. IL est plus tard hébergé chez sa grand-mère, sa mère et son frère aîné étant partis pour la France. Des allers-retours entre Métropole et Guadeloupe rythment le parcours. En France, le jeune J. partage avec sa mère et cinq autres personnes un petit appartement de deux pièces, puis un appartement plus grand obtenu dans le parc social. A peine âgé de 15 ans, il demande un placement en foyer « à cause de problèmes personnels » et est logé, pendant quelques années dans un « foyer hors les murs », à savoir un studio dans un pavillon occupé par trois autres jeunes. A sa majorité, il se retrouve confronté à un problème qu'il n'avait pas eu à affronter jusque-là, la recherche d'un logement. Sa petite amie lui propose de venir habiter chez eux.

**« Par devoir et par respect », ou « quand il y en a pour dix, il y en a pour onze »**

M. âgé de 26 ans, Algérien originaire de Kabylie, est venu étudier en France. Le départ du domicile parental s'est effectué vers la résidence universitaire de Bejaia, où il a partagé une chambre avec un ami de lycée, puis deux (durant trois années). Il se rendait alors tous les week-ends chez ses parents. Au moment de l'enquête, il est étudiant en deuxième année de licence d'économie et gestion à l'université de Paris 7, et travaille à temps partiel au noir parallèlement à ses études. Il vit chez son oncle, retraite, locataire d'un logement social de quatre pièces en banlieue sud. Lorsque M. a obtenu un visa pour partir étudier en France, son père a immédiatement appelé l'oncle pour savoir s'il pourrait l'héberger. L'oncle a accepté malgré le fait que dix personnes occupaient déjà son logement: il hébergeait déjà le fils de son épouse avec toute sa famille. Aucune contrepartie financière n'est demandée. Tout est dit ici de l'ambivalence d'un tel accueil : « *Mon oncle, par devoir et par respect pour nos relations de consanguinité, m'a accueilli les bras grand ouverts et avec plaisir, bref, je crois* ».

**e) Vivre entre égaux, vivre entre amis**

On distingue un cinquième profil, composé de ceux dont le parcours est marqué par la fraternité, ou par l'accueil de l'autre comme motivation : vivre entre égaux, vivre entre amis.

***De la province à Paris, hébergement entre amies d'enfance***

Le recours aux pairs est souvent très bienvenu. Ici, les études passant par Paris, l'offre de l'amie d'enfance du partage de l'appartement et du loyer constitue un arrangement intéressant. Le parcours de cette étudiante, candidate au concours de professeure des écoles, la mène du pavillon de ses parents à Charleville-Mézières à Drancy. Entre-temps, elle a pratiqué la colocation avec des amies étudiantes, mais aussi la location en son nom propre, à Reims, où elle s'était inscrite à l'université. C'est une amie d'enfance qui lui a proposé l'arrangement, sa bourse et son travail de barmaid le soir lui permettant de partager le loyer (200 euros par mois), mais pas davantage.

**« Ensemble c'est tout »**

Aurélien, salarié dans la restauration, et Paul, étudiant infirmier, 20 ans chacun, vivent ensemble dans un pavillon situé dans le Val d'Oise. Situation atypique, Paul est logé gratuitement par ses parents, qui

habitent la maison voisine, dans cette maison d'environ 80m<sup>2</sup> avec jardin dont ils ont hérité. Il ne paye aucun frais, ses parents se chargent également des frais afférents à la maison (charges, impôts locaux, etc.) depuis un an et demi que Paul s'est installé dans la grande maison. Aurélien a grandi dans une commune proche et a toujours vécu chez ses parents avant de s'installer chez Paul. L'arrivée d'Aurélien dans la maison s'est faite progressivement et n'est pas le résultat d'une recherche acharnée de logement : il y est d'abord venu pour des fêtes, par l'intermédiaire d'Alex, l'ancien « hébergé » de Paul. Le récit d'Aurélien est celui d'une mise en ordre progressive, avec l'aide de Paul, d'une situation incontrôlée. Dans un premier temps, la maison est ouverte à tous les amis de Paul et de son hébergé de l'époque, Alex, qui viennent très souvent sans prévenir. Des tensions entre Paul et Alex apparaissent et au terme d'une période tendue, Paul et Aurélien se mettent d'accord pour mettre le fauteur de troubles (Alex) à la porte. Selon l'accord qu'ils ont conclu ensemble, Aurélien paye une petite contrepartie financière aux parents de Paul.

La relation entre Paul et Aurélien relève plus d'un rapport entre colocataires, qui sont sur un pied d'égalité face au logement. Malgré tout, tous deux s'accordent pour dire que la maison est celle de Paul, et que si l'un devait partir, ce serait Aurélien. La situation d'hébergement est très informelle : pas de règles sur l'utilisation des espaces, la cohabitation, les rythmes quotidiens. Les deux amis ont chacun leur propre chambre, pas d'espace qui soit réservé à l'un ou à l'autre. Paul et Aurélien se retrouvent d'ailleurs souvent dans le salon ; ils passent en outre du temps ensemble dans la chambre de l'un ou de l'autre. Le ménage et le rangement sont la principale source de tension entre Paul et Aurélien, car si tous deux participent aux tâches ménagères, Paul fait le ménage plus régulièrement qu'Aurélien. Ils font partie du même groupe d'amis, passent beaucoup de temps ensemble dans la maison (discussions, jeux vidéo, repas, fêtes) mais aussi à l'extérieur de la maison (soirées entre amis). Aucun des deux n'envisage la fin de cette cohabitation. Interrogé sur cette question, Paul envisage plusieurs hypothèses qui pourraient impliquer le départ d'Aurélien : sa propre mise en couple avec sa petite-amie dans la maison ; le souhait d'Aurélien de déménager ; ou encore, « un truc vraiment grave » qui viendrait rompre la bonne relation entre les deux amis. Paul et Aurélien envisagent tout de même cette situation comme temporaire, comme une première étape dans la vie indépendante en dehors de « chez les parents ». Ils considèrent tous les deux leur installation dans la maison comme un « coup de chance », car « peu de jeunes adultes peuvent habiter seuls dans une maison ». Tous les deux apprécient « le contexte d'habiter sans parents », qui « permet de faire des apéros, des petites soirées », même si cela suscite des contreparties en termes de « responsabilités » vis-à-vis de la maison occupée (ménage, entretien, rangement). Une évolution dans leur rapport à l'extérieur est perceptible dans le récit d'Aurélien. Au début de la période d'hébergement, ils avaient tous deux une attitude très ouverte vis-à-vis des personnes de l'extérieur, les amis venaient très régulièrement (quotidiennement) dans la maison, et sans prévenir. Puis Paul et Aurélien ont eu tous deux le sentiment de ne plus être « chez soi » et ont régulé l'accès à la maison : les amis viennent moins souvent, moins nombreux et annoncent leur venue par téléphone. *« Au départ on était vachement free, mes potes passaient quand ils voulaient, puis on s'est retrouvé avec une maison bordélique, cassée de tous les côtés, ingérable quoi ! A un moment on a dit stop, quand vous voulez passer, vous nous appelez avant, parce qu'en fin de compte, tu perds un peu cette sensation de maison à toi, j'avais l'impression d'être dans une espèce de bar, tu perds complètement ton intimité »*. Paul et Aurélien ont donc créé ensemble un « chez soi » à deux, car tous les deux craignent la solitude et apprécient la présence de l'autre. Aurélien explique : *« Je me souviens d'une période où tous les jours il y avait du monde. Et à un moment avec Paul on en avait ras-le-cul, on a fermé tous les volets, la porte, et là on s'est retrouvé sur le canapé, c'était tellement bien, depuis ce jour-là, on aime bien se*

*retrouver comme ça* ». De leur « chez soi » ensemble, Paul et Aurélien s'accordent pour dire qu'il y a des améliorations à faire en termes d'aménagement et de décoration.

### ***Palestinien et Israélien : une coexistence fraternelle***

Pour K. le domicile de son enfance est situé dans le camp de réfugié syrien où il « habite » avec ses parents. Il quitte le camp à l'âge de 22 ans dans le but de trouver du travail ailleurs, avec l'objectif d'aller jusqu'à Londres. En Turquie, il est hébergé chez un ami puis pendant deux mois dans un hôtel à Istanbul. Il part ensuite vers la Grèce, où il partage pendant deux ans un appartement avec d'autres migrants. Cette période grecque est suivie d'un bref passage en Italie, et, n'ayant pas réussi à gagner Londres, il arrive à Paris. Là, il demande le droit d'asile en tant que réfugié.

A Paris, sa situation « irrégulière » ne lui permettant pas de louer un appartement en son nom propre, il a toujours résidé en hébergement payant. Il est d'abord hébergé à Belleville dans une chambre de trois personnes, puis, sommé de quitter les lieux, il est hébergé par son patron, avec lequel il travaille depuis un an (dans le bâtiment). Il s'agit d'un appartement de 35m<sup>2</sup> que K. connaît bien puisqu'il l'a rénové avec son patron. Le contrat de location est au nom du patron et K. paye la moitié du loyer, et employeur et employé cohabitent. Après quelques mois, le patron quitte l'appartement pour aller sur d'autres chantiers, et K. propose à un étudiant israélien rencontré lors d'une manifestation pour la défense des droits des Palestiniens, de le remplacer.

### **f) Des parcours chaotiques vers l'indépendance**

On distingue un sixième profil, composé de ceux pour lesquels une enfance difficile entrave le parcours vers l'indépendance, et où l'immigration peut constituer une épreuve supplémentaire.

### ***De Gdansk à Londres, un parcours chaotique***

Le jeune homme, âgé de 24 ans au moment de l'enquête, est occasionnellement employé comme barman. Son projet était d'étudier à Londres le design d'intérieur, et c'est directement du domicile parental, situé à Gdansk, qu'il arrive à Londres. Là il partage un appartement avec deux amis de l'école et cinq autres colocataires. Cette expérience de quatre mois est suivie par un passage de deux mois chez un ami, toujours à Londres. Il loue ensuite dans le quartier de Soho un studio en son nom propre pendant sept mois, puis va s'installer chez le frère d'un ami dans le quartier. Il rentre ensuite en Pologne pour un court séjour d'un mois chez ses parents, et se retrouve à la rue à son retour à Londres. Cette situation dure près d'un an, puis il trouve un arrangement pour un mois avec un ami qui l'héberge à Putney. Des arrangements similaires interviennent pour des périodes allant de quelques jours à trois mois et le mènent dans tous les quartiers de Londres (Angel, Hackney, Chelsea, Kings Cross, Camden, ainsi que des séjours dans des foyers plus loin en périphérie) Au moment de l'enquête, il est hébergé dans le nouvel appartement d'un de ses amis à Clapham Junction avec son ami et le petit ami de celui-ci. Des séjours dans sa famille en Pologne ponctuent son parcours épuisant (à ses dires) de petits séjours en petits séjours. Sa recherche de stabilité et de sécurité se heurte cependant à l'impossibilité de trouver une solution durable. Dans un tel contexte, l'hébergement offert par les amis est la seule alternative à la rue, ou au retour chez les parents. Une

perspective semble cependant s'ouvrir avec l'espoir d'un logement social qu'il a demandé dans le parc municipal (council flat), et qu'il dit avoir des chances d'obtenir.

### ***L'impossible chez-soi : quand l'hébergement aggrave les problèmes***

Le parcours de cette jeune fille commence lorsqu'elle quitte le logement familial situé en Ouganda. Elle n'est alors âgée que de dix ans et part rejoindre sa mère qui est elle-même partie pour Oxford. Puis, elle vit chez sa belle-mère pendant quatre ans, avant d'être « kidnappée » par son petit ami avec qui elle cohabite pendant deux ans. Elle se retrouve ensuite à vivre chez sa sœur pendant deux ans, puis rentre chez sa belle-mère mais cette période est une succession de passage entre les uns et les autres.

C'est parce que sa mère était à son goût trop sévère et qu'elle ne la laissait pas vivre avec son petit ami que la jeune fille a quitté le domicile maternel à Oxford. Mais une fois installée chez sa belle-mère, son petit ami l'a, selon ses dires « kidnappée », et violentée pendant deux ans. Elle a ensuite tenté de reprendre des études, mais des épisodes de dépression et d'addiction alcoolique ne lui ont pas permis de mener à bien son projet. Le parcours de la jeune femme montre son impuissance à s'occuper d'elle-même et à trouver une place où elle se sentirait "chez elle": *"coupled with gaps in her education and her young age, she cannot look after herself effectively, finds herself reliant on other people for accommodation – she currently has no job and no income."*

L'appréciation de l'expérience d'hébergement est fonction bien entendu du degré de satisfaction que les hébergés retirent des arrangements en usage, (comme on l'a vu dans le chapitre III) et, antérieurement, des motivations qui étaient à l'origine d'une telle expérience. L'analyse des trajectoires montre à quel point l'appréciation s'établit en fonction non pas d'un univers de possible illimité, mais au contraire de ce qui a été expérimenté auparavant. Ainsi, contrairement à la représentation habituelle de l'hébergement, qui n'entraînerait que des privations, l'hébergement est souvent vu sinon comme une étape vers l'accès à l'indépendance, du moins comme une ressource permettant de « faire face » pendant des périodes difficiles.

### **III.3. Du côté des hébergeants : le recours ambivalent à une pratique faiblement légitime**

Héberger quelqu'un chez soi n'est pas ordinaire et déroge aux formes familiales traditionnelles. Dans son ouvrage sur les pensions et les pensionnaires à Québec au début du 20<sup>ème</sup> siècle, Valérie Laflamme montre le côté sulfureux de la prise de pensionnaires : si l'on prend en pension, c'est sans doute autant pour de mauvaises raisons que pour de bonnes, et les autorités s'attachent à contrôler ce secteur mouvant (Laflamme, 2007). La même chose est constatée dans tout le secteur de l'hébergement parisien – et tout particulièrement les garnis et les meublés – depuis les débuts de l'âge industriel (Faure et Lévy-Vroelant, 2007). De fait, l'hébergement d'autrui chez soi apparaît chargé de son poids d'illégitimité, voire d'illégalité. Au-delà des logiques de contrôle plus ou moins obsessionnelles de la puissance publique, le pacte d'hébergement semble signifier la remise en

cause, totale ou partielle, des règles et des normes. La promiscuité entre personnes de sexes différents qu'elle induit (vu plus haut sur le versant de l'intimité et de ses troubles), la cohabitation hors de la doxa familiale introduit comme une présomption de non-innocence. Si les jeunes sont autorisés à expérimenter des formes d'habitat, ces étapes sont considérées comme temporaires et appréhendées avec tolérance. Il n'en va pas de même pour les logeurs pour qui l'hébergement d'un tiers semble signifier une brèche, une anomalie dans le cours de la vie. De fait, l'hébergement coté hébergeant rime souvent avec accident de parcours, et circonstances non-ordinaires.

Plusieurs raisons ou circonstances entraînent, du côté des hébergeants, le recours à la pratique de l'hébergement. On sait que le « cycle de vie » ne se déroule plus sous les auspices d'une linéarité régulière, en phase avec la trajectoire ascendante des trente glorieuses qui a prévalu jusqu'aux années 1990. La désynchronisation des événements de la vie, si elle y est plus spectaculaire, ne limite pas son impact aux trajectoires des jeunes. Ces « situations intermédiaires caractérisées par leur ambiguïté » (Van de Velde, 2007) sont aussi observable dans les parcours des personnes d'âge mûr. Les divorces et les pertes d'emploi, mais aussi les recompositions familiales et les changements de cap professionnels, donnent naissance à de nouveaux arrangements résidentiels et domestiques, dans lesquels l'hébergement entre sous des formes variées.

A quoi sont liées ces expériences du côté des hébergeants ? De quels besoins, contraintes, attentes relèvent-ils ? Quelles sont les idées qui s'expriment à la faveur d'une telle expérience ?

Par hypothèse, pour les hébergeants, les principales raisons d'une telle pratique sont, du point de vue de la trajectoire, liées à des changements. Lesquels peuvent, comme dans le cas des hébergés, se combiner.

- a. Période de *mobilité professionnelle et de changement de revenu* : accès à un emploi / perte d'un emploi (perte de revenu, situation provisoire)
- b. Période de *mobilité affective*, qu'elle soit d'ordre conjugal (séparation, divorce, remise en couple), ou plus largement d'ordre familial (naissances, décès, départ d'enfants, éloignement temporaire d'un membre du ménage).
- c. Période de *changement résidentiel*, suite à la perte d'un logement par fin des droits (fin d'une colocation, départ précipité, accident, etc.).
- d. Période de *changements sur le plan de la santé* : nouveaux besoins en termes de soin, de compagnie, vieillissement et perte d'autonomie, etc.

Le cas le plus général est celui d'un changement dans la composition des membres du ménage qui amène une personne à devenir hébergeant et de ce fait à ouvrir à autrui son espace domestique. Du coup, ce changement peut s'exprimer en termes de perte ou de gain. La perte d'un partenaire, le « nid » qui se vide, la perte d'un emploi ou d'une source de revenu, souvent précipite les choses. Le recours à l'hébergement peut être vu comme une opportunité ou comme un poids, dans tous les cas de figure il amène du nouveau. Un enfant qui part, c'est une chambre qui se libère, et la possibilité d'une source de revenu complémentaire pour payer, comme dans ce cas, les remboursements de l'emprunt :

*« My daughter has been away really since she started university...It helps me out with the mortgage now that I'm on my own. That's basically why I wanted someone to come in. » (H10, 09.09.10)»*

De la même manière, héberger peut devenir une option dans tous les cas où une aide supplémentaire est nécessaire dans le cadre de la famille et de la maison, par exemple lors de l'arrivée d'un enfant ou d'une personne âgée. Dans le cas suivant, l'arrivée de la tante de la mère, femme âgée à la santé fragile, entraîne un nouveau besoin d'aide domestique qu'une jeune personne de la famille, en demande d'hébergement, peut contribuer à soulager :

*« I think it was kind of a way that we could help each other, I could have somewhere to live, and they would not be worried about my aunt's mother too much...She is very elderly and very frail, so she needed a lot of care, so one of the things about me being at home, was that I was able to help look after her. » (G1, 22.06.10)*

L'Hébergement, on l'a vu, se conçoit comme le résultat d'une mutualité de besoins. Pour l'hébergé il apporte les conditions dans lesquelles le besoin de sécurité matériel et/ou affectif peuvent être satisfaits.

*'Whilst I've been living here, I've been saving a bit of money. And now that I'll probably be buying somewhere in the next few months I'm saving for a deposit. So now I'll be looking to stay a bit longer, so I can save up...Once I'm bedded down in the new job, got a bit more money, then I can start looking for flats and houses.'* (G5/WG3, 13.05.11)

Pour ceux qui donnent à loger, la situation apporte de nouvelles ressources dans le ménage, qu'elles soient matérielles ou affectives, immédiates ou différées, qu'elles se manifestent sous la forme de compagnie, d'argent, qu'elles contribuent à resserrer des liens familiaux ou amicaux, etc. Mais l'hébergement est aussi une relation asymétrique. De fait, l'hébergement tend à être plus transitoire lorsqu'il s'inscrit dans le parcours d'un jeune adulte, qu'il soit hébergé ou hébergeant. Par contre, l'hébergement peut devenir pour le logeur un mode de vie durable car les raisons qui poussent à héberger sont plutôt moins volatiles que celles qui poussent à rechercher un hébergement.

*'I've got 3 guys, and R, living in the attic room; he has been here for eight or nine years.'* (H9, 22.06.10)

Nous avons retenu trois histoires qui mettent en scène les circonstances de l'hébergement par rapport au parcours antérieur de l'hébergeant (qui est souvent une hébergeante).

#### **a) Héberger pour pouvoir garder la maison après une rupture conjugale**

Sylvie (H1) se sépare de son conjoint pendant l'achat de leur maison, la maison lui importe beaucoup du fait de la présence du jardin. Elle accorde une très grande importance au fait de posséder un jardin et de pouvoir y jardiner ; elle a d'ailleurs obtenu un prix de la ville pour la décoration florale de son balcon dans la ville où elle résidait auparavant, et se souvient avec plaisir de l'aménagement du jardin ouvrier des grands-parents de son ex-conjoint en banlieue parisienne. Elle dit réfléchir à une reconversion dans l'aménagement de jardins. Consciente de ce que son seul salaire ne peut suffire à garder la maison et le jardin qui va avec, et des difficultés financières qui découlent de sa séparation, elle décide de louer la chambre vide pour pouvoir continuer à payer les traites.

*« Donc en fait cette maison a été construite il y a 3 ans. Euh... et comme c'était une VEFA, elle a été achetée deux ans plus tôt, il y a 5 ans. Donc quand je l'ai achetée j'étais en couple, et puis en fait en cours de construction, mon conjoint et moi on s'est séparé, et donc je me suis retrouvée toute seule dans cette maison. Et mon ex-conjoint continuait quand même à payer sa part de crédit, mais je me suis retrouvée quand même à un moment donné avec des difficultés financières, et je me disais « est-ce que je laisse la maison ou euh.... » et donc la solution, et ben c'est un peu en cherchant comme ça sur internet un jour je me suis dit, tiens... (...) J'ai commencé à me poser des questions sur ce que j'allais faire, sachant que j'avais une chambre de libre. Et donc je me suis dit que je pourrais louer à des étudiants.» (H1)*

C'est exactement pour les mêmes raisons que Michèle (H2) commence à héberger des personnes chez elles après un divorce et des difficultés financières pour conserver sa maison :

*« Je me suis séparée et j'ai racheté la part de cette maison à mon ex compagnon et donc j'avais plein de travaux à faire, je n'y arrivais pas financièrement. Et en fait j'ai voulu vendre mais pour vendre j'ai dû refaire les chambres propres et au fur et à mesure que je le faisais c'est devenu difficile de quitter cette maison. Donc j'ai une amie qui m'a dit « mais pourquoi tu ne louerais pas les chambres » et donc je me suis dit « pourquoi pas » et j'ai tenté cette expérience. Et donc ça m'a aidé financièrement. » (H2)*

#### **b) Héberger suite à un déplacement professionnel du conjoint**

Mais l'accueil d'autrui chez soi peut avoir d'autres motifs que la nécessité financière. Une place laissée vacante peut trouver rapidement à se remplir à nouveau, surtout dans le cas de personnes qui n'aiment pas à se retrouver seules. L'exemple de l'hébergeante de Rosama (G6) est significatif à cet égard. Elle arrive à Paris pour prendre un travail dans une plateforme téléphonique. Or, son mari est en déplacement fréquemment, et parfois pour de longues périodes. Une de ses amies vient de divorcer et elle lui propose donc d'occuper la place laissée « vacante » par le mari. La place occupée par Rosama dans l'appartement montre l'importance que la logeuse accorde à sa présence. On lui cède une chambre pour elle seule, au détriment des enfants qui vont, dès lors, devoir partager la même chambre. Quand le mari revient, tous les deux week-ends, Rosama doit quitter l'appartement. C'est donc bien son absence physique et affective qu'elle vient combler le temps qu'il n'est pas là.

L'exemple d'Oumy (H4) montre également que l'hébergeant peut prendre l'initiative d'héberger pour s'assurer une compagnie lors de l'absence d'un proche (dans ce cas encore du mari) tout en étant convaincu de faire une bonne action. Le concubin d'Oumy voyage énormément, pour de longs déplacements en Afrique, et c'est cette raison qui a motivé la proposition d'hospitalité à la cousine, d'autant plus que cette dernière se trouve également esseulée du fait des fréquents voyages de son père :

*« Je suis censée avoir un mari mais qui n'est pas souvent là, il est souvent en déplacement notamment au Sénégal pour des projets futurs. Elle me tient beaucoup compagnie parce que je suis en congé parental et franchement, ce n'est pas la joie de rester à la maison, j'ai tellement l'habitude de travailler que de rester à rien faire, c'est vraiment chiant », « son père est au Sénégal depuis maintenant 6 mois, donc ce n'est pas facile d'être seule et heureusement qu'elle est là, la compagnie c'est important quand même. J'aurais pété un câble sinon. » (H4)*

Dans tous les cas de figure l'hébergement est pour les deux parties un arrangement passager qui n'est pas destiné à durer au-delà de l'objectif qu'il était censé servir. Dans le cas de Christian et Michèle (H2), l'hébergement, d'ailleurs fixé à un an, prendra fin lorsque Christian aura achevé son stage ; du côté de Michèle, la fin de l'épisode est aussi programmée, car les objectifs en termes d'équilibre financier sont atteints, et elle aura plaisir à récupérer « son espace » et à, enfin, s'autoriser à organiser une fête pour l'anniversaire de son fils.

### **c) Héberger, une certaine idée de l'habiter**

Les hébergeants, on l'a vu, ressentent le besoin de justifier leur pratique. Leurs discours portent sur différents registres de justification, dont les plus fréquents sont le devoir familial et le désir de porter aide et secours. Les intentions charitables se déclinent davantage sur le versant de l'entraide lorsque les deux parties sont proches par l'âge, et davantage sur le volet éducatif quand une génération sépare le preneur du donneur. Lorsque l'hébergement est payant et conclu sur la base du contrat (verbal ou formalisé par écrit, ou sous forme de reçu pour le loyer perçu), les discours mettent moins en avant les intentions charitables. Quand ils ne mettent pas en leur rôle intégrateur, ils justifient l'ouverture de leur logement par la nécessité de gérer correctement et raisonnablement leur budget. Parfois, dans une permutation des rôles, c'est l'hébergé qui, par sa présence, « civilise » la vie domestique (on se dispute moins devant un étranger), ou l'hébergeant qui reçoit davantage qu'il ne donne : soin, services, compagnie. Pourtant, ce qui frappe à la lecture attentionnée des entretiens, c'est le mélange des genres et des registres de justification : les ruses de la famille, qui lui permette de survivre à ses propres débordements, et de pallier ses faiblesses, trouvent, avec la présence d'autrui au foyer, un terrain de prédilection de par l'élargissement des recours possibles.

Prendre quelqu'un chez soi est donc une manière de stratégie afin de parer à des difficultés financières, ou à rétablir un ordre ou à combler un besoin. Mais au-delà de cette lecture rationalisant les pratiques, on peut avancer qu'il existe un *habitus* de l'hébergement. L'espace domestique vécu est, depuis l'enfance, plus ou moins ouvert ou plus ou moins fermé, et les pratiques de sociabilité et d'hospitalité procèdent de choix individuels qui trouvent leur origine dans le passé. Si la maison de l'enfance, associée à des souvenirs agréables, a connu la fréquentation régulière d'hôtes de passage et d'invités, l'expérience a des chances de se voir renouvelée, si les conditions s'y prêtent, dans des moments ultérieurs de la vie. Il en va ainsi pour Maryse, dont les extraits d'entretien nous ont servi à reconstituer une trajectoire résidentielle où l'accueil de l'autre a son importance. Où la pratique d'aujourd'hui (jeune homme hébergé au pair) a ses racines dans une expérience d'hier :

« J'ai fait mes études j'habitais ici, dans cette maison... C'est la maison de mes parents. La première fois que je suis partie, je suis partie en Russie hein. La première fois que je n'ai plus vécu avec eux, c'était pour aller vivre à Moscou, sur la fin de mes études, c'était en 90, j'avais 25 ans. Je faisais du russe. J'ai fait du droit du russe et puis j'aimais beaucoup le russe, j'ai fait plein de stages là-bas, j'aimais la culture, j'aimais les gens donc j'ai décidé d'aller faire un peu de recherche là-bas, donc je suis partie là-bas. Et je ne suis pas revenue, j'étais partie pour faire un an de recherche avec un directeur de recherche et j'ai rencontré mon futur mari et donc je suis resté, jusqu'en 79. En fait j'ai fait une demande de bourse pour aller faire une recherche là-bas, entre temps j'ai rencontré mon futur mari, donc je ne suis pas allée en foyer d'étudiant quand je suis parti, je suis allée directement chez lui. (C'était) un appartement communautaire, c'était l'union soviétique, donc c'était un appartement de trois pièces, il avait une chambre, la salle de bain était à partager avec les habitants des deux autres chambres, la cuisine pareil, l'entrée pareil. Il y avait que la chambre où on était chez nous. Et dans les autres chambres, dans l'une des deux, il y avait une vieille dame alcoolique et dans l'autre chambre il y avait son fils et sa concubine, qui régulièrement s'engueulaient, se tapaient un peu dessus, non c'était très...bien (ton humoristique) Des chambres normales, lui il en avait une pas mal ça devait être quoi 12 mètre carrés, une chambre quoi. Avec dans le frigidaire un étage pour chacun...ou bien chacun son frigo, sa vaisselle. Ça a duré un an. (...) Moi j'étais très bien avec lui, mais non parce qu'on avaient pas d'espace, parce que c'est compliqué quoi, c'est compliqué de manger à genou sur son lit, on peut pas inviter des copains, enfin, voilà c'est des conditions de vie un peu difficile donc on est tout le temps dehors. Après avec l'aide de mes parents on a acheté un deux pièces, 55 mètres carrés, à Moscou même. (...) J'y suis restée trois ans. Et après on a acheté, avec un peu l'aide de mes parents là aussi, mais on a acheté 210 mètres carrés, un immense appartement, magnifique, datant de 1912, avec des trois mètres sous plafond, enfin un truc superbe. C'était mon premier chez moi vraiment. Donc on avait une chambre à coucher, un salon salle à manger, une petite cuisine et une salle de bain, on était contents. Et puis pouvaient recevoir des copains, on pouvait faire des diners, enfin voilà on pouvait vivre quoi. Même si au départ on n'avait pas beaucoup de meubles, on avait mis des cartons des machins, on était assis par terre, mais au moins on pouvait inviter du monde, faire des pâtes et faire la fête quoi. (...) On avaient Sacha, donc on lui a donné notre chambre coucher, parce que ça prend un peu de place un enfant, il y a le lit, table à langer (...) On avait une très grande cuisine, qui faisait cuisine/salle à manger, elle devait faire 30 mètres carré, et on avait quatre grandes chambres, mais vraiment grandes chambres, et une plus petite et les grandes c'étaient des chambres de 25 mètres carré quoi (...) Après il y avait Romain qui est arrivé (...) [on a vécu là quatre, cinq ans] Jusqu'à ce qu'on se sépare, leur père y est toujours. (...) En tout, on est resté 9 ans ensemble. Alors après j'ai eu de la chance, parce que comme on avait gagné des sous on avait fait des spectacles au Japon, on avait investi dans un appartement à Antony, 99 mètres carrés. Et c'était un pied à terre en fait, donc il n'était pas aménagé pour y vivre en permanence, et comme la séparation a été un peu brutale et inattendue, bah je m'y suis retrouvée avec les enfants et j'étais bien contente de ne pas être obligée de rentrer chez mes parents

etcetera, au moins j'avais un appart quoi. On y est resté 9 ans, je dois avoir des cycles comme ça (rire). Neuf ans et bon, les enfants demandaient comme ça un peu une maison, et bon moi à part à Moscou, j'ai toujours grandi dans des maisons. Je suis née en Tunisie, mes parents avaient une maison, de toutes façons il y a plus de maisons là-bas, on a de l'espace, ensuite j'ai grandi dans cette maison. Même avec mes parents et trois filles, chacune avait sa chambre, il y avait le salon, la chambre d'ami enfin il y avait de la place quoi, même à cinq. A Moscou je me suis retrouvé en appartement pour la première fois mais c'était dans un autre contexte, les gens sont plus tolérants, ils savent plus ce que c'est de faire la fête, ils sont moins casse-pied. (...) Et là je me suis retrouvé dans du moderne, neuf, très bien mais où on entend tout et au bout d'un moment ça m'a pesé enfin voilà, les voisins qui viennent... J'ai quand même eu à 11h du matin, un 1er mai, les voisins du dessous qui viennent: faudrait dire à vos enfants d'arrêter de courir (...) Les copains m'ont fait un anniversaire surpris une fois, je me suis retrouvé avec les flics (...) Mes parents ont voulu descendre dans le sud, ils ont essayé de vendre la maison et puis ils se sont aperçu qu'ils ne pouvaient pas en obtenir le prix qui voulaient, ils l'ont mis en agence et pendant trois mois, aucune offre, il y a eu des visites mais aucune offre, parce que la maison elle est grande elle est bien mais elle a des défauts (...) Et du coup ils sont venus me voir et ils m'ont dit écoute si on arrive pas à la vendre est-ce que toi ça ne t'intéresserait pas? (...) J'ai vendu mon appartement pour leur racheter la maison ici. Et on a déménagé et voilà, ils ne font pas des soirées souvent, moi non plus, mais quand on en fait on a la paix quoi (...) quand j'étais toute petite, à Tunis, j'étais très bien, quand j'ai grandi ici je pense que j'étais bien, l'appartement communautaire évidemment je vais pas vous dire que j'étais bien mais c'est pas facile, bon si tu me dis la période que j'ai le moins apprécié c'est certainement l'appartement communautaire, mais sinon que ça soit le petit appartement ou le grand où j'ai vécu à Moscou, j'étais très bien, à Antony j'étais très bien. (...) j'ai toujours eu des habitations très ouverte. A Moscou, il y a un russe que j'ai hébergé pendant deux ans à Moscou qui est un artiste et en fait, on a toujours...mes parents recevaient souvent des amis... Et en fait il était ukrainien, il avait pas de logement à Moscou, mon ex-mari était metteur en scène de cirque, il est venu en casting et il l'a accepté et il était un peu tout perdu tout mignon et du coup on lui a dit bon et bien viens ! Et de fil en aiguille il est devenu un peu comme un petit frère. [Il ne payait rien] c'était dans le 210 mètre carré on avait de la place. Alors, c'est pareil il n'y avait pas d'accord on lui a dit viens habite là parce qu'il savait pas où aller, et puis ça s'est prolongé et puis on lui a jamais demandé un centime et quand on achetait à manger c'était pour tout le monde mais lui il achetait à manger, même s'il n'avait pas beaucoup de sous, aussi par contre souvent il me disait allez sortez, sortez je vais rester avec Sacha et Romain, donc il faisait un peu le baby-sitter, du coup ça s'est transformé en une espèce de jeune homme au pair aussi...voilà ».

Quels que soient les parcours et les justifications avancées pour donner un sens à l'hébergement, les parties jouent des partitions différentes, harmonieuses ou discordantes.

## IV. Vivre avec les autres : héberger, être hébergé, comment ?

Héberger, ou être hébergé, c'est vivre avec l'autre, avec les autres du groupe domestique. Les pièges et ressources de l'altérité imprègnent la vie domestique. Partager un logement, quel qu'en soit le mode, implique donc un engagement dans l'expérience des frontières dans tous les sens du terme. D'abord, très prosaïquement, les frontières des territoires physiques de l'autre, espace sonore et olfactif inclus. Ensuite sur un plan relationnel, les frontières se dessinent entre ce qui est perçu comme possible, permis, admis par l'autre (et *les autres* quand l'unité domestique implique plus que deux personnes) et ce qui ne l'est pas. Les objets – prêtés, empruntés, laissés ou pas à disposition, cachés, etc. – participent des frontières, dont on comprend bien qu'elles sont susceptibles de changer, d'être remises en cause, voire transgressées, mais aussi de s'établir de façon stable et durable. Entrons dès à présent dans l'univers domestique, les formes et les temps de la cohabitation en situation d'hébergement.

### IV.1. Qui est l'autre ? Une expérience des frontières

Cette analyse est partagée par les deux équipes<sup>51</sup> : « Ainsi, l'hébergement est un phénomène *sui generis* en ce qu'il n'existe pas sous forme de modèle préétabli, avec une série de règles et de régulations qui ordonneraient le partage de l'espace domestique. Contrairement aux formes contractuelles de partage (tels que la colocation dans le parc privé), la distinction entre les droits et les obligations de l'hébergeant comme de l'hébergé peut facilement se trouver brouillée. Contrairement aussi aux diverses formes non-contractuelles (cohabitation avec les parents, cohabitation librement consentie), une démarcation claire départage l'*insider* de l'*outsider*. C'est pourquoi on peut comprendre l'hébergement comme une expérience des frontières – dans la mesure où tout n'est pas clair dès le départ et reste susceptible de changer au cours de la cohabitation. Pour Jacques Derrida (2000), qui s'est intéressé à l'hospitalité, l'acte d'ouvrir son logement à quelqu'un qui vient du dehors reconstruit l'expérience du *home* comme seuil – et place cette expérience entre l'hospitalité inconditionnelle (signifiant l'abolition des frontières entre l'*insider* et l'*outsider*) et les lois de l'hospitalité qui établissent des droits et des devoirs mutuels pour l'un comme pour l'autre. Cette tension entre hospitalité inconditionnelle et hospitalité encadrée est

---

<sup>51</sup> Extrait du rapport anglais que nous avons traduit ci-dessus : « Hébergement is a unique phenomenon, in that it does not come with a prescribed model or a pre-determined set of rules and regulations by which people share domestic space. Unlike contractual sharing (flat-share, private rentals) the distinction between the rights and obligations of the guest and the host is likely to become blurred. Unlike non-contractual sharing (cohabitation, staying at home with parents), there is a clear demarcation between insider and outsider. Hébergement therefore can be seen as an **experience of boundaries** – not all of which may be clear from the start or indeed remain stable during the course of hébergement. For Jacques Derrida (2000), who has written extensively on hospitality, the act of opening up your house to an outsider reconstitutes the experience of home as an experience of thresholds between unconditional hospitality (i.e. the lack of boundary between the insider and the outsider) and the laws of hospitality (or, the mutual rights and obligations of the guest and the host). This tension between unconditional hospitality and the laws of hospitality is revealed in two sets of experiences of guests and hosts in our research ».

bien présente dans l'expérience des interviewés que notre recherche a permis de recueillir ». L'hospitalité, cette « place oubliée » (Gotman, 2002)<sup>52</sup>, trouve dans l'hébergement matière à s'exprimer. Avec qui ?

**a) L'autre : ami, famille, membre d'une même communauté, inconnu ?**

Pour ce qui est des liens entre hébergés et hébergeant, notre corpus offre la distribution suivante (en nombre d'occurrences) :

Lien amical	16
Partenaire (couple)	6
Lien familial	14
Amis de la famille	8
Sans lien préalable	12
Employeur/employé	2
<b>Total</b>	<b>58</b>

**Figure 16 – Nature du lien entre hébergé et hébergeant avant l'entrée en hébergement au sein de l'échantillon (58 réponses)**

Les situations sont donc contrastées, et offrent une vision générale de triple polarisation, à part presque égale, entre les liens familiaux, les liens affinitaires, et l'absence de lien préalable. Que nous disent nos entretiens de cet autrui accueilli ?

- **(1) que la relation d'hébergement n'est pas une relation *judicialisée*, elle repose sur des arrangements où l'affinitaire tient une place importante**

Comme nous l'avons souligné dans le chapitre II (cf. section II.1), les arrangements pour et par le logement sont rarement sous-tendus par des dispositions de droit (juridiques), et il n'existe pas de contrat formellement signé entre les parties. Par conséquent, à la différence des autres situations de partage de l'espace domestique, l'estimation du risque et de la confiance doit être établie par d'autres moyens. On comprend aisément, du coup, l'importance cruciale des réseaux. On peut même avancer que les réseaux, qu'ils soient fortement socialisés comme ceux qui ont une base familiale ou amicale, ou qu'ils reposent sur la publicité (et non l'interconnaissance préalable) comme les réseaux sur le net constituent par eux-mêmes la garantie laissée en suspens par l'absence de contrat juridiquement garanti. Ainsi, le réseau sécurise l'hébergement tout en permettant une inscription dans un cadre à construire.

A Londres comme à Paris, les parties entrent en contact par les réseaux familiaux, amicaux, ou « de sociabilité » sur le net<sup>53</sup>, comme on le verra plus loin. Intéressant est cet extrait (Londres) qui montre

<sup>52</sup> Anne Gotman, « L'hospitalité, une place oubliée ? », in *Dictionnaire de l'habitat et du logement*, Marion Ségaud, Jacques Brun, Jean-Claude Driant éditeurs, A. Colin, 2002. Voir aussi l'ouvrage plus complet d'Anne Gotman, *Le sens de l'hospitalité. Essai sur les fondements sociaux de l'accueil de l'autre*, PUF, 2001. Pour une vision plus philosophique de l'hospitalité, voir René Schérer, *Zeus hospitalier. Eloge de l'hospitalité*, A. Colin, 1993.

que le choix de l'autre fait partie du processus. L'hébergée habite chez une dame plus âgée qu'elle, veuve, et réfléchit à haute voix à la nature du lien qui les unit :

*"We are certainly friendly. I would be comfortable using that word. When I first met Christina we instantly hit it off I think. This sounds a bit strange but I have quite a thing with people who are older than myself. My mum says I always wanted to be older than I am and I think that is probably still true. I get on very very well with people who are older than me, I am very comfortable doing that and it is something that I enjoy. When I met Christina I was very taken by her and I think this is mutual, we had a lot to talk about, just as an example we both have degrees in Theology and one of the generation things was her Old Testament professor wrote one of the core text books I had used, just little things like that you find out that you have in common."*

- **(2) que la relation d'hébergement est une relation de l'ordre du familial, sinon du familial (avec les ambivalences que cela comporte)**

La famille est, on le sait, une ressource multifonctionnelle. Mais l'ordre familial est aussi une matrice qui accueille et pose sa marque sur les autres configurations de l'habiter. Les déclinaisons sont nombreuses, les emprunts fréquents « *une dame que je ne connais pas mais qui fait la mamie* », « *un jeune, comme un autre fils* », « *mon oncle, plus sévère que mes parents* », etc. L'affinité se combine souvent avec un *pattern* de lien familial. Une façon de faire est de prêter attention à la manière dont les personnes nomment les autres au regard du lien qui les unit. Dans l'extrait d'entretien qui suit, on voit comment la « *tante – qui n'est 'même pas la tante mais la cousine du père'* », les « *amis de la fac* », et les « *gens* » sont les trois termes employés par cet hébergé pour désigner ses hébergeants qui relèvent tous d'un *familier* qui se décompose et se recompose assez librement:

*« Alors il y avait qui ? Ouais, enfin c'est même pas ma tante, c'est la cousine de mon père, 80 ans. Pareil, elle j'aurais pu rester une semaine, même peut-être plus, mais je voulais pas non plus... donc elle elle habitait à Clichy donc c'était pas mal parce que j'ai commencé à travailler dans le Val d'Oise ; donc elle j'y suis allée deux fois deux-trois nuits, euh... sinon des amis de la fac de Lyon, trois personnes : deux qui étaient en couple, avec des apparts suffisamment grands donc j'étais dans la salle à manger, mais c'était cool, donc deux qui étaient en couple, à peu près de mon âge, mariés d'ailleurs. Comme moi, mariés avec des étrangers, un peu pour les papiers mais bon. (...) Et... donc un autre ami qui est avec une roumaine, ils se sont rencontrés à Lyon à la fac, ils se sont mariés aussi. Sinon j'ai squatté chez eux, sinon chez une autre amie*

---

<sup>53</sup> Le rapport anglais mentionne : « *Networks secure the hébergement relationship and also define its broad juridical contours of rights and obligations. They are also a vital vector for conveying trustworthiness of and vouching for individuals. Potential guests and hosts come into contact with each other through kinship, friendship, or other networks of sociability (Couch Surfers, Church of England, etc.)* ».

*qui était en coloc, avec un type que je ne connaissais pas mais qui était cool. Donc en plus j'avais de la chance parce que tous ces gens en plus ils habitent en gros dans un axe entre Nation et le 18ème. Ouais, ma tante qui était à Porte de Clichy, sinon c'était Simplon, Crimée, tous ces coins-là. Un ami à Ménilmontant aussi qui était en colocation ». (G1)*

Dans l'ordre de l'hospitalité, la familiarité s'installe pour le meilleur ou pour le pire (Schérier, 1993). Il est intéressant de noter que le lien familial est, plus souvent que les autres, associé à la *contrainte*, et tout particulièrement pour l'hébergeant (voir chapitre II.2). Si le lien familial ou proche (qui s'étend à « ami de la famille » et présente un profil assez semblable) implique moins souvent le paiement d'un loyer (15% des cas contre 36% dans l'ensemble du corpus), il est par contre plus souvent vécu sur le mode de la contrainte. Au titre des motivations de l'hébergeant qui héberge un membre de la famille, le « plaisir/choix libre » recueille un score bien inférieur à la moyenne (de 36% contre 58%) tandis que « l'obligation culturelle » a un poids trois fois plus important (67% contre 24% en moyenne). Par contre, l'obligation financière est bien moins prégnante (9% contre 29% en moyenne). L'analyse s'approfondit en regardant du côté des hébergés chez un membre de la famille : dans l'ensemble, ceux-ci sont beaucoup plus contraints financièrement (66% des hébergés mentionnent l'obligation financière contre seulement 29% des hébergeants dans ce cas), mais ils sont par contre beaucoup plus enclins à mentionner le plaisir / choix libre (62%). Si, pour l'hébergeant « familial », l'« arrangement intéressant » est mentionné seulement dans 11% des cas (contre 42% du total des hébergeants), pour l'hébergé en famille, l'arrangement est vraiment intéressant, avec un score de 85%. La structure inégalitaire de l'hébergement familial se confirme de ce point de vue.

Parfois, l'hébergement offre une figure de famille de remplacement. Ainsi pour de nombreux jeunes couples à qui l'irrégularité et la faiblesse de leurs ressources ne permettent pas, dans le contexte de cherté du logement à Paris comme à Londres, de se loger de façon autonome. L'ambivalence est toujours là, la situation pouvant aller de l'enfer (sentiment de ne pas être chez soi doublé du malaise d'être un poids) au paradis (entente plus que cordiale avec la belle-famille accueillante), avec pour la plupart, une position intermédiaire. Ainsi, Julie (G2), hébergée dans la famille de son petit-ami, parle des autres membres du ménage en utilisant le vocabulaire de la famille, tout en évoquant un peu plus loin les problèmes d'intimité auxquels, de son point de vue, le jeune couple rencontre : « *Nous sommes cinq maintenant [dans l'appartement]. Il y a mes beaux-parents, ma belle-sœur, Nicolas et moi* ». De plus Julie connaissait déjà très bien la famille de son petit-ami avant d'emménager chez eux :

*« Cela fait trois ans que je suis en couple avec mon copain (Nicolas) et que je m'entends plutôt bien avec sa famille, ils ont fini par me proposer de venir vivre chez eux, il y a de ça 8 mois. Enfin, il s'agissait de m'installer chez eux, parce que j'y passais déjà le plus clair de mon temps. Comme Sylvie (la belle-mère), avait connaissance des tensions entre ma mère et moi, elle m'a proposé cette solution ». (G2)*

Le cas suivant montre comment une relation de travail est devenue, par l'hospitalité offerte au domicile par une collègue, une relation d'habité qui évoque la « vie de famille ». Maria (G22), venue de Roumanie, s'est retrouvée un jour « à la rue ». Alors qu'elle envisageait déjà de rentrer en Roumanie, une collègue lui propose de l'héberger. L'épisode relaté ci-dessous, où l'on perçoit le

plaisir que l'interviewé prend à son propre récit, montre à quel point le désir de « faire famille » est présent chez les deux parties :

*« Le week-end je sors avec Isabelle [l'hébergeante] et les filles, on va faire des courses, on se promène, on fait du shopping. On est allé dans l'Aveyron aussi pour voir la famille d'Isabelle, et la famille de Serge, son mari (...) Oui je suis comme une de leurs filles ! (rires) c'était mon anniversaire et ils m'ont organisé une fête surprise, ils avaient invité des collègues de la crèche. Le matin je me suis levée et j'ai dit : « aujourd'hui j'ai envie d'aller à Disneyland » et mon copain était là et Isabelle lui disait « empêche-la d'aller à Disneyland, dis-lui que tu n'es pas d'accord; comment on va faire pour la garder à la maison? » Du coup Coline, la petite sœur d'Oriane (les enfants d'Isabelle) m'a emmenée faire un tour, elle voulait me montrer son école, pour que tout le monde puisse rentrer dans la maison et se cacher. Je ne me suis doutée de rien ! Ça a marché, je suis rentrée, j'ai vu la table avec les assiettes, je me suis dis qu'on était nombreux ce soir et ils m'ont dit que c'était les voisins qui venaient dîner. Bon... Pourquoi pas ! Quand je suis allée dans la chambre j'ai entendu du bruit, comme ma chambre est à côté de l'entrée, j'entendais chuchoter. J'ai demandé à Isabelle si elle voulait de l'aide et mon copain il me disait de rester dans la chambre. Et quand je suis ressortie, tout le monde était là ! » (G22)*

Dans un style un peu différent, c'est, inscrit dans le temps long, le même désir qui porte cet accueil au long cours d'une étudiante chinoise par une famille d'enseignants français (H8) :

*« Les choses se sont faites comme ça. Dans un premier temps je l'ai accueillie, mais en fait elle voulait une famille d'accueil seulement le temps de trouver une chambre. Il se trouve que cette jeune fille chinoise faisait des études de littérature comparée. Elle parlait très bien français. Elle s'est très bien débrouillée et au bout de 8 jours elle s'était trouvée une chambre. Pendant son passage chez nous, à cette période, je l'avais trouvée, et les enfants aussi, très sympathique. Elle se débrouillait très très bien en français. Il n'y a pas eu de problème à ce niveau-là. Ces études marchaient bien. Elle était assez brillante donc on lui a permis de faire sa thèse. Il y a eu un an où elle a dû faire son équivalence. Donc pendant ces deux ans et demi on l'a accueillie, on la recevait, par exemple pour Noël, pour le jour de l'an, on l'invitait. On a eu de très bons contacts. C'est après les deux ans et demi, qu'elle est venue habiter ici. D'ailleurs, ses parents étaient gênés qu'on la reçoive. Du coup, je lui ai dit : tu n'as qu'à dire qu'on est ta famille française<sup>54</sup>. Donc elle s'est installée là, dans une chambre. »*

- **(3) que l'hébergement donne aussi à voir, comme à travers un verre grossissant, les joies et les peines du « vrai » lien familial, et qu'il est objet d'interprétations et d'appréciations divergentes.**

---

<sup>54</sup>. C'est nous qui soulignons.

Le lien familial est objet d'idéalisation. Il n'est pas étonnant que du côté des hébergeants, qui est du côté gratifiant du don, le discours soit souvent empreint d'emphase et de fierté. Ainsi celui de l'oncle de Rosama (H6) qui fait jouer l'ambiguïté des liens familiaux entre confiance et jalousie :

*« Ca marche plutôt bien, c'est quelqu'un en qui j'ai beaucoup de confiance, même ma femme est jalouse à cause de ça (rires)...On a des relations de familles comme tout le monde. On ne la considère pas à part, c'est comme si j'avais quatre enfants au lieu de trois. On vit comme une famille normale, il n'y a pas de séparation entre elle et nous. Dieu merci, ils sont comme des frères et sœurs. Je pense qu'ils sont contents que leur cousine vive ici. Quand elle va partir, ça va leur faire bizarre c'est sur, ce sera comme si une de leur sœur était partie. C'est plus des liens de fraternité que de cousin-cousine. » (H6)*

Pourtant, du point de vue de l'hébergé, le lien familial est davantage source de tension que le lien amical. L'argent (36% contre 24% en moyenne), le rythme de vie (33% contre 30% en moyenne), l'alimentation (27% contre 13% en moyenne), les arrangements pour les visites (36% contre 30% en moyenne), l'intimité enfin (57% contre 47% en moyenne) sont autant de points sur lesquels la cohabitation n'est pas sans accroc.

Par exemple, si gênes et tensions n'apparaissent pas directement dans le discours de cet hébergeant (H3), la nécessité dans laquelle il se trouve de s'inscrire dans le cycle donner-recevoir-rendre l'oblige à tenir son rôle et à garder la face. Nous savons, pour avoir interrogé d'autres membres de la famille, que les enfants de la maison sont atteints par un fort sentiment d'injustice, et de jalousie vis-à-vis de l'intrus auquel on doit céder la place :

*« C'est moi qui ai dit au papa d'Idrissa que son fils habite chez moi [et non en cité universitaire]. Son papa a les moyens au pays et il voulait lui prendre une chambre d'étudiant. Pourquoi il prend une chambre alors que moi, je suis sa famille et en plus, s'il prend une chambre, c'est beaucoup de charges parce que les étudiants quand ils viennent du pays, ils n'ont pas les bourses ?... J'ai refusé moi...pour nous y'a pas de problème, c'est chez lui ici... je fais ça de bon cœur, je demande rien à Idrissa, je le considère comme mon fils, mon propre fils. Je ne lui demande rien du tout, je ne veux même pas un centime... Je fais tout pour qu'il soit à l'aise... Son papa m'a beaucoup aidé avant, quand je suis venu en France, c'est lui qui m'a mis en contact avec un autre Africain qui était déjà ici au foyer, j'ai habité avec le monsieur au foyer. Nous, on l'aime beaucoup Idrissa et je suis fier qu'il soit chez moi. » (H3)*

#### **b) Le rôle des réseaux comme gage de confiance dans l'autre qu'on fait entrer chez soi**

La mobilisation du réseau familial et des proches a été bien étudiée (Bonvalet, Maison, Le Bras & Charles, 1993) et on retrouve en effet cette ressource dans notre enquête comme on vient de le voir. Plus généralement, l'épineuse équation entre risque et confiance met à l'épreuve, dans tous les cas de figure, des réseaux préexistants – et, soit dit en passant, en montre la richesse des usages sociaux. Quelle que soit leur *densité morale* (pour reprendre l'expression durkheimienne), les réseaux sont donc les media vitaux à travers lesquels les parties non seulement entrent en contact

(voir chapitre II), mais encore se sécurisent mutuellement. Ils jouent le rôle de garant, en quelque sorte, de la relation dans laquelle les parties s'engagent.

Ainsi, à Londres, cet hébergeant explique que le recrutement des hébergés est fréquent dans le sein de la paroisse qu'il fréquente (H6). La communauté des pratiquants s'institue en garant, et c'est moins une question proprement religieuse que l'idée de valeurs et d'état d'esprit partagés qui est en jeu. D'une certaine manière, on sait que l'on va avoir affaire à un *autrui semblable* :

*"Within our church a lot of people have lodgers... a lot of people that I know are doing that and it is a huge advantage being in a community of people that are going to be very similar to you. I don't think it is a Christian thing as much as it is a network of people of the same sort of mindset I guess."* (H6)

Pour une autre hébergeante londonienne (H9), la cooptation semble être considérée comme un gage de sécurité (hébergement d'amis d'amis ou d'enfants d'amis), et c'est seulement lorsque son réseau de proches ne suffit pas qu'elle a recours aux sites internet dédiés :

*"- How do you find your lodgers?  
- I found Rudolph through a friend, nearly all through friends. Friends of friends is how I like it and there have been a lot of children of friends and they come for a year, two years, it is like a stepping stone between being at home and their first real flat, naturally after a year or two they are going to want to go and be with people their own age. It is a really nice stepping stone and I can tell them about London. Sometimes I use myspareroom.com"* (H9)

La recherche londonienne fournit un autre cas de figure où un tiers offre une garantie explicite (et non implicite comme dans le cas de la paroisse). Ainsi de l'University Accomodation Services dans le cas des étudiants en langues du Goldsmiths College. Cette implication de l'université marque d'ailleurs une différence avec la France, où le CROUS ne semble pas constituer en la matière un interlocuteur privilégié. Mais même dans ce cas, le contrat reste faiblement formalisé :

*"There was nothing written I had to supply. I filled in a form saying this is what I can offer. I provided a description of the house. There was no formal contract... Goldsmiths say what the lodger needs – a desk in the room. I don't think there is formal contract... Goldsmiths let you know which date the student is arriving."* (H8/WH3)

La protection fournie par la publicité sur les réseaux sociaux virtuels est considérée par certains comme imparable. En effet, les évaluations données par les usagers contribuent fortement à sa réputation, bonne ou mauvaise, car une fois affichés, les avis ont force de loi. Ainsi :

*"That's something maybe those who aren't seasoned couch surfers wouldn't understand. That a negative review (on the website) won't disappear."* (H1/WH1)

Le rapport risque / confiance ne s'effectue pas de la même manière par tous. A titre comparatif, les logeurs institutionnels (foyers et centres d'hébergement à Paris, *hostels* à Londres). En effet, les

personnes qui ont vécu dans un environnement comportant des risques importants, ou qui ont connu des expériences de confiance trahie, sont davantage enclines à choisir des personnes (comme hébergeant ou comme hébergé) qui ne sont *pas* connues préalablement. Le rapport anglais mentionne qu'il y aurait même des *habitus* de classe, les classes moyennes préférant les réseaux familiaux tandis que les classes populaires iraient vers le non-familial. La généralisation est délicate, mais on peut retenir que le lien familial étant, dans certains cas (grande pauvreté, abandon précoce, placement institutionnel, abus sexuels) vécu comme une expérience douloureuse et négative, les personnes rechercheront comme condition de sécurité un hébergement (donné ou reçu) qui n'implique aucun lien de parenté préalable. L'extrait d'entretien suivant en témoigne :

*"I was like a leech I suppose; I just tagged along on other people's good times... You kind of take their life on, the independent side of living now is quite difficult. You just adjust to whoever you're staying with, you have to adjust really quick. There aren't rules as in they sit you down and tell you rules; but you see what they don't and do like and just follow that."* (G3)

Les exemples parisiens mentionnent aussi l'usage des réseaux virtuels, les petites annonces, les affichages dans des lieux stratégiques. Les mêmes adresses reviennent dans les entretiens, et l'on voit que même les adresses génériques pour la recherche d'un logement tels que de particulier à particulier », « seloger.com », ou encore « vivastreet » ont une large rubrique concernant l'hébergement ou les chambres meublées chez l'habitant – signe des temps et aussi des lieux : Paris et Londres sont particulièrement chers et la débrouille s'y exerce à plein. Du coup, le recours aux petites annonces sur le net se banalise, la confiance suit « tout naturellement ». Ainsi, Sylvie (H1) a loué sa chambre à une personne qu'elle n'avait jamais rencontrée. Le lien s'est fait par le réseau du magazine Fusac – Fusac, ou « Comment passer une petite annonce qui sera diffusée à plus de 100.000 anglophones de Paris » (site de Fusac France USA contacts). Une fois la rencontre faite sur internet, les seuls contacts ont été des échanges de mails. Même pas d'appel téléphonique, difficile de faire plus immédiat : « Quand elle est arrivée des Etats-Unis, elle est arrivée à Roissy et elle a pris son taxi direct pour ici ». Sylvie, pour qui c'était la première expérience dans ce domaine, s'est lancée, comme elle dit, et elle est devenue une adepte du mail pour tous ses contacts – car, dans le but d'améliorer ses revenus, elle met sa maison en location pendant les vacances :

*« Je ne sais pas comment ça se fait d'habitude mais je vous dis, voilà, je me lançais, je ne connaissais pas le truc. Et puis même maintenant pour la location l'été, c'est pareil, c'est par mail ! »*

Pour trouver son hébergée, elle a élaboré une stratégie pour s'assurer que son choix était le bon :

*« (...) mais en lisant les gens, on sent un peu. Je veux dire, il y a des étudiants... qui avaient l'air sympa, il y avait un étudiant mexicain qui était dans la mode et tout, bon. Il avait l'air très sympa mais en même temps je me suis rendu compte, je me suis dit 'lui, ça va être un fêtard et ça va être tequila tous les samedis soir à la maison'... Donc voilà, j'ai l'impression qu'on peut quand même cerner un peu...les personnes. (...) En fait j'ai échangé avec à peu près cinq personnes, mais très rapidement ça a été elle parce que la période c'était parfait, c'était pour moi ma période de travail et puis*

*après il y avait les vacances d'été, euh... Donc les autres c'était des fois plus pour des stages de deux ou trois mois, alors euh... Et puis euh... l'âge, elle était plus âgée, elle avait 25 ans. Les autres ils avaient plutôt 18 ans donc là je me disais je vais les mater, ce n'est pas trop mon truc non plus, enfin... Là elle avait l'air vraiment... elle m'expliquait qu'elle avait déjà vécu en colocation, qu'elle était très indépendante donc elle donnait vraiment les bons points [rire] pour être prise donc... ça a été assez rapide ». (H1)*

L'enjeu de sécurité est évidemment fondamental dans l'habité, fut-ce (et peut-être tout particulièrement) chez autrui. Il est donc normal que les deux parties s'expriment longuement sur ce point, indiquant précisément en quoi consistent les efforts déployés pour préserver cette sécurité et, partant, la durabilité de l'arrangement. Mais avant d'entrer dans l'analyse des temps et des espaces de l'habité partagé, il faut mentionner que les liens qui se développent à la faveur de l'hébergement sont susceptibles de perdurer au-delà de la période de cohabitation. Ainsi, la participation à un réseau perdure après la période d'hébergement : le réseau est la ressource durable, tandis que la situation d'hébergement est en elle-même volatile. Parfois, les relations, fondées sur des affinités que le temps de cohabitation a confortées, se prolongent au-delà de la période de l'hébergement. Ainsi, des visites en Chine sont programmées pour rendre visite à la jeune hébergée sortie du nid ; des jeunes qui ont pu se transmettre entre eux des situations d'hébergement déclarent être restés en contact et continuer à se fréquenter ; tel hébergé donne encore, plusieurs années après un hébergement qui a fonctionné à la satisfaction des deux parties, des nouvelles à son ancien hébergeant.

Enfin, quelques cas nous ont montré que l'insécurité pouvait provenir du dehors, et l'hospitalité se déployer malgré les risques encourus. Renouant avec l'hébergement dans sa version policière – quand c'est la circulation des personnes et l'absence de domicile fixe qui focalise l'attention d'une administration destinée à servir le ministère de l'Intérieur – certains témoignages ont confirmé ce que la sociologie des migrations a depuis longtemps explicité, à savoir le rôle de soutien du groupe d'origine, en conformité ou non avec la loi, pour fournir travail et logement. Une situation particulièrement intéressante nous permet d'aller au-delà : la cohabitation d'un jeune palestinien chez/avec son employeur israélien, dans un arrangement qui permet aux deux parties de profiter de l'autre et de gagner en estime de soi (ce que nous avons appelé la « reconnaissance symbolique » et qui joue un rôle important dans les situations où l'hébergement enfreint une norme, ou s'avère particulièrement coûteux et nécessite des sacrifices significatifs). Quand héberger son amie d'enfance rime avec prise de risques : c'est la situation vécue par Fatoumata. Etudiante et locataire d'une studette de 9 m<sup>2</sup> en résidence universitaire, elle héberge sa meilleure amie d'enfance du temps où elles demeuraient toutes deux en province. Devant la demande de cette dernière, Fatoumata a accepté malgré le règlement intérieur qui interdit d'héberger ou de sous-louer. Elle s'explique en disant qu'elle ait la seule amie qu'elle ait en région parisienne.

## IV.2. Temps et lieux des pratiques domestiques

Les pratiques domestiques qui se déroulent sous le signe de l'hébergement diffèrent des autres pratiques de partage. Les temps et les lieux en sont de bons indicateurs.

Nous avons élaboré plusieurs variables permettant de les saisir : la nature des espaces partagés, d'une part, les services et les équipements fournis à l'hébergé, d'autre part. Ce sont les interviewés qui ont décrit spontanément les activités partagées, lorsque c'était le cas. Le tableau d'ensemble permet de voir que les espaces sont largement partagés, la cuisine presque toujours, la salle de bain et le salon / salle à manger dans près de 90% des cas, et même la chambre, dans 21% des cas<sup>55</sup>. L'espace de l'hébergement est singulièrement calqué sur celui de la famille.

Espace de couchage	21
Cuisine	98
Salle de bain	89
Salon/Salle de séjour	89

Figure 17 – Espaces partagés par les hébergés et hébergeants au sein de l'échantillon (en % des réponses)

Le panorama des « équipements et services fournis à l'hébergé » est cohérent avec ce qui précède et confirme l'impression de partage. Plus de la moitié (54%) partagent les repas (tous ou en partie, généralement le dîner) et se servent dans les produits de base présents dans la cuisine. 37% sont compris dans les courses d'alimentation, soit qu'ils les effectuent ensemble avec l'hébergeant, soit qu'un accord intervienne pour un partage. Quant aux *facilities* de la maison, elles sont tellement évidemment en libre disposition qu'une part importante de nos répondants a omis de les mentionner ! Le téléphone, moins partagé qu'internet, renvoie à la démocratisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication, dites NTIC. Cela n'a rien d'étonnant compte tenu de la classe d'âge observée (18-30 ans pour les hébergés) qui fait un usage massif de ces technologies – qui pour certains leur a d'ailleurs permis d'entrer en contact avec leur hébergeant. Le partage, pour tous, du matériel de cuisine et pour presque tous, du lave-linge, confirme le caractère familial, ou au moins communautaire, de l'hébergement.

Repas	54
Courses d'alimentation	37
Alimentations de base	85
Téléphone	70
Internet	94
TV	91
Lave-linge	96
Matériel de cuisine	100
Draps	78

Figure 18 – Equipements et services fournis par les hébergeants au sein de l'échantillon (en % des réponses)

<sup>55</sup> Il s'agit d'une part des couples (qui se sont formés « sur place » ou qui étaient déjà formés en arrivant dans la situation d'hébergement) ; il s'agit aussi de jeunes logés dans la même chambre qu'une autre personne, généralement du même sexe et du même âge.

### a) Les activités entre évitement, rencontre et partage

Pourtant, hébergement n'est pas colocation, qui n'est pas non plus vie de famille ordinaire. L'analyse des activités dans l'espace domestique, mais aussi en dehors, montre l'étendue des possibles en la matière. Comme le signale le rapport anglais, un point stratégique réside dans l'établissement des rythmes quotidiens. La confection des repas (activité de cuisine), le partage des repas (activité de manger), mais aussi l'emploi du temps des week-ends (courses, balades, sorties etc.), et, parallèlement, de la possibilité d'ouvrir ou non ces activités à des personnes extérieures à la maisonnée (*home*), varie selon les situations d'hébergement. Généralement, on distingue les configurations dans lesquelles des règles explicites sont convenues entre les parties, de celles dans lesquelles les choses se passent sans qu'on en parle : soit que le besoin ne s'en fait pas sentir (les parties sont d'accord), soit qu'une certaine inhibition les empêche. Ainsi d'Alain (H8), qui dit ne pas oser faire à sa jeune hébergée les mêmes remarques que celles qu'il s'autorise vis-à-vis de ses enfants.

#### ***Une mise en commun à géométrie variable***

On remarque, et c'est assez logique compte tenu de ce que l'on sait de la conception du *home* chez les Anglais, qu'hébergés et hébergeants tendent à prendre leurs repas chacun de leur côté, et à « mener leur vie indépendamment les uns des autres » tout en respectant le savoir-vivre qui semble passer par la pratique d'une conversation et d'une compagnie minimum. Dans les situations d'hébergement consenti par la famille, les pratiques de « *privacy* » sont les moins prononcées en termes d'usage des espaces, et les deux parties tendent à mettre l'accent sur le partage de *tous* les espaces de la maison, renvoyant l'idée de la maison (*home*) comme un tout. Dans les configurations de ce type, les activités socialisées sont partagées aussi au-delà des membres de la maison, et incluent souvent d'autres membres non-cohabitants de la famille et de la parenté, ou encore des invités. Ici, il est question de la « communauté » produite par la préparation et la prise en commun des repas :

*"We (my boyfriend's family and I) all eat together all the time, rather than you cooking for yourself when you feel like it. So if you are really into that, then that would be a disadvantage. However the advantage of that is that it makes a nice community in the house."* (G11)

Dans les hébergements concernant des amis et des amis d'amis, la mise en commun des activités sociales peut aller très loin, jusqu'à un partage de tous les espaces et de toutes les activités : ainsi de ce groupe d'amis (une situation originelle de colocation ayant évolué vers une valse d'hébergements en chaîne) qui font les courses collectivement, cuisinent ensemble, reçoivent ensemble les invités, programment leurs vacances ensemble, etc (H7). En Angleterre, ces situations n'ont pas été rencontrées, du fait que la colocation est plus répandue et choisie généralement par des pairs de préférence à l'hébergement (annexe 8), précisément à cause de la liberté potentielle qu'elle offre d'organiser les activités sur la base de l'affinité et du libre choix. Aussi, les situations rencontrées à Londres font toutes état de l'effort fourni par les deux parties pour préserver leurs « mondes sociaux individuels » (« *But here too guests and hosts maintain their individual social worlds* »).

### **Un hébergé invisible ?**

Les Anglais font la différence entre les pratiques visant à protéger la « privacy » (en particulier en termes de vie sociale indépendante) et les pratiques *domestiques* qui, selon eux, sont directement articulées au sens – et à l'importance – que les hébergeant accordent à la *propriété* de leur logement et, de ce fait, à l'usage de l'espace domestique. C'est ainsi que le rapport londonien rapporte que « *a large part of the host's effort goes into emphasising their rights in their own domestic space and simultaneously curtailing the guests' rights in the same*<sup>56</sup> ». Il n'est donc pas surprenant, par exemple, qu'à Londres un hébergé prévu pour une courte durée ne se voit pas confier son propre trousseau de clés de la maison, tandis que cette pratique est pratiquement inexistante à Paris. De la même manière, la cuisine et les loisirs domestiques (tels que la TV) deviennent le champ et l'occasion du contrôle de l'hébergé sur l'hébergeant, parfois terriblement dérangé par des odeurs émanant des activités culinaires de son *guest* :

*"She'd come home at about 11 o'clock at night, and she would fry fish, so the house would smell. I don't ever fry fish. I'd say 'could you close the kitchen door?' because she'd do it really, really strongly, so the whole house would stink of fish at 11 o'clock at night. It's a good job my daughter wasn't living at home. She would have gone nuts!" (H8/WH3, 10.05.11)*

C'est pourquoi, toujours dans le contexte londonien, les hébergeants n'encouragent pas, voire découragent les invitations : l'hospitalité a ses lois et l'hébergé ne devrait jamais se sentir trop « chez soi » :

*"My rules are: don't leave the washing up too long...and don't bring someone home without asking." (WH4, 17.02.11)*

Du coup, du point de vue même de ce dernier, l'hébergé idéal est un hébergé invisible. Le jeu de mot entre « *guest* » (l'hôte, l'hébergé) et « *ghost* » (le fantôme) a été mentionné plusieurs fois. Ne pas se faire voir, ne pas se trouver dans le passage, éviter les rencontres, comprendre les règles au vol et s'y conformer sans rechigner semble être la *guest attitude* la plus répandue:

*"You just adjust to whoever you're staying with, you have to adjust really quick. There aren't rules as if they sit you down and tell you rules but you see what they don't and do like and just follow that." (G3, 08.07.10).*

Exemplaire de cette tentation de la disparition le cas de G6, ce Polonais arrivé récemment à Londres. Il boulingue, vit de petit boulot, est hébergé à droite à gauche. Il connaît la galère, se retrouve parfois à la rue mais finit par dénicher un hébergement à peu près durable. Pour lui le confort consiste à s'éviter le plus possible, l'idéal étant de ne jamais se croiser avec son hébergeant. Barman de nuit, il parvient difficilement à conserver longtemps un job. Pour lui trouver un appartement est très compliqué car il faut une caution de 1200 livres, somme importante qu'il n'a pas en sa possession. L'avantage de sa situation actuelle est que les heures de travail de l'un et l'autre se suivent sans se chevaucher :

---

<sup>56</sup> « Au sein de leur espace domestique, les hébergeants dépensent beaucoup d'efforts pour maintenir, voire étendre leurs droits au détriment de ceux des hébergés ».

*“He (son hébergeant) works in office hours (9 to 5pm) and either works at home or is travelling a lot so we hardly see each other. So, how is it working out together? It is comfortable, because we never see each other... it’s like he’s at work or I come back late and he’s in bed already, so we catch up in the evenings watching TV or have some quick dinner and then just go to bed (...) Normally, for example today I wake up at 6am and I start my shift here at 8 o’clock, have my break between 2-6pm and then work until 10pm. I’m back home by about 11-11.30pm something like that, I just eat something quickly and go to bed then wake up again at 6 o’clock. (...) I usually work 5 or 6 days a week, not all the time double shifts. That gives you about 50 - 55 hours per week.” (G6)*

Ces situations ne sont pas absentes des cas français. Dans ce cas extrême, où l’espace est réduit au strict minimum, Jeanne (G12), qui partage une chambre avec son hébergeante, a même « peur de respirer ». Seul un meuble par-dessus lequel on peut regarder, forme une séparation entre les deux « coins-lits ». D’un coin à l’autre on entend le moindre bruit. « Je fais attention à ne pas faire de bruit, j’évite de bouger pour ne pas que le lit grince. Je fais même attention à ne pas respirer trop fort. ». Le partage de la chambre devient une contrainte physique quasi insupportable.

#### **b) L’espace de la cohabitation : la gestion des territoires**

L’hébergement, y compris dans les cas d’extrême contrainte, engage presque toujours davantage qu’une simple mise à l’abri. Les usages de l’espace varient évidemment en fonction de sa disponibilité (grands ou moins grands appartement, présence d’un ou deux étages, d’un jardin, etc.). Il apparait cependant que les modes de partage de l’espace sont surtout indicatifs du degré de confiance mutuelle que s’accordent les deux parties – sachant que l’égalité entre les deux est très relative : ce sont généralement les hébergeants qui donnent le ton, ou la règle, et font en sorte, avec plus ou moins de succès, que l’hébergé s’y conforme.

#### ***Un régime spécifique de partage de l’espace***

Héberger, être hébergé instaure donc un régime spécifique de partage de l’espace. La particularité de la configuration d’hébergement ressort nettement du cas suivant. Michèle (H2) loue deux chambres de sa maison, dont elle est propriétaire. Elle fait une nette distinction entre la colocation et l’hébergement chez l’habitant. Elle estime que la colocation entraîne un partage des espaces plus important, et revendique le droit de jouir de son *home* en bon propriétaire qu’elle est :

*« Alors je pense que ce n’est pas pareil que d’être en colocation et de louer des chambres chez soi. Je crois que ce n’est pas la même chose parce que quand tu loues des chambres chez toi, t’es propriétaire, tu as ton espace, à ma avis, tu as l’espace des locataires et des espaces partagés et tu es toujours propriétaire de tes murs. J’imagine qu’en colocation, par exemple, deux, trois personnes qui se mettent en colocation, qui sont locataires et l’espace est donc distribué différemment. (...) ils sont autonomes donc, à mon avis, ils ont une chambre à eux mais ils ont tous les espaces à*

*partager comme la cuisine ou le salon. Alors qu'ici ce n'est pas pareil. (...) Donc déjà chacun a sa chambre que le locataire gère lui-même. Après il y a des espaces communs dans la maison, tels qu'un petit salon à l'étage. Les chambres sont à l'étage, et le salon est commun aux locataires. Par contre mon fils est aussi à l'étage donc le salon est partagé à trois, ensuite salle de bain et WC à partager à trois, entre mes deux locataires et mon fils (...) Il y a plusieurs espaces communs : le jardin durant l'été, j'installe une piscine et tout le monde y va, l'espace dans le sous-sol qui est la laverie, et il y a la commune qui est commune, voilà. Donc ce qui est privé pour moi c'est le salon du rez-de-chaussée, ma chambre et le bureau<sup>57</sup> ».*

D'autres cas montrent ce partage raisonné de l'espace domestique. Sylvie (H1) a loué une chambre à une étudiante américaine : celle-ci a sa propre chambre, et accès à tous les autres espaces de la maison (salle de bain, cuisine). Cependant, *l'usage* des espaces s'ordonne selon des règles assez précises :

*« Elle avait sa planche, elle avait son placard pour tout ce qui est nourriture sèche, et puis après tout le reste c'était mélangé. Même les condiments, tout ça, les machins, elle se servait hein. L'huile, tout ça, parce que bon... autrement ça fait un peu trop... enfin bon, je ne sais pas comment ça se fait ailleurs, mais ça me semblait évident, quand je faisais du café, du thé je lui proposais...D'ailleurs oui dans les mails qu'on avait échangés elle m'avait posé des questions là-dessus (sur la vaisselle), et ça me semblait évident qu'elle n'allait pas débarquer avec sa vaisselle ! Et de toute façon il n'y avait pas de place.... Alors pareil [pour la salle de bain], il y a un grand placard donc elle avait la moitié, il y a deux vasques donc elle avait la sienne, et puis... voilà ».*

### **Produire un espace commun vivable**

Cependant, selon le rapport anglais, s'il est loisible de distinguer plusieurs stratégies de partage, il faut remarquer que *la production d'un espace commun vivable résulte d'une coproduction des deux parties*. Hébergeants et hébergés sont engagés dans des efforts concertés afin de maintenir leur « *privacy* ». Pour ce faire, ils délimitent tous des espaces privés, ou plutôt privatifs, soustraits aux tyrannies comme aux douceurs du partage, dans lesquels ils peuvent se retirer. Ils pratiquent également une démarcation de l'espace en régulant l'accès aux espaces communs tels que la cuisine, la salle à manger et la salle de bain – cette dernière pièce étant bien connue pour concentrer les conflits et les tensions dans les meilleures familles ! – comme c'est le cas chez cette hébergeante londonienne :

*“Normally, they cook between 6 and 7pm, because after that it's my time. I would say 'please cook early'. But if I go out, then they can cook whenever they like.”* (H2, 05.05.10)

Les efforts pour maintenir la « *privacy* » permettent de souligner le rôle joué par la technologie et les nouvelles techniques de communication. C'est ainsi que les NTIC deviennent les nouveaux lieux

---

<sup>57</sup> Nous soulignons.

communs du partage, et des facilitateurs du partage des espaces. Comme le souligne le rapport de Londres, ceci inclut l'usage du téléphone mobile, de la Wi-Fi, des sites de réseaux sociaux comme des lieux de la vie quotidienne. Chacune de ces technologies permettent aux individus de mener leur vie sociale virtuellement, mais elles indiquent aussi le degré de ressources susceptibles d'être utilisées sans créer de conflit ou même d'occasion de frottement. Des hébergeants expérimentés mesurent ainsi le progrès accomplis depuis les temps anciens où l'usage du téléphone à fil était l'occasion de conflits sans fin et récurrent à propos de leur usage et du coût occasionné :

*"In the old days I said: give our (telephone) number to your parents and they can ring. Now everybody has a mobile and a computer. Nobody is using phone (landline). Mobile phone makes it easier for everybody. Fifteen years ago, it could be a problem when the line was busy with a lodger talking to their parents." (H2)*

C'est ainsi que tel hébergeant se plaint de ce qu'il ne voit jamais son hôte, lequel disparaît dans sa chambre, à peine rentré, pour se mettre en communication avec son monde virtuel, mais bien présent dans l'espace-temps de la maison : ses amis, sa famille, ses relations accessibles d'un clic. On l'a vu, la demande de compagnie n'est pas accessoire, mais au contraire une composante importante entrant en jeu dans les motivations de l'hébergeant, et parfois de l'hébergé. Dans cet exemple d'hébergement qui satisfait tout le monde et où on fête les anniversaires « en famille », l'hébergée revendique tout de même son espace à protéger : « *Ca se passe très bien, il n'y a pas de soucis, tout le monde est gentil avec moi. Le soir, ils me disent « viens on va regarder la télé » mais moi, je préfère rester sur l'ordinateur car je parle avec ma famille, mon copain... ».*

### **Trouver sa place chez autrui : stratégies et arrangements**

Si l'hébergé n'est pas l'élément fort dans la relation, il peut cependant user, voire abuser (Schérer, 1993) de l'hospitalité qui lui est offerte. Les deux cas suivants montrent les stratégies loïsibles aux hébergés. Dans le premier cas, on entend bien que « dormir dans les salles à manger » ne peut avoir qu'un temps. Etienne (G1) est hébergé par différentes personnes sur une période d'environ six semaines suite à l'incendie de son appartement. Ses propos montrent bien qu'à Paris, être hébergé en dépannage par des amis permet rarement d'avoir un espace à soi, une chambre, ce qui limite la possibilité que l'hébergement s'éternise. Avoir sa propre chambre ? Il n'en a jamais été question, sauf lorsqu'une absence momentanée libérait une petite « fenêtre » :

*« A part par exemple, des fois j'avais l'appart quand Paul et Claire se barraient pour une semaine. Ma chambre je l'ai eue deux-trois nuits quand le coloc de mon ami de Montreuil s'est barré, euh... quelques nuits aussi quand l'amie qui est en colocation à Simplon elle s'est barrée, j'ai colocationné avec son colocataire. Mais sinon non, je ne connais personne qui a une chambre d'amis à Paris [rires]. Non, personne. Mais oui, j'ai visé déjà chez les gens qui avaient une salle à manger qui ne soit pas leur chambre ».*

Les deux cas suivants montrent comment des arrangements en contexte de fortes contraintes d'espace. Léa (G4) est hébergée par une amie, mais c'est elle qui occupe l'unique chambre et son

hébergeante qui dort dans le canapé du salon. Elle a profité de l'absence momentanée de son hôtesse pour « planter ses marques » :

*« Voilà pendant 15 jours Julie n'était pas là... Donc j'ai planté mes marques quand même. Comme elle m'a proposé de prendre la chambre, moi je me suis installée un peu dans la chambre, voilà et puis j'ai visité le quartier. [Ensuite] comme elle, elle bossait et que moi je ne bossais pas elle avait pas trop envie que... elle voulait pouvoir mener sa vie le matin avant d'aller au boulot. Elle préférerait que je dorme dans la chambre ça ne la dérangeait pas. » (G4)*

Quant à Véronique (H14), c'est son engagement moral en faveur de son neveu qui l'aide à supporter – et à faire supporter à ses enfants – la charge d'une personne de plus à la maison et le partage de l'espace de couchage :

*« Avant la venue de mon neveu, nous avons décidé de faire de l'unique chambre de la maison un dortoir pour trois ; mon fils dort dans un lit en hauteur et je dors avec ma fille dans un grand lit juste en dessous. En sachant qu'il y avait toujours la possibilité pour soit ma fille, soit moi-même de dormir dans le salon lorsque l'une ou l'autre en avait envie : il y a une banquette avec un vrai matelas pour dormir. Depuis l'arrivée de mon neveu c'est un espace en moins pour nous. Au final aucun d'entre nous n'a sa propre chambre et c'est vrai que c'est pas évident. [...] Bon c'est la première fois qu'on vit dans ces conditions-là. Même s'il y a largement pire que nous. Notre petit appartement est quand même relativement sympa. Bref, avant la séparation (avec son mari) ils avaient chacun leur chambre... je sais que ma fille, qui l'exprime un peu plus que mon fils, par moment ça lui pèse, et lorsque je ressens ça, ça me pèse encore plus parce que j'aimerais tellement pouvoir leur offrir un espace qui leur est propre à chacun. [A propos de sa fille, qui exprime son désagrément] parfois de manière assez agressive ! (sourire) Bon lorsqu'elle a envie de lire et que son frère est déjà dans la chambre ou bien quand elle veut simplement rester dans la pièce principale, qui est quand même très agréable à vivre, elle met son casque ou elle nous fait remarquer qu'il y a trop de bruit, qu'il faut qu'on baisse la musique, la télé [...] Voilà, c'est pesant pour elle ne serait-ce que pour travailler... Tout le monde a besoin de son espace et c'est vrai qu'on n'a pas vraiment ce que l'on veut dans cet appartement. Donc une personne en plus, même si cette personne est très gentille et qu'elle sait se faire discrète, c'est quand même un espace en moins pour les habitants du logement. » (H14)*

### **c) La question de l'intimité**

L'intimité est mentionnée comme à l'origine de tensions pour près de la moitié de notre corpus (47%). Cette variable semble séparer en effet le corpus en deux groupes : ceux pour qui l'intimité est un problème, ceux au contraire qui ne s'en plaignent pas. Parmi les premiers on trouve les hébergements longs, mais aussi les hébergements familiaux, les situations où les deux parties sont des immigrés. Les locataires (parc social comme parc privé) mentionnent nettement plus l'intimité

comme problème que les propriétaires. Par contre, les couples avec enfants sont nettement moins enclins que les autres formes de ménage à se plaindre du manque d'intimité. De ces statistiques il est difficile d'avoir une idée claire sur la question.

### **« Ensemble c'est tout »**

Commençons donc par ceux qui affichent une satisfaction, voire un vrai bonheur à partager leur quotidien avec un hébergé – ou un hébergeant. Pour reprendre un titre d'un roman à la mode, ce sont les « Ensemble c'est tout ». Lorsque Léa (G4) raconte son week-end, on a l'impression que sa cohabitation avec Julie n'est faite que d'harmonieux partage. Même si leurs rythmes diffèrent – l'une est plus couche-tard que l'autre –, elles s'adaptent l'une à l'autre et s'efforcent de ne pas peser sur l'autre.

*« Alors hier... Dimanche, j'ai retrouvé Julie qui buvait un coup avec une copine parce que je n'avais pas de clé, après on est rentrées là. Hier, je me suis levée, elle était partie. J'ai passé pas mal de temps ici, sur internet parce que du coup comme je cherche du boulot je vais sur internet. Je suis allée me balader avec un copain aux Buttes Chaumont. Elle, elle est rentrée, c'est marrant parce que j'étais pas là donc elle s'est dit « oh c'est bizarre elle n'est pas là » elle m'a appelée, elle m'a demandé si je mangeais avec elle, j'ai dit oui. Et en plus elle devait me faire un petit cours de politique de la ville pour préparer mon entretien d'embauche, donc on a fait ça, on a mangé ensemble toutes les deux, et voilà (...) Julie avait commencé à préparer à manger quand je suis arrivée. Donc on a mangé une salade de tomates je ne sais pas quoi. C'est moi qui ai mis la table. On a discuté (...) Et après c'était minuit, donc on est allées se coucher. Qui impulse le mouvement ? En général c'est quand même un peu elle. Je sens que bon voilà c'est l'heure où elle doit se coucher pour le boulot. Moi si ça ne tenait qu'à moi, je resterais un peu là et puis je discuterais, et puis voilà... J'ai pas le même rythme. (...) Quand elle a envie d'aller se coucher elle le dit. Mais bon je sens que des fois elle est un peu gênée de me dire « bon je vais me coucher ». (...) Le week-end on se lève tard, on déjeune toutes les deux ensemble, vers 11h, midi. On déjeune ensemble et puis après... C'est vrai qu'on fait pas mal de trucs ensemble quand on est là toutes les deux.... Soit on voit des copains, soit on va se faire une expo, une balade... » (G4)*

Même son de cloche chez Marketa, étudiante venue de République tchèque (G7) : partage des loisirs, des sorties, l'expérience de l'hébergement chez Christophe, professeur de français, semble être un enrichissement mutuel. « Ensemble c'est tout », acte 2 :

*« Parfois les samedis, les dimanches...on a pris les petits déjeuners, café, biscottes, etc... Quelque fois on a mangé avec la famille de Christophe... J'ai appris pas mal Paris avec lui. C'était pas Paris touristique, c'était Paris d'un vrai Parisien... Hmmm... Et c'était vraiment un cadeau du destin pour moi... Cet été, Christophe vient chez moi, à Prague... Ah, oui, on continue ! J'espère qu'on ne s'arrêtera jamais » (G7)*

A Paris, cette américaine coule des jours heureux entre sa cousine parisienne et les enfants de celle-ci avec qui elle s'entend à merveille. En semaine comme le dimanche, les deux prennent le temps de se tenir compagnie. Nulle dispute ne trouble l'ordinaire, même pour la salle de bain, précise-t-elle. « Ensemble c'est tout », acte 3 :

*« (En semaine) Je me lève pour aller en cours, je me prépare. On est souvent levées à la même heure donc c'est un peu la guerre pour la salle de bains. Mais pas de bagarre (rires). Donc, je vais en cours. Quand je termine vers 18h je rentre à la maison. Si le dîner n'est pas prêt parce que parfois ma cousine termine tard les cours, je fais un petit quelque chose à manger et je mange devant la télé. Quand on est tous ensemble on discute un peu avant d'aller se coucher. Voilà c'est comme ça que se passent mes journées. (...) Le dimanche, on fait le ménage. On fait une petite grasse matinée car on est souvent fatiguées. Je me lève, si les filles ne sont pas levées, je petit-déjeune en les attendant. Je regarde la télé. Une fois que tout le monde est levé et a petit-déjeuné, on choisit qui va faire quoi et on se met au boulot (rire). Une fois qu'on a fini le ménage, on fait à manger et on mange ensemble dans le salon. On discute, on rigole. Le dimanche, on ne sort pas trop, on reste à la maison et on regarde des films ou on travaille nos cours. Ça dépend des jours. »*

« Ensemble c'est tout » (mais en famille), acte 4 : G héberge sa sœur qui vient de se séparer de son mari, et les enfants de celle-ci. Aucun problème à l'horizon, c'est la famille, les enfants sont adorables, et la maison de cinq pièces avec jardin fait qu'on ne se marche pas dessus. Et de toute façon, G travaille soixante heures par semaines et ne les voit pratiquement pas.

*« Non parce qu'ils sont adorables ses enfants donc il n'y avait pas de soucis. Non vraiment pas eu de soucis particulier (...) Parce que c'est de l'hébergement famille, donc on est assez... Vu que ça fait partie de la famille c'est assez tolérant. Ça aurait été... Ça aurait été quelqu'un que je ne connais pas très bien ça aurait été peut-être un peu différent. »*

### **Des intimités empêchées**

Le manque d'intimité est à l'inverse cause de souffrance pour certains, pour qui l'hébergement semble être un passage obligé faute de mieux. Dans le meilleur des cas, la négociation permet d'abaisser les tensions, mais dans les cas extrêmes, la situation est décrite comme difficilement vivable. Le cas le plus difficile que nous ayons eu à connaître concernent une fille « au pair » non rémunérée (situation limite d'hébergement que nous n'avons pas éliminée car elle était révélatrice d'une situation d'exploitation par le logement et le travail à la fois), qui décrit sa vie comme un enfer ; une autre situation mettait en présence deux jeunes femmes, l'une divorcée et ne voulant pas revenir chez ses parents, et l'autre attendant son fiancé pour l'épouser, qui manifestement ne s'entendaient pas tout en se disant l'une comme l'autre tenues par des « obligations ». Pour l'une, c'était rendre service, pour l'autre, c'était ne pas retourner au foyer des parents. Le quotidien, fait de tracasseries, de jalousies, et de « prises de tête » permanentes, montraient aussi des intimités frustrées et empêchées par les incursions de l'une sur le territoire de l'autre.

Au niveau interpersonnel, l'hébergement oblige à négocier autour des tensions qui se font jour autour de la « bonne distance » toujours mise à l'épreuve d'une (souvent) trop grande proximité. Comme nous l'avons vu, l'établissement de frontières pour protéger l'intimité est un processus qui tend vers une réalisation difficile. On peut avancer, à la suite de l'équipe de Londres, que les pratiques de maintien de l'intimité oscillent entre deux pôles : celui de la conservation, et celui du changement.

✓ **Les pratiques conservatrices** (*practices towards conservation*) sont centrées autour du maintien des frontières entre le ou les *insiders* et le ou les *outsiders*. Une nette distinction est effectuée entre celui qui est membre du ménage et celui qui ne l'est pas. Cela peut se vérifier particulièrement lorsque des relations existent antérieurement à la cohabitation. De ce point de vue, on peut considérer les discours intégrateur (du type il/elle est comme mon fils/ma fille) comme un discours de justification visant à créditer une situation qui par ailleurs peut être vécue comme très contraignante. Le discours le plus affirmé dans ce sens est celui de Moussa (H3) revendiquant la pratique d'une hospitalité inconditionnelle, et qui pour cela va jusqu'à nier la nécessité de l'intimité :

*« Quelle intimité? Moi, mon intimité c'est dans ma chambre. Justement, vous les jeunes qui sont nés ici, vous pensez comme ça mais nous, depuis le pays on est comme ça, on habite tous ensemble. La famille c'est important. Comme dit un proverbe africain : 'Quand tu meurs, tu ne t'enterres pas tout seul mais par des personnes, la famille'. J'aime bien cette phrase, c'est logique. » (H3)*

Mais c'est aussi pour rendre possible le maintien d'une cohabitation avec un très (trop) proche que des pratiques de distinction extrêmement minutieuses peuvent se révéler. C'est le cas par exemple pour l'hébergé de H10, qui achète son propre détergent tandis que les enfants de H10, qui lui paye aussi un loyer, utilise le détergent de la famille pour laver son linge :

*'My two, their washing just goes into the same basket as mine, but my lodger has her own, she does her washing when she needs to... she has her own washing powder.'*  
(H10)

Sur le même pôle, on retrouve celles et ceux que la présence d'une « étranger » inhibe dans leurs comportements sociaux et amoureux. Le sentiment du chez-soi est alors fondamentalement remis en cause par la présence d'autrui. Ainsi, pour Sylvie (H1), l'hébergement est une contre-indication formelle au développement de sa sexualité. Pendant toute la période où elle hébergeait une jeune fille, elle s'est interdit toute visite qui auraient pu signifier une relation amoureuse :

*« Moi-même je suis célibataire et que pendant toute la période où elle était là, quand il m'arrivait de rencontrer une personne, je n'ai jamais fait venir quelqu'un chez moi, donc je ne me sentais pas complètement chez moi, ce qui est quand même un peu... un peu... voilà, un peu gênant. Euh... maintenant elle se faisait discrète, mais bon, voilà c'est pas... c'est pas possible d'un jour essayer de créer une relation avec quelqu'un sachant qu'il y a une personne dans la maison. Enfin pour moi ce n'est pas possible. (...) Ca devenait pesant d'avoir... bon en fait j'étais avec un garçon, et c'était pour moi impossible de le faire venir chez moi. D'autres personnes l'auraient fait*

*sûrement mais... moi c'était non quoi. Et aussi je pense parce que c'est pas bien insonorisé ! [rires] » (H1)*

Mieux encore, quand le petit-ami de son hébergée vient lui rendre visite, Sylvie choisit d'être présente dans sa maison le moins possible « pour leur laisser un peu d'intimité ». Ce qui lui a fait, d'une certaine manière, toucher la frontière de ce qu'elle voulait vraiment pour elle-même dans sa maison :

*« Elle avait son petit-ami aux Etats-Unis, donc il est venu une semaine, et je crois que cette semaine-là j'ai fait en sorte de ne vraiment pas être souvent là. Ils ont fait une soirée en invitant pas mal de monde donc là j'étais là, mais autrement... je me sentais... enfin... voilà... c'est ça aussi...Voilà, vraiment, donc quelque part à un moment donné il faut pas non plus... c'est chez moi quoi . » (H1)*

Enfin, arque-boutés sur le maintien de leur espace, tous ceux qui ont fait état d'une intimité en souffrance, et qui doivent, entre autre, renoncer à leur vie amoureuse et à la sexualité, témoignent des difficultés liées à une trop grande promiscuité :

*« C'est un véritable problème. On est dans un espace très limité. Je n'ai pas ma propre chambre, je partage celle de ma cousine et donc je n'ai pas beaucoup d'intimité. Je ne peux pas inviter des amis librement. Même mon copain ne peut pas venir me voir. En plus, en période d'examens, je ne peux pas me permettre de veiller tard pour réviser. Je crois qu'il est important d'avoir un espace approprié, c'est maintenant que je prends conscience de la valeur d'avoir un espace à soi comme une chambre. »*

✓ L'autre pôle est constitué par des **pratiques tournées vers le changement** (*practices towards change*) : dans ce cas, "les pendules sont remises à zéro" et les positions des uns et des autres peuvent muter et permuter. Les uns adoptent des nouvelles routines, tandis que d'autres sont plus inventifs et aussi plus exposés. Le besoin de cohabitation engage des habitudes de « civilité » (dans ce cas de « savoir-vivre ensemble ») qui n'auraient pas été possibles dans l'espace domestique tel qu'on le connaît habituellement. Des hébergés et des hébergeants semblent avoir pris conscience de la nécessité de la propreté et de l'ordre juste parce que la présence de l'autre (des autres) rendait l'effort nécessaire. A Londres, une hébergeante de longue date (H6) attribue même la notable amélioration de sa vie conjugale à la présence d'un hébergé. Ainsi, dit-elle, le couple a dû apprendre à se restreindre dans ses mauvaises habitudes, à par exemple renoncer aux disputes en présence de l'hôte :

*"It is very good for your marriage to have a lodger because if you want to shout at your husband and if you have a lodger in the house you don't shout quite so loudly, and at your kids. And I think for me, having a lodger has helped me be a mum and be a better wife because I am conscious that there is someone around watching or potentially in the next room." (H6)*

Ces pratiques « ouvertes au changement » seraient moins loïsibles à ceux qui se connaissent déjà avant l’hébergement, tels que les membres de la famille et les amis : on peut penser que c’est parce qu’ils se connaissent déjà, ou parce que leur relation antérieure les met en situation d’accepter ou de renoncer s’il s’avère que la situation est décevante, ou même devenue intenable.

### IV.3. Règles et régulations. Droits et devoirs

Dans la mesure où il n’existe pas de prescription ou de modèle (à part ceux qui ont cours dans les ménages et qui correspondent à leur propre représentation de ce qu’est le bien vivre, le bien habiter et le bien cohabiter), les situations d’hébergement varient selon le type de règles établies, qui elles-mêmes procèdent à la fois de ce que les donneurs (hébergeants) veulent promouvoir et de ce que les preneurs (hébergés) sont capables de négocier ou d’offrir. Les droits dont disposent les hébergés permettent de dresser un tableau général : la plupart disposent de clés en propre, les situations de couvre-feu (imposition d’une heure limite pour rentrer) sont rares, recevoir des invités et personnaliser son espace est très généralement pratiqué. Des règles explicites sont, dans la plupart des cas (environ 80%), facultatives ou inexistantes.

Clés en propre	91
Couvre-feu	2
Recevoir des invités	80
Inviter quelqu’un à passer la nuit	60
Personnaliser l’espace	82
Règles établies sur l’utilisation des équipements	21

Figure 19 – Droits de l’hébergé au sein de l’échantillon (en % des réponses)

#### a) Des règles le plus souvent implicites

Parfois, les règles visent explicitement à établir des régulations tandis dans d’autres cas (la plupart) les règles sont implicites. Par ailleurs, les règles (explicites ou implicites) apparaissent comme plus ou moins négociables. Dans le cas suivant, le logeur donne deux règles qui ne peuvent faire l’objet d’une négociation :

*“There are not many rules- it’s a pretty free house. But I do have a couple: don’t eat something that you can see is being saved specially for an occasion or dish. And do pay me eventually. Those are both non-negotiable. They don’t need to be spoken about or made explicit though.” (WG2)*

De fait, l’indication de l’existence de règles est deux fois plus mentionnée à Londres qu’à Paris. Ce sont souvent les hébergeants qui mentionnent l’existence de règles, car ce sont eux qui sont en position de devoir (ou de sentir qu’ils devraient) protéger leur espace, leur mode de vie, leur intimité. La plupart des hébergeants interrogés à Londres sont capable de formuler très clairement les règles (explicites ou implicites) qu’ils donnent à leurs hôtes :

*“My rules are: do clear up, do leave the bathroom as you found it, don’t let the dog out of the wrong door, don’t leave the heating on all day. And don’t do non-local calls on my house phone. I write these rules down for my guests – it’s clearer that way.” (H8/WH3)*

*“There aren’t really any rules. I don’t go out in London, so there’s no rule about coming home late or anything. I’m allowed to have people over, but my friends are too lazy to come to London. It’s never come up.” (WG1, 17.02.11)*

L’existence d’un échange financier – indépendamment de sa cohérence par rapport au marché de la location – est presque toujours mentionnée. Nous voyons là un élément entrant en ligne de compte. De fait, dans l’ensemble du corpus, la mention de règles est 55% chez ceux qui payent un loyer, et seulement 10% chez ceux qui n’en paient pas, comme si les règles établies faisaient partie d’un contrat plus formalisé. Mais de fait, les éléments de conduite (*behaviour*) tels que fumer, recevoir des invités, garder ses chaussures à la maison, faire la cuisine, etc. sont presque toujours l’objet d’un accord entre les parties – accord qui parfois doit être rappelé. Dans le cas du couch-surfing, les règles semblent plus affirmées, et acceptées, ce qui est compréhensible dans la mesure où il ne peut y avoir de tentation d’appropriation de l’espace et encore moins transformation des usages en cours dans la maison. Les hôtes, quand ils arrivent, savent à quoi s’en tenir :

*“My recent guest stayed for 5 nights in the end... I think this is something you negotiate early on, I think it is good for people to know what is happening...I do say ‘help yourself’. It’s a bit like, ‘please don’t eat that steak’ but it’s a case of, tea is there, milk is there, cereal is there, ‘please don’t eat the lobster!’” (H1/WH1)*

D’une façon générale, les règles marquent la supériorité de la position du donneur sur le preneur. Les règles les moins établies (ou les plus flexibles) sont généralement celles qui touchent les droits des hébergés. Ceux-ci apparaissent, sauf dans le cas d’une autorité du type parent-enfant, négociables et susceptibles de révision. Dans ce dernier cas, l’hébergé est en position de devoir négocier y compris sa vie sexuelle : l’autorisation de faire recevoir quelqu’un pour la nuit est d’autant moins présente que la configuration est de type familiale, et tend à être d’autant plus donnée que la forme est plus contractuelle.

## **b) Conflits, efforts, arrangements, négociations**

L’opinion des répondants vis-à-vis de l’hébergement est généralement positive et si des conflits sont mentionnés, ils le sont d’une manière que l’on pourrait dire réflexive. Les uns et les autres semblent très conscients des zones de conflits potentielles, de tensions ou de contestation. Dans le cas anglais, les hébergeants semblent plus concernés par une attitude préventive, mais dans les deux cas, les efforts en la matière sont décrits abondamment par les deux parties. Au-delà de l’asymétrie des positions, les hébergés comme les hébergeants ont intérêt à ce que l’arrangement ne tourne pas au cauchemar. Ils se montrent réceptifs vis-à-vis de ce que la situation leur apporte, qu’ils n’avaient pas prévu. Du côté des hébergeants, qu’ils pratiquent l’hébergement pour des raisons financières ou par

choix d'un mode de vie plus ouvert, ou par une combinaison de ces motifs, il y a un aspect de « challenge » (comment vais-je vivre avec autrui chez moi ? l'hospitalité que j'offre est-elle à la hauteur de mes idées ?) qui fait du conflit un élément d'apprentissage, et vu comme tel. De fait, l'hébergement, dans la plupart des cas, crée les conditions d'un questionnement sur l'altérité.

Ici, la réponse donnée à une question portant sur le défi (challenge) que représente le fait de partager son espace avec autrui offre un bon résumé. Le répondant, hébergé chez une amie, soupèse le pour et le contre, et finalement ne sait plus si, au fil du temps, la relation évoluant, les choses se sont améliorées ou ont empiré :

- [...] *Are there any particular challenges to living with a friend?*
- *Well Isabella says that it is sometimes easier to live with a stranger than a friend. Because with friends... it is a different quality of life and also you have different rules, with strangers you have strict rules which you have there and you can't really stretch that, because one person will upset the other person and you don't want that. With friends it is more flexible but on the other hand, I think it is a little bit harder to live with a friend than a stranger. Also, the relationship between me and Isabella has changed too. We are closer... and you know what, it is hard to say actually... if it has become better, or a bit worse. Maybe it is a bit worse after the three months.*

### **Les circonstances de conflits**

Dans ce contexte, les conflits (et la nécessité de les résoudre) surgissent à l'occasion de circonstances suivantes:

1. **Des changements surviennent quant aux décisions de départ** : durée du séjour, demande non prévue au départ, modification des charges ou du loyer, etc.

L'extrait suivant concerne un dépassement de la durée initialement prévue et provoque gêne et malaise :

*"The last place I was living was with 4 other people and I was quite mindful of this person staying for longer than anticipated, I mean we are still friends but it was a little bit difficult at the time, because obviously I had invited her into my home, and although I checked with my housemates, it went on a day or two longer than was probably appropriate."* (H1/WH1)

De même, à Londres, la tante qui héberge sa nièce (H7) pose des règles initiales, mais cela n'a pas l'effet escompté. Sa nièce a "oublié" les règles. L'hébergeante considère cela comme une défaite pour elle car sa nièce n'est pas n'importe quelle hébergée et elle ne s'autorise pas à reformuler les règles comme elle le ferait pour quelqu'un d'extérieur à la famille :

*"There are little things (rules), like take your shoes off as you're going up (stairs), clean the bathroom. I mean I'd like her to be a bit cleaner and help out with cleaning the house. I have to keep saying to her to 'do this, do that'. I don't like to but I keep having to. Like when I came in today and the house was in a mess, she was here early*

*she should have tidied it up but she didn't. I just feel that she's my niece I don't want to say it. Whereas I think that if it was a lodger who I didn't know, I would probably just say it! I don't want to say anything to her, so I just tend not to and just do things myself.”(H7)*

Les tensions entre belles-sœurs, ou plus généralement avec les beaux-parents se retrouvent dans plusieurs situations. Une situation bien acceptée au départ peut dégénérer en particulier lorsque les attentes – qui sont caractérisent les relations entre proches – sont déçues de part et d'autre :

*« Au début ça se passait très bien mais avec le temps il y a des petits problèmes de tous les jours qui surviennent, par exemple avec ma belle-sœur qui me montre que je ne suis pas chez moi et que je n'ai pas mon mot à dire quand elle est là. Je préfère ne pas lui répondre pour ne pas faire de problèmes (...) Au début j'avais le droit de ramener mon meilleur ami mais ce n'est plus le cas ».*

## **2. Les conceptions du propre et du sale, de l'ordre et du désordre, diffèrent :**

*“I'd like her to be a bit cleaner and help out with cleaning the house. I have to keep saying to her to 'do this, do that'. I don't like to but I keep having to. Like when I came in today and the house was in a mess, she was here early she should have tidied it up but she didn't.” (H7/WH5)*

Tel hébergeant montre son ambivalence vis-à-vis du désordre de son hébergé, entre compréhension et réprobation. Plus loin, il fait part de sa difficulté d'héberger un ami, car cela ne lui permet pas d'être aussi strict qu'il le voudrait. Il y a une tension entre l'assouplissement des règles (car c'est envers un ami) et la crainte de la diminution du lien affectif – car il y a tout de même des règles et des rôle de domination-exécution :

*“He is tidy and is very neat, he is about 35-36 and as a young person, I can be messy sometimes. Sometimes men later on in life when they are single, he has his own rules which he lives by. When you have someone to stay with you and they have different rules that can annoy you, I am really flexible because I am 24 and I can do whatever the person likes. When you are older you are stricter and you don't want to have to be so flexible. It is understandable.” (G6)*

## **3. Une appropriation des lieux qui semble excessive à l'hébergeant :**

– ou plus rarement vice-versa, quand l'hébergé se sent « fliqué » ou, cas extrême, lorsque l'hébergeant s'approprie un droit de regard, voire d'emprunt, sur les affaires personnelles de son hôte.

L'appropriation excessive des lieux ne pose cependant problème que si elle s'accompagne d'un manque patent de considération pour l'autre. On se souvient du cas de cette jeune fille qui faisait frire du poisson au milieu de la nuit. Avec l'odeur invasive, c'est le sentiment de ne pas être respecté

qui est insupportable. Dans l'exemple suivant il est aussi question de négligence, péché majeur dans le pacte de cohabitation quelles que soient ses conséquences (ici une surcharge financière) :

*"Our boiler can't be turned off at the moment, which means massive bills I end up paying towards. If I had a landlady who wasn't a friend or family, I'd say 'you have to sort it out now!' But in this case, it didn't get done for a month."* (WG2)

#### **4. Un abus d'hospitalité :**

Lorsque l'hébergé profite de sa position pour exiger de son hôte plus que celui-ci n'entend donner, les frontières sont déplacées de façon vécue comme violente, car elles remettent en cause l'idée que l'hébergeant se fait de lui-même :

*"So I'm not very fussy about eating but she is; she likes to have fresh food (pause...) every day. So if its leftovers, she won't eat. So then I've just said to her, she has to cook for herself and she has to do her own shopping. Sometimes she'll say 'have you got this in the house?' and I'll say, 'no, you'll have to buy it!' The thing is I've told her not to rely on me where cooking is concerned."* (H7/WH5)

L'effort pour ne pas gêner l'autre est à l'origine de la plupart des stratégies d'adaptation. Hébergé pendant six semaines environ chez différentes personnes (amis et famille) suite à l'incendie de son appartement, Etienne (G1) est en attente d'un logement. Ne sachant pas combien de temps la situation va durer, il gère son temps de façon à éviter de rester trop longtemps et d'« user » l'un ou l'autre de ses hébergeants. De même, il privilégie les hébergeants absents, dont il ne va pas trop déranger le quotidien. Conscient de ce qu'un séjour prolongé peut générer de tensions et soucieux de préserver ses bonnes relations avec ses amis, Etienne se donne comme ligne de conduite de « ne pas s'éterniser pour ne pas déranger ».

*« Pour ne pas saouler trop les gens, je restais maximum deux, trois nuits donc j'étais toujours avec mon sac à dos, à droite à gauche. Mais vu que je commençais le boulot en fait, j'étais pas mal pris, donc c'était métro-boulot-dodo, j'étais pas dans les pattes des gens donc c'était l'avantage. Et aussi, par exemple chez Paul ils sont partis 10 jours donc j'ai occupé l'espace ; chez un autre ami, il était en coloc, pareil, sa coloc est partie donc j'ai fait une semaine là-bas, et sinon par tranche de deux, trois jours. Chez les gens, quand ils partaient en weekend... Je privilégiais les gens qui partaient en weekend [rires]. Parce qu'au début, j'étais vraiment pas sûr de combien de temps ça allait durer, et si ça devait durer plus longtemps, il ne fallait pas que je saoule les gens trop vite à rester une semaine, quinze jours... (...) Je ne savais pas au bout de combien de temps j'allais retrouver un appart, si on allait me rembourser... parce que je continuais à rembourser le prêt en fait. (...) Non, après, tous ils me disaient « tu peux rester », pour certains une semaine, pour certains même un mois. Paul me disait « tu peux rester trois semaines », mais moi je n'allais pas rester chez eux trois semaines (...) Mais je voulais pas non plus... je voulais pas non plus m'imposer. (...) Moi j'habitais à droite, à gauche. Mais euh... Paul, un autre ami, et un autre ami, bah j'avais les clés de chez trois personnes différentes, quatre à un moment, mon record !*

*Donc c'était pratique ça, et puis chez les gens, bah c'était un peu limite au jour le jour hein. Des fois ils pouvaient pas ou ça les arrangeaient pas, moi je leur avais dit que ça me changeait rien, à ce moment-là j'avais la bagnole donc si c'était pas à Ménilmontant j'allais à Simplon et puis voilà.» (H1)*

Etienne semble considérer que l'hébergement était acceptable s'il s'apparentait à une visite de courte durée à des amis ou à de la famille. En effet, le côté positif de l'hébergement, pour lui, est le fait d'avoir eu l'occasion de rendre visite à ses hébergeants plus souvent qu'auparavant :

*« Et puis il y avait un côté appréciable que j'ai vite apprécié : ce que j'ai bien aimé c'est que ça m'a permis de voir les gens que j'avais pas trop le temps de voir, parce qu'à Paris on se rend compte que les gens tu les vois une fois tous les trois mois, alors que là ben en un mois et demi de squat j'ai pu voir les gens plusieurs fois. Chez tous je suis venu et revenu, donc je sais plus combien ça fait de personnes en tout, mais ça fait du monde. Enfin, du monde, huit je crois. » (H1)*

### **L'hébergement, ou la réflexion sur soi et les autres**

Du côté de l'hébergeant, l'évitement du conflit est une aussi une nécessité. Les règles, bien qu'implicites, peuvent s'avérer contraignantes, et générer des stratégies de repli, après mûre réflexion. Sylvie (H1) n'a pas instauré de règles précises avec son hébergée, et n'a jamais voulu entrer en conflit avec son hébergée, elle a donc supporté en silence les pratiques de son hébergée qui la dérangent parfois, ce qui a fini par peser sur sa vie quotidienne :

*« Moi je n'ai pas de règles, elle apparemment non plus donc c'était très bien comme ça. Non enfin, pour ça vraiment ça convenait parce qu'elle n'est pas venue régenter dans la maison, et moi je ne suis pas venue lui dire « fais comme ci, comme ça » non plus. (...) Mais au bout d'un moment moi je n'osais pas lui dire par exemple les... c'est arrivé rarement mais par exemple elle est au téléphone, elle éclate de rire mais il est très tard quoi. Et ça j'ai jamais vraiment osé lui dire. Des fois elle me disait « je te dérange pas ? » et je lui disais « non non, enfin des fois il faut faire un peu moins fort ». Et en fait si, ça me dérangeait donc c'est aussi moi... il y a des gens qui vont tout de suite bien trancher et fixer les limites, donc voilà, ça c'est des petites choses comme ça qui... Enfin ça se passait super bien mais je sais pas, parfois j'aurais juste eu envie de trainer vraiment... je sais pas moi, en slip, en machin..., et on ne peut pas le faire quoi, vraiment. Donc à un moment donné il y avait peut-être euh... ça s'accumule petit à petit... et j'étais contente qu'elle parte. » (H1)*

Les périodes où son hébergée n'était pas là sont considérées par Sylvie comme des vraies « vacances » (idée de liberté, de plaisir,...) par opposition à la « discipline » à laquelle elle devait se contraindre pendant l'hébergement :

*« Et puis aussi comme elle avait les vacances scolaires, comme moi, elle a trouvé à partir quelques jours. Donc effectivement, ces jours-là, c'était les vacances, vraiment ! C'était euh... vous voyez là quand je suis toute seule, après la semaine où j'ai mes*

*enfants je fais plus gaffe, mais quand je suis toute seule je vais manger, je vais pas débarrasser toute de suite, et tout, enfin voilà. (...) Quand il y a quelqu'un qui est à la maison, bon on est obligé d'avoir un minimum de discipline, après il y a des gens qui sont super disciplinés, et ça leur va bien. Moi pas du tout quoi, donc je me faisais un peu violence.» (H1)*

A l'inverse, les règles les plus strictes sont susceptibles d'être négociées. Il en va ainsi de Michèle (H2), qui loue deux chambres dans son pavillon : ayant fixé à un jour par semaine le nombre de fois où ses hébergés ont le droit de recevoir des visites de 24 heures, elle accepte de regrouper ces jours en une seule fois pour une de ses hébergées dont le petit ami réside en Italie.

*« Ma locataire a son compagnon qui vit en Italie, alors du coup on a trouvé un consensus : on regroupe les jours, parfois il vient 15 jours, mais là c'est moins gênant qu'un couple adulte mature. 15 jours parce que ça correspond à peu près à ce que moi j'avais calculé, une nuit par semaine, donc du coup sur 3 mois ça lui fait ses 15 jours. (...) Mais je suis assez souple d'une certaine façon. L'essentiel pour moi c'est qu'effectivement il n'y ait pas deux personnes en plus. Je loue des pièces qui font à peu près 10m<sup>2</sup> habitables, voire un peu plus. Et 10m<sup>2</sup> pour deux c'est hors la loi on va dire. » (H2)*

De plus, Michèle revendique d'« accueillir dignement » ses locataires et d'essayer de faire au mieux pour qu'ils se sentent bien eux aussi en restreignant elle aussi sa liberté. Elle se met à leur place pour mieux les comprendre, mieux se positionner et gagner le droit d'avoir en retour ce respect qu'elle s'efforce de leur accorder :

*« Il y a des limites à louer des chambres. Parce que la personne qui loue n'a pas non plus toute sa liberté, elle ne peut pas inviter qui elle veut, voilà, ça c'est un peu le désagrément. Il faut rogner un peu sur ce qu'on a envie de faire. (...) Je vais arrêter dans quelques mois, c'est les derniers locataires. Comme financièrement ça va mieux, et puis il faut dire que je me restreignais dans mes invités l'année dernière, je n'avais même pas fêté de mon fils. J'essaye aussi d'être respectueuse à leur égard. Pour les vacances, ils ont la maison pour eux. (...) Le bail ne dit pas que je les expulse une fois les grandes vacances. Je suppose que des gens le font mais moi non, j'ai confiance, et ça ne se fait pas, le but de ma démarche est économique mais si on fait ce genre de chose il faut aussi accueillir dignement. » (H2)*

L'exigence de respect pour soi et pour l'autre dicte les conduites et peut amener à se taire devant des comportements que l'on récuse. Ainsi, la petite amie hébergée chez ses « beaux-parents » (G2) évite de dévoiler la forte désapprobation qu'elle ressent vis-à-vis de l'attitude laxiste (elle ne fait pas le ménage) de sa « belle-sœur », qu'elle estime être une enfant gâtée :

*« Ma belle-sœur, qui a 18 ans, j'ai plus de mal. Je lui parle quand cela est nécessaire, mais je n'approfondis pas. Je la connais assez bien pour savoir qu'elle ne change pas et ne fait pas d'efforts. Je n'aime pas sa façon de parler à ses parents, ni de se comporter comme si tout lui était dû. Mais je me doute que cela est aussi un peu la*

*faute de ses parents, alors je ne dis rien, car ça ne me regarde pas. Mais je ne serai jamais proche d'elle. Sinon il n'y a pas de tensions, et tout se fait naturellement. Puis chacun respecte l'intimité des autres, ou du moins on fait de notre mieux. » (G2)*

### **Embarras et non-dits**

L'effort pour ne pas gêner l'autre peut aussi enclencher le cycle du non-dit et ses conséquences plus ou moins imprévisibles. Il peut donc devenir une cause de tension de par le climat d'insécurité qu'il développe. Pour Léa (G4), les sources de tension résident essentiellement dans les non-dits. Léa interprète les mécontentements de Julie dans ses actes. Mais quand elle demande si tout va bien la réponse est toujours positive, ce qui est encore source d'inquiétude. Ce lissage des relations apparaît fortement dans le passage suivant, mais on peut dire qu'il est quasi consubstantiel à la cohabitation. Dans le cas de Julie et Léa, un non-dit en cache un autre puisque Julie (l'hébergeante) n'a pas été mise au courant par Léa du séjour de la tante de cette dernière. Et c'est suite à ce séjour que, malgré les efforts de Léa pour mettre la maison en ordre, Julie, à peine débarquée de l'aéroport, se met à faire le ménage ; attitude qui, à son tour, blesse Léa qui n'ose cependant pas le dire, d'autant que Julie, lorsqu'elle reçoit ses parents, ne fait que laisser entendre que Léa devrait se retirer le temps de la visite :

*« Disons que j'ai remarqué qu'elle aimait bien... propre et tout, alors je me force un peu à ce que soit nickel. Mais du coup c'est marrant parce que la journée je m'étais un peu, je mets mon bordel, comme un peu ça serait chez-moi, et puis avant qu'elle rentre je range tout (...) On en a pas parlé, mais il y a pas longtemps, quand Julie est partie à New York, voir Frank [son petit-ami] pour les vacances, donc moi j'étais là, j'ai eu ma tante qui est venue une semaine. Et en fait, le jour où Julie est rentrée, elle descendait de l'avion, elle a fait le ménage en fait. Là je me suis dit... enfin je ne savais pas trop comment le prendre. Est-ce qu'elle trouvait que c'était un peu le bordel et du coup... (...) Mais par exemple, ce week-end il y avait ses parents qui venaient, elle me dit, ce week-end mes parents viennent, ça veut dire, en gros, c'est bien si tu n'es pas là. Donc là moi, ça je ne ferais pas ça par exemple. C'est quand même des petits trucs comme ça, qui font que je suis chez-elle quand même. Je suis allée chez ma sœur qui est à Paris, ouais c'était pour libérer la chambre. (...) Pareil quand Frank est venu, ça c'était particulier aussi. Moi, j'ai décidé de moi-même de les laisser quelques jours tout seuls ici, et puis après je suis quand même revenue dormir là, donc on a changé. J'ai dormi dans le salon. » (G4)*

Où l'on vérifie à quel point les frontières peuvent être poreuses, se déplacer, jusqu'à perdre toute consistance. Au sens propre du terme, au-delà des apparences bien gardées, Léa ne sait plus où elle habite.

**c) Interdits et tolérances. Qui dirige l'économie domestique ?**

Lorsque nous avons formulé cette question, il nous semblait évident que le donneur jouissait d'une position de supériorité sur le preneur. Les développements qui précèdent montrent une complexité plus grande, et que la partie se joue à deux, voire à plusieurs. On l'a vu, poser des règles et être strict au départ permet de « lâcher du lest » par la suite, pour éventuellement nouer des relations amicales. Mais c'est la peur de se faire déborder dans son intimité et sa tranquillité qui fait expliquer l'attitude de H., hébergeant londonien depuis plusieurs années. Il entend rester le maître à bord, et sa stratégie s'avère cohérente avec ses attentes et ses résultats :

*“I talk, I wait until they come round, and I get a sense of what they are like. I am very straight, it may be too direct but if it is too direct then they won't want to be here. But the people who respond always respond very positively and it has always worked. I don't think I have ever had a problem. The last guy who was here was German and keeps sending me postcards, he was an absolute sweetie, I ended up teaching him to cook but I'm not going to tell someone that when they first arrive because I want to keep the space and if it ends up that a friendship develops then great. But you don't know what people are like until you live with them and you've got to be very careful, if you jump in being 100% over the top friendly to begin with and they end up being very clingy, needy or intrusive or whatever, there was one girl years ago and I made it very clear that there was no using the sitting room but she kept going in and playing the guitar and wanting to talk all the time and flinging her arms around and it sent me bonkers and that didn't last. But largely it works very well, as I say Rudolph has been here for 8 years and George seems to love it here. »*

Mais l'hébergement peut rimer avec obligations, contraintes et interdits. Ici, l'oncle veut faire plus et mieux que le père en matière d'autorité. Sa nièce (G6) est sous sa protection et c'est ainsi qu'il entend l'accueillir :

*« Il me donne tout sauf ma liberté. Il me pose trop de questions. Je dois lui dire à quelle heure je rentre, à quelle heure je sors. Il m'appelle tout le temps, il veut savoir où je suis, avec qui. Je n'ai pas le droit d'inviter mes amis. Il y a beaucoup de règles imposées à la maison, par exemple je ne peux pas accéder à internet quand je veux... En Espagne, je faisais plus ou moins ce que je voulais et mes parents ne me surveillaient pas autant que mon oncle. Mais bon, je sais que je dois terminer mes études avant d'y retourner, c'est très important. » (G6)*

Plusieurs de nos répondants, qu'ils soient filles ou garçons, ont évoqué l'interdit concernant le fait de recevoir à la maison des invités – entendus ou pas comme partenaires sexuels – pour la nuit. Il nous apparaît que cette dialectique tolérance/interdits n'est pas fondamentalement différente de celle qui gouverne les règles de vie en famille. Mais l'hébergé(e), de par son expérience précédente lorsqu'il ou elle a déjà été indépendant(e), a du mal à accepter cette atteinte à sa liberté. Pour Natacha (G9), qui se sentait chez elle dans l'appartement de ses hôtes, les règles sont acceptables, sauf celle qui interdit d'inviter :

*« Je pouvais utiliser et accéder à tout, ce qui était très bien et me permettait de me sentir un peu comme chez moi, quand ils n'étaient pas là. Mais, il fallait mieux de ne pas prendre la douche le soir si les enfants dormaient, car ça faisait un peu de bruit. Et, je n'avais pas le droit d'amener personne à la maison. C'était un peu triste ça. »  
(G9)*

Cette autre hébergée, passée de sa famille américaine à sa famille de France, respecte les interdits tout en les trouvant déplacés. Le ton est cependant nettement plus à la compréhension qu'à la révolte :

*« Oui il y a des règles qui changent par rapport à ma vie aux États-Unis. Par exemple, ici je n'ai pas le droit d'amener des amis garçons à la maison. Mes cousines ne le font pas donc je ne le fais pas. Alors que chez moi à Atlanta, il n'y a rien de mal à ça, mes parents me faisaient confiance et j'avais plus d'amis garçons que d'amies filles donc on restait chez moi à regarder des films. Mais ici c'est interdit, ma tante n'aimerait pas que l'on fasse ça. Sinon, rien n'est vraiment interdit. Enfin, rien de différent de chez moi. Il faut prévenir quand on sort et qu'on compte rentrer tard. Mais ça c'est normal on ne sait jamais ce qui peut se passer. »*

#### **d) Le rapport aux objets**

Si les espaces et leurs usages sont révélateurs de ce qui se joue dans les relations d'hébergement, les objets ont aussi leur importance.

#### ***L'insupportable main basse sur les affaires personnelles***

Ainsi, les emprunts, plus ou moins librement consentis, peuvent déclencher de grands conflits. C'est que la possibilité même d'habiter est alors remise en cause : pouvoir tenir ses effets personnels à l'abri n'est-il pas une condition *sine qua non* du chez soi ? La même scène nous a été rapportée en de multiples variantes, avec ou sans réparation, avec ou sans pardon :

*« Je n'aime pas trop qu'on touche à mes affaires, par exemple une fois ou deux, elle a pris mes bijoux sans me demander et je n'aime pas ça du tout. Une, deux fois, c'est déjà trop car moi, je me permettrais pas de prendre les affaires des autres sans demander, je n'aime pas trop ça quoi. Je lui en ai parlé et c'est bon, elle a compris. »*

De vraies disputes peuvent éclater dans un ciel apparemment serein. Quand un trop plein de tensions éclate pour une broutille :

*« Il y a eu... ça prête à rire maintenant... Un truc effectivement, c'est récent d'ailleurs, c'était en hiver, il neigeait, une des premières grosses journées d'hiver [...] je devais sortir j'avais un rendez-vous pour lequel je devais être un peu habillée. Donc je voulais mettre une robe, des bottes et un manteau et bien entendu au moment de partir je cherche mon grand parapluie, que je ne trouve pas ! [...] Ca me rendait folle de pas*

*savoir où j'avais pu oublier mon parapluie. Vu que le temps passait et étant donné que les flocons ne s'arrêtaient pas de tomber, je me suis changée, j'ai enfilé un jean's, des Doc Martens et puis ma parka à capuche et je suis partie comme ça à mon rendez-vous légèrement agacée. [...] A tout hasard mais n'y croyant pas trop j'ai contacté mon neveu (l'hébergé) pour savoir si c'était lui qui avait pris mon parapluie. Il m'a dit que oui c'était lui parce qu'il en avait besoin pour faire un accessoire pour une pièce de théâtre (elle fait une grimace pour montrer son état d'énervement, puis sourit). Donc je lui ai envoyé un texto... (elle hésite) un texto assez ferme, ponctué d'un rappel pour qu'il ne l'oublie pas quelque part... [...] et donc quand il est arrivé en fin d'après-midi avec le parapluie, je me suis un peu emportée et je lui ai reprécisé qu'il n'avait pas à prendre mes affaires sans me demander [...] et que je ne tolérais pas que qui que ce soit prenne mes affaires ! Voilà. Ca a été peut-être effectivement... (Elle hésite) je regrette que ce soit arrivé, mais bon... [...] Il repartait quarante minutes après pour le théâtre (où il travaille)... et au moment où il partait, moi j'étais au téléphone, avant qu'il quitte l'appartement, je suis allée le voir, je lui ai fait deux grosses bises sur les joues et je lui ai demandé de m'excuser de m'être emportée et que je regrettais beaucoup... et il m'a dit 'mais t'inquiète pas Tatie, y a pas de lézard'... ».*

### **La stratégie du détachement**

La stratégie du détachement est aussi loisible à l'hébergé qu'à l'hébergeant, ouvrant la possibilité à d'autres relations non seulement avec l'autre, mais aussi avec soi-même à travers une redéfinition de son propre rapport aux objets. Ainsi de Sylvie (H1), qui, après une période où elle a hébergé une étudiante américaine, a choisi de louer sa maison à des touristes plutôt que d'héberger une autre personne et de l'avoir constamment dans son intimité. Ainsi elle conjugue gain financier et maintien de son espace puisque la nouvelle forme qu'elle a adoptée exclut la cohabitation avec autrui. Laisser sa maison à des inconnus ne l'inquiète pas, elle explique qu'elle s'est détachée des objets. Cette justification est intéressante dans la mesure où elle donne du sens à ce changement : ce qu'elle concède à présent, c'est sa maison avec ses objets, mais sans sa présence à elle. Le gain est, à ses yeux, suffisamment d'importance pour ne pas s'attacher aux « choses matérielles ». Mieux, elle fait un avantage et un profit de cet acte libérateur qui redonne sens et cohérence à ses choix de vie. Le plaisir éprouvé à profiter d'une maison et d'un jardin vaut bien quelques sacrifices, surtout si ce ne sont que des objets :

*« C'est le gros stress fin juin parce qu'il faut vraiment que je vide... enfin je ne vide pas complètement, je laisse les livres... Je retire tous les vêtements, je fais un gros ménage, parce que je suis bordélique donc ça me permet en plus d'avoir une maison lavée, rangée, et puis en fait, aussi, mine de rien, après ça n'a peut-être rien à voir avec votre enquête, mais ça correspond aussi à quelque chose chez moi où je me libère de plein de choses et aussi de plein d'objets, et maintenant les objets j'y fais moins attention, donc oui je peux avoir des gens chez moi, je vais retirer vraiment quelques objets auxquels je tiens, mais il y en a finalement peu je me rends compte. Donc je laisse plein de choses, toute la vaisselle, enfin bon... ils viennent dans une maison, je trouve que c'est quand même mieux qu'une maison de location parce qu'il*

*y a tout. Il y a tout. Je ne laisse pas les DVD par contre, sauf les DVD pour enfants. Tous mes livres, dans ma chambre j'ai plein de bouquins, je les laisse. Et puis s'il y en a qui disparaissent et ben tant pis... (...) Ah les gens qui me disent 'ben dis donc t'as confiance'... moi je suis peut-être inconsciente justement. Enfin je veux dire voilà, dans ma vie j'ai perdu d'autres choses qui ont plus de valeur que des objets (...) J'adore être chez moi, ça ne veut pas dire que je délaisse la maison. Ca veut dire que justement, quelque part, de savoir me détacher de tout ça, ça me permet moi après d'en profiter à fond les moments où j'y suis. Et puis aussi... un peu de faire la nique à des gens parfois mêmes parmi mes amis ou dans ma famille qui disent 'ah mais tu te rends compte, ah ils vont te casser des trucs, ils vont...'. Après, je pousse même l'inconscient, enfin si on peut dire, tous mes objets plus ou moins précieux, mes vêtements etc. sont rangés dans le garage, et dans le garage il y a les machines à laver. Donc ils ont accès au garage. Après j'ai mis tous des linges, mais si vraiment je tombais sur des gens pas honnêtes, euh... ils pourraient aller regarder mais... bon. »*  
(H1)

Un regard assez semblable sur les choses, en plus radical, se retrouve chez Etienne (G1), qui évite d'accumuler et apprend à se détacher « pour pouvoir bouger ». Il faut dire qu'Etienne a connu l'incendie de son logement, et de nombreux déménagements. Il semble détaché des objets, meubles et affaires qui peuvent s'accumuler dans un logement. De fait, il n'a pas pu accumuler beaucoup d'objets et a l'habitude de se débarrasser des choses qui prennent trop de place. Récit d'un naufrage où le sauvetage des objets a finalement moins d'importance que la sauvegarde de la liberté de mouvement :

*« Je me suis fait à l'idée assez rapidement que j'avais plus rien. En fait quand on te dit 'y'a plus rien', tu te poses pas la question. Moi j'avais l'essentiel, enfin l'essentiel, j'avais mon sac, mon appareil photo et mon ordinateur, donc c'était les choses les plus chères que j'avais, et le reste... y'a rien d'irremplaçable, c'était surtout des habits, des ustensiles de cuisine, enfin si, il y avait deux-trois trucs auxquels je tenais, mais... et puis finalement en y allant je me suis aperçu que de 'y'a plus rien' en fait c'est 'y avait tout et j'ai quasiment rien perdu'. Bon les bouquins sont détériorés, mais ils sont lisibles, c'est l'essentiel, et donc finalement c'était pas trop pire... bon je suis encore en train de nettoyer pas mal de trucs mais... parce qu'entre la flotte et la cendre, ça collait partout... (...) Les meubles ils n'étaient pas à moi donc je m'en fous, enfin ils étaient déjà dans l'appart, c'était de la récup sinon, c'était merdique. Il y avait juste une table que j'avais achetée à Ikea, j'ai réussi à la récupérer. (...) Mais bon, on a à peu près toutes nos affaires. Enfin nos affaires, on n'a pas beaucoup d'affaires en fait, on a tous les deux tellement déménagé que bon, on dégage à mesure. Non, on a nos habits, et après le reste c'est des... la cuisine c'est des outils, on s'en fout un peu de pas avoir de... Les livres... moi je garde pas trop en fait d'affaires : les livres je les lis puis je les donne donc... ça prend de la place, et je veux pas m'encombrer et puis les livres... tu relis souvent plusieurs fois tes livres toi ? Ou alors les gens ils ont une bibliothèque, ils ont tous leurs livres alignés, c'est... bon, ça montre que t'aime les livres mais après... »* (G1)

## V. Les sens de l'hébergement

Dans leurs récits, les hébergeants et les hébergés proposent des versions relativement éloignées de la même réalité : il existe donc une marge d'interprétation de ce que signifie et représente l'hébergement. Ainsi, on peut analyser les situations d'hébergement comme le lieu de rencontre d'une offre et d'une demande, qui, si elles concordent pour satisfaire les attentes respectives (argent, compagnie, volonté de venir en aide, aide à la mobilité, désir de reconnaissance, etc.) n'ont pas de raison d'être semblables. C'est pourquoi nous nous intéresserons dans ce dernier chapitre aux sens de l'hébergement pour les différentes parties prenantes avant de proposer deux typologies des situations d'hébergement, l'une issue du travail de l'équipe de recherche londonienne et l'autre de l'équipe parisienne.

### V.1. L'hébergé et l'hébergeant : deux sons de cloches d'une même réalité

Il est frappant de constater qu'hébergés et hébergeants ne retiennent pas volontiers le *besoin* comme étant la motivation de leur « entrée en hébergement ». Nous comprenons mieux à présent pourquoi. L'hébergement est, avant que d'être un problème, une solution. De plus, il engage les deux parties dans des efforts qui s'expliquent difficilement par le simple besoin, et plus clairement par la volonté de faire au mieux entre désir et contrainte.

#### a) Des récits et des interprétations souvent divergents

Comparons les résultats selon que c'est l'hébergeant ou l'hébergé qui s'exprime : les avis ne sont pas du tout concordants. L'arrangement intéressant et l'obligation financière ont des scores nettement plus importants du côté de l'hébergé, tandis que le plaisir et le libre choix est un peu (mais guère) plus mentionné par les hébergeants. Un hébergeant londonien s'exprime ainsi : *"I'm more want to, but financially it does help."* (H8/WH3).

L'examen de ce qui est mentionné par les uns et les autres comme source de tensions montre à la fois une certaine similitude (figure n°20). Mais on voit bien qu'à part la propreté (cause de différents mentionnée plus haut), les hébergeants ont tendance à minimiser leur appréciation des tensions quelle qu'en soit la cause, et en particulier l'autoritarisme qui reviendrait à remettre en question le bien fondé de leur « gouvernance ».

Sources de tensions	hébergé	hébergeant
Propreté	13	33
Rythme de vie	30	32
Alimentation	13	16
Dépassement du temps prévu	18	15
Autoritarisme	14	5
Visites	30	28
Mésentente	21	6
Argent	24	15
Intimité	47	43

**Figure 20 – Sources de conflits et de tensions pour l’hébergé et pour l’hébergeant (en % de réponses)**

Dans l’hébergement familial, les besoins de l’hébergé deviennent le devoir de l’hébergeant. Un cas parmi d’autres :

*‘I had to take my niece in because she was unemployed, having difficulties finding a job, didn’t have much money, and was having a few problems at her home. She stayed in a small bedsit with a friend of hers for a short while, but it wasn’t working. My sister asked if we would have her for a while.’ (H7/WH5)*

Pourtant, même dans cette configuration, la dissymétrie entre la position de l’hébergé et celle de l’hébergeant est patente, et sa revendication par l’un et l’autre contrarie l’idée d’une mutualité, voire d’une égalité des positions. Cette répugnance à traiter d’égal à égal avec l’hébergé, particulièrement présente dans le cas de Londres, y est nécessaire, au moins de manière rhétorique, pour minimiser les droits de l’hébergé, et la position de ce dernier dans l’arrangement. Il contribue aussi à la promotion de l’hébergeant au rang de généreux pourvoyeur, qui, nous l’avons constaté à plusieurs reprises<sup>58</sup>, pense qu’il donne plus qu’il ne reçoit dans l’exercice de l’échange. Le rapport anglais va même plus loin: “confirming a mutuality of need would have to imply a mutuality of rights, which cannot happen in hébergement by definition”<sup>59</sup>. Ainsi, les hébergeants sont convaincus – c’est aussi vrai dans le cas parisien – qu’ils sont les bienfaiteurs de leurs hébergés (en particulier lorsque les premiers sont plus âgés que les seconds) et que cette qualité leur permet de prodiguer conseils, avis, soutien. L’idée d’un rôle mi-pédagogique, mi-charitable – en remplacement des parents ? – sous-tend la déclaration de ce logeur :

*‘I give them a nice, clean room, storage in the kitchen and access to a family house with dog. I give them advice about living in London. I’m very open with them. What to*

<sup>58</sup> Et en particulier lors du workshop tenu à Londres le 17.02.2011.

<sup>59</sup> Furthermore, hosts often believe that they have got their affairs in order and are proffering advice/support/giving their guests a taste of better or more secure life (‘good advice on being in London, a family home, share in a nice flat on a good street, etc.).

*do, where to go...if they want to talk to me about anything, I try to be available. I give them food occasionally.'* (H8/WH3)

Il est remarquable qu'à ces déclarations de bonne hospitalité, l'hébergé répond souvent par une offre de bonne compagnie. Beaucoup d'hébergés pensent – paradoxe de la vie domestique - qu'ils doivent à la fois se faire discrets et offrir une compagnie à leur hôte. Plutôt que de penser que l'intérêt économique motive aussi leur hôte, ils évoquent eux aussi, l'aide reçue. Le sentiment de gratitude se mêle à des motifs de plainte. Le souci et le respect de l'hôte âgé sont remarquables, comme dans ce cas londonien :

*'I notice that she's aging, and I know my family like me being there because there...because she's getting more frail as time goes on. I make allowances for that, do a bit more to help.'* (G5/WG3)

Les hébergés sont moins enclins à parler des règles. Ce peut être, nous l'avons vu, à cause de la gêne occasionnée par le sentiment de ne pas trop savoir comment tenir sa place, ou, comme dit le rapport anglais, de ne pas participer au sens de propriété de la maison.

L'hébergement est rarement un incident de parcours, toujours une étape significative, parfois préparée ou imaginée de longue date. Cette expérience, si elle est le plus souvent le résultat d'un arrangement, nous l'avons vu, met à l'épreuve les idées sur la vie et les principes éthiques des personnes engagées dans l'expérience. Si donc l'hébergement est une manière de faire jouer l'altérité, l'idée que s'en font les parties est intéressante à comparer. Ainsi, on peut avancer qu'au « romantisme de l'hébergeant », qui a tendance à passer sous silence les aspects négatifs de la cohabitation (dont ils sont les instigateurs) et à valoriser l'hospitalité qu'il dispense, s'oppose un « réalisme de l'hébergé », qui tend au contraire à exposer lucidement les aspects contradictoires de sa position : se faire invisible tout en montrant sa présence de façon acceptable, se faire respecter tout en acceptant qu'il est un hôte de passage. La concordance des besoins et des attentes est cependant parfois au rendez-vous de deux moments du cycle de vie qui se correspondent, avec l'avantage d'idées compatibles sur la vie.

#### **b) Parfois, une concordance des besoins et des attentes**

Deux couples, deux générations, et une idée sur l'aide mutuelle qu'ils pourraient s'apporter, avec cependant, du point de vue du jeune couple qui prépare une installation chez l'oncle et la tante, une anticipation très réaliste, afin de les contrer, des problèmes qui pourraient surgir lors ou à propos de cette cohabitation :

*"They (my aunt and uncle) just kind of suggested to me one day that my boyfriend and I move in...I think it was kind of a way that we could help each other, I could have somewhere to live, and they would not be worried about J (my aunt's mother) too much...So I thought about it, and talked about it to my boyfriend, and we were very happy about the opportunity; it's a really nice house. We thought about it, we didn't just say 'yes', there are other things to take into consideration like 'are we*

*comfortable about this?’, ‘what do my parents think?’, and ‘will we have enough space?’ (G1)*

Pris collectivement, hébergés et hébergeant poursuivent leurs buts, et se retrouvent parfois en parfaite harmonie. Le rapport londonien précise que, réfléchissant sur leur expérience passée, plusieurs mois plus tard, les interviewés n’avaient généralement pas changé leur perception de cette expérience. Tous les hébergés qui ont été interrogés deux fois étaient encore hébergés lors du second passage<sup>60</sup>, mais ils avaient aussi, pour la plupart, changé d’hébergeant. L’un d’entre eux, après une série d’épisodes en hébergement, était finalement retourné chez sa première logeuse. La plupart des hébergeants ont également monté qu’ils poursuivaient leur pratique d’hébergement, avec les mêmes hôtes ou avec d’autres.

Lorsque nous avons pu interroger le « couple » formé par l’hébergé et l’hébergeant principal, la mise en regard des deux témoignages a donné lieu à de nouvelles pistes d’analyse. D’un côté, si le pacte d’hébergement est clair et consensuel, les points de vue devraient converger. Ce n’est le cas que lorsque la relation est emprunte d’égalité. D’un autre côté, on pourrait dire que les discordances sont en relation étroite avec le caractère familial de la cohabitation. Quels enfants auraient les mêmes façons de décrire la vie familiale que leurs parents ?

La mise en regard des deux récits est instructive en ce qu’elle montre que chacun interprète son propre rôle et le rôle de l’autre, et que les différences d’interprétions sont, au final, partie prenante d’une relation dont chacun cerne les contours, établissant les faiblesses qui sont, par principe, toujours dans le camp de l’autre, et se félicite des atouts en s’en attribuant les mérites lorsque c’est possible. A vrai dire, ce champ d’investigation est très vaste, et nous ne pouvons en donner, dans le cadre de ce rapport, qu’un premier aperçu.

### **c) Mettre en regard les récits des deux parties : des histoires d’hébergement plurielles**

#### ***Maryse, Raphael, et les deux garçons : un jeu de rôles fort complexe***

Maryse est une femme de 46 ans, née en Tunisie. Elle produit des spectacles de cirque et part souvent en mission pour son travail. Divorcée depuis 12 ans, elle se dit habituée à gérer sa vie toute seule. Dans la grande maison située en banlieue sud dont elle est propriétaire, elle vit avec ses deux fils âgés respectivement de 16 et 13 ans, et d’un jeune homme, Raphael, « au pair » hébergé depuis un an pour prendre soin de ses enfants en l’absence de la mère. Raphael est en fait un ami du fils aîné, La maison est confortable, voire luxueuse : six chambres, trois salles de bain, un petit jardin, pas de problème d’espace ni d’intimité a priori.

Aux dires de l’hébergeante, la cohabitation se passe « plutôt bien ». D’ailleurs, le « contrat » vient d’être reconduit pour une nouvelle année. Elle laisse cependant entendre que « ce n’est pas toujours simple ». Pourtant, a priori, les bases de l’accord sont claires :

---

<sup>60</sup> (G4, G5, G6, G10) pour l’équipe anglaise, voir annexe 3, les fiches-portraits.

*« Moi ça m'est venu parce que je bouge beaucoup, j'ai un métier ou je bouge beaucoup, en général je bouge pour des périodes courtes, là je suis parti un mois, c'est rare, c'est depuis que je fais cette grosse tournée mais en général je pars pour des périodes plus courtes, je pars trois jours, quatre jours, mais je pars très souvent. (...) C'est à dire que quand ils étaient plus petits moi j'avais des nounous à la maison, donc je me suis dit 'comment je vais m'organiser ?' ; pas question que je les laisse tous seuls. Pour tout un tas de raisons: parce que quinze ans c'est trop jeune, parce qu'il peut tomber malade, parce que il peut se passer un truc à la maison, parce qu'il peut avoir envie de ne pas rentrer à la maison et faire des conneries, enfin pour tout un tas de raisons quoi. C'est pas une question de confiance mais il se passe un truc à la maison ou il tombe malade, parfois on tombe malade; donc bon je me suis dit 'bon qu'est-ce que je fais?' Et du coup j'ai pensé à Raphaël parce que je savais qu'il vivait seul et du coup je lui ai proposé, je lui ai dit du coup 'si ça te dit...vous arriverez bien à vous entendre, je te donne une chambre, c'est ta chambre, je te loge, je te nourris je te blanchis et tu assures une présence'. »*

Un premier sujet d'irritation tient au désordre que le jeune homme ne pourrait s'empêcher de laisser derrière lui. Elle rationalise la critique en la reliant au fait que Raphael est accoutumé à vivre seul, et donc, d'une certaine façon, à gérer l'espace en se l'appropriant. Du coup, le reproche est ambivalent, car le désordre laissé dans la cuisine est aussi la marque de ce que chacun peut « revendiquer sa place », ce qui est aussi une qualité dans ce contexte puisque le jeune homme est appelé à jouer un rôle d'adulte auprès des enfants.

*« Nous on est une famille monoparentale depuis longtemps, ... Raphaël il a vécu seul pendant longtemps aussi, je pense que il y a des jeunes hommes où des jeunes filles au pair qui vivent pas longtemps seuls, c'est le moment où ils partent de chez leurs parents où ils deviennent au pair, heu lui ça fait très longtemps qu'il vit seul, ça se ressent, ça se ressent dans sa façon d'être (...) il y a des moments où il peut y avoir des petites jalousies, dans un sens comme dans l'autres, il y a des petites revendications ... chacun revendique sa place quoi... et puis après le fait qu'il ait vécu seul, il avait pris des habitudes, et c'est là que j'ai passé du temps à lui dire : voilà t'es pas seul quoi, ça suffit, il faut se réadapter et se comporter autrement. D'ailleurs je vais encore lui dire parce qu'il a tout laissé dans la cuisine, non mais !... C'est des petites choses mais quand on vit seul on peut laisser tout dans la cuisine, c'est son choix, ça n'engage que soi. Souvent il me dit «non mais je préfère le faire le lendemain », et bien je fais « non mais le lendemain toi quand tu te réveilles, on est tous partis, moi j'ai pas envie de faire le café dans cette...voilà c'est des petites choses comme ça ... et c'est valable dans tous les sens quoi »*

Le témoignage de Raphael montre qu'il est, au contraire, très préoccupé et concerné non seulement par les règles de la vie commune, mais aussi par l'instauration d'un cadre de vie familial dont il se sent responsable :

*« il y a quelques règles de base à suivre, comme par exemple fermer la porte, le respect des parties communes, comme la cuisine et les salles de bain, il y a une salle*

*de bain pour la mère, une qui est pour les enfants, et une dernière en bas là où il y a une chambre d'amis (...) Pour les repas, quand la mère est là, on mange tous ensemble, c'est plutôt moi qui m'occupe souvent de la cuisine, car techniquement, ils ne savent vraiment rien faire, pourtant ils ont une cuisine somptueuse et vraiment bien équipée, donc quand il faut cuisiner c'est soit moi ou la mère qui s'y met, en fait l'idée aussi c'est que depuis un non moment on ne mange pas tous ensemble, moi j'ai essayé au début de créer une dynamique familiale de convivialité, mais finalement ça n'a pas réussi, ce qui fait on mange en fonction des rythmes de chacun, à des temps séparés. »*

Son de cloche, totalement discordant, chez Maryse, qui pense au contraire avoir contribué à éduquer Raphael et à lui inculquer les bonnes manières du vivre ensemble en famille :

*« Il lui est arrivé, parce qu'il a toujours vécu seul, je lui propose de manger, non j'ai pas faim. Ou bien il manger seul une heure avant, il ne demandait rien à personne et puis après non j'ai pas faim, ou bien il mangeait une heure après. Je lui ai dit Raphaël ça, ça va pas. On vit ensemble, les repas c'est un truc qu'on partage, alors en même temps lui il disait, de temps en temps je voulais vous laisser pour que vous aillez des moments entre vous etcétera alors on en a parlé, et je lui ai dit bon, à partir du moment où est là on fait à manger, on propose. Personne ne se fait à manger juste pour lui, ça ne se fait pas. On va pas dans la cuisine faire, tient j'ai faim je vais faire juste du riz pour moi...non, non on demande qui veut manger etcétera, après tout le monde participe »*

Un autre sujet sur lequel les appréciations de l'un et de l'autre divergent est, précisément, sur le rôle que chacun doit jouer dans la maison. Du côté de Maryse, les sentiments sont partagés, car Raphael est à la fois un enfant de plus, mais aussi un adulte censé la remplacer pendant son absence. Elle oscille donc entre réprimandes ou récompenses maternelles (comme dans le cas du cadeau pour les trois au retour de voyage) qui placent Raphael au même niveau que ses propres enfants, avec les jalousies et les concurrences qui en découlent, et responsabilisation totale, qui met Raphael dans un rôle d'autorité vis-à-vis des enfants. D'un côté, il est *pris en charge* « *je le nourris donc j'achète à manger que ça soit pour trois ou quatre c'est pareil, enfin c'est pareil, non il mange beaucoup mais bon (rire), heu...et puis voilà, on lui lave son linge, comme les autres* », « *Bah trois garçons de cet âge là, franchement oui. Faut toujours que je sois derrière ça c'est sûr* », d'un autre il doit *prendre en charge* les enfants. D'un côté, Raphael est comme un enfant à corriger, de l'autre « *il est majeur et vacciné (s'il sort pour la nuit) il passe un coup de fil, il me dit bon je ne rentre pas ce soir, ok très bien je ne lui demande pas ce qu'il fait* ».

*« Quand je suis là je ne lui demande rien de particulier, mais quand je suis pas là, je lui demande d'être là. Il est arrivé une fois ou deux où bon je suis partie, il était pas là, ça m'a contrariée, je l'ai appelé, je lui ai dit 'Raphaël tu fais pas ça, je suis pas d'accord', il est revenu et le lendemain mon fils de treize ans Romain est tombé malade, en plein milieu de la nuit 39 de fièvre etcetera donc j'ai attrapé Raphaël je lui ai dit 't'as compris maintenant pourquoi je ne veux pas que', donc il a compris... bon c'est des petites choses mais il est beau être comme ça grand etcetera il a treize ans,*

*quand on se retrouve à treize ans, enfin je veux dire avec 39 de fièvre heu... qu'on a mal partout...il avait mal aux oreilles en plus, c'est extrêmement douloureux, au moins il y a quelqu'un Raphaël il m'appelle, il est allé avec lui chez le médecin, pour moi c'est important. Donc voilà c'est ça, pour moi c'est être présent, ce que je lui demande c'est uniquement être présent impérativement quand je suis pas là ».*

Le désarroi exprimé par Raphael à certains moments de l'entretien tient sans doute à ce dilemme : comment exercer une autorité si l'on est aussi considéré comme un enfant ? Maryse reconnaît que la place de Raphael n'est pas évidente. « Et donc bah forcément les miens ils sont chez eux, c'est leur maison, c'est leur maman. Ils voient un troisième arriver ils essaient de marquer leur territoire quoi ». Même les grands-parents qui passent quand la mère est absente, « on dirait qu'ils se demandent toujours à quoi je sers » (Raphaël). De plus, la mission « être là » n'est pas aussi claire qu'il apparaît de prime abord. L'aide aux devoirs ? « Ça dépend il lui est arrivé parfois, je dis aux garçons si vous avez besoin vous lui demandez, il est arrivé parfois de ... mais c'est rare, en général ils se débrouillent tout seuls, c'est rare mais c'est arrivé. C'est arrivé, et si il est là, il le fait avec plaisir ». La cuisine ? Les repas ? « Ils se débrouillent entre eux ». D'après Maryse, les échanges se font « naturellement » :

*« Oui bon enfin aussi si ils n'arrivent pas à faire un truc et lui il sait le faire et bien ça se fait naturellement, il va les aider naturellement. De même quand il s'agit de mettre l'internet et tout, ça se règle entre les trois pour que tout le monde ait internet, tu me prêtes ton ordi, enfin bon...il n'y a pas d'obligation, je sais que Romain il n'avait pas d'ordinateur pendant un moment il était tout le temps dans la chambre de Raphaël, bon un jour où Raphaël installe internet, il est là-haut, après ça se fait naturellement ».*

Enfin, alors que Maryse insiste sur la libre disposition des lieux et la « *privacy* » pour chacun permise par la taille de la maison, Raphael se plaint de ne pas jouir d'un espace à lui :

*« Je voulais ajouter quelque chose sur ma chambre. Autant les espaces sont respectés, mais avec ma chambre non !!! J'ai un problème avec la porte, je demande à ce qu'elle soit fermée, mais elle est jamais fermée, quand ils rentrent dans ma chambre ils ferment jamais la porte, c'est un peu un lieu de passage, peut-être c'est une manière d'appivoiser ma présence ! Donc l'espace qui m'a été dévolu finalement ne l'est pas, par exemple aussi, moi quand je rentre dans la chambre de Sacha, et que lui est au téléphone, il se met directement à hurler, car il est un peu nerveux, d'ailleurs il l'est de plus en plus. »*

Alors que Raphaël débrouille sa relation avec les garçons et s'occupe non sans mal de corriger leurs manières, Maryse pense participer activement et utilement à l'éducation de Raphael :

*« Moi je vais accompagner mes enfants au moins jusqu'à 18 ans, voire plus, lui je sais qu'il vit seul depuis qu'il a quinze ans, quelque part il y a des choses je me dis, ses parents n'ont pas été là pour lui apprendre, pour l'accompagner jusqu'à ce moment-là...Et encore il change, non c'est vrai il change! (...) je lui dit tu sais Raphaël ça va te*

*faire du bien, je pense que ça lui aura fait énormément de bien ces deux ans, et il en ai conscient parce que comme il est arrivé il y a un peu plus d'un ans, a-u-c-u-n-e femme sur terre n'aurai pu partager sa vie, non mais je...et il en est conscient c'est vrai. Et il a changé, il a fait beaucoup d'effort c'est vrai. »*

Le point de vue du jeune homme est tout autre.

*« C'est vrai, il y a eu quelques conflits avec les deux frères, parce qu'ils ont vraiment de grands caractères et des individualités très marquantes, ce qui fait que déjà les deux frères s'engueulent très souvent, ils ont un rapport de communication qui passe par le hurlement systématique, alors moi en arrivant j'ai essayé de m'interposer entre les deux frères, ce qui n'était pas du tout une bonne idée, car ils avaient l'habitude de se quereller entre eux, et ils comprenaient pas pourquoi un individu qui venait de l'extérieur vient se mêler de leurs querelles fraternelles (sic), et donc pour moi le rapport de communication était un peu brisé. Alors moi au début je pense que mon rôle était moyennement défini, j'étais un peu trop présent (...) je pense que je me suis précipité mais avec le temps on a appris à gérer ça. » Un épisode de dispute plus « chaud » que les autres a failli causer le départ de Raphaël qui a « vraiment envisagé de partir » mais un flirt naissant à l'occasion de l'anniversaire du jeune homme, entre une amie de ce dernier et l'aîné des garçons, a radouci les échanges : « il s'est mis à reconsidérer son rapport à moi, dans la mesure où cette amie dont il est tombé amoureux me voue affection et admiration, ce qui fait que ce n'est pas très intelligent de se mettre en conflit avec l'un des meilleurs amis de sa copine (rires) ».*

La compréhension de Maryse de son propre rôle à l'égard de Raphaël contraste avec ce qui précède, et indique une toute autre perception des relations de ses fils entre eux, entre ses fils et le jeune homme, et entre le jeune homme et elle-même. Néanmoins, elle ne disconvient pas de l'ambiguïté des relations qu'elle sollicite. Ainsi, elle analyse bien la difficulté que représentait sa demande à Raphaël de signer à sa place, en son absence, le carnet de notes du cadet – lequel refusait obstinément l'intrusion déplacée à ses yeux, du « copain de son grand frère ». Pourtant, la cohabitation se poursuit, à la satisfaction des uns et des autres. De ce qu'il peut mener une vie libre et poursuivre ses études dans de bonnes conditions, Raphaël est surtout reconnaissant à ses parents. Maryse justifie le recours au jeune homme en arguant de son rôle éducatif auprès de lui (« *je pense que ça lui aura fait énormément de bien ces deux ans, et il en est conscient parce que comme il est arrivé il y a un peu plus d'un ans, a-u-c-u-n-e (martelant le mot) femme sur terre n'aurai pu partager sa vie* »). L'idée que se fait Maryse d'être une bonne mère n'est pas compromise, mais au contraire confortée par la présence du jeune homme – quoi que ce dernier en pense - qui témoigne, à ses propres yeux, du souci d'encadrer ses enfants en son absence. En palliant ainsi à ses absences, elle remplit bien son rôle maternel. Elle pense qu'elle tient les rênes, le jeune homme n'en pas certain de n'être qu'une présence relai, mais la divergence de perception ne prête pas à conséquences. On l'a dit, l'hébergement mobilise bonnes volontés et bons sentiments, et de d'autant plus que le pacte est vécu comme un gain pour les parties. Ainsi, Raphaël estime qu'ainsi il peut jouer sur deux tableaux et gagner en liberté : « *J'occupe deux logements, le premier là où je suis au pair, c'est dans un grand pavillon situé à B., j'ai ma propre chambre, il doit y avoir sept ou huit pièces, c'est une grande maison avec un petit jardin, c'est assez sympathique comme condition d'existence, et parallèlement à ça,*

*depuis le lycée, je suis dans une petite chambre de bonne à Bastille, qu'on continue, avec mon père, à louer au cas où justement cette situation parallèle cesserait, en plus on la loue pas cher, et ça me permet d'avoir quelque chose pour moi quand je suis sur Paris »*

### **Monica chez ses grands-parents**

Monica, 25 ans, étudiante et animatrice dans une association municipale (banlieue est) occupe une petite chambre dans un ancien grenier du pavillon occupé par ses grands-parents. Elle dispose d'un certain confort mais l'hiver, « mieux vaut se couvrir ». L'hébergement, qui était prévu pour quelques semaines, s'éternise, cela va faire deux ans. La jeune fille ne trouvait pas sa place après le divorce de ses parents et son arrivée chez les grands-parents résulte d'une impossibilité à se loger à des prix abordable.

Les premières déclarations de la jeune fille ont lieu devant les grands parents, qui ont tenu à assister à l'entretien. « Globalement ça se passe super bien j'ai beaucoup de chance d'être hébergée par les grands-parents même si ce n'est pas facile tous les jours parce que je ne suis pas très facile à vivre (sourire). Le grand-père renchérit : « Pour moi ça se passe bien surtout depuis que ma femme est malade, Monica m'aide beaucoup, elle fait les courses et prépare de temps en temps à manger ». Interrogé, le grand-père confirme : « pour moi c'est logique, c'est ma petite fille c'est comme chez elle ici... c'est à ça que sert la famille ! (sourire) ».

L'échange témoigne d'un jeu parfaitement rodé entre les parties. Monica insiste d'emblée pour dire combien elle comprend qu'elle doit faire des efforts pour ne pas faire de bruit, ne pas sortir sans prévenir : « même si c'est la famille on doit forcément s'adapter je me souviens quand j'étais chez ma mère je sortais souvent sans rendre des comptes à qui que ce soit c'est une chose que je ne fais plus à chaque fois que je me déplace je préviens mon grand-père, pour éviter de déranger mes grands-parents j'évite de recevoir du monde, je fais aussi en sorte de respecter leur espace vital (sic) j'ai bien conscience que je suis hébergée et je dois me faire la plus discrète possible ».

Hébergée fantôme, Monica ? Ce sont les propos du grand-père qui révèlent les enjeux et les dissonances de cet hébergement. « A partir du moment où elle me respecte il n'y a pas de problème, après c'est vrai que si du jour au lendemain elle commençait à ramener des garçons pour moi ça passerait pas elle devrait partir mais ça Monica le sait très bien, c'est la seule chose qui est interdite ici. »

Le passage à l'entretien séparé de Monica et de son grand-père confirme les dessous prévisibles de l'interdiction. Outre que Monica doit se plier à « une vie de vieux », avec horaires fixes et extinction des feux à 21heures, laisser le matin la salle de bain pour que l'auxiliaire de vie puisse s'occuper de la grand-mère atteinte de la maladie d'Alzheimer, elle est dans l'obligation de sacrifier aux idées de son grand-père : l'interdiction de relations avec son petit ami. Monica est traitée comme un enfant :

*« Comme quand j'étais petite et que j'avais ma petite punition je devais aller au coin ou dans ma chambre... j'ai grandi et mes bêtises ont changé ! (sourire) Les sanctions sont plus subtiles, mon grand-père va m'ignorer et me faire comprendre que je ne suis pas chez moi. Une fois on s'est disputés et il m'a coupé l'eau chaude quand j'ai voulu prendre ma douche ! »*

Monica a « deux très bonnes copines qui peuvent venir sans problème », mais pas son petit ami qu'elle fréquente pourtant depuis deux ans. Lorsque sa mère passe pour une visite aux grands-parents, elle part s'isoler dans sa chambre.

*« Après, mon grand-père refuse que j'invite mon petit copain, c'est un sujet assez sensible mais bon je respecte même si j'a quand même 25 ans je suis en âge d'avoir un fiancé mais bon c'est un sujet un peu tabou, mon grand-père n'accepte pas le fait que je veuille me fiancer avec un maghrébin (...) un soir mon grand-père l'a vu sortir de la maison, il m'a clairement dit que si je recommençais je devrais quitter la maison et vu que je n'ai pas où aller j'ai dû accepter. J'ai beaucoup culpabilisé, j'ai en quelque sorte déçu mon grand-père mais en même temps je ne faisais rien de mal j'ai 25 ans et c'est tout à fait normal d'avoir une vie amoureuse. J'ai attendu quelques jours et je suis partie voir mon grand-père, je lui ai dit qu'il ne reviendrait plus et depuis, je lui fais croire que c'est fini entre nous (...). Je compte me fiancer pour le mois de septembre, Rachid vient d'avoir un CDI dont en ce moment on cherche un logement, je pense rester encore ici pour moins d'un an... du moins je l'espère ! »*

## V.2 Essais de typologies des situations d'hébergement

La comparaison est toujours un défi. Dans le contexte de cette recherche, si la méthodologie (guide d'entretien, choix des situations, attendus) était unifiée, nous avons décidé de travailler chacun avec nos façons de faire concernant la mise en forme des données sous forme de proposition de typologie. Les catégories d'analyse différant dans deux contextes quant aux normes de l'habiter, aux définitions de la propriété, des droits d'occupation, à la structure de l'offre, et aux modèles familiaux, les cadres d'analyse typologique ont donc varié entre Londres et Paris.

Ainsi, l'équipe de Londres a travaillé à partir d'une typologie établie a priori, et mise ensuite à l'épreuve d'un workshop participatif qui s'est tenu à Londres en notre présence (voir annexe 4), tandis que l'équipe parisienne a travaillé en établissant a posteriori, à partir des entretiens, une série de variables (n=28) permettant de mettre en relation les caractéristiques propres aux situations d'hébergement. Il en résulte une matrice d'analyse factorielle à partir de laquelle nous retenons 7 types de situations d'hébergement.

Les informations tirées des entretiens peuvent être complétées utilement par des analyses visant à construire des typologies de situations d'hébergement. Plusieurs manières de faire sont possibles : la construction d'un cadre d'analyse reposant sur des hypothèses a priori a été le choix de l'équipe de Londres, tandis que l'équipe parisienne a construit des variables et entré a posteriori les informations dans une matrice permettant de les traiter statistiquement.

### a) Une typologie a priori : la proposition en cinq types de l'équipe londonienne

Les cinq types d'hébergement correspondent à la compréhension anglaise du phénomène, et aux normes en vigueur dans la société britannique : « Etre hébergé dans la maison d'autrui est rendu possible (et impossible) à travers une série de normes structurantes. Dans la société britannique en général, les notions et les normes autour de la propriété d'occupation et à ses droits sont extrêmement articulées. La « privacy » est par conséquent une valeur culturelle incontournable. Ne dit-on pas « La maison d'un Anglais est son château » ? Les interviews que nous avons menées font écho à ces valeurs, avec les pratiques qui s'y rapportent. Dans le même temps, étant une ville cosmopolite et mondialisée, London développe sa propre culture. L'étendue des possibilités en matière résidentielle se distingue significativement de ce que peuvent offrir d'autres localités, pour le pire ou le meilleur. L'accession à la propriété, toujours désirable, constitue un objectif de plus en plus éloigné »<sup>61</sup>.

C'est sans doute à cause de cette série de facteurs contradictoire qu'il a été impossible d'identifier une figure claire et unique d'hébergement parmi les hébergés et les hébergeants avec lesquels nous nous sommes entretenus. Mieux, plusieurs des hébergeants que nous avons interviewés sont revenus au statut d'hébergés, louant leur propriété et s'en allant demeurer chez leurs parents en réponse à leur situation. De fait, selon un récent rapport de l'ONS, *"the transition to residential independence among young adults is becoming increasingly retracted and reversible for all groups."*<sup>62</sup> C'est pour cette raison que, dans leur analyse, nos collègues Anglais n'ont pas adopté la référence du cycle de vie, mais plutôt à la nature du rapport entre hébergeant et hébergés, quel que soit le moment de la vie. De leur point de vue cinq types se distinguent, qui se construisent autour des valeurs bien plus que de l'âge ou de la classe sociale.

Les cinq types sont les suivants : « familial », « social », « cultural », « ideological » et « cross-cultural ».

#### **Le type familial**

Ce type d'hébergement émerge dans le contexte des liens familiaux. Autrement dit, les deux parties sont déjà dans un rapport de parenté. La figure centrale de ce type d'hébergement est la forte dimension d'obligation. Aussi bien les hébergés que les hébergeants entrent dans cet arrangement avec un sens aigu de ce qu'ils estiment être leur devoir. Ils peuvent d'ailleurs, en conséquence, sentir qu'ils n'ont guère le choix de faire ou ne pas faire. Il semble que ce soit encore plus le cas pour les hébergeants. Par exemple, G5 (premier extrait), qui est hébergé par sa grand-mère, dit avoir choisi de vivre avec elle pour des raisons de commodité, tandis que H7 héberge la fille de sa sœur par souci du devoir familial, même si elle avoue qu'elle préférerait disposer de l'espace intégral de sa maison (deuxième extrait).

---

<sup>61</sup> "Living in someone else's home is made possible (and impossible) through a range of prevalent norms. In British society in general, notions and norms around property ownership and rights are extremely well embedded. Privacy is therefore a prized cultural value ('An Englishman's home is his castle'). Many of these dominant British values and practices are echoed in London and amongst our interviewee cohort. At the same time, as a cosmopolitan world city, London has its own distinctive culture and conditions (...)"

<sup>62</sup> [https://212.58.231.21/downloads/theme\\_population/Pop-trends-winter09.pdf#page=27](https://212.58.231.21/downloads/theme_population/Pop-trends-winter09.pdf#page=27)

*'So now I'll be looking to stay a bit longer, so I can save up enough money...once I'm bedded down in the new job, got a bit more money, then I can start looking for flats and houses.'*(G5/WG3)

*'And really (now my niece has left) we just go back to normal, really. You know, having the room to ourselves, having friends come to stay...and now more and more of my son's friends are coming to stay with us, so then we have a spare room, which makes a difference!'*(H7/WH5)

Dans le type familial, hébergés et hébergeants tendent à partager de manière substantielle la vie et l'espace domestiques. La prévalence d'un échange financier est plus basse que dans les autres types d'hébergement. Du moment que le devoir et l'obligation définissent la teneur de l'arrangement, c'est aussi peut-être le seul type d'hébergement où l'hébergé (ou sa famille ou apparentés) peut se trouver en position de demander (même de manière implicite), forçant en quelque sorte l'hôte-parent à leur ouvrir sa maison. La marge de manœuvre pour négocier l'hébergement lui-même, mais aussi les règles qui s'y appliquent au quotidien, a toutes les chances d'être étroite.

La norme de l'absence de transaction financière a bien sûr des exceptions. Ainsi, H7, originaire de Tanzanie, est hébergée chez un cousin à son arrivée en Angleterre avec sa famille. Plus tard elle fait carrière, devient radiologue dans un hôpital, a un enfant. Elle doit accueillir sa nièce qui a un job à Londres, mais elle y voit plus de contraintes que davantage. Elle voudrait être tranquille avec son enfant, mais se sent dans l'obligation vis à vis de sa sœur, et ce d'autant plus qu'elle a été hébergée avec sa famille. Elle se trouve donc dans une situation de dette familiale.

Les contraintes de cet hébergement sont aussi relatives à la somme d'argent qu'il lui en coûte, et au peu d'investissement que la nièce met à aider à entretenir la maison. Par contre il arrive à cette dernière de faire du babysitting ce qui arrange parfois H. 100 livres par mois de loyer sont insuffisants pour couvrir les frais, et les remarques sur l'argent et sur l'entretien de la maison se font par l'intermédiaire de la sœur.

### ***Le type « social »***

Les formes d'hébergement qui résultent d'un réseau amical sont caractérisées par une relation relativement égalitaire. On y trouve un haut degré de négociabilité à propos de règles et des modalités de régulation qui gouvernent les relations. La probabilité d'avoir une transaction financière entre les parties est plus élevée que dans les autres types d'hébergement.

*'I give accommodation to my friends and low rent. I'm a pretty lax landlord in terms of the deadline each month for rent coming in... I get company out of it, and I stay in touch with friends...I get people paying me rent. There's loads of art around the house because a friend's an artist. And another friend's really good at DIY... I live with two guys I've known since I was 12, and two more recent friends. I then meet their friends, which I like.'* (WH2)

G6 n'ayant pas de travail stable - il n'arrive à en garder aucun -, il n'a pas accès à un logement en son nom propre. Il est donc dépendant des amis qui veulent bien l'héberger. D'un ami à un autre, les conditions ne sont pas les mêmes. Certains sont plus souples, d'autres moins. L'hébergeant actuel tient à fixer une date stricte pour la sortie de l'hébergement. L'hébergé prévoit donc d'aller vivre chez son petit ami quand il devra quitter le logement qu'il occupe actuellement. La situation est vécue comme « normale » par les uns comme par les autres.

### **Le type "cultural"**

Quand c'est d'abord un sentiment identitaire partagé qui conduit l'hébergeant dans la recherche de ses hébergés, il y a peu de chances qu'ils partagent le domestique avec un haut degré d'intensité. Ceci est en partie dû au fait que, au-delà du partage d'un sentiment identitaire commun, hébergé et hébergeants sont des étrangers l'un pour l'autre, ce qui fait que le degré de familiarité est finalement assez bas. Une situation typique de ce que nos collègues anglais appellent « hébergement culturel » peut concerner le fait d'héberger un nouvel immigrant, ou un réfugié originaire du même pays, mais qui n'est ni un parent ni un ami. Dans le cas de H4, il est devenu ami avec son hôte une fois l'emménagement effectué, mais il cherchait de fait des hébergés qui, comme lui, seraient juifs :

*"It's actually a lesbian couple who are married who live with me. They are originally from Israel, one is doing research... (the other) is working in the local Jewish community." (H4)*

Bien qu'elle semble faible, l'identification entre hébergé et hébergeant est importante pour investir la relation avec un niveau suffisant de confiance, et rendre inutile le recours à des assurances plus formalisées. Dans le type « culturel », les formes de l'échange peuvent tendre vers la symétrie, (comme pour H4), ou au contraire entraîner une chaîne de don-contre don et une relation construite sur la base de crédit-dettes au long cours (comme pour H5) :

*"My wife is Greek Cypriot. She comes from a culture where you welcome people in your house. She and I went in Australia and New Zealand in 1990 before we got married, we each have cousins there. They were welcoming and hospitable. We stayed there a few months. And so now we are returning the favour." (H5)*

### **Le type "idéologique"**

L'arrangement d'hébergement peut d'abord se définir comme un choix, un mode de vie librement consenti. Dans ce cas, il est « idéologique » dans le sens qu'il tend à engager le partage de la maison entre des étrangers, mais pour de très courtes périodes de temps. Les adeptes du « couch-surfing », par exemple, sont *engagés* dans l'idée qu'héberger est une bonne chose, qu'ouvrir son espace privé est une bonne chose, et ils partagent et mettent en pratique ces idées avec les membres de leur « communauté » de couch-surfers. Ils accueillent par exemple sans problème les gens de passage en quête d'hospitalité pour une nuit. Dans ce contexte, c'est moins entre l'hébergé et l'hébergeant que l'arrangement a cours, qu'entre l'arrivant accueilli et la communauté qui l'accueille. Mais l'hébergé n'a pas nécessairement à se conformer au mode de vie de son hôte, et le rapport n'est que rarement

fondé sur la nécessité. Etant donné que l'hébergeant pratique en toute connaissance du risque encouru du fait de cette ouverture, la confiance doit être sécurisée par d'autres moyens, puisqu'il s'agit d'accueillir des étrangers. C'est à travers l'établissement de la réputation, laquelle se constitue dans le réseau communautaire, que les uns et les autres obtiennent une manière de garantie.

*'That's something maybe those who aren't seasoned couch surfers wouldn't understand (about the couch-surfing website). That a negative review won't disappear.'* (H1/WH1)

On peut mentionner ici H1 : entièrement et précocement versé dans la philosophie de l'hospitalité temporaire (entre pairs) qu'il est lui-même allé chercher en Islande, il accueille très régulièrement des hôtes de passage et possède une éthique très précise tant sur le temps d'hébergement que sur le but : faire découvrir et pas seulement fournir un toit.

### **Le type "cross-cultural"**

Dans le scénario "cross-culturel", il y a peu en commun entre l'hébergé et l'hébergeant. Ce type regroupe des cas où l'accueil est le fruit de la nécessité du côté de l'hébergeant, et où l'hospitalité est donnée à des « étrangers ». Ce type est clairement défini par une présence conséquente de règles explicites, une négociabilité faible en tous cas du point de vue de l'hébergé, ainsi qu'un partage sommaire de l'espace domestique. Le succès d'un tel arrangement dépend beaucoup de la capacité de l'hébergé à s'adapter aux standards de vie de son hôte, et ceci dans une mesure d'autant plus grande que l'hébergeant n'est pas totalement captif du revenu que lui apporte l'hébergé. La situation typique est celle dans laquelle l'hébergeant reçoit des étudiants, comme dans les cas de H3, H8/WH3, WH4. Il n'est pas attendu des hébergés qu'ils partagent la vie de la maison, mais juste qu'ils se conforment aux règles préexistantes. H8 est typique de l'arrangement « cross-culturel » : le couple, affichant des goûts plutôt bourgeois, passe par l'école de langue pour trouver des locataires étudiants étrangers de trois à quatre semaines dans l'année. Avec le garçon français actuel, cela se passe vraiment bien, car il est très poli et attentionné.

*'A, who was the French boy, was fantastic. He would empty my dishwasher, which was far beyond. He's the only one who's ever done it. And I'd say 'please don't...' And he'd say, no no, it's absolutely fine, I'll do it... And he was really helpful about doing things like that...Whereas the girl I've got at the moment, if the dishwasher's full when she's had her breakfast, she'll just leave her dirty dish. And I just think actually, if that was me, I would just wash it up.'* (H8/WH3)

*'And when you let a room on a more long term basis, you know, they're paying you, it's their space, they're always in your kitchen. If it's temporary students staying, it's a lot easier... (on one of the students who has stayed) He spent quite a lot of time in his room working, I think... So we didn't see a huge amount of him...the students, they do have quite a lot of preparation to do in the evenings. If they're not out they'll be working, preparing stuff.'* (H8)

Ces caractéristiques sont synthétisées dans le tableau suivant:

<b>HÉBERGEMENT TYPE</b>	<b>FAMILIAL</b>	<b>SOCIAL</b>	<b>CULTURAL</b>	<b>IDEOLOGICAL</b>	<b>CROSS- CULTURAL</b>
<b>Likelihood of a financial transaction at a commercial rate</b>	Low	Medium / high	High	Low	High
<b>Degree of shared domesticity</b>	High	High	Low	Medium /low	Low
<b>Degree of clarity of rules</b>	Medium/ low	Medium or mixed	High	High	High
<b>Degree of negotiability</b>	Medium	Medium	Low	Medium / low	Low
<b>Degree of formalisation</b>	Low	Low	Medium or mixed	High	High
<b>Extent to which the hébergement can be sustainable</b>	High	High	Medium or mixed	Low	Low or mixed

Figure 21 – Une typologie des situations d’hébergement établie sur la base de l’analyse des entretiens

#### **b) Une typologie en 7 types issue de l’analyse factorielle**

Du côté de l’équipe française, nous avons soumis la totalité des situations décrites par les 28 variables à l’analyse factorielle (voir annexe 7). Les entretiens effectués ont fait l’objet d’une mise en forme statistique a posteriori par le moyen de la construction de 28 variables. L’idée était de rechercher l’existence éventuelle de types de situations, sur le modèle (ou pas) de ceux proposés par l’équipe de Londres. L’hypothèse centrale demeurerait, à savoir que les situations d’hébergement, qui impliquent toujours des configurations plus ou moins familiales, se situaient sur une échelle graduée de contraintes, de choix et de motivations. Dans les arrangements domiciliaires créés par l’hébergement d’un tiers, le poids des valeurs nous semblait aussi plus prégnant que celui de l’âge, ou du moment du cycle de vie. En bref, c’était une autre manière de rechercher *le sens* de l’hébergement.

L’analyse factorielle proposée ici ne peut avoir qu’un rôle indicatif du fait des petits effectifs et du codage (renseignement) parfois difficile de certaines variables. Néanmoins, elle fait apparaître 7

types qui agglomèrent les variables de façon originale. Ces types sont définis par un ensemble de propriétés qui portent *à la fois* sur la structure du ménage hébergeant, et ce qui qualifie la situation d'hébergement.

Les types contraints	Les types contractuels	Les types flottants ou « libéraux »
Facteur 4 type à l'étroit-migrants	Facteur 3 type Rationnel-économique	Facteur 5 type Familial choisi-mixtes
Facteur 1 type Obligation culturelle	Facteur 7 type Don-travail-services	Facteur 2 type Familialiste
Facteur 6 type Tensions		

**Figure 22 – Types de configurations d'hébergement issus de l'analyse factorielle**

Il est intéressant de constater que l'analyse discrimine en effet selon les variables indiquant la contrainte/choix/plaisir/tensions, d'une part, mais aussi selon des valeurs et les idées qui structurent les relations au sein du ménage : ainsi, l'obligation culturelle structure un groupe cohérent, mais apparaît aussi un mode plus égalitaire, moins contraint, avec un type qui se structure autour d'échanges positivement appréciés (type 7) et d'un type que nous avons appelé « familial choisi-mixte » dans lequel la relation hébergé-hébergeant semble s'effectuer sur le mode du libre choix dans un cadre qui mélange les origines, allochtones et autochtones (type 5). A l'inverse, apparaissent des types « contraints », et même un type qui agglomère des ressentis négatifs vis-à-vis de la cohabitation et que nous avons nommé « Tensions » (type 6). Dans le même sens, apparaît un type marqué par une configuration allochtone (hébergeants *et* hébergés migrants) fortement sous contrainte où l'étroitesse des lieux se combine avec des tensions dans la cohabitation (type 4). Quant au type 2, nous l'avons appelé « familialiste » dans la mesure où, reposant sur une configuration familiale au départ, il montre les ambivalences de la vie domestique en famille, et en particulier les tensions nées de l'intimité. Enfin, les types 1 et 3 sont du côté de l'obligation plus ou moins librement consentie, de nature culturelle dans le premier cas (« obligation culturelle »), de nature économique dans le deuxième. Ce dernier type apparaît très régulé, fondé sur une relation marchande (paiement d'un loyer) ce qui exclut à la fois les tensions (sauf sur les questions d'alimentation) et les plaisirs d'une compagnie partagée (rationnel-économique).

Le détail de chacun des types, classés selon une échelle de contrainte et d'ouverture dans les relations entre les cohabitants, permet de mieux comprendre les regroupements mais aussi les oppositions qui structurent les types (voir détail des corrélations en annexe 7).

### **Facteur 1 : « type Obligation culturelle »**

Le type « obligation culturelle » est un différent de celui que les Anglais nomment « culturel » dans la mesure où, à Paris, il est davantage marqué par l'obligation. En cela, il se rapproche plus du type « familial » des Anglais mais de fait, il inclut souvent un lien de famille. Les rapports entre les parties

sont caractérisées par la présence de tensions de toutes sortes, dues à une mauvaise gestion de l'intimité, mais aussi à des discordances dans le rythme de vie et à l'autoritarisme de l'hébergeant. L'espace de couchage souvent partagé et la corrélation positive avec le logement social et la longue durée, et négative avec le pôle plaisir, arrangement intéressant et « invités », laissent voir un type dominé par la contrainte. La situation de G6, la nièce sous surveillance venue directement d'Espagne illustre bien ce premier « type ». La jeune fille, qui partage une chambre avec sa cousine, ne se sent pas chez-elle et estime ne pas avoir assez d'intimité. Elle n'a pas le droit d'inviter ses amis librement, même son copain ne peut pas venir la voir. Elle affirme s'occuper beaucoup des tâches ménagères. H3, G18, sont, entre autre, dans ce cas.

### ***Facteur 2 : type Familialiste***

Le type « familialiste » est composé exclusivement de personnes qui ne vivent pas seules, et, comme dans le cas londonien, il est corrélé positivement à la propriété privée, à la taille conséquente des appartements ou des maisons et à la présence d'un couple. L'arrangement connaît des tensions sur le plan de l'intimité, mais pas sur les rythmes de vie. Les échanges en termes de compagnie ne sont pas attendus et les hébergements sont plutôt de longue durée. La situation de

### ***Facteur 3 type Rationnel-économique***

Le type « rationnel-économique » est caractérisé par la prévalence des transactions financières sous forme de loyer. Les deux parties n'ont, contrairement au type précédent, pas de lien préalable. Les usages sont nettement réglementés. Ni l'obligation culturelle, ni le plaisir et le libre choix (tant du côté de l'hébergeant que de celui de l'hébergé) ne sont présents dans ce type. Il s'agit clairement d'une relation de convenance réciproque, plutôt consentie par un propriétaire, incluant une certaine liberté d'inviter, par exemple, mais d'où les tensions ne sont pas exclues en particulier concernant l'alimentation. H1, "une étudiante américaine pour garder la maison" et H2 "La logeuse en pavillon", en sont de bons exemples.

### ***Facteur 4 type A l'étroit-migrants***

Ce type, très contraint, est caractérisé par le fait qu'il associe généralement des personnes immigrées ou issues de l'immigration. Il est corrélé positivement avec des tensions quant à l'ouverture, les invitations posent problème et l'autoritarisme de l'hébergeant est présent. L'espace de couchage partagé associé aux tensions dues aux rythmes de vie font penser à des situations de logement très contraintes. H3, ou « deux amies dans 19m<sup>2</sup> », correspond à ce type. Elles s'aident mutuellement, s'entendent très bien, partagent des courses, échangent leurs vêtements, mais avouent de très grandes difficultés pour « se coordonner ». C'est encore la situation de G19 "Onze personnes dans un T4". Où l'hébergé, qui souffre beaucoup de la promiscuité, tente de faire oublier sa présence...

### ***Facteur 5 type Familial choisi-mixtes***

Le type suivant est encore familial, mais il associe le plaisir et le libre choix et l'absence de tensions. Ce ne sont pas des étudiants qui sont hébergés, mais plutôt des personnes de la famille, ou autre. La

variable âge avancé de l'hébergeant est présente de même que l'idée d'une obligation culturelle, mais dans un cadre nettement moins contraint puisqu'aussi, le nombre de pièces est important. C'est le cas de G2, "d'une famille à l'autre", ou encore de G7, "une histoire magique", de G11 "l'hébergement poupées russes"; de H4 "Une copine contre un mari"; de H8 "Un militant de l'hébergement", ce dernier se rapprochant du type « idéologique » proposé par l'équipe anglaise.

### ***Facteur 6 type Tensions***

Le type 6 est caractérisé par des tensions tous azimuts : l'agent est une source de problèmes pour l'hébergé comme pour l'hébergeant, l'hébergé ressent des problèmes d'intimité mais la compagnie donnée est reçue et positivement associée. On pense aux situations où l'hébergé est aussi prestataire de services auprès de son hôte, et où l'arrangement s'avère insatisfaisant. G9, ou "l'enfer de la jeune fille au pair", illustre parfaitement ce type.

### ***Facteur 7 Don-travail-services***

Ce type s'oppose au précédent, car les tensions sont négativement corrélées, et l'échange et le don caractérisent l'échange. Le répondant est plutôt une femme, et l'arrangement penche fortement du côté du care, mais dans un échange qui semble satisfaisant.

Les deux typologies se complètent pour former deux portraits, d'ailleurs assez proches mais dont les différences sont significatives (présence de la norme familialiste plus forte en Angleterre, et à l'autre pôle, affirmation d'un type « idéologique » résultant d'un choix pur). Où l'on voit qu'un axe structurant oppose le choix/plaisir et le devoir/obligation, fortement enchâssés dans des relations denses, tandis qu'un autre axe positionne les arrangements d'hébergement sur un axe qui va de l'utilitarisme presque pur à l'hospitalité pratiquement inconditionnelle et désintéressée. Utilitarisme presque pur et hospitalité presque totalement désintéressée : en effet, dans l'ordre de l'hébergement, qui est aussi celui du domestique et de l'intime, les formes que revêtent les échanges sont multiples. Rationnelles, elles ne sauraient être totalement désinvesties ; désintéressées, elles mettent cependant, à un moment ou à un autre, des limites et de frontières ne serait-ce que pour rendre la cohabitation habitable.

## Conclusion : l'hébergement des jeunes chez un tiers, extension du domaine de la famille ou formes transitionnelles inédites ?

A Londres comme à Paris, se loger à son propre compte est devenu très difficile pour les jeunes. L'absence d'emploi ou de revenus réguliers – qui est le fait de la plupart des jeunes en formation que la famille ne peut aider substantiellement – entraîne le recours à des formes non ordinaires de statuts d'occupation du logement. L'hébergement chez un tiers, mais aussi la colocation, le logement gratuit en échange de services ou autre, le logement « au pair », apparaissent alors, et de préférence à la cité universitaire, au foyer ou à la résidence sociale, comme des façons de se loger temporairement intéressantes.

Mais qui accueille ou est accueilli, et pourquoi ? La question est aussi vieille que la famille et le dilemme de l'hospitalité. Pourtant, son actualité est renouvelée par la désynchronisation des événements qui rythmaient la « trajectoire résidentielle ascendante » décrite par les chercheurs dans la décennie soixante-dix et suivante. Nous avons ouvert la recherche par une série d'hypothèses, toutes reliées à l'idée d'une réciprocité de besoins dans le rapport d'hébergement. Prenant le cas de jeunes de 18 à 30 ans, nous avons pris le parti de considérer que les périodes d'hébergement correspondaient à des épisodes, à des *passages*, mais qui avaient leur sens en eux-mêmes et pas nécessairement de par ce qui allait suivre. Considérant que l'hébergement est une relation, nous l'avons aussi considéré comme un espace de socialisation, dans lequel se négocient des droits et des devoirs et où rejouent les frontières de soi et de l'autre dans la lutte pour la préservation de l'intimité. L'hébergement, comme toute relation, fait l'objet de justifications de la part des acteurs. Nous avons recueilli, au cours d'entretiens approfondis, des récits souvent très réflexifs qui éclairent le sens des relations sociales autour de cet *habiter* particulier en ce qu'il s'articule d'emblée à l'altérité (et non exclusivement au même, d'ailleurs aussi problématique, du familier et du familial). L'hospitalité ainsi réinstallée dans l'espace domestique a permis de renouveler l'interprétation des relations sociales qui se constituent à l'occasion de l'accomplissement du parcours résidentiel, et plus largement de la trajectoire biographique, et dont les jeunes sont les acteurs et les agents. Les entretiens a posteriori (lorsque la situation d'hébergement est terminée) et les entretiens à double passage, mais aussi les témoignages sur le vif de la scène privée du logement, ont montré que l'hébergement entraîne le rapport domestique dans une aventure particulière qui se laisse difficilement mettre entre parenthèses.

Parmi les différentes formes de logement non ordinaire, l'hébergement chez un tiers offre des traits particuliers. Voyons d'abord *ce qu'il n'est pas*. Contrairement à la colocation qui résulte d'un choix de partage de l'espace entre pairs, et qui demande une certaine anticipation, l'hébergement apparaît davantage comme un arrangement qui permet de faire face à des occurrences plus ou moins programmées. Contrairement aussi à la sous-location, où les deux parties ne cohabitent pas, l'hébergement chez un tiers implique l'accueil d'un autrui dans l'espace domestique par conséquent peu ou prou partagé. Contrairement enfin à l'hébergement institutionnel, aux règlements contraignants, peu négociables et impersonnels (peu négociables parce qu'impersonnels), l'hébergement chez un tiers suppose que des façons de réguler l'espace commun se construisent *en interaction*, sur des modes et selon des modalités fort variables, avec des marges de négociation plus ou moins larges, et susceptibles de variations au cours du temps. Enfin, l'hébergement, parce qu'il

existe sur la base d'une libre-entente entre les parties (même dans les cas de forte contrainte) et parce qu'il n'est pas régulé de l'extérieur (en dehors des règles de bon voisinage qui s'appliquent à tout un chacun, des décisions de police administrative ou dans le cas de certains baux de location qui l'excluent) représente un observatoire particulièrement intéressant pour l'analyse des relations domestiques : soumis à l'épreuve de l'entrée d'un autrui, le groupe préexistant, ou la personne seule qui accueille, inventent des usages qu'ils doivent aussi justifier. Ainsi, la tolérance de la société vis-à-vis de l'écart à la norme familiale se lit dans les efforts à faire disparaître ces écarts, à les justifier, ou au contraire à en assumer le côté subversif. Les récits des logeurs insistent généralement sur les règles qu'ils imposent à leurs hébergés, montrant ainsi qu'ils maîtrisent le contrôle de la maisonnée. Que cela n'exclue pas le paiement d'un loyer entre dans la logique de rapports qui sont à la fois construits sur le mode d'un échange marchand (une somme d'argent contre un service) tout en sacrifiant aux bons usages de l'accueil et de la convivialité. Il n'est pas indifférent que ce soit dans le contexte londonien, davantage marqué que le contexte parisien par le principe du contrat comme base des relations sociales, et la *privacy* du *home* comme modèle et idéal, que les logeurs soient aussi les plus exigeants sur le respect des règles domestiques. Ils détournent ainsi l'attention de l'anomalie que représente le fait de faire de son espace privé une marchandise, et neutralisent en l'euphémisant le besoin qu'ils peuvent avoir de cet argent. Les relations contractuelles observées à travers les cas parisiens laissent moins dans l'ombre la gêne occasionnée par les inévitables contacts entre logeurs et logés. Et si l'on garde à l'esprit que la relation d'hébergement *n'est pas* une relation « naturelle » ou considérée comme telle dans le cadre de la norme familiale, on conçoit que les situations où l'hébergement entraîne le plus de conséquences difficiles sont celles, précisément, où le familial se combine avec l'accueil. Jalousies, malentendus, attentes déçues émaillent les récits de nos enquêtés. Mais ce sont aussi les situations où il est difficile de « passer aux aveux », précisément parce que la norme familiale est dominante – et dans une mesure d'autant plus forte qu'elle l'est. Comment dire à un étranger (l'enquêteur) que l'on ne supporte plus sa nièce, son beau-frère, sa cousine ? Le discours des hébergés et des hébergeants donne d'ailleurs souvent deux sons de cloche, et il y aurait intérêt à creuser la piste offerte par la dissonance de l'expérience mise en mots, à partir d'une même « réalité », par l'une et par l'autre des deux parties.

Si la configuration d'hébergement, n'étant ni programmée (elle peut survenir à l'improviste et se terminer sans préavis), ni bornée par la loi avec ses droits et ses interdictions tels que l'obligation alimentaire ou la solidarité entre conjoints, ni inconditionnelle (car le lien ne lie que ceux qui sont volontaires), n'est pas la famille, elle lui emprunte tout de même certains de ses traits. Le fait même de partager un espace commun en privé met les uns sous le regard des autres, et oblige à tenir son rang, garder la face, bref, à mettre en œuvre ce qui est nécessaire au maintien de la relation sociale particulière dont « l'intrus » est l'« agent provocateur ». Ainsi, elle donne à voir, comme à travers une loupe grossissante, les ruses de la famille : celle-ci non seulement se diffracte et se recompose en permanence, faisant participer les personnes et les ménages à une chaîne d'échanges de dons et de contre-dons, mais encore imprègne de ses codes et de ses valeurs les formes de cohabitations qu'elle ne domine pas. Si l'hébergement manifeste la force du lien, c'est d'abord celui de la famille qui se prolonge au-delà de l'unité domestique. L'hébergement des jeunes chez un tiers n'est-il donc qu'une forme d'extension du domaine de la famille, ou bien participe-t-il de formes transitionnelles inédites ? Au terme de cette enquête, on peut dire que si toutes les formes d'hébergement sont des variantes sur le thème de la famille (y compris ces formes très égalitaires car elles reposent, à quelques exceptions près, sur un soutien familial quelle qu'en soit la forme), elles augurent

cependant de formes transitionnelles inédites dans les parcours de vie, et ce, de façon moins attendue, aussi bien pour l'hébergeant que pour l'hébergé.

Plusieurs éléments sont à verser à cette démonstration que notre recherche documente. D'abord, nous l'avons dit, l'hébergement est un arrangement qui entraîne le plus souvent un *apprentissage*. Apprendre à traiter avec autrui dans son espace amène à des aménagements, concessions, négociations. Lorsque les enquêtés sont interrogés sur la cohabitation, c'est toujours de lien et d'implication interpersonnelle dont il est question. Qu'il s'agisse de mettre en scène l'hospitalité dont ils se prévalent, ou de justifier le besoin de ressources financières, ou encore de participer aux obligations familiales (côté hébergeants), qu'il s'agisse de montrer que les études passent d'abord et valent bien quelques sacrifices, ou que leur présence apporte du bien (à tous les sens du terme), ou encore qu'ils s'efforcent de ne pas perturber l'autre dans son intimité ou l'emploi de son temps (côté hébergés), le lien, problématique ou bienfaisant, est au cœur des récits. Apprendre à faire avec l'autre, en négociant les frontières fragiles de l'intimité, sans perdre de vue l'objectif qui sous-tend un tel arrangement, est le point originel du rapport d'hébergement. Formes transitionnelles inédites : c'est, du côté du jeune hébergé surtout, une manière de faire son chemin vers la réalisation de ces objectifs, en des temps où des études, un emploi (souvent précaire) obligent, si le chemin mène à Paris ou à Londres, à recourir à des formules économiques. Si le phénomène que les Anglais appellent « boomerang children » (enfants adultes partis et revenus pour un temps au domicile des parents) fait partie de formes plus conventionnelles, la mise à profit du réseau de parenté et au-delà, du cercle des proches, voire des amis des proches, participe d'une marche vers l'autonomie inédite dans le sens où elle est autre chose que la simple répétition. Elle entraîne de nouvelles conditions de socialisation tout en faisant durer le temporaire et le transitoire. Comme pour le franchissement d'une rivière le pied se pose sur la première pierre, puis passe à la seconde, le départ des jeunes de la maison des parents s'effectue *sur le mode du gué*, avec des pauses plus ou moins nombreuses, mais qui toutes constituent des recours et sont reliées entre elles. Quelle que soit l'issue de ce passage du gué, l'expérience de l'hébergement est une situation éphémère qui participe des échanges sociaux sans les figer. A ce titre, c'est, pour le pire ou le meilleur un espace de liberté, *un espace qui conforte plus qu'il ne vulnérabilise* – ne serait-ce que par la volonté d'en sortir, ou de l'aménager, qu'il alimente. Vu à l'aune d'un logement indépendant et confortable, dans la jouissance d'une intimité strictement réservée, l'hébergement est un purgatoire (qui tient parfois du paradis, parfois de l'enfer). Mais observé sous l'angle de ce qu'il génère du fait qu'il oblige à faire sa place à l'autre, l'hébergement participe du renouvellement des relations sociales dans le logement et autour du logement, et, partant, offre un contexte de socialisation aux jeunes hébergés.

Il est intéressant de constater, cependant, le décalage entre Londres et Paris. Alors que la transition biographique des jeunes Anglais vers l'indépendance a toujours été plus précoce, l'usage d'aller vivre dans une autre famille (contre services sous forme de travail) faisait partie de la formation du jeune adulte. Celui-ci, dans l'Angleterre rurale, pouvait ensuite s'installer « à son compte » et se marier. L'industrialisation et l'exode rural ont bousculé ce modèle. Aujourd'hui, c'est la colocation entre pairs qui est choisie par la plupart des jeunes Anglais, qui quittent toujours leurs parents plus tôt que les jeunes Français et ont moins recours à l'hébergement. Cette forme de cohabitation semble choisie comme un « entre-deux » parce qu'un parent, ou un ami se présente qui facilite la transition. C'est aussi le cas dans les situations où les ressources financières manquent cruellement, la situation étant alors vécue comme difficile de part et d'autre. Les jeunes Français, qui quittent en moyenne leurs parents plus tard, les quittent d'autant plus tard que ces derniers ne peuvent les aider.

L'hébergement est un recours aisé, alors que les formes de colocations (qui cependant se développent) sont moins immédiatement accessibles et, en tous cas à Paris, plus coûteuses.

Les transitions biographiques obéissent aux mêmes impératifs mais leurs temps et leurs formes diffèrent. Il est maintenant bien connu que le parcours biographique n'obéit plus au modèle dit ascendant construit comme une norme au cours des Trente Glorieuses. Les événements depuis le départ de la maison des parents sont désynchronisés et s'enchaînent dans un ordre où se lit le compromis entre des objectifs et un contexte qui rend l'accès à l'indépendance difficile. La recherche a montré que la pratique de l'hébergement correspond aussi, pour les hébergeants, à une étape qui marque une transition dans le parcours biographique. L'habitus de l'hébergement (une maison parentale ouverte pendant l'enfance et l'adolescence) joue un rôle certain : qui a hébergé hébergera plus sûrement. Cependant, la décision de faire entrer autrui chez soi correspond aussi à la nécessité, apparue par exemple à la suite d'une séparation, de compléter des revenus devenus insuffisants. L'hébergé est aussi, pour l'hébergeant, un arrangement et un recours. Soit parce qu'il apporte de l'argent frais, soit parce que sa présence permet de mieux gérer enfants ou parents âgés, soit encore parce qu'il « civilise » le couple en l'obligeant à se tenir, soit encore parce qu'il permet d'être en accord avec des convictions ou des obligations incluant un devoir d'hospitalité, l'hébergé est un autrui gênant, mais aussi *intéressant*. Dans tous les cas de figure, les épisodes d'hébergement ne se placent pas au hasard, ni à égalité avec les autres formes d'hébergement ou de partage. Tout en étant plus contraints (par l'obligation de migrer, par le manque de ressources), ils sont aussi plus libres : vite conclus, vite défaits, les liens d'hébergement constituent une réponse aux besoins les moins prévisibles et les plus pressants. Dans le cours d'une transition biographique qui se prolonge, la pertinence d'un logement indépendant n'est pas universelle : à certains moments, l'hébergement ne constitue pas la réponse par défaut, mais bien la solution adaptée.

L'hébergement chez un tiers, cette expression qui n'a pas d'équivalent dans la langue anglaise qui ne conçoit que la relation d'invitation (*guest*) ou de logement rémunéré (*lodger*), se révèle donc un excellent poste d'observation pour saisir les changements dans la sphère de l'habité et des relations qui s'y jouent, en prise directe avec la famille (ou son absence) et les liens qui se nouent à l'occasion du déroulement du parcours biographique. Dans la langue française, l'ambiguïté sémantique résultant de l'usage du même mot pour désigner celui qui reçoit (l'hôte) et celui qui est reçu (l'hôte) met d'emblée sur la voie de configurations relationnelles moins tranchées et peut-être moins inégales qu'il pourrait sembler à première vue (Schérer, 1993) et que chez nos voisins d'outre-manche. L'espace d'accueil ainsi ouvert n'est pas sans avoir entraîné, très tôt, un contrôle rapproché de la part des autorités, policières en particulier. Mais cette vigilance s'est aussi toujours heurtée au principe et à la pratique bien ancrée, des deux côtés de la Manche, du libre usage du chez-soi.

Si les trajectoires usent de l'hébergement comme une *variable d'ajustement non marginale*, les différentes configurations se distinguent les unes des autres, indépendamment du moment du cycle de vie, en fonction de valeurs organisatrices. Le sens du devoir d'hospitalité (fortement corrélé à des liens familiaux préexistants) structure un premier type. C'est la prédominance de l'échange marchand qui instruit un second type, que l'équipe anglaise a nommé « cross-cultural » (expression qui signifie le manque de terrain commun entre les parties). Un troisième type est marqué par l'antériorité de réseaux de sociabilité et d'amitiés communs aux deux parties : c'est le type « social », plus égalitaire et affinitaire. Le quatrième type identifié repose sur la communauté culturelle : l'obligation y est forte, quasi incontournable, mais le sentiment d'héberger un semblable donne à ce

type une coloration communautaire, ou familiale. Enfin, une cinquième configuration s'organise autour d'un choix idéologique, qu'on pourrait aussi dire éthique : ce sont les principes d'un mode d'habiter à l'hospitalité mondialisée (comme pour les adeptes du *couch surfing*) ou militante. L'analyse factorielle que nous avons conduite a posteriori sur l'ensemble des enquêtes confirme en grande partie cette lecture. Ainsi, c'est sur la base des valeurs qui règnent dans la configuration d'hébergement que les oppositions se construisent et que les regroupements s'effectuent. Les oppositions – contraintes versus choix, et plaisir versus tensions – participent bien de la structuration en sept types : le type « obligation culturelle » y est un peu plus marqué par la contrainte que du côté des Anglais<sup>63</sup>. Le type « familialiste » y est, dans les deux contextes, associé à l'aisance (maison ou appartement de bonne taille) et cependant à des tensions au plan de l'intimité ; il est cependant « doublé » par un autre type, familial lui aussi, mais qui est corrélé au plaisir et au libre choix. Ce sont les « histoires magiques » de relations qui, contre toute attente, fonctionnent à merveille, ou encore les « militants » de l'hospitalité (que l'on retrouve dans la typologie londonienne comme un type à part). Un type que nous avons appelé « rationnel-économique » se distingue nettement par le fait qu'il inclut des transactions financières, exclut le lien familial et intègre une assez grande liberté de mouvement des uns et des autres. Un type agrège les ménages « immigrés à l'étroit » (absent du corpus londonien) : ce sont les situations très contraintes, présentant de mauvaises conditions de logement, une quasi incondicionalité de l'accueil et des tensions dans la vie quotidienne. Les deux derniers regroupements désignent un type dans lequel tous les motifs de tension prédominent, la situation décrite comme « l'enfer de la jeune fille au pair » en est une illustration. Enfin, le dernier regroupement est un pôle plus féminin. Il s'effectue autour de la relation d'aide, de don et d'échange, dans l'intérêt bien compris des deux parties.

Au terme de cette recherche, nous pouvons dire que le sens de l'hébergement réside moins dans la contrainte financière et matérielle (qui le rend certes nécessaire, au point qu'il est parfois le dernier recours avant la rue) que dans la dimension morale. Des principes et des valeurs, énoncés de part et d'autre par les enquêtés servent à justifier qu'on y recoure. Ainsi, ce sont les relations sociales dans et autour du logement qui s'éclairent d'une manière originale dans des espaces aux frontières mouvantes, et dont les déplacements sont des signes sûrs de changements social. Le parti-pris originel de prendre au sérieux, dans la configuration formée par celui qui accueille et le jeune hébergé, ce qui montre les recompositions des normes en même temps que les parcours, a donc été fécond. Une nouvelle enquête comparative (peut-être étendue à d'autres grandes villes européennes) sur une base élargie afin d'obtenir un traitement statistique plus solide, permettrait d'approfondir ces premières pistes de résultats.

---

<sup>63</sup> C'est aussi un effet de l'échantillonnage, les ménages immigrés hébergeant dans les ensembles de logements sociaux étant plus difficilement accessibles à Londres par la méthode utilisée par l'équipe, et aussi du fait, semble-t-il, de la pénalisation de telles pratiques à Londres.

## Bibliographie thématique

### **Famille et logement**

ATTIAS-DONFUT Claudine, WOLFF François-Charles, 2005, « L'impact des transferts intergénérationnels reçus sur le logement », *Revue française des Affaires sociales*, vol. 59, n°4, pp.135-159.

AUTHIER Jean-Yves (dir) et al., 2004, *La construction sociale des rapports résidentiels. Expériences, configurations et contextes*, Rapport intermédiaire, Plan urbanisme construction et architecture.

BONVALET Catherine, 1988, *Cycle de vie et changements urbains en Région Parisienne : histoire résidentielle d'une génération*, Paris, INED.

BONVALET Catherine, MAISON Dominique, LE BRAS Hervé, CHARLES Lionel, 1993, « Proches et parents », *Population*, n°1, vol. 48, pp. 83-110.

BURGUIERE André, 1969, « Le Colloque de démographie historique de Cambridge. La famille 'réduite': une réalité ancienne et planétaire », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 24, pp. 1423–1426.

DAMAMME Aurélie, PAPERMAN Patricia, 2009, « Care domestique : des histoires sans début, sans milieu et sans fin », *Multitudes*, n° 37-38, pp. 98-105.

DE SINGLY François, 1994, *Sociologie de la famille contemporaine*, Nathan, Paris.

GRAFMEYER Yves, 2000 « L'hébergement comme aide aux proches et aux parents » in C. Lévy-Vroelant (éd.), *Logements de passage, normes, formes, expériences*, L'Harmattan.

LAO She, 1998, *Quatre générations sous un même toit*, Tomes 1-2-3, Paris, Folio Gallimard.

LASLETT Peter, « Size and structure of the household in England over three centuries », *Population studies*, pp. 199–223.

LE BRAS Hervé, TODD Emmanuel, *L'invention de la France. Atlas anthropologique et politique*, Paris, Le livre de poche, 1981.

LEVY-VROELANT Claire, TUTIN Christian, 2010, *Le logement social en Europe au début du XXIème siècle, La révision générale*, PUR.

MENACHEM Georges, 1988, « Trois modes d'organisation domestique selon deux normes familiales font six types de famille », *Population*, n° 6, INED.

PAUGAM Serge, 1992, « La Famille, l'état des savoirs (François de Singly, éd., Paris, La Découverte, 1991) », *Revue Française de sociologie*, vol. XXII, n°2, pp. 300-303.

TODD Emmanuel, 2011, *L'origine des systèmes familiaux. Tome 1 : L'Eurasie*, Paris, Gallimard.

### **Hébergement et modes d'habiter non ordinaires**

AUTHIER Jean-Yves, GRAFMEYER Yves, 1997, *Les relations sociales autour du logement. Etat des savoirs et perspectives de recherche*, Paris, Plan Construction et Architecture, coll. « Recherches ».

BONVALET Catherine et LELIEVRE Eva, 2000, « La mesure de l'hébergement » in Lévy-Vroelant C. (dir.) *Logements de passage, formes, normes, expériences*, Paris : L'Harmattan, pp. 19-34.

BRIANT Pierrette et DONZEAU Nathalie, 2011, « Etre sans domicile, avoir des conditions de logement difficiles. La situation dans les années 2000 », *INSEE Première*, n°1330.

CONSEIL NATIONAL DE L'INFORMATION STATISTIQUE, 2011, *Rapport du groupe de travail sur le mal-logement*, Juillet, <http://www.cnle.gouv.fr/Rapport-du-Conseil-national-de-l.html>.

FAURE Alain, LEVY-VROELANT Claire, 2007, *Une chambre en ville. Hôtels meublés et garnis à Paris 1860-1990*, Grâne, Créaphis, 2007.

FONDATION ABBE PIERRE, 2011, *L'état du mal-logement en France: 16ème rapport*, Paris, Fondation Abbé Pierre.

HEROUARD Florent, 2008, *Habiter l'hôtel*, Thèse de Doctorat, Université Paris-Est, 2008. <http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00505479>

LAFERRÈRE Anne, 1999, *Analyse secondaire des hébergements. Source Enquête logement 1996-97*, INSEE, 1999.

LAFLAMME Valérie, 2007, *Vivre en ville et prendre pension à Québec. 19<sup>ème</sup>-20<sup>ème</sup> siècle*, Paris, L'Harmattan, coll. Habitat et sociétés.

LEVY-VROELANT Claire (éds.), 2000, *Logements de passage, normes, formes, expériences*, Paris, L'Harmattan.

LEVY-VROELANT Claire, 2002, « Héberger » in Ségaud Marion, Brun Jacques, Driant Jean-Claude (dir.), *Dictionnaire de l'habitat et du logement*, Armand Colin.

LÉVY-VROELANT Claire, 2004, « Housing somebody at one's home », ENHR conference, Cambridge, 2-6 July.

MARPSAT Maryse, DE PERETTI Gaël, 2009, « Une personne sur vingt s'est retrouvée sans logement personnel au cours de sa vie », *INSEE Première*, n°1225.

NEMOZ Sophie, 2007, *L'étudiant et la personne âgée sous un même toit: sociologie de maisonnées parisiennes et madrilènes*, Paris, L'Harmattan.

NEMOZ Sophie, 2007, « Les ambivalences de l'individualisme contemporain: fondations et charpentes urbaines de maisonnées intergénérationnelles », *Annales de la recherche urbaine*, pp. 111-119.

NEMOZ Sophie, 2008, « De la 'co-âgitation' urbaine aux 'maisonnées' intergénérationnelles' », *Agora débats/jeunesse*, n°49, pp. 30-39.

### **Hospitalité et altérité**

DERRIDA Jacques, 2000, « Hospitality », *Angelaki : Journal of Theoretical Humanities*, 5(3), pp. 3-18.

DOUGLAS Mary, 1991, « The idea of a home: a kind of space », *Social Research*, 58(1), pp. 287-307.

GOTMAN Anne, 1997, « La question de l'hospitalité aujourd'hui », *Communications*, n°65, pp. 5-19.

GOTMAN Anne, 2002, « L'hospitalité, une place oubliée ? », in Ségaud Marion, Brun Jacques, Driant Jean-Claude (dir.), *Dictionnaire de l'habitat et du logement*, Armand Colin.

GOTMAN Anne, 2001, *Le sens de l'hospitalité. Essai sur les fondements sociaux de l'accueil de l'autre*, Paris, PUF.

PAPERMAN Patricia, LAUGIER Sandra (éds.), 2005, *Le souci des autres. Éthique et politique du care*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales.

SCHERER René, *Zeus hospitalier. Eloge de l'hospitalité*, Paris, Armand Colin, 1993.

### **Passage à l'âge adulte, transition biographique et logement des jeunes**

ANDERSON Isobel, 2008, "The impact of legislative change for young homeless people: comparing Scotland and England", in Doherty, J. and Edgar, B., *In my caravan, I feel like Superman, essays in honour of Henk Meert 1963-2006*, Brussels, FEANTSA, pp. 49-70.

ARRONDEL Luc, MASSON André, 2007, « Quelles priorités pour les transferts publics entre les âges ? », in D. Cohen (dir.), *Une jeunesse difficile. Portrait économique et social de la jeunesse française*, Éditions Rue d'Ulm, Presses de l'École normale supérieure.

BYNNER J., ELIAS P., et al, 2002, *Young People's Changing Routes to Independence*, London, The Joseph Rowntree Foundation.

CAF, 2001, *Recherches et Prévisions*, Dossier « Jeunes adultes », n° 65, septembre.

CHRISTIE H., MUNRO M., RETTIG H., 2002, "Accommodating students", *Journal of Youth Studies*, Vol. 5, No. 2, pp. 209-235.

CORIJN Martine, KLIJZING Erik (dir.), 2001, *Transitions to Adulthood in Europe*, Dordrecht, Kluwer Academic Publishers.

COURGEAU Daniel, 2000, « Le départ de chez les parents: une analyse démographique sur le long terme », *Économie et statistique*, n°337-338, pp.37-60.

CUNNINGHAM Hugh, « Pourquoi les jeunes anglais quittent-ils si tôt leurs parents ? », *Revue de l'OFCE*, n°72, pp. 207-215.

FORD Janet, RUGG Julie, BURROWS Roger, 2002, « Conceptualising the contemporary role of housing in the transition to adult life in England », *Urban Studies*, Vol. 39, No. 13, pp.2455-2467.

GALLAND Olivier, 1995, « Une entrée de plus en plus tardive dans la vie adulte », *Économie et Statistique*, Volume 283, n°283-284, pp. 33-52.

GALLAND Olivier, 2000, « Entrer dans la vie adulte : des étapes toujours plus tardives mais resserrées », *Économie et statistique*, n°337-338, pp. 13-36.

GOLDSCHIEDER Frances, 2000, « Why study young people's living arrangements? A view of the second demographic transition », Paper presented at the workshop, 'Leaving Home: A European Perspective', Max Planck Institute of Demographic Research, [http://www.demogr.mpg.de/Papers/workshops/000906\\_paper05.pdf](http://www.demogr.mpg.de/Papers/workshops/000906_paper05.pdf)

GRIGNON Claude, GRUEL Louis, 2003, *Le logement étudiant*, Rapport au ministre de la jeunesse de l'éducation nationale et de la recherche.

HEATH S., 2002, "Domestic and housing transitions and the negotiation of intimacy", in M. Cieslik and G. Pollock (éds), *Young People in Risk Society: The Restructuring of Youth Identities in Late Modernity*, Aldershot, Ashgate.

IACOVOU Maria, 2010, « Leaving home : independence, togetherness and income », *Advances in Life Course Research*, 15/4, pp. 147-160.

JAUNEAU Yves, VANOVERMEIR Solveig, 2008, « Les jeunes et les ménages modestes surestiment plus souvent le confort de leur logement », *Insee Première*, n°1209.

KESTERMAN Nadia, 2005, *Le logement des jeunes. Synthèse des études statistiques récentes, Recherches et Prévisions*, n° 79, pp. 134-141.

KESTERMAN Nadia, 2010, *Le logement des jeunes : synthèse des études statistiques récentes*, CNAF – Direction des Statistiques, des Études et de la Recherche.

LE BRAS Hervé, 1983, « L'interminable adolescence ou les ruses de la famille », *Le Débat*, n°25, 3.

QUILGARS D., JONES A., PLEACE N., 2005, "Safe Moves: Piloting prevention services for young people at risk of homelessness", *Housing, Care and Support*, vol. 8, issue 1.

RUGG J., FORD J., BURROWS R., 2004, "Housing advantage? The role of student renting in the constitution of housing biographies in the United Kingdom", *Journal of Youth Studies*, 7, 1.

RUGG J., KEMP P.A., 2001, "Young people, housing benefit and the risk society", *Social Policy and Administration*, 36, 5, pp. 688-700.

RUGG J., 1999, *Young People, Housing and Social Policy*, Routledge, London.

RUGG J., JONES A., 1999, *Getting a job, finding a home: Rural youth transitions*, Bristol, The Policy Press.

RUGG J., RHODES D., JONES A., 1999, *The nature and impact of student demand on housing markets*, York, York Publishing Services.

TYPHAINE Béatrice, 2002, « Études supérieures et départ du domicile parental », *La lettre de l'OVE*, n° 3.

UNION NATIONALE POUR L'HABITAT DES JEUNES (UNHAJ), 2007, *Jeunes et résidents en 2007. Étude quantitative d'un échantillon de 4 000 jeunes*, Études et Statistiques UNHAJ.

UNION NATIONALE POUR L'HABITAT DES JEUNES (UNHAJ), 2008, *L'Unhaj en quelques chiffres. Exercices 2006-2007*, Service Études et Statistiques, n° 12.

VAN DE VELDE Cécile, 2007, « Devenir adulte: quatre modèles européens », *Agora-Débats/Jeunesse*, n°45, pp. 22-31.

VAN DE VELDE Cécile, 2008, *Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, Paris, PUF, « Le Lien social ».

VILLENEUVE-GOKALP C., 2000, « Les jeunes partent toujours au même âge de chez leurs parents », *Économie et Statistique*, n° 337-338, pp. 61-80.

WARD Terry, CALERS Hélène, MATSAGANIS Manos, 2006, « Is it too difficult for young adults to become autonomous? », *Research Note*, Unit E1, Directorate-General "Employment, Social Affairs and Equal Opportunities", European Commission.

### **Contexte du logement à Paris et à Londres**

ADIL 75, *La colocation à Paris. Une formule très prisée dans un univers non réglementé*, octobre 2009.

APUR, 2011a, *Sans abri à Paris. La présence des sans-abri sur le territoire parisien et l'action des collectivités pour aider à leur réinsertion*, APUR.

APUR, 2011b, « De nouvelles problématiques démographiques pour Paris et le centre d'agglomération », *Note de 8 pages n°45*, APUR.

APUR, 2006, *Les jeunes actifs et leur accès au logement à Paris*, APUR.

GLA Intelligence Update, 2011, "2010 Round Demographic Projections using the 2009 SHLAA", <http://www.london.gov.uk/sites/default/files/dmag/Update%2001-2011%202010%20Round%20Demographic%20Projections%20using%20the%20SHLAA.pdf>

HARVEY J. and HOUSTON D., 2005, "Research into the Single Room Rent Regulations", *Research Report No. 243*, Department for Work and Pensions.

HULL Andy, 2011, "Housing Policy : a fundamental review", Institute for Public Policy Research, <http://ippr.nvisage.uk.com/research/themes/project.asp?id=4377>.

IAU, 2010, *Le logement – Un champ d'étude et d'action pour Paris Métropole. Etat des lieux*, IAU.

KENT SMITH J., LISTER S., 2009, "Tackling unlawful subletting and occupancy: good practice guidance for social landlords", Department for Communities and Local Government.

WALKER B. et MARSH A., 2003, "Setting the rents of social housing: the impact and implications of rent restructuring in England", *Urban Studies*, 40/10, pp. 2023-2047.

## Annexes

### Annexe 1 – Guides d'entretien pour la phase 1

#### a) Guide d'entretien de la personne hébergée

Si possible, réaliser l'entretien au domicile de la personne.

#### I. Profils des personnes et caractéristiques des lieux :

##### I. 1. L'hébergé

- sexe
- date et lieu de naissance
- type de logement occupé au moment de l'entretien (taille, nombre de pièce, état...)
- lieu de résidence
- activité principale : (études ou activité salariée) (catégories Insee ?)
- activités secondaire (études ou activité salariée)
- activités associatives, autres
- lieu de résidence des parents

##### I. 2. L'hébergeant

- composition du ménage (puis pour chaque membre du ménage)
- sexe
- date et lieu de naissance (approximativement si hébergé interviewé)
- type de logement
- statut d'occupation
- activité principale : (études ou activité salariée) (catégories insee ?)
- activités secondaire (études ou activité salariée)
- activités associatives, autres
- lieu de résidence des parents

#### II. Relations au domicile

Commencer par une question ouverte du type : « comment se passe la cohabitation avec les personnes avec qui vous partagez le logement ? »

Puis, selon la réponse, faire dérouler les relations avec les différents membres du ménages, personnes occasionnellement présentes, etc.

##### II. 1. Règles et régulations

- Interdictions
- Obligations
- Tolérances
- Routines
- Contractualisation formalisée ou tacite ?

##### II.2. Ouverture/fermeture vis-à-vis de l'extérieur

- Qui entre et qui sort
- Qui est bienvenu

### II.3. Usages des lieux

Faire décrire : qui fait quoi, où ? quand ? avec qui ?

Une possibilité : Prendre un espace particulier : la salle de bains

Une possibilité : faire décrire une journée en semaine, puis un samedi ou un dimanche, y compris les repas, les entrées et les sorties, etc.

### II.4. Temporalités

Rythmes diurnes et nocturnes : ce qui se répète, ce qui change

## III. Relations interpersonnelles entre l'hébergé et l'hébergeant

III. 1. Faire raconter l'entrée en contact, par qui, quand, comment ;

Faire raconter comment l'accord s'est fait pour l'hébergement, qu'est-ce qui a été dit, conclu, anticipé, ou pas ; *est-ce qu'il y a eu des « négociations » ou pas.*

III.2. Conflits, négociations : on ne peut pas l'aborder trop tôt, sauf si l'interviewé en fait part spontanément dans les premiers jeux de question/réponse.

Faire décrire une situation de tension/conflit et la façon dont elle a été résolue

## IV. Le parcours résidentiel

IV. 1. Faire décrire minutieusement toutes les étapes depuis le premier départ du domicile parental (lieu, type de logement, statut d'occupation, description des personnes composant le ménage, etc.)

IV.2. Quel est le (les) logement(s) que vous avez préféré et pourquoi ?

## V. Conception de l'habiter

VI. 1. Aspirations, projet

VI 2. Situation la pire. Qu'est-ce qui pourrait être le pire pour vous ? ou, Quelle situation d'habitation pourrait être la pire pour vous ?

VI. 3. Pourquoi cette alternative plutôt qu'une autre ? Avantages et inconvénients ?

Avez-vous eu le choix ?

## VI. Photographie

Eventuellement : demander à l'interviewé de faire la photo qui représente le mieux sa façon d'habiter le logement.

## **b) Guide d'entretien de la personne qui héberge**

NB. Le guide est sensiblement le même que pour la personne hébergée, avec quelques différences. Si possible, réaliser l'entretien au domicile de la personne.

Le guide d'entretien devrait comprendre les parties suivantes

### I. Description de la personne interrogée :

#### I. 1. L'hébergeant

- sexe
- date et lieu de naissance
- type de logement occupé au moment de l'entretien
- statut d'occupation
- lieu de résidence
- activité principale : (études ou activité salariée)
- activités secondaire (études ou activité salariée)
- activités associatives, autres
- expérience d'hébergement d'un tiers dans le logement actuel

#### I. 1. L'hébergé

- sexe
- date et lieu de naissance (approximativement)
- lieu de résidence principale
- activité principale : (études ou activité salariée) (catégories Insee ?)
- activités secondaire (études ou activité salariée)
- activités associatives, autres
- lieu de résidence des parents

### II. Relations au domicile

Commencer par une question ouverte du type : « comment se passe la cohabitation avec la (les) personnes avec qui vous partagez le logement ? »

Puis, selon la réponse, faire dérouler les relations avec les différents membres du ménage, personnes occasionnellement présentes, etc.

#### II. 1. Règles et régulations

- Interdictions
- Obligations
- Tolérances
- Routines

Faire décrire comment elles ont été fixées, mises en œuvre

#### II.2. ouverture/fermeture vis-à-vis de l'extérieur

- Qui entre et qui sort
- Qui est bienvenu
- Etc.

#### II.3. Usages des lieux

Faire décrire : qui fait quoi, où ? Quand ? Avec qui ?

Une possibilité : Prendre un espace particulier : la salle de bains : « La salle de bains, par exemple, comment ça se passe ? »

Une possibilité : faire décrire une journée en semaine, puis un samedi ou un dimanche, y compris les repas, les entrées et les sorties, etc.

#### II.4. Temporalités

Rythmes diurnes et nocturnes : ce qui se répète, ce qui change

### III. Relations interpersonnelles entre l'hébergé et l'hébergeant

III. 1. Faire raconter l'entrée en contact, par qui, quand, comment ;

Faire raconter comment l'accord s'est fait pour l'hébergement, qu'est-ce qui a été dit, conclu, anticipé, ou pas ; est-ce qu'il y a eu des « négociations » ou pas.

III.2. Conflits, négociations : on ne peut pas l'aborder trop tôt, sauf si l'interviewé en fait part spontanément dans les premiers jeux de question/réponse.

Faire décrire une situation de tension/conflit et la façon dont elle a été résolue

### IV. Le parcours résidentiel

IV. 1. Faire décrire minutieusement toutes les étapes depuis le premier départ du domicile parental (lieu, type de logement, statut d'occupation, description des personnes composant le ménage, etc.)

IV.2. Quel est le (les) logement(s) que vous avez préféré et pourquoi ?

IV. Les expériences antérieures d'hébergement, soit comme hébergé(e), soit comme hébergeant(e)

### V. Conception de l'habiter

VI. 1. Aspirations, projet

VI. 2. Pourquoi cette alternative plutôt qu'une autre ? Avantages et inconvénients ?

Avez-vous eu le choix ?

VI.3 Quel est pour vous le sens de l'acte d'héberger ? Quelles sont vos motivations ?

### VI. Photographie

Eventuellement : demander à l'interviewé de faire la photo qui représente le mieux sa façon d'habiter le logement.

## Annexe 2 – Description des enquêtés londoniens

Guests and hosts were coded as G and H respectively and numbered. G5 therefore refers to Guest 5 etc. Where interviewees from phase 1 also participated in the workshop, they are also coded with a workshop code (e.g. G5 is also WG3 i.e. workshop guest 3).

	Phase 1 interview (2010)	Phase 2 workshop (17.02.11)	Phase 2 interview (2011)	Male (M)/ Female (F)	Age	Borough of London	Activity/ Employment	Living situation	Length of hébergement (months)	Description of residence
1) G1	22.06			F	26	Hampstead	Graduate Training Programme for transport company (and part-time student)	G1 lives with her aunt and uncle in their house in Hampstead, with her boyfriend. Her aunt's mother lives there too.	20	5-storey house with garden. House includes 3 bedrooms and 3 bathrooms. House was purchased by the interviewee's grandfather in the 1940s.
2) G2	28.06			M	23	Hammer-smith and Fulham	Political advisor	G2 lives in the home of his friend's widowed mother.	18	3-storey terraced house with garden. House includes 4 bedrooms.
3) G3	08.07			M	28	Westminster	Unemployed	G3 has experienced frequent changes in accommodation over many years fuelled by addiction and unemployment. Currently in homeless hostel in the short term	144	Frequent changes to place of residence. He stayed at times with family members, friends and strangers. Currently in hostel.
4) G4	29.06		26.05	F	28	Barnet	School secretary	G4 lived with her aunt and her aunt's son for 5 months whilst she settled in a new job. She then moved onto a flat share close by. She lives with the owner of the flat	5 (with aunt) 8 (in flat share)	Aunt's home: 2-storey house with 3 bedrooms and a garden.  Flat share: 2 bedroom flat with combined living room and kitchen space.

5) G5/ WG3	17.06	17.02	13.05	M	26	Merton	Worked for an investment fund at first interview; now works for a bank	G5 lives with his grandmother in a flat at the top of her house.	20	3-storey house with garden, with separate flat on top floor. House includes 3 bedrooms.
6) G6	26.08		13.05	M	25	Camden (phase 1) ;Harin-gey (phase 2)	Bartender	G6 currently lives with a friend for a month in his flat in Seven Sisters, sharing that friend's room. Frequent changes in accommodation over several years due to unemployment and addiction.	3 (with friend where he was staying for his first interview; 1 (with current friend)	Phase 1 host's flat: two bedroom, two bathroom flat in large block.  Phase 2 host's flat: 2 bedroom flat.
7) G7	15.07			F	20	Westminster	Unemployed	G7 currently lives between her sister, step-mother and friends' places, following multiple years of being a guest in the home of friends and family.	48	Frequent changes to place of residence, with family and friends. No primary place of residence.
8) G8	08.07			F	21	Westminster	Unemployed	G8 experienced frequent changes in accommodation over many years fuelled by addiction and unemployment. Currently in homeless hostel in the short term	36	Frequent changes to place of residence, couch surfing with friends. Currently in hostel.
9) G9	29.09			M	28	Richmond	Unemployed	G9 is currently staying with a friend of his sister for three weeks, having moved from Paris to London. He will move out into a flat share after that.	3 weeks	2-storey house with garden; house includes 3 bedrooms and 1 bathroom.
10) G10	30.09		09.05	F	25	Hammer-smith and Fulham	Unemployed	G10 has recently returned to live with her boyfriend at her aunt's family home, following a	2.5 (pre-ski) ; 3 weeks	4-storey house, including 4 bedrooms, with third floor rented out as an independent flat; she and her boyfriend have an

								ski season away.		ensuite bedroom on the second floor.
11) G11			25.05	F	24	Barnet	Postgraduate student	G11 is an American who moved to London and lives in her English boyfriend's room at his parent's house.	24	3-storey house with 5 bedrooms
12) WG1		17.02		M	20	Haringey	Child-minder	WG1 lives in his girlfriend's room at her parents' home, whilst she is away at university most of the time		House has at least 2 bedrooms (less situational information available for workshop-only participants.)
13) WG2		17.02		F	28	Tower Hamlets	Political advisor	WG2 rents a room in her cousin's house, since she moved to London for study and then work.	60	House with garden; house includes 5 bedrooms.
14) H1 / WH1	23.06	17.02	29.04	M	41	Highbury and Islington	Freelance teacher, editor and project manager	H1 identifies himself as a couch surfer, and he occasionally hosts people who also identify as couch surfers in his rented flat, or (more frequently) he hosts people by taking them out in London.	5 days (most recent guest)	Flat includes 2 bedrooms (couch surfers stay in the living room).
15) H2	05.05			F	58	Hammer-smith and Fulham	Voluntary work as magistrate	H2 and her husband have hosted lodgers, predominantly language students, for fifteen years. Her current guest is a Spanish language student	1.5	House includes 4 bedrooms; guests live in ensuite bedroom at the top of the house.
16) H3	28.05			F	50	Lewisham	Administrator	H3 hosts 1 (or occasionally 2) language students from a local university for a month each in her flat	1 (most recent guest)	2 bedroom flat in a converted house.
17) H4	02.09		10.05	M	37	Barnet	Unemployed	During research phase 1, H4 hosted a foreign	7/8 (his guests)	2 bedroom flat with 2 bathrooms (his flat now rented out); No

								couple in his flat. Since they moved out, he has moved back in with his parents, becoming a guest, and he has rented his flat out contractually and commercially.	; 6 as a guest)	description of his parents' house where he currently resides.
18) H5	26.05		25.05	M		Hammer-smith and Fulham	Actor	H5 lives with his wife and two children, and they choose to welcome house guests, as a hospitable act and to reciprocate hospitality they have received.	Usually under 2 weeks; one mother and son stayed 2	3 -storey house with garden; house includes 4 bedrooms.
19) H6	09.06			F	37	Hammer-smith and Fulham	House wife	H6 lives with her husband, who is a minister, her 4 small children, and a student lodger who is a member of their church.	12	Terraced house with 4 bedrooms and 2 bathrooms.
20) H7 / WH5	29.07	17.02	10.05	F	59	Barnet	Radiographer	H7 lives with her son in a small house and hosted her niece in her home whilst the latter got established in her job.	9	2-storey house with garden; house includes 3 bedrooms.
21) H8 / WH3	01.06	17.02	10.05	F	55	Lewisham	Media consultant	H8 and her husband host language students from a local university for a month, 3 or 4 times a year.	1 (her most recent guest)	Victorian terraced house including 4 bedrooms.
22) H9	22.06			F	61	Hammer-smith and Fulham	Actor/director	H9 lives with her partner and two other long-term lodgers. She hosts to boost her income.	108 (one of them); length of stay unknown with other lodger.	Terraced house with 4 bedrooms.
23) H10	09.09			F	-	Enfield	PA	H10 lives with her two adult children and a lodger. Her	-	House with 4 bedrooms.

							children pay her rent too, but less than the lodger			
24) WH2		17.02		M		Hackney	Unemployed	WH2 rents rooms to friends in the home he recently bought with his sister (he lives there, his sister does not.)	–	House with 3 or 4 bedrooms.
25) WH4		17.02		F		Haringey	Architect	WH4 rents out 2 rooms in her flat to another architect and an architecture student (the latter is under 30, the former no).	–	Flat with 3 bedrooms.

## Annexe 3 – Fiches portraits des enquêtés à Paris et à Londres

### a) Les hébergés (dits « Guests »)

#### Guest 1

Research phase 1 interview: 22<sup>nd</sup> June 2010

#### **Demographic details**

Female, 26. *Employment:* Transport for London graduate training programme. *Accommodation:* Lives at her aunt and uncle's place in Hampstead (her boyfriend also lives there with her), and her aunt's mother also lives there. Has been there for 20 months. *Payment:* Does not pay rent.

#### **Residential Pathway**

Parental home (Cambridge) → University (Oxford) Residence (first year) → University (Oxford) House (second and third years) → Parental home (returned for a year) → Boyfriend's flat (London) (about a year) → Aunt and uncle's (for the last 20 months).

*Analysis:* G1 left her parental home to go to university; then returned when she started working to save money. She moved in with her boyfriend when she first came to London but returned home on weekends. She feels quite lucky that she has always been able to live in places rent-free.

#### **Entry into hébergement**

G1 moved to London and lived with her boyfriend in his parents' flat. Just before starting her graduate training programme, her aunt and uncle approached her and asked if she and her boyfriend wanted to move in with them. It was seen to benefit G1 and her boyfriend as they would not be paying rent and would benefit her aunt and uncle who travelled a lot as someone would be in the house with her aunt's mother.

*Analysis:* G1's entry into this situation was seen as mutually beneficial. In addition, G1's boyfriend works late, so living with her aunt and uncle means that she is not always alone at nights.

#### **Current living conditions**

G1 shares the house with her boyfriend, her aunt and uncle, and her aunt's mother. It is a 3-storey house. Her aunt's mother lives on the ground floor and the basement. It has a bedroom, a kitchen, a living space and another room. The first floor has a kitchen, dining room and living room. The second floor is her aunt and uncle's room and bathroom, and the third floor is the room and bathroom that she shares with her boyfriend and an additional study.

G1 sometimes has dinner with her aunt and uncle but they have very busy lives. She tends to spend more time with them than her boyfriend does, as he works late during the week. The only TV is in the aunt's mother's living room so sometimes at nights she will sit with her and have a drink. On weekends G1 either goes home to Cambridge or tries to spend some time with her boyfriend. There are no specific rules regarding their living conditions but there seems to be general consideration for one another (e.g. keeping the lights on when they are out late at night).

*Analysis:* The house is quite big and allows them to have their own separate spaces (bathroom, living area). Though G1 does eat with her family when they are around, they have maintained busy and independent lives. She does spend time with her aunt's mother who is at home at nights even if it is just for a drink and a quick chat.

#### **Expected or real outcomes of current accommodation**

Though she feels no pressure to move out, G1 did state that they are starting to look for their own place. Living with her aunt and uncle has allowed them to save money so that they can buy a place. It also allowed her to 'find her feet' in London. An additional benefit of this situation has been that G1 has remained close with her extended family (including the cousins who come to visit) and they genuinely get along.

*Analysis: G1 would like to move out so she can have her own space not because she feels she has to. Living with her aunt and uncle has allowed her to live in a house and an area of London that she would never have been able to afford otherwise.*

## **Guest 2**

Research phase 1 interview: 28<sup>th</sup> June 2010

### **Demographic details**

Male, 23. *Employment:* Analyst for the Cabinet Office in the Prime Minister's Strategy Unit.

*Accommodation:* London, staying with the mother of a friend of his, since January 2009.

*Payment:* Pays £455 per month, includes ironing.

### **Residential Pathway**

Parental home (Buxton, Derbyshire) → University (college hall shared room, one year) → University (house share, one year) → University (college hall own room, one year) → University (shared house, one year) → Parental home (two months) → Flat share with friends in London (two months) → Current accommodation (since January 2009).

*Analysis: G2 moved around a lot while at university. This is his first permanent accommodation since finishing his studies and is also his preferred accommodation, as he is more autonomous.*

### **Entry into hébergement**

Following a brief stint back at home after university, G2 moved to London. He lived temporarily with some friends until his friend told him about her mother who was looking for a lodger and he came to live in his current accommodation. G2 had already met his friend's mother on a number of occasions and got along quite well. Before moving to London, he had spent a couple of nights in the house when visiting.

*Analysis: G2 already knew his host and they already got along quite well before the opportunity arose for him to move in. He makes it clear that his decision to live here was not purely financial and that he genuinely enjoys the company of his host.*

### **Current living conditions**

G2 lives in a 3-storey terraced house. There are 4 bedrooms, 1 bathroom with a separate toilet, a living room and a combined kitchen and dining room. His room is on the top floor, creating a type of boundary. Both lead very separate lives, they have different schedules and different friends. Her life tends to be much more localised (her work and friends are all close to the house) whereas his life is much more spread out across London and the country. Yet, if they do run into each other in the house, they will gladly stop and talk. As they have some mutual friends (namely the host's daughter) they do sometimes have meals together and G2 may attend a dinner or party that she will host.

*Analysis: G2's room on the top floor gives him some additional privacy despite having to share the bathroom and kitchen. They are very different individuals with different lives yet a mutual like and respect of one another means that the environment is quite relaxed and they gladly spend time with each other.*

### **Expected or real outcomes of current accommodation**

G2 is quite happy with his current accommodation. He states that it is his preferred state of living. He likes the fact that he is quite autonomous in the house and financially, it allows him to go out and do more things. G2 also likes not having a contract and he does not feel tied

down. Living with an older person has been very beneficial for him and has allowed him to engage with someone he might not engage with otherwise. He does not plan to stay indefinitely in this accommodation, but would only move out to house share with friends or live alone.

*Analysis: G2 is quite happy in his current accommodation. Beyond the financial aspect he appreciates the freedom he has as well as the ability to interact with someone he genuinely likes and gets along with.*

### **Guest 3**

Research phase 1 interview: 8<sup>th</sup> July 2010

#### **Demographic details**

Male, 28. *Employment:* Currently unemployed. *Accommodation:* Drug Rehabilitation hostel (until very recently, frequent changes of accommodation) *Payment:* Does not pay rent.

#### **Residential Pathway**

Parental home in Mitcham (until the age of 16) → Flat in Croydon purchased by his grandfather, with his pregnant partner (18 months) → Flat in Norwich with partner, provided by company he worked for (1 month) → Prison (9 months) → Flat share in Sutton → Room rented at a friend's house (a few months) → Own flat → Homeless, sleeping in a park in Brighton (two weeks) → Stayed with boss and his wife (Worthing) on and off for 4 years → Staying at grandmother's and friends' places in London (6 months) → Returned to living with boss and his wife on their sofa (8 months) → Homeless in Worthing (6 months) → Squatting → Staying at people's houses (3-4 days at a time around Bournemouth, Eastbourne, Portsmouth, Southampton) → Moving around London (4 and a half months) → Rehab in Camden (6 months) → Drug Rehabilitation hostel (4 months)

*Analysis: This is the first stable accommodation G3 has had in a long time. He is able to be more autonomous (has his own keys) and can be himself. It represents a major shift in his life (coming out of rehab) and is seen as a stepping stone for a more stable life.*

#### **Entry into hébergement**

G3 has had a very unstable pathway and lived in a number of different types of accommodation. He has experienced the extremes of accommodation from having his own flat to being homeless, including squatting and a stint in prison. He moved around a lot and never stayed very long in one place, until one day he got sick of it all and decided to make a change in his life. After being arrested again, he opted to go into rehab.

*Analysis: G3's decision to move into rehab came out of desperation but is proving successful. He had decided on making a change in his life but was also the only option to avoid going back to jail.*

#### **Current living conditions**

G3 stayed in any accommodation he could find. Sometimes he had an apartment to himself, sometimes he would sleep on a couch. He often resorted to theft to feed himself and would adapt himself quite well to the routines of the people he was living with (staying out until they would come home). Currently he is having his first experience of independent living where he has his own space, is given his own key and can set up his own routine.

*Analysis: Though this accommodation is only temporary, it is more stable than any other accommodation he has been in for a long while. It is safe and free of the negative influences that have been a part of G3's life for so long (drugs, alcohol).*

#### **Expected or real outcomes of current accommodation**

His current accommodation is only temporary but should allow G3 to profoundly transform his life. He is coming off his dependency on drugs and is learning to become more

independent and self-assured. He is learning to shop and cook for himself as well as how to become a regular member of society.

*Analysis: This current accommodation is allowing G3 to take control of his life and his way of living. So far it has been successful and once he leaves the hostel, he hopes to be in a position to live independently.*

#### **Guest 4**

	<b>Research phase 1 interview 29<sup>th</sup> June 2010</b>	<b>Research phase 2 interview Update: 25<sup>th</sup> May 2011</b>
I. Demographic details	Female, 27 years old <i>Employment:</i> School secretary <i>Accommodation:</i> Used to live with her aunt and cousin (has for 5 months) <i>Payment:</i> £100 per month	28 years old <i>Accommodation:</i> Has lived with one female flatmate (also her landlady) for the past 8 months. <i>Payment:</i> Pays rent, inclusive of bills (amount unspecified)
II. Residential pathway	Parental home in Oakwood Finchley (March-December 2010)	→ Aunt's house in North Finchley (December 2010 to present) → Current accommodation in 2-bedroom flat with landlady as flatmate
<i>Analysis</i>	<i>This was G4's first experience away from home. She moved to her aunt's to be closer to work and saw it as temporary accommodation and as a stepping stone to living alone.</i>	<i>Once settled in a permanent job, G4 was asked by her aunt to move on, and she moved to a flat where she is sharing with a resident landlady who she did not know previously. This impels her to be more autonomous. Her landlady is moving at the end of the year, forcing G4 to move onto a new set-up.</i>
III. Entry into hébergement	G4 was offered a temporary role as an administrative secretary in a private school in Highgate, so was initially lodging with a friend and her husband in North Finchley. She sought an alternative arrangement after a few days sleeping on a sofa, sharing the living space in the couple's one bedroom flat. G4 decided to move in with her aunt as a temporary solution until she became more established in her new job.	Having understood her aunt's strong preference that she move on, G4 looked at adverts for flat shares on the Gumtree website and went to see a few places before settling on her current flat and flatmate landlady.

Analysis

*G4 was reluctant to commit to a formal contractual agreement until her employment was made permanent; and she found it preferable living with her aunt to being alone or with strangers, seeing it as a stepping stone to moving somewhere independently. This arrangement was beneficial because of the shorter commute to her workplace and the associated financial benefits.*

*G4 appreciates the greater degree of independence that her new flat share arrangement brings her, now that she pays full rent to her landlady and so inhabits her space without feeling she shouldn't encroach.*

IV. Current living conditions

G4 shared the house with her aunt and younger cousin. There are three bedrooms and a bathroom upstairs and there is a lounge, conservatory and kitchen with another bathroom downstairs. She would normally eat an evening meal with her aunt and cousin and sometimes they would watch television together in the living room before going to bed. Aside from the family gatherings that would take place at her aunt's house most weekends, G4 and her aunt had largely independent social lives.

G4 shares her current, two-bedroom flat with one flat mate, her landlady. There is one shared bathroom, and a shared combined living room/kitchen area. G4's landlady has introduced a number of implicit (not set out directly) rules around cooking – e.g. not preparing foods with strong smells – and around cleanliness of the bathroom. G4's landlady sometimes moves G4's possessions around without consulting her. G4 and her landlady take it in turns to clean. They have got into a routine for use of the bathroom in the morning. G4's landlady is often in the living room when she is home. G4 may eat in there with her landlady, but will spend more of her time alone in her room.

Analysis

*G4 shared the family space and adhered to her aunt's basic household rules. She contributed £100 per month towards living costs not including food, which she would occasionally purchase for herself. G4 was considerate about using the*

*G4 has gradually adapted to her flatmate. She has become more accepting of the implicit rules, and her flatmate's limits and boundaries. G4 says she always feels she is living in someone else's home, even though she is paying rent.*

	<i>shared facilities (i.e. shower) and treated her aunt's house much like a home from home.</i>	<i>She says this is the best living arrangement she has had, as she has more freedom in this set-up than in her aunt's home, as a result of paying rent.</i>
V. Expected or real outcomes of current accommodation	G4 realised, once her job role had been made permanent, that she needed to find alternative accommodation accordingly. She moved out of her aunt's when she was financially able to do so.	G4 has appreciated the autonomy this living arrangement has brought her (which is what she sought) particularly around the hours she keeps; and she would happily stay in this arrangement for sometime if it were not for her landlady flatmate moving out. She wants to find a similar flat share arrangement to replace it.

<i>Analysis</i>	<i>G4 thought she would most likely look to live alone in the same area, as opposed to entering into a flat share situation with others. She felt it was important for her to maintain close proximity to family members, including her grandmother.</i>	<i>G4 shifts her perspective in the course of her interview from saying she appreciates having company where she lives and this is something she sought, to saying that her preference would be to rent alone, if she could afford it (in line with her phase 1 interview). Ultimately, she suggests that on leaving this flat, she will seek a similar shared arrangement— a financially motivated decision to share.</i>
-----------------	--	--

### **Guest 5 - Workshop WGuest 3**

	<b>Research phase 1 interview 17<sup>th</sup> June 2010</b>	<b>Research phase 2 interview Update: 13<sup>th</sup> May 2011</b>
I. Demographic details	Male, 25 years old <i>Employment:</i> Client associate in an investment fund  <i>Accommodation:</i> Wimbledon with his grandmother since October 2009 (11 months). <i>Payment:</i> None	26 years old <i>Employment:</i> Has a new job on the credit advisory team in a global bank <i>Accommodation:</i> Continues to live with his grandmother in Wimbledon rent-free
II. Residential	Parental home (Kent) →	Boarding school → University

pathway	(Nottingham) → Flat share in Swiss Cottage, northwest London with 3 friends (until December 2008) → Lodging at a friend's polo farm in France (6 months) → Wimbledon (since October 2009) (No change, May 2011)	
<i>Analysis</i>	<i>G5/WG3 went to a boarding school as a child and to university away from home. Because he had always lived with other people, he didn't describe living with his grandmother as difficult in any significant way.</i>	<i>G5/WG3 originally planned to move out as soon as he had a job in central London with a higher salary. However, since gaining his job, he has decided to stay at his grandmother's until he has saved money for a deposit and can buy his own property, illustrating the transitional and interim nature of his hébergement situation.</i>
III. Entry into hébergement	G5/WG3 was made redundant in 2008 and had to give up his rented accommodation and move to France to work and live on a friend's polo farm. He did not like that life very much and applied for jobs in and around London. He got his current job in Surrey in October 2009, and moved in as a lodger with his grandmother in Wimbledon as he could not afford to rent even shared accommodation at the time.	
<i>Analysis</i>	<i>G5/WG3 was clear that lodging with his grandmother is an option he chose amongst others. He was also clear that he would not wish to live alone, that lodging at his grandmother's was attractive because of the proximity to his workplace and not least because of its financial benefits.</i>	<i>Whilst it was always a choice to live with his grandmother, G5/WG3 stated that, on a spectrum between wanting to live with her and needing to live with her, he has moved along the spectrum towards the 'want to' end, and away from the 'need to' end. Now he has a well-paid job in central London, he could afford to rent a flat immediately if he wanted to, but he remains in hébergement to support his transition to property owner</i>

IV. Current living conditions	<p>G5/WG3 shared the house with his grandmother. There is an independent flat on the top floor of the house, which has its own bedroom, bathroom, living room, and kitchen. He would sometimes watch television with his grandmother in the living room. His grandmother, who is 91, has been living in the same neighbourhood for many years and maintains an active and independent social life. He would generally socialise with his friends outside the home. Even though there is a kitchen on 'his' floor, he would normally eat with his grandmother when at home.</p>	<p><i>financially.</i> Little has changed in terms of G5/WG3's practical living conditions and behaviours in his grandmother's home. However, since they have acclimatised to living together, he believes they feel more relaxed around each other, and understand each other's patterns and lifestyles better. For example, his grandmother no longer waits up if he is home later than her usual bedtime.</p>
<i>Analysis</i>	<p><i>His living area was separate from his grandmother's, and he bore less than half the living costs (e.g. food etc.) He described very few do's and don'ts, and very minimal expectations of care from him with regard to his grandmother. He chose to live at his grandmother's because it worked for him.</i></p>	<p><i>G5/WG3 feels significantly more at home than he did 11 months earlier. His hébergement situation may remain an interim measure, but its temporary quality does not mean he feels in limbo in terms of his comfort levels.</i></p>
V. Expected or real outcomes of current accommodation	<p>G5/WG3 realises that even though it works for him at present, lodging is not a long-term option. In fact, he is likely to move out as soon as he is financially able to do so. He does not have to share financial or other burdens of running the house.</p>	<p>G5/WG3 says he anticipates staying with his grandmother for another four to five months or so, whilst he saves up for a deposit and looks at flats, even though his initial plan had been to move out and rent as soon as he could afford to.</p>
<i>Analysis</i>	<p><i>G5/WG3 expects to move out as soon as he can afford to do so.</i></p>	<p><i>It seems likely that G5/WG3's anticipated 4-5 months could extend to a longer period, depending on the state of the economy and property market. Living with family (compared with other</i></p>

*kinds of hébergement) will permit him more flexibility to respond to these external factors.*

**Guest 6**

	<b>Research phase 1 interview 26<sup>th</sup> August 2010</b>	<b>Research phase 2 interview Update: 13<sup>th</sup> May 2011</b>
I. Demographic details	Male, 24 <i>Employment:</i> Hotel bartender	25 years old <i>Employment:</i> Bartender at a London club <i>Accommodation:</i> Is living with a friend in Seven Sisters for a month
II. Residential pathway	<i>Accommodation:</i> Lived with a friend in Kentish town for the last three months <i>Payment:</i> None	Parental home (Gdansk, Poland) → House share in London (Plaistow) with two school friends and 5 other housemates (4 months)→ Flat share with a friend in Liverpool Street (2 months)→ Rented studio flat on his own (in Soho) for 7-8 months →Friend’s brother’s flat in Liverpool Street → back to Poland to stay at parental home (1 month)→Period of homelessness (10 months in total) → Friend’s place in Putney (1 month) → Friend’s flat in Victoria (on/off) over 2-3 month period → Friend’s flat in Finsbury Park (1.5 months) → Short term flat shares across London (with friends and other hosts in Angel, Hackney, Chelsea, Kings Cross) varies from 1-3 months each time → Friend’s flat in Camden (up to 1 month)→ Current accommodation, staying at same friend’s new flat in Kentish Town for past 3 months → Friend’s flat in Clapham Junction with friend and friend’s boyfriend (2 months) → Parental home in Poland (2 months) → A range of hostels and friends homes in Greater London for days at a time (3 and a half months) → A friend’s flat in Seven Sisters (1 month)
<i>Analysis</i>	<i>G6 is from Poland and came to London to study interior design. He worked for 1 year before taking up bar work. He had a period of homelessness for 10 months, during which time he stayed with a number of hosts in central London. When interviewed, he was preparing to move from a flat in Kentish Town to a new flat share in Clapham Junction.</i>	<i>G6 described a retreat to his parents’ home to recover from a chaotic, drug-fuelled period of his life with patchy employment. He is in the process of accessing a one-bedroom council flat but his living arrangements continue to be very short-term.</i>
III. Entry into	G6 settled in London to work	G6 has continued to change

hébergement

in 2007, but was soon living beyond his means. He lost his job and started freelance work for a friend, relying on part time shifts at bars and clubs to cover living costs. Without a fixed income and struggling to maintain his former lifestyle, he became depressed. He was left with no place to live and began sleeping rough in London. He regularly stayed with friends or acquaintances during this time, on some occasions using sex as a means to secure accommodation for the night. In return for helping his friend find a new flat in Kentish Town, G6 was offered a place to stay (at this flat) for 3 months.

*Analysis*

*G6 sees his living arrangements as a means to an end, often not having a place to stay from one day to the next. He would rely on the fact that as a 24 year old, he is adaptable and resilient enough to tolerate most living situations.*

*When his chaotic lifestyle became too exhausting for him, he returned to the base that is his parents' home in Poland to retreat and recover his health. The fact that G6 remains in short-term hébergement situations derives from the short-term instability in his work and social life.*

IV. Current living Conditions

G6 was living at his friend's flat in Kentish Town, he had his own keys and he had agreed to stay for 3 months free of charge. The flat has 3 bedrooms, 2 bathrooms, a living area and balcony, G6 has his own bedroom. G6 had known this friend for 3 years and had already stayed with him for shorter periods of time in his former flat in Camden. His friend was 35 years old and worked regular office hours, so they would

G6 is staying for a month at his friend's flat in Seven Sisters. He has known his host for two years, having met at a party. His host is an air hostess, and so is rarely at home. G6 has his host's room, and there is a second bedroom rented by an ex-boyfriend of his host. In terms of rules, these are just security measures – for example, ensuring all windows are closed before leaving the flat. G6 is paying

	rarely see each other for more than a few hours in the evenings.	rent of £350 per month to stay at his friend's. G6 and his host share a room when his host is at home. He and his host are friends and will go out and socialise together.
<i>Analysis</i>	<i>G6 was free to come and go as he liked, there were few house rules – only that the shared spaces be kept tidy. The evenings were when most interaction would take place between them.</i>	<i>Whilst G6 remains in temporary hébergement situations, his social and sex lives are intertwined and support him to find accommodation, and these arrangements tend to be ad hoc and not framed by many rules.</i>
V. Expected or real outcomes of current accommodation	This situation was a halfway house for G6 before he moved on to a flat share with a friend in Clapham Junction.	Currently in employment, MK is making concerted efforts to obtain a one-bedroom council flat, and he views his friend's home to be an interim solution. G6 is paying a small amount of rent, which makes him feel more comfortable in the space.
<i>Analysis</i>	<i>G6 was always clear that this was a temporary arrangement and he was longing for his own space in a shared environment.</i>	<i>G6 is exhausted by short-term, chaotic hébergement arrangements. He is more eager than ever to have the security and stability of his own, longer-term base, and he believes he is close to obtaining the council flat in Camden that he seeks.</i>

## **Guest 7**

Research phase 1 interview: 15<sup>th</sup> July 2010

### **Demographic details**

Female, 20. *Employment*: Currently unemployed. *Accommodation*: Lives between her sister, step- mother and friends' places. *Payment*: Does not pay rent.

### **Residential Pathway**

Parental home (Uganda) until the age of 10 → Mother's home (Oxford) for one year → Lived with step-mother in London (four years) → Kidnapped by boyfriend, lived with him for 2 years → Lived with sister (2 years) → Returned with step mother → Moved around between sister, step- mother, boyfriend's mum and friends (one year)

*Analysis*: G7 has moved around a lot since coming to England at the age of 10. She left her mum's home, came to London, escaped an abusive relationship and is moving around between family and friends until she can get a job and earn enough to find her own place.

### **Entry into hébergement**

G7 left her mother's home in Oxford because she was too strict and she wanted to live with her boyfriend. But her boyfriend kidnapped her from her step-mother's, and abused her for two years. Following two years held in her boyfriend's home, she has tried to get her education back on track, but depression and alcohol addiction are obstacles. She has moved frequently between the homes of friends and family members ever since.

**Analysis:** *G7 has experienced significant trauma in her life, leaving her with depression and an addiction. Coupled with gaps in her education and her young age, she cannot look after herself effectively, finds herself reliant on other people for accommodation – she currently has no job and no income.*

#### **Current living conditions**

TM currently moves back and forth between the homes of her present boyfriend (who lives with his mother), her older sister, her friend A and her step-mother. In all of these situations, G7 neither has her own bedroom nor a house key. Her friend G7s house is very chaotic and unhygienic; guests come and go the whole time, and drug abuse takes place. G7 worries about A's child in this environment.

**Analysis:** *G7 feels most at home at her sister's, relying on a member of her own family. G7 thinks her boyfriend's mother doesn't mind her staying, but she still feels uncomfortable - she is very aware it is not her own space. G7 rarely has any privacy and she is reliant on others to grant her re-entry because she has no key.*

#### **Expected or real outcomes of current accommodation**

G7 does not have an income and so does not contribute financially to her hosts; she wants to get a place where she has her own room and a key to that room as soon as possible. Once she has that, she wants to pursue her career aspirations and get her education back on track.

**Analysis:** *G7 sees her current situation of moving between different people's homes less about choice and more about necessity and survival. She doesn't appear appreciative of her current living situation and hosts, as the arrangement fuels her instability.*

### **Guest 8**

Research phase 1 interview: 8<sup>th</sup> July 2010

#### **Demographic details**

Female, 21. *Employment:* Currently unemployed. *Accommodation:* Cardinal Hume Centre (centre for the homeless, helping people find housing and employment) since February 2010. *Payment:* Does not pay rent.

#### **Residential Pathway**

Parental home until the age of 10-11 → Foster care → Lived with her uncle and two of her sisters (kicked out at 18) → Lived at a friend's house → Stayed in a hostel provided by the council → Returned to uncle's place (1 week) → Sofa surfing at friends' places (two and a half years) → Cardinal Hume Centre (since February).

**Analysis:** *G8 has had an unsteady pathway since leaving foster care. She likes her new accommodation at Cardinal Hume. It is more stable and she has greater autonomy (own key and room) but can only stay for 6 months.*

#### **Entry into hébergement**

G8 found herself staying with a succession of friends after her uncle chucked her out (because he did not receive subsidy for her once she was 18). Other than a short stint in a hostel, and a week back with her uncle, she has been moving frequently between different friends' homes (often the homes of their parents).

**Analysis:** *A history of being abused (sexual, emotional and neglect) and depression have been obstacles to G8 obtaining further qualifications, employment and income. She feels very*

*uncomfortable staying with other people, and it makes her feel 'like a tramp', but the council did not support her in the way they promised and she feels she has had no choice.*

### **Current living conditions**

She has recently come to stay at the Cardinal Hume Centre but her stay there has a definitive end date. She likes living at Cardinal Hume because she has her own room and a key to the door, which she did not have whilst sofa-surfing for two and a half years.

*Analysis: G8 values enormously the privacy, space and autonomy that having her own room brings her. Whilst sofa surfing, it was very important to her sense of self-worth to wash as often as possible, and to contribute with food vouchers or any money that came her way.*

### **Expected or real outcomes of current accommodation**

G8 does not have any certainty about her living situation beyond her six month stay at the Cardinal Hume Centre. She is hopeful that staying at Cardinal Hume, they will help her to find more permanent accommodation and a course and/or job. She is frightened she will need to sofa-surf again, with all the insecurity that entails.

*Analysis: For G8, sofa-surfing was a necessary survival strategy rather than a choice. She feels like she is imposing when she stays with friends. She cannot wait to have her own room permanently, with all the security and stability that entails for her.*

## **Guest 9**

Research phase 1 interview: 29<sup>th</sup> September 2010

### **Demographic details**

Male, 29. *Employment:* IT professional, currently unemployed. *Accommodation:* Living in a 3-bedroom house with host and his flatmate. *Payment:* Does not pay.

### **Residential pathway**

Parental home (Dieppe, France) → Flat shares (University, Laval – 3 years) → Own studio (4 years) → Current lodging (1 week, London).

*Analysis: Even though G9 is accustomed to living in a shared accommodation, in recent years, this has mostly been in the role of a host. He is therefore likely to remain as a guest only on a very short-term basis, as he himself indicated to us in the interview.*

### **Entry into hébergement**

G9 decided to leave Paris to look for a job in London. He contacted friends and family who could help him find temporary accommodation in London whilst he looked for a flat to rent. His current host is a friend of his sister's from the time she was in London. According to G9, he chose this particular host over other options available to him because he was the least impacted by having a guest in his house. G9 has been in this house for a week and will move out in two weeks because he has found himself a flat-share.

*Analysis: G9 has hosted his brother and a cousin as long-term guests in his Paris apartment, and so he is not hesitant to draw on available kinship networks to gain transit accommodation for himself in a new city. Since he is professionally well-qualified and has reasonable employment history in the financial and banking sector, he is more inclined to view hébergement as a short-term hospitality rather than as a long-term solution. Staying with friends of family allows him to stay in a safe, friendly, helpful, cheap place, as opposed to a hotel.*

### **Current living situation**

G9 lives in the spare room on the ground floor, whereas his host and his flatmate have separate rooms upstairs. He has full and unregulated access to the living area, kitchen and garden. There are no rules around sharing food and groceries and G9 has been made to feel welcome to use things and eat communally. On his part, G9 says he does everything in order to not abuse the hospitality of his host, by keeping the place tidy, washing up, etc.

*Analysis: G9 is a short-term guest and his host has offered him full hospitality. G9 is cognisant of the generosity and repays presently by not disabusing the hospitality and in the long run hopes to pay back by staying friends with his host and perhaps by buying a gift for him after he moves out.*

**Expected or real outcomes of current accommodation**

G9 hopes to expand his social life in his new location and his current host is his first step in this direction. He hopes to gain his friendship over time. In order to ensure this, he tries to live in his new temporary home as unobtrusively as possible and is thinking of buying him a gift in return for the hospitality.

*Analysis: Since this is a living arrangement that came out of a network of friendship (the guest's sister is a friend of the host's), the future outcome is aimed at strengthening the network. The expectation of friendship as an outcome of hospitality offered is in turn nurtured through explicit and implicit modes of reciprocity.*

**Guest 10**

	<b>Research phase 1 interview 30<sup>th</sup> September 2010</b>	<b>Research phase 2 interview Update: 9<sup>th</sup> May 2011</b>
I. Demographic details	Female, 24 <i>Employment:</i> dancer, unemployed <i>Accommodation:</i> 3-bedroom house with her aunt and her family <i>Payment:</i> Babysitting aunt's children but no payment	25 years old. <i>Accommodation:</i> She is back living with her aunt's family and unemployed again, having been away for five months doing a ski season
II. Residential pathway	Parental home (Oxford) → University halls (Bristol, 1 year) → University halls (Leeds, 2 years) → Flat share (Leeds, 1 year) → Parental home (Oxford, 6 months) → lodging with her boyfriend in her aunt's family home (10 days so far, London) (10 days became 2 and half months) → Ski season in France (five months) including two and half months of couch-surfing and two and a half months in a couple of different ski residences → Current lodging with her boyfriend back in her aunt's family home (3 weeks so far)	
<i>Analysis</i>	<i>G10 was used to her living in a shared accommodation. She had a fairly stable residential pathway before moving to her aunt's even though her experience of living in university halls was been mixed. She said she actively enjoys living with friends.</i>	<i>G10 moved to France to do a ski season for a break from seeking work unsuccessfully. After five months, including a spell with an abusive flatmate (leading her to couch-surf as an expedient alternative) she missed home and her boyfriend, and felt ready to return to her aunt's home in London.</i>
III. Entry hébergement	into G10 decided to move to London to look for a job as a dancer as it offered more opportunity. Since she	G10 moved to France to do a ski season for a break from the claustrophobia of unemployment. Doing a ski

remained unemployed at the time of our interview, she would have found it impossible to pay rent. She spent a couple of weeks in the summer with her aunt and uncle in Devon looking after their children, which gave her confidence that the arrangement would work well in London too. G10's boyfriend got a job in London and moved in with her. Employed, he would pay £100 a week to G10's aunt.

season should have meant living in a single residence, but a spell with an abusive flatmate led to a perpetuation of hébergement in couch-surfing. After one season, she missed home and her boyfriend and felt ready to return to London, the search for work and the relative stability of hébergement at her aunt's home.

*Analysis*

*G10's mother's family have had a long tradition of hosting members in order to help them move to London. Her mother and her partner, for example, were living with another sister during the week and returning to Oxford for weekends. Therefore, G10's mother's family was already used to living out of each other's homes from time to time, and G10 was the first of the next generation to avail of the hospitality of her aunts. There was a clear understanding about payments in place i.e. whilst G10 could pay in kind by looking after her aunt's little children her boyfriend was expected to pay rent.*

*G10 moved in a short space of time from the relative safety and stability of her family to the instability of short-term couch-surfing. This experience left her eager to return to the accommodating safety and familiarity of living with her aunt.*

IV. Current conditions

living

G10 had a bedroom with an en suite bathroom she shared with her boyfriend on the first floor of a four-floor house. Her aunt, uncle and their children had their rooms on the second floor. The flat on the third floor was independent, and rented out. G10 had complete access to all common space in the house, but she would tend to not use the second floor very

G10 has been back in her aunt's home for three weeks, and she finds her boyfriend feels much more relaxed now, having lived there the past five months without her. G10's boyfriend is paying slightly more rent than he was, and that relieves her of some of the childcare responsibilities she was undertaking before her ski season. G10 still looks after

Analysis

much. She and her boyfriend would cook separately but were always invited to join in if there were guests coming for supper, especially if she knew them from before.

*G10 had only just moved in with her aunt at the time of interview, but was expecting to stay on for at least a few months. The rhythms of the house revolved around the children and she was spending most of her time in the house looking after them and using the free time, when they were in the nursery, to look for jobs. There were no written rules and G10 was living like a family member. She said she was well-aware of the opportunity and generosity offered to her by her aunt and was equally aware of her short-term and long-term obligations towards her host and her mother's family.*

V. Expected or real outcomes of current accommodation

G10 expected to have stable accommodation offered whilst looking to establish her career. She understood her baby-sitting duties as a fair exchange for the nice living space she received. She expected to move out as and when she was financially able to move in to a flat share with her friends. She was also aware she would not be able to afford anywhere as nice or as central in the near future. She described a hope that she would be able to do the same for another member of her family in the future.

Analysis

*G10's mother's family had a reasonable depth of hosting family members and were therefore adept at making*

her aunt's children when she can.

*Now that some time has passed, G10 reports that she and her boyfriend feel more integrated into the family and her boyfriend feels more relaxed in her aunt's home. G10 feels less weight of expectation to contribute because her boyfriend is paying more money for their room, indicative of a form of exchange that takes place.*

G10 continues to expect that she can stay with her aunt's family until she reaches a level of stability in her career. She anticipates staying with her aunt's family throughout the summer of 2011, depending on which dance companies she can find work with. Her boyfriend is thinking about moving out closer to his work with some friends, so she would then live between two places.

*Having had an unsettling and frightening hébergement experience whilst in France, G10 particularly appreciates*

*such arrangements work in the stability and hospitality the long run for both the host her aunt's home provides, and the guest. Her other and which she knows she can aunts, for example, were expect from them. She constantly advising her to expects and wants to help out safeguard her own interest, when she can as recompense. not lose the whole day to If her boyfriend moves out, baby-sitting, and keep her G10 expects an added degree primary objective of moving of transience sleeping to London in mind. Her aunt between his new flat and her and her partner for their part aunt's home. were being generous to G10 in terms of time and resources.*

### **Guest 11**

Research phase 2 interview: 25<sup>th</sup> May 2011

#### **Demographic details**

Female. 24. *Employment*: post-graduate dance student. *Accommodation*: Living in a 5-bedroom house in Barnet with her boyfriend's family (parents and sister) and two additional lodgers. *Payment*: Does not pay rent (no mention of paying bills or other household expenses either).

#### **Residential pathway**

Parental home (New Hampshire, USA) → University residence (Rhode Island, USA, 1 year) → University-owned accommodation (Rhode Island, USA, 2 years) → Hostel (London, England, 4 months (during her time at university in America) → Boyfriend's parental home (Barnet, London, two years to date)

*Analysis*: G11 is still studying, and views her current hébergement situation as temporary, whilst studying, prior to earning sufficient income to rent independently. She views the move into her boyfriend's parents' home as a financially motivated solution.

#### **Entry into hébergement**

G11 moved to London in order to be with her boyfriend, who she met when she was studying in London for four months during her undergraduate degree. She is doing a Masters and so only working part-time. Living with her boyfriend's family is a way of living affordably. G11 used to have her own room there (one of the current lodgers' rooms) but now shares her boyfriend's room, who is away at university most of the time (last year he was on a sandwich year placement in London).

*Analysis*: G11's boyfriend's parents host two lodgers in addition to having G11 to stay long-term, so there was a pre-existing culture of long-term house guests, easing her reception into the household. However, she lives as a member of the family, where her boyfriends' parents were previously accustomed to more formalised hébergement arrangements with delineated boundaries.

#### **Current living situation**

G11 sleeps in her boyfriend's room, on the second floor (along with the bedrooms of her boyfriend's parents and sister), and the two lodger rooms are in the loft. G11 shares all the common areas (kitchen, front room, living room) with the family. She eats an evening meal with the family daily, and cooks on average once a week. If she has an additional friend(s) for dinner, she will cook. She does not have to do the food shopping. In terms of use of the bathroom, G11 shares a bathroom with her boyfriend's sister only (when her boyfriend's

away), which means she rarely has to wait. The two lodgers upstairs have their own bathroom, as do her boyfriend's parents. G11's daily routine is fairly aligned with her boyfriend's parents in terms of the times at which she leaves and returns to the house.

*Analysis: G11 says she feels very comfortable and welcome in her boyfriend's family (she is grateful that her boyfriend was in London on a sandwich year whilst she was settling in). She appreciates that someone who liked their independence a lot might get frustrated eating communally the whole time, but she is happy with this arrangement living in proximity with her boyfriend's parents and fitting in with a familial model of cohabitation.*

#### **Expected or real outcomes**

G11 finishes her Masters in September 2011, when she will be able to start working full time. Aspirationally, she hopes to be able to move out into her own place in December 2011.

*Analysis: G11 sees her current arrangement as an affordable and amenable experience of communal living, which she has been accustomed to, to varying degrees, since leaving the parental home. She expects to fit in with her boyfriend's family and their way of living, as a condition of her accommodation.*

## **Hébergé 1**

### **Etienne**

*le 29/06/2010 - entretien au domicile, rue Ménilmontant, Paris*

*Enquêteur : HB*

*Note : H = Host ; G = Guest --- M = Male ; F = Female*

### **Caractéristiques socio-démographiques**

*Interviewé : G, H, 30 ans, journaliste pour un hebdomadaire régionale dans l'Oise*

*Hébergement : après incendie de son appart à Paris, hébergé entre Paris, Lyon et Oise dans plusieurs logements (amis et famille), maximum une semaine dans le même logement, durée : 1,5 mois (avril-mai 2010), pas de loyer.*

### **Parcours résidentiel (depuis le dernier domicile parental occupé)**

Cohabitation parentale : Villeurbanne (banlieue Lyon), appartement avec parents + 2 frères, dort dans un petit studio attenant à l'appartement des parents --- Brighton, Erasmus, maison, colocation avec étudiants (1 an universitaire) --- Villeurbanne, domicile des parents, dans le salon car plus de chambre attitrée --- Lyon, appartement, colocation avec un ami d'enfance (1 an universitaire) --- Lyon, quartier Jean Macé, appartement, colocation avec une amie d'enfance et un ami de la fac (1 an universitaire) --- Etats-Unis, Virginie, fac, résidence universitaire sur le campus, chambre partagée avec un étudiant étranger (8 mois) --- Villeurbanne, appartement des parents, « retour sur le canapé » (1 mois) --- Lyon, Croix Rousse, appartement, colocation dans un logement social avec trois amis et avec sa petite amie pendant 3 mois, puis à 7 dans la colocation car trois couples exp.+++ « superbe appart sur la Croix rousse » avec balcon, terrasse (1 an) --- Egypte, Le Caire, stage pour suivre sa petite amie qui part étudier là-bas, colocation avec sa petite amie + beaucoup de gens, « super appart » (2 mois) --- Le Caire, appartement F3 avec petite amie + 2 autres personnes (1 mois) --- Lyon, Croix Rousse, retour à la colocation (5 mois) --- Compiègne (Oise), travail, hôtel payé par l'employeur (1 mois) --- Compiègne, appartement, colocation avec étudiants (5 mois), exp.négative --- Travaille toujours à Compiègne mais hébergement chez amis, famille et lieu de travail entre Compiègne, Paris et Lyon (3 mois) --- Paris, Barbès, studio, accédant à la propriété, avec sa femme par intermittence (mariage) (2 ans et 3 mois) exp.++ --- Quitte son travail à Compiègne, hébergement chez amis, famille, voiture entre Paris et Villeurbanne (1,5 mois) car incendie du studio --- Aubervilliers, appartement T2 avec sa femme, sous-location (4 mois)

***Analyse :** Parcours très découpé. Très forte mobilité. Entretien surtout intéressant pour le parcours résidentiel et les liens entre mobilités : résidentielle, étudiante, professionnelle. Succession de colocations et hébergements. Raison = études à l'étranger, début de la vie professionnelle dans un secteur très précarisé (journalisme), mobilité de l'épouse (mariée à une Américaine). Différence entre les périodes où H est seul et les périodes où sa femme est avec lui. Il existe des logements ressources qui sont liés à la famille (parents, tante) mais pas le souhait d'y recourir plus que nécessaire.*

#### **Entrée dans l'hébergement (contexte, motivations)**

G est hébergé suite à un incident : incendie de l'appartement qu'il avait acheté un peu + de 2 ans auparavant. Au moment de l'incendie, G est en CDD de deux semaines à Lyon, il est donc hébergé chez sa mère. Sa femme est aux USA. Puis il trouve un travail dans le Val d'Oise. Il ne cherche pas de logement tout de suite car il est d'abord dans l'expectative concernant les assurances et les dédommagements, puis il veut éviter de dépenser trop d'argent dans un loyer, en plus il n'a pas assez de revenus pour louer un appart à Paris.

***Analyse :** début de l'hébergement lié à un accident, à un moment où G est dans une période de transition sur le plan professionnel et où sa femme n'est pas en France.*

#### **Hébergement (Relation au domicile, Pratique de l'hébergement)**

Pendant 1,5 mois, G dort chez des amis ou de la famille entre Paris et Villeurbanne. Comme il ne sait pas combien de temps il va mettre pour trouver un logement, il préfère ne pas « user ses amis » trop vite et passe donc peu de temps chez chacun d'entre eux : « *J'ai dormi dans diverses salles à manger de pas mal de personnes. Pour ne pas saouler trop les gens, je restais maximum deux, trois nuits* ». Il dort parfois dans sa voiture. Ses amis qui partent en week-end ou en vacances lui laissent leur appart. « *A un moment j'avais les clés de 3 appart différents* ». Il a déjà connu cette situation quand il travaillait à Compiègne et qu'il attendait de pouvoir emménager dans son appartement à Barbès, sept-déc. 2007. Il a peu d'affaires, seulement un gros sac de voyage. Il fait bcp d'allers-retours entre Paris et Villeurbanne. Laisse ses affaires dans sa voiture et dans la cave d'un ami.

***Analyse :** situation de « multi-résidence », période de grande mobilité. Possible grâce aux relations de confiance avec les amis. Arbitrage économique : le dédommagement mensuel fourni par l'assurance est plus élevé que l'emprunt que G rembourse, donc le fait de ne pas chercher de logement lui permet de gagner un peu d'argent.*

#### **Sortie Hébergement (effective ou prévue)**

Fin de la période d'hébergement liée à l'arrivée de sa femme : « *Ma femme revenait le 12 mai donc ma date limite c'était qu'il fallait que je trouve un truc pour le 12 mai. Parce que... squatter à deux, j'ai jamais fait, et ça n'aurait pas été possible longtemps. Et puis elle arrivait avec quelques bagages, enfin bon...moi j'étais en mode camping, mais... elle n'est pas trop camping !* »

***Analyse :** lien entre mobilité de G et de son épouse, lien entre choix résidentiel et situation conjugale.*

#### **Chez-soi**

G est peu attaché aux objets, a peu d'affaires personnelles, est peu attaché à un logement en particulier. Il parle de « squat » et de « mode camping » pour évoquer la période d'hébergement. Ses logements préférés sont ceux dans lesquels il a pu habiter avec sa femme (studio de Barbès, appartement sous-loué actuellement).

## **Hébergé 2**

### **Julie**

*17 avril 2010 - Entretien au domicile de l'enquêté, 93*

*Enquêteurs: A.Richaudeau et J.Beaulier*

## **Caractéristiques socio-démographiques**

**Interviewée** : G, F, 20 ans, étudiante en 2<sup>ème</sup> année de lettres modernes à l'université Paris 7, travaille 2 ou 3 jrs/semaine comme animatrice vacataire dans un centre de loisirs en période scolaire et 1 semaine / 2 pendant les vacances scolaires, revenus : 260€/ mois (400 pendant les vacances scolaires) + 200€ de pension par son père – **H** : famille du petit-ami de Julie, couple + 2 enfants (fille de 18 ans et fils d'une vingtaine d'années)

**Hébergement** : Aulnay-sous-Bois (93), appartement F4, propriétaires ; durée : depuis sept.2009 (9 mois), contrepartie 200 €/mois

**Lien entre H et G** : couple

### **Parcours résidentiel (depuis le dernier domicile parental occupé)**

Cohabitation parentale : Louvres, Val d'Oise (95), logement social, appartement F4, avec sa mère et son frère --- hébergement à Aulnay-sous-Bois (93), appartement F4, avec petit-ami + parents et sœur du petit-ami

G est passée d'une vie de famille à une autre : l'hébergement chez sa « belle-famille » est la première situation résidentielle que connaît G après avoir quitté le domicile parental => G n'a pas encore pris son « autonomie ».

### **Entrée dans l'hébergement (contexte, motivations)**

Tensions et disputes permanentes entre G et sa mère => G et son petit-ami ont voulu emménager ensemble. Les revenus du jeune couple étant très faibles, les parents du petit-ami les ont dissuadés de prendre un appartement et ont proposé à Julie de l'héberger chez eux.

Le choix de l'hébergement est lié aux faibles revenus du couple (seul le petit-ami travaille à temps plein) et aux prix des loyers en région parisienne qui rend difficile l'accès au logement pour les jeunes. Plusieurs hypothèses possibles sur les raisons pour lesquelles la belle-mère propose à G de l'héberger : volonté de garder son fils à la maison, rapport de confiance et de proximité avec sa belle-fille, peur que le jeune couple se retrouve en difficulté financière.

### **Hébergement (Relation au domicile, Pratique de l'hébergement)**

G utilise la chambre de son petit-ami. Contrepartie financière : 200€ / mois pour les courses + aide aux tâches ménagères. Au départ, les beaux parents ne voulaient pas que G paye un loyer mais G a voulu verser une « pension » : *« je ne paye pas à proprement parler un loyer, on pourrait plutôt appeler ça une pension. L'idée est venue naturellement de moi, j'ai proposé à ma belle mère de lui verser quelque chose. Je ne suis pas sa fille, et rien ne l'oblige à me loger et encore moins à me nourrir, donc cela m'a paru normal. »* Hébergement qui se passe sans problèmes d'après G, sauf tensions avec la fille des beaux parents, dont G ne comprend pas le comportement. Seule règle explicite : *« prévenir en cas d'absence »* pour les repas et les nuits. G reproduit des gestes de la vie quotidienne dans son précédent logement, chez sa mère (parents séparés) : *« Pour moi, c'est quelque chose de normal, j'ai été éduquée comme ça, puis nous étions une grande famille avec des plus petits (3 frères plus jeunes) donc maman ne pouvait pas faire tout, toute seule »*. Tâches ménagères partagées entre les membres de la famille, roulement qui découle des horaires de chacun : *« La cuisine, en principe c'est le premier rentré. Donc le lundi c'est Nicolas parce qu'il ne travaille pas, et que c'est la seule véritable tâche qu'il ait à faire, avec le nettoyage de la salle de bain. Le mardi et jeudi, c'est ma belle mère. Le mercredi c'est moi et le vendredi mon beau père. »*

Hypothèse : la pension que verse Julie est un moyen pour elle de ne pas se mettre entièrement sous la tutelle de ses beaux parents. Sorte de protection pour ne pas se sentir redevable et dépendante d'eux, un moyen de garder une certaine liberté et une marge de manœuvre. Configuration familiale : G arrive dans une famille construite, avec son propre mode de fonctionnement et ses propres règles. G prend le statut d'un membre de la famille, elle est intégrée dans le planning des tâches ménagères au même titre que les autres et respecte les mêmes règles que les autres membres du ménage.

### **Sortie Hébergement**

Pas prévue pour le moment.

### **Chez-soi**

G semble considérer qu'elle s'est intégrée rapidement et facilement à cette famille. « *Je me sens libre. Je peux sortir et rentrer quand je le veux* ». Intégrée rapidement dans le quartier également. Elle travaille pour la ville, dans le centre de Loisirs, a des collègues qui habitent la ville. S'est recréé un cercle social dans la ville. Malgré tout, G considère bien que cette situation ne permet pas au jeune couple d'avoir une totale intimité (« *Même si ici, sa famille respecte notre intimité, ce n'est pas la même chose que d'être seulement à deux* ») et craint que la situation puisse dégénérer, pour des raisons qui pourraient survenir : « *nous sommes des êtres humains et qui peut savoir si à un moment ou un autre la situation ne va pas tourner au vinaigre* ».

### **Hébergé 3**

#### **Isabelle**

*le 08/06/2010 – Rencontre dans un café à la sortie de son centre de formation*

*Enquêteur : FH*

#### **Caractéristiques socio-démographiques**

*Interviewée : G, F, 20 ans, étudiante en alternance (BTS assistant de direction dans le 9ème ou 10ème arrondissement, travail dans une banque dans le 8ème arrondissement)*

*Hébergement : Sartrouville, pavillon, 6 mois, 70 € par mois*

#### **Parcours résidentiel (depuis le dernier domicile parental occupé)**

Cohabitation parentale : Vit chez ses parents jusqu'à 18 ans. Habite deux ou trois maisons à la campagne (centre équestre) dans l'Orne et le Calvados.

Période d'étude : alterne trois studios pour deux ans d'étude à Alençon (61) (2 non satisfaisants (1 = froid l'hiver, 2 trop d'interdits, interdit de fumer), les 2 chez l'habitant (recherche très facile de dernière minute) + 1 en sous location à un ami). Puis occupe le studio universitaire d'une amie (en son absence) à Caen (14) (1 mois pour un travail saisonnier). L'expérience lui plaît (surtout la ville).

*Parcours résidentiel classique pour une jeune étudiante. Le marché immobilier de l'Orne permet de trouver facilement un appartement au dernier moment et on a une représentation de grande flexibilité de ce parc de logement que l'on quitte presque quand on veut. La sous-location est également présente.*

#### **Entrée dans l'hébergement (contexte, motivations)**

Arrive à Paris pour ses études. Ne cherche pas à l'avance pour ne pas payer de loyer « à vide ». Sous-estime la difficulté pour trouver un logement. Deux problèmes : les annonces sont très rapidement périmées, les documents fournis ne sont pas suffisants comme garantie (=Parents à leur compte = pas fiche de paie ; caution de la banque non reconnue par les bailleurs).

*La situation de tension du marché immobilier parisien ne permet pas à Isabelle, même, d'espérer louer un logement, malgré la relative aisance financière de ses parents qui lui avait jusqu'à là assuré de trouver très facilement des logements dans l'Orne.*

#### **Hébergement (Relation au domicile, Pratique de l'hébergement)**

Hébergé chez la cousine de sa mère. La cousine lui a proposé, dans un premier temps, Isabelle a redemandé après avoir constaté qu'elle ne trouverait pas de logement.

La relation de grande intimité (elle fait partie de la famille, elle voyait cette cousine régulièrement) fait que son séjour se passe bien. Elle occupe la chambre de la fille qui est partie vivre avec son conjoint et son enfant (dont elle est la marraine). Les repas se passent ensemble. Libre de sortir et de louper les repas si elle prévient. Participe aux tâches

ménagères (ça lui semble aller de soi). Ne se sent pas redevable, mais parfois un peu gêné, peur de déranger (mais peu prononcé) (ex. inviter son copain) - Difficulté majeure : transport (1h – 1h30)

### **Sortie Hébergement (effective ou prévue)**

1ere opportunité : accède à une place en FJT (chambre partagée entre 2 locataires). La cousine la persuade de rester, que FJT = pas adapté pour elle.

2eme : son copain vient à Paris et ils trouvent un studio à Boulogne. (avec le hasard : le bailleur connaît le père du copain) Ils ne souhaitaient pas forcément cohabiter tout de suite.

*La situation du marché immobilier à Paris ne lui permet pas de suivre la trajectoire résidentielle qu'elle souhaiterait dans l'idéal. Cette contrainte résidentielle impacte sur sa vie personnelle (impossibilité de vivre de manière entièrement autonome (de vivre seule), imposition de co-habitants, vie conjugale précoce et imposée faute de transition possible).*

### **Chez-soi**

Ne se sent pas chez soi dans l'hébergement (ses affaires restent dans sa valise, les enfants gardés par la cousine dorment dans le lit qu'elle occupe, elle n'a pas de place pour travailler)

« Chez soi ! C'est avoir... ben ses meubles à soi, la disposition des meubles..., faire la déco qu'on a envie, faire la cuisine qu'on a envie, c'est ranger comme on a envie. C'est pas avoir d'obligation au final... »

## **Hébergé 4**

**Léa**

08/06/2010 – Entretien au domicile, rue Ménilmontant, Paris

Enquêteur : FH

### **Caractéristiques socio-démographiques**

*Interviewée : G, F, 28 ans, en recherche d'emploi dans le domaine du développement local (niveau Sc. Po.) – Lien avec H : amies d'étude*

*Hébergement : 10e arrondissement, durée : 7 mois (fin prévue août 2010), loyer non déclaré 350 €/mois.*

### **Parcours résidentiel (depuis le dernier domicile parental occupé)**

Cohabitation parentale : Rhône-Alpes, « Belle maison à la campagne » (érigée en rêve pour Léa) expérience ++ --- Rhône-Alpes, Internat de lycée (3 ans, jusqu'en 99) exp. + --- Grenoble, Fac, colocation (avec ami lycée) exp. nég (1 an) --- Greno. coloc. (3 amies) exp. + (1 an) --- Greno. autre coloc. (3 amies) exp. + (1 an) --- Lyon, Science Po, coloc. (avec une fille) --- Montréal, Coloc. (3 garçons) exp. ++ (1 an) --- Lyon, Hébergement chez tante, (avec son frère) (1 mois) --- Lyon, coloc. (avec frère) (6 mois) exp. + --- Die (Rhône-A) Stage, hébergement famille (qq mois) --- Die, Travail, location studio (2 ans) exp. moy « bizarre » -- - Lyon, Rech emploi, hébergement chez des copains et chez ses parents, exp. : nég (3 – 4 mois) --- Lyon, coloc. (avec amie) --- Gap, travail, sous location d'une amie d'amie (2 mois).

*Parcours très découpé, chaotique. Succession de colocations et hébergements (pour quelques mois seulement). Absence presque de logement en son nom propre. Raison = études et début de la vie prof. Le taux de rotation étant très forts chez les jeunes (étudiants), et les réseaux sociaux fonctionnant à plein régime, on finit toujours par trouver quelques choses (les places se libèrent et ça se sait). Il existe des logements ressources qui sont liés à la famille (soit chez les parents, soit une tante, un oncle, ou une sœur, un frère). Sorte de bouée de sauvetage.*

### **Entrée dans l'hébergement (contexte, motivations)**

G propose un hébergement à Léa car une place s'est libérée dans l'appart qu'elle occupe à Paris. En recherche d'emploi, Léa voit une opportunité de prospecter à Paris. La proposition de G crée l'envie de venir s'installer à Paris.

*La projection dans l'avenir est relativement indéterminée en période de recherche de situation (emploi entre autre). Les opportunités influencent beaucoup l'orientation (donc une part de hasard). H ne souhaite sans doute pas se retrouver seule (sans doute pour des questions d'habitude) ou plus simplement pour régler le loyer (mais ce qui n'est pas nécessairement vrai ici, d'où 1ere hypo). Pas de loyer à l'origine, c'est H, elle même hébergée dans un appartement propriété des parents de son copain, qui demande à en payer un pour se sentir chez-elle.*

### **Hébergement (Relation au domicile, Pratique de l'hébergement)**

G a la seule chambre (H dort sur le canapé). Beaucoup de non-dits dans la relation de G et H par rapport à l'occupation du domicile = G ne se sent pas forcément à l'aise, pas chez-elle. Quand elle est seule, elle « s'étale », (ou s'installe), mais est contrainte de remettre de l'ordre quand H revient. Elle n'est de fait pas installée de manière stable puisque, bien qu'occupante principale du lit et de la chambre, ceux-ci changent de main quand le copain de H revient. G se sent obligée de prévenir H quand elle reçoit. G est invitée, de manière détournée, à quitter le domicile quand H reçoit son copain ou sa famille.

*Un hébergement sous tension, parce que bcp de non-dits, et beaucoup de précautions et d'attentions au quotidien pour se fondre dans le mode d'habiter de l'autre. Il y a un ascendant de H sur G. Mais G en prend son parti, se résigne, en disant que « ça va » et que ce n'est pas durable.*

### **Sortie Hébergement (effective ou prévue)**

Prévue fin août car retour du copain de H. Ne sait pas pourquoi mais n'a pas de loyer à payer en juillet-août alors qu'elle sera seule dans le logement. H part à NY retrouver son copain.

*On a affaire à un hébergement à la fin programmée. Pas d'installation durable envisagée pour G. Cela lui fait adopter une attitude de résignation : elle n'est pas chez elle mais ce n'est pas grave.*

### **Chez-soi**

G ne se sent pas chez elle dans l'hébergement : Chez-e = « Je pense qu'il faut se sentir à sa place. Ça dépend je pense de plusieurs choses. Qu'est ce qui fait que je me sens chez moi [...] ça dépend comment on se sent le bienvenu. Mais là du coup je me sens la bienvenue, je me sens accueilli quoi, donc... je ne me sens pas vraiment sur un pied d'égalité par rapport au logement. Je ne sais pas trop pourquoi, mais toutes ces histoires de voilà, il y a mes parents qui viennent... tu vas ailleurs (rire). »

## **Hébergé 5**

### **Charlotte**

*Le 08/06/2010 – Entretien dans les locaux de l'EHESS, Paris*

*Enquêteur : FH*

### **Caractéristiques socio-démographiques**

*Interviewée : G, F, 32 ans, vient d'accéder à un poste de Chargé de recherche au CNRS – Lien avec H : amis d'étude (classe prépa)*

*Hébergement : 14e arrondissement, durée : 6 à 7 semaines, hébergée à titre gratuit.*

### **Parcours résidentiel (depuis le dernier domicile parental occupé)**

Cohabitation parentale : Décès du père, Seine-Maritime (76) Montivilliers près du Havre, maison en location ; Sceaux, prépa, Internat (3 ans = 1 an ch de 3, 2 ans seule), expérience négative; Paris 9e arrondissement. Location studio (1 an) ; Fontenay, ENS, internat (6 mois) expérience négative ; Inde ; Lyon, ENS, Internat-appart (4 filles) (1 an) ; Paris 12e appart (vie conjugale) (2 ans) ; (séparation) Paris, 12e, hébergement appart. (en l'absence de la proprio) (4 mois), expérience positive ; Poitiers, monitrice université studio, (1 an) ; Inde (5 mois) ;

Paris, collocation officieuse (2 perso) (6 mois) ; Strasbourg, grand appart (vie conjugale) (4 ans) ++ ; Séparation, Paris, ch de bonne, sous-location, (fin aout 09 – nov. 09) expérience négative ; Paris, 14e, hébergement gratuit, studio-bureau d'un ami (présence ponctuelle de celui-ci) (6 à 7 sem) expérience positive ; Paris, collocation officieuse, appart (deux filles), (2 mois et demi), expérience positive.

*Un parcours très découpé qui se divise en deux phases : avant la période de vie conjugale à Strasbourg « un vrai appart » et après. Charlotte identifie Strasbourg à 0, au commencement (ou la fin) d'un cycle et reprend son parcours en annonçant : le 1er log = ch de bonne, le 2e = Hébergement dans le studio-bureau, 3e = collocation. La première phase est très morcelée mais acceptable et acceptée car considérée comme normale pour une perso jeune, en étude, la seconde phase (après Strasbourg) est mal vécue, comme une régression, une déroute « j'ai 31 ans, une thèse, habiter dans une chambre de bonne... alors que l'an dernier j'avais un appart, un job, un bureau, euh »*

*Le parcours résidentiel de Charlotte s'inscrit dans les interstices (le logement n'est jamais occupé longtemps), elle occupe svnt des logements que les autres laissent temporairement avant d'y revenir. Ils ne rendent pas leur logement car difficulté d'en retrouver un (donc on garde ce qu'on a). Charlotte est une sorte de « bouche trou » sous-locatif. Elle emménage et déménage au gré des opportunités (notamment grâce à son réseau autour de l'Inde, son sujet d'étude). Le déménagement devient donc une pratique régulière donc la technique s'affine avec l'acquisition de savoir-faire.*

#### **Entrée dans l'hébergement (contexte, motivations)**

G. quitte une collocation car elle sous-loue à une personne qui revient à Paris après une période de recherche en Inde. Elle a anticipé et a trouvé une autre collocation qui se libère (pour la même raison : départ en Inde) seulement deux mois plus tard. En attendant, son meilleur ami, qui est au courant de la situation, lui propose de résider dans le studio dont il est propriétaire et qui lui sert actuellement de bureau pour ses recherches (il occupait avant ce studio comme étudiant).

*Cet hébergement comble un interstice entre deux situations de logement à durée déterminée. Le parcours est toujours sous tension, et la durabilité n'est jamais assurée. Le capital social permet de combler tous les interstices du parcours.*

#### **Hébergement (Relation au domicile, Pratique de l'hébergement)**

G. occupe le studio-bureau seul et H. ne vient que ponctuellement pour travailler. G. lui a fourni le calendrier de ses absences pour qu'il puisse venir et quand elle est là H. l'appelle pour la prévenir. C'est un endroit qui est familier à G. Elle y a déjà dormi et connaît les objets qui peuplent l'espace. Ce studio est relativement bien perçu en comparaison à l'expérience juste antérieure de la ch de bonne. G. est libre de faire ce qu'elle veut dans le studio. H. lui a dit. Prob. du mal à fermer la porte blindée (son ami qui trouve qu'elle la ferme mal lui donne un cours)

*Le fait d'être familière du studio facilite beaucoup son installation. L'attention qui est portée à son arrivée (achat d'une bouteille de « champagne » ou shampoing) lui fait sentir qu'elle est véritablement accueillie en ce lieu.*

#### **Sortie Hébergement (effective ou prévue)**

L'hébergement avait d'emblée une durée limitée car G. y attend la date d'entrée dans sa nouvelle collocation.

*L'hébergement a ici sa pleine fonction de dépannage temporaire, avec un début et une fin bien définis sur un temps relativement court (7 semaines). Il est vécu dans cette temporalité. Elle y réside mais pas en continue (elle s'absente un we sur deux).*

#### **Chez-soi**

« C'est une bonne question parce que je me suis rarement vraiment sentie bien ou j'habitais sauf de fait, quand je vivais avec quelqu'un, que se soit une collocation ou une situation de

type conjugale. Les quelques lieux que j'ai habités seule, je ne les ai pas vraiment choisis. J'ai un peu pris des choses quand elle se présentait. Et c'était pas au niveau matériel. C'était pas vraiment des endroits que j'appréciais bcp. D'ailleurs je n'y suis jamais restée très longtemps. » « Le deuxième (le lieu d'hébergement), je me sentais un peu chez moi au sens où je me sentais dans un endroit que je connaissais bien et où j'avais des repères. Et en plus, je me sentais la bienvenue. C'était bizarre. »

## **Hébergé 6**

### **Rosama**

*Entretien au domicile de son oncle qui l'héberge, banlieue parisienne*

*Enquêteurs : A. Teissire et M. Rasneur*

*Il y a deux personnes interviewées : H et G (une fiche pour les deux)*

### **Caractéristiques sociodémographiques**

*Interviewée (G) : Etudiante, F, étudiante en droit à l'université Paris8, Saint-Denis – Lien avec H : oncle maternel*

*Hébergement : en banlieue parisienne, durée : 4 ans.*

*Interviewé : (H) : marié, 3 enfants, à 1 fille de 20 ans et 2 garçons de 18 et 16 ans, occupe un logement dans un HLM de type F4.*

### **Parcours résidentiel (depuis le dernier domicile parental occupé)**

(G) Cohabitation parentale : Espagne avec ses parents. A quitté l'Espagne pour poursuivre ses études universitaires en France et réside chez son oncle.

*Analyse : C'est la première fois que G quitte le domicile parentale pour faire ses études en France.*

### **Entrée dans l'hébergement (contexte, motivations)**

H a accepté d'accueillir G chez lui durant la période de ses études. En revanche, pour G c'est plutôt une contrainte, elle préférerait vivre seule en résidence universitaire mais, son père ne lui a pas laissé le choix.

*Analyse : C'est la seule famille proche que G a en France et son père ne lui a pas laissé le choix car c'est un père très protecteur et c'était ça ou alors elle restait en Espagne.*

*Aucun des deux n'évoque la question de loyer.*

### **Hébergement (Relation au domicile, Pratique de l'hébergement)**

G partage une chambre avec sa cousine, elle ne se sent pas chez-elle et estime ne pas avoir assez d'intimité. Elle n'a pas le droit d'inviter ses amis librement, même son copain ne peut pas venir la voir, « il y a beaucoup de règles imposées à la maison, par exemple : accès à internet limité, compte à rendre pour les sorties (avec qui, ou, appel téléphonique répétitif de la part de H sans arrêt ».

G affirme s'occuper beaucoup des tâches ménagères : « C'est impossible de réviser dans la maison déjà par rapport à la place et aussi parce que c'est moi qui fait les tâches ménagères, ce qui me retarde dans mes révisions », confirmé par H : « Elle aide beaucoup pour les tâches ménagères, plus que ma fille même, c'est elle qui fait la vaisselle, s'occupe de la table. Elle est bonne à marier » ;

*Analyse : Concernant l'espace dans la maison, H affirme qu'ils partagent tout tous ensemble et c'est peut-être justement ce qui pose problème à la jeune étudiante le fait de « tout partager » même la chambre qu'elle partage avec sa cousine. Elle trouve qu'elle n'a pas assez d'intimité et voudrait avoir un espace juste à elle qui lui permettrait de « veiller tard pour réviser », d'invité ses amis et voir son copain.*

*On remarque dans les entretiens qu'une même situation H et G peut ne pas être vécue de la même manière par les personnes qui en font partis.*

*On observe que c'est G qui effectue la plupart des tâches ménagères, peut-être par reconnaissance envers son oncle qui l'héberge.*

### **Sortie Hébergement (effective ou prévue)**

A la fin de ses études (5 ans).

H : « Elle est sous ma responsabilité jusqu'à ce qu'elle ait son diplôme. Il lui reste encore deux ans normalement après elle veut travailler ailleurs qu'en France, elle va partir, je respecte son choix »

*Analyse : on a affaire à un hébergement à la fin programmée (fin des études universitaires).*

### **Chez-soi**

G ne se sent pas vraiment chez elle dans l'hébergement : elle estime ne pas avoir assez d'intimité et se sent un peu trop surveillée mais, même si elle ne se sent pas chez elle, elle pense que c'est peut-être mieux que de vivre chez

Des gens qu'elle ne connaissait pas pour des raisons surtout de confiance de sa part mais aussi de ses parents qui sont loin et qui s'inquiètent.

H pense que l'héberger est un devoir, qu'elle fait partie de la famille et que c'est une grande responsabilité pour lui, il ne l'aurait pas fait pour une tierce personne hors de la famille.

Pour conclure, on remarque que l'entretien avec l'hébergeant est plutôt positif, par contre G ne voit pas les choses de la même manière.

## **Hébergé 7**

### **Marketa**

*Enquêteurs : M. Doibani, T. Shamanovskaya, C. Braham*

*Entretien dans un café*

### **Caractéristiques socio-démographiques**

*Interviewée (G) : Maria, 21 ans, F, de nationalité Tchèque, née à Prague, étudiante Erasmus – Lien avec H : aucun lien, connaissance per internet.*

*Hébergement : en appartement à Montreuil (93). Durée : 1 an (octobre 2009).*

*H : Christian, professeur de langue française, parisien, a plus de 50 ans, célibataire (séparé).*

### **Parcours résidentiel (depuis le dernier domicile parental occupé)**

(G) Cohabitation parentale : Prague

*Analyse : C'est la première année que G quitte son pays ainsi que le domicile familial, elle vivait à Prague avec sa famille.*

### **Entrée dans l'hébergement (contexte, motivations)**

Un jour à l'université où elle étudiait (Prague), elle entend qu'il y a une possibilité de faire des études à Paris 8 sur les échanges d'étudiants. Accepté par l'université Paris 8, elle décide donc de chercher une colocation et c'est ainsi qu'elle découvre H sur le net. Elle a toujours été attirée par Paris « capitale ». « Jamais je pouvais imaginer que ce serait possible mais quand même, ça s'est passé ! », « J'ai douté un peu au début, 1 homme qui habite seul, un peu plus de 50 ans, tu comprends... », « je ne devais pas payer, gratuit »

*Analyse : Internet, moyen de communications efficace. C'est par ce biais que G a trouvé une solution d'hébergement chez H. Différence d'âge importante entre G et H ce qui lui a permis de douter un peu au départ. Pas de peur de l'inconnu pour quitter l'étranger et habiter avec un homme qu'elle ne connaît pas du tout.*

*Une raison déterminante : Le fait que l'hébergement par H est gratuit.*

*H a besoin de communication et de partager des sentiments amicaux*

### **Hébergement (Relation au domicile, Pratique de l'hébergement)**

Appartement de classe moyenne, avec un jardin dans un quartier assez calme. G a sa propre chambre (clic-clac, bibliothèque, chaise, tableaux sur les murs). Armoire commune pour les

vêtements « Au début, ça me gênait un peu », H lui permet d'utiliser son espace privé « ordinateur, téléphone, fax comme elle en avait besoin ». « L'appartement est divisé en deux parties, à droite moitié de H et à gauche, ma chambre et un salon, pour venir à la chambre, il faut traverser le salon, quand j'étais dans ma chambre, il n'utilisait jamais le salon. ».

Elle déclare que H est un cadeau du destin pour elle « il est super gentil, nous sommes devenu ami et nous avons des intérêts communs ce qui a facilité l'échange entre nous ».

*Analyse* : En ce qui concerne la configuration de l'espace, l'appartement est divisé en deux ce qui permet à G et H d'avoir chacun leurs intimités, on constate qu'il n'y a aucun problème concernant le partage de l'habitation dans la vie quotidienne, G a une liberté d'action dans l'appartement. Cela n'empêche qu'ils passent de moments conviviaux ensemble (sortie à Paris, visite guidée par H, parfois ils déjeunent ensemble le week-end). G qualifie cette histoire de « Magique ».

*Vivre à Paris gratuitement, c'est l'idéal, surtout lorsque tout se passe bien entre H et G.*

#### **Sortie Hébergement (effective ou prévue)**

À aucun moment elle évoque la sortie prévue de l'appartement de H, tout se passe tellement bien qu'on ne pressent aucune sortie de l'appartement.

*Analyse* : on a affaire à un hébergement « de transition », une étudiante qui quitte son pays d'origine pour habiter « temporairement » chez H.

#### **Chez-soi**

G se sent super bien dans l'appartement, elle se sent comme chez elle. Ce qui est quand même assez rare de se sentir totalement à l'aise lorsqu'on est hébergé et en plus à titre gratuit.

### **Hébergé 8**

#### **Sonia**

Avril 2010 – Entretien au domicile de l'enquêteur, région parisienne

Enquêteur : M. Ait Fedail

#### **Caractéristiques socio-démographiques**

*Interviewée* : G, F, entre 25 et 30 ans, étudiante, prépare le concours de professeur des écoles, boursière, barmaid le soir – H : F, environ 30 ans, professeur des écoles

*Hébergement* : Drancy (93), appartement T2, 30m<sup>2</sup> ; durée : depuis sept.2009 (9 mois), contrepartie 200 €/mois

*Lien entre H et G* : amies d'enfance.

#### **Parcours résidentiel (depuis le dernier domicile parental occupé)**

Cohabitation parentale : Charleville-Mézières (Ardennes), pavillon --- Reims, fac, appartement, colocation avec des amies (6-7 mois) --- Reims, fac, appartement seule, locatif privé --- Drancy, hébergement

*Analyse* : parcours résidentiel d'étudiant dont les parents habitent dans une région relativement peu attractive pour les étudiants et peu dotée en universités => de Charleville-Mézières à l'université la plus proche (Reims) puis à la région parisienne.

#### **Entrée dans l'hébergement (contexte, motivations)**

G a voulu passer le concours de professeur des écoles en région parisienne, elle s'est donc inscrite à l'IUFM à Paris et a donc dû déménager de Reims à Paris. Elle n'a pas réussi à trouver de logement à un prix abordable dans le locatif privé et n'a pas obtenu de logement étudiant, c'est pourquoi H lui a proposé de l'héberger.

*Analyse* : l'hébergement est ici une solution par défaut, liée au niveau des prix de l'immobilier en région parisienne. A Reims, la bourse et le travail à temps partiel parallèlement aux études permettaient à G de payer un loyer et de vivre de façon autonome. En région parisienne, cela ne lui suffit pas, elle ne peut pas louer un appartement dans le

*secteur privé. G n'a pas eu une mobilité résidentielle particulièrement forte mais elle a déjà expérimenté différents modes d'habitat : avec ses parents, avec des amies, seule.*

### **Hébergement (Relation au domicile, Pratique de l'hébergement)**

Appartement T2, H dort dans la chambre, G occupe le salon. Difficultés lorsque H invite des amis car G dort dans le salon et a besoin de travailler ses cours. Télé et bureau dans le salon donc impossible pour l'une de regarder la télé quand l'autre travaille. « Il y a des petites concessions à faire ». Règles pas formulées explicitement mais nécessaires : « on est obligée de s'imposer des règles pour pouvoir se supporter ». « Il est évident que je fais attention, je respecte la personnes qui me reçoit ». Efforts pour ranger ses affaires car H est « maniaque ». Pas les mêmes rythmes de vie : G travaille plutôt en fin d'après-midi, H travaille le soir après ses journées de travail à l'école. G tient compte des horaires de H pour l'utilisation de la salle de bains le matin. Courses d'alimentation : une semaine G, une semaine H.

**Analyse** : *La cohabitation est rendue difficile par le fait que l'appartement ne permet pas à G d'avoir son propre espace. H a sa chambre, mais le salon sert de lieu de travail pour H et G (présence du bureau), de lieu de distraction (télévision), de lieu de réception (visites des amis) et de chambre pour G. Le salon change de fonction selon l'heure de la journée. H et G doivent composer avec le rythme de l'autre, faire des concessions, respecter des règles de cohabitation. La priorité semble donnée au travail, il s'agit de laisser à l'autre les meilleures conditions de travail possible pour chacune.*

### **Sortie Hébergement**

G a fait des demandes de logement étudiant et a cherché dans le locatif privé mais trop cher, souhait de trouver un appartement dès que possible : « dès que j'ai mon concours, si je l'ai cette année, je cherche un appart, et puis je ne vais pas abuser de la gentillesse de mon amie ». « Même si j'ai pas mon concours, je vais essayer de trouver un logement étudiant ou une colocation, parce que même si mon amie me dit que j'ai le temps... elle a une vie aussi, elle a un petit-ami donc à un moment donné ils voudront s'installer ensemble et moi je vais être de trop ».

**Analyse** *G souhaite partir dès que cela sera possible, la date de son départ n'est pas fixée, H ne semble pas mettre de pression particulière pour que G quitte l'appartement. Le fait que la présence de G permette à H de diminuer ses dépenses de logement n'est sans doute pas négligeable. G souhaite partir pour avoir son propre espace mais également pour ne pas mettre en danger sa relation avec H.*

### **Chez-soi**

G ne sent pas chez elle, en particulier parce qu'elle n'a pas véritablement d'espace réservé dans l'appartement. « *Je me sentirais mieux si j'étais chez moi* ». G fait une distinction entre une colocation et une situation d'hébergement telle qu'elle l'expérimente dans l'appartement de son amie, elle souhaite avoir son propre logement ou son propre espace dans un logement partagé.

## **Hébergé 9**

### **Natacha**

*Enquêteurs : M. Doibani, T. Shamanovskaya, C. Braham*

*Entretien dans un bar à Paris.*

*Au moment de l'entretien, ne réside plus chez la famille H en question.*

### **Caractéristiques socio-démographiques**

*Interviewée (G) : Jeune fille au pair, étudiante à la faculté de la Sorbonne IV, 25 ans, F, d'origine Russe,*

– Lien avec H : aucun lien, réponse à une annonce par internet.

Hébergement : en appartement à Bondoufle, région parisienne. Durée : 1 an (octobre 2009).

H: famille avec 3 enfants.

### **Parcours résidentiel (depuis le dernier domicile parental occupé)**

A vécu avec ses parents jusqu'à l'âge de ses 17 ans dans un appartement de type F2, elle partageait sa chambre avec sa sœur aînée. Puis, est partie dans la capitale pour faire ses études (résidence universitaire, partage d'une chambre avec trois filles pendant 1 an), ensuite appartement d'une pièce avec sa sœur toujours dans la capitale.

Fin 2007, arrive en France : 1<sup>ère</sup> année : jeune fille au pair dans une autre famille française « se sentait très mal à cause de nos vivons différentes sur la vie et personnalité avec la famille d'accueil ».

*Analyse* : a connu plusieurs épisodes dans ses trajectoires résidentielles. De la Russie jusqu'en France.

### **Entrée dans l'hébergement (contexte, motivations)**

Echange de service, pas de loyer à payer

*Analyse* : Internet : Mode de recherche et de communication de plus en plus utilisé dans les sociétés de consommation.

### **Hébergement (Relation au domicile, Pratique de l'hébergement)**

Minuscule chambre avec un matelas par terre, une commode, une chaise, un bureau avec un ordi. Le principal pour elle était d'avoir un bureau et un ordinateur.

Aucune règle dans la maison : « Je pouvais utiliser et accéder à tout, ce qui était très bien et me permettait de me sentir un peu comme chez moi, quand ils n'étaient pas là », « mais, il fallait mieux de ne pas prendre la douche le soir si les enfants dormaient, ça faisait un peu de bruit ». Aucune visite à la maison : « Je n'avais pas le droit de n'amener personne à la maison »

*Analyse* : La perception sur l'habitat est très personnelle pour les individus. En ce qui concerne la configuration de l'espace et les règles de vie à la maison : pas d'interdit majeur à part le fait d'emmener une tierce personne à la maison. Cela permet de se sentir un peu plus chez soi malgré tout ce mal être.

### **Sortie Hébergement (effective ou prévue)**

Au moment de l'entretien, l'étudiante n'habite plus dans la famille.

*Analyse* : on a affaire à un hébergement « de transition », une étudiante qui quitte son pays d'origine pour habiter « temporairement » chez H.

### **Chez-soi**

Le mot « habiter » signifie pour G : « un lieu où je me sent tranquille et libre. Ou je me sent être chez moi. Ou beaucoup de choses appartiennent à moi, être maitresse du logis. Ou vivre avec quelqu'un de très proche, où je peux recevoir mes amis et faire tout ce que je veux et quand je veux ! ».

Pour elle, le mot « habité » représente tout ce qu'elle ne peut faire. On remarque ici, le désir d'avoir un « chez soi ».

## **Hébergé 10**

**Randa**

Avril 2010

Enquêteur : Asma Allal

### **Caractéristiques socio-démographiques**

*Interviewée : G, F, 30 ans, Travail dans deux centres de télémarketing et attend son mariage – Lien avec H : amies Hébergement : « sur Paris », durée : indéterminé, aucun loyer. Le ménage est composé de H avec ses deux filles et de G..*

### **Parcours résidentiel (depuis le dernier domicile parental occupé)**

Cohabitation parentale : Les parents de G habitent dans le sud de la France. Elle y cherche un travail mais ne trouve pas. Déménage avec une raison principale et deux objectifs : la raison = elle ne s'entend pas avec sa mère (« trop immature »), les objectifs = elle cherche un travail à Paris et doit se marier avec un homme habitant « sur Paris ».

*Un parcours résidentiel très court avec une décohabitation parentale tardive. Plusieurs prétextes président à cette rupture avec le domicile parental, on a du mal à identifier lequel est le vrai facteur de déclenchement (relation à la mère, recherche d'emploi, ou projet de mariage). Il faut noter aussi que G est dans une situation financière précaire ayant contracté plusieurs crédits. Elle n'a semblé en mesure de quitter le domicile parental que pour un hébergement gratuit. Elle n'aurait pu payer un logement à elle.*

### **Entrée dans l'hébergement (contexte, motivations)**

H, connaissant le lieu de résidence et de travail de G, lui propose un hébergement, car elles sont amies de longue date. De plus H s'est séparée de son mari, une place symbolique (car non financière) se libère dans l'appartement qu'elle occupe avec ses deux filles.

*C'est l'opportunité d'hébergement qui influence la décision de G de partir de chez ses parents. Sans cette opportunité, elle ne pouvait pas quitter ce domicile si ce n'est pour son mariage. Sa culture veut qu'elle ne réside avec son mari qu'une fois le mariage prononcé.*

### **Hébergement (Relation au domicile, Pratique de l'hébergement)**

G possède une chambre dans le logement de H qui a divorcé. Tout est fait pour que G se sente chez elle, mais G même si elle dit être bien, avoir son intimité, exprime le fait que la situation est un peu gênante, voire complexe. Pourquoi : parce que H a deux filles. Elle est donc dans une situation d'intrusion, pourtant H lui rappelle régulièrement qu'elle est la bienvenue ; G doit quitter les lieux le week-end, aller dormir chez d'autres amies car l'ex conjoint de H vient voir les enfants. (On ne comprend pas très bien d'ailleurs si H reste à la maison quand son ex mari revient).

Au début, les courses étaient faites séparément puis elles sont faites pour tous une fois par H, une fois par G. G ne mange pas de porc et mange Halal, alors H a pris les mêmes habitudes. C'est H qui fait la cuisine.

*G insiste beaucoup sur le fait que H est une bonne personne. Elle multiplie les adjectifs valorisants H « adorable, géniale, extra, etc. » Elle indique ainsi la reconnaissance qu'elle a pour H qui lui rend service. Cela revient tellement souvent qu'on a l'impression qu'elle se le martèle pour en être persuadée comme par superstition (sorte de mantra). L'hébergement se passe bien mais on sent une gêne de la part de G, gêne de déranger.*

### **Sortie Hébergement (effective ou prévue)**

La sortie d'hébergement est prévue avec la date du mariage (annoncée en mai) mais qui reste un peu floue dans l'interview, si bien qu'on ne sait pas s'il est effectif ou fantasmé. G devrait donc aller vivre chez son mari.

*La durée de l'hébergement est floue mais on comprend que G est installée dans cet hébergement et qu'elle ne vient pas d'y arriver. La sortie est représentée comme une date qui libérera H.*

### **Chez-soi**

Chez soi : « oui et non en fait. Oui car j'ai une intimité... Et non parce que ma raison me rappelle tout le temps le contraire. Même si elle est adorable et tout, je sais que c'est chez elle ! Le week-end quand je dois partir, bah je trouve une autre amie qui m'héberge pour la nuit de samedi à dimanche. »

« Moi je veux que mon habitat reflète ma personnalité : un lieu calme, sain et reposant. [...] vivre chez autrui à titre gratuit est quelque chose d'assez délicat. C'est extrêmement gentil, mais évidemment cela occasionne des gênes naturelles. Je ne peux pas faire comme chez moi. [...] donc je vois l'habitat comme un lieu distinct avec ses règles [...] Donc, moi je vois l'habitat comme un lieu distinct, avec ses règles, ses voisins. Lieu plein de joie, de peine et d'amour, où je constituerais ma famille. Un lieu qui je l'espère restera le même ; je n'aime pas déménager. Je veux résider dans une seule et unique maison et y faire ma vie. ».

## **Hébergé 11**

**Max**

*Le 01 / 04 / 2010*

*Enquêteurs : A.Bourdon et M.Lopez*

### **Caractéristiques socio-démographiques**

*Statut de l'interviewé : hébergé ; Age : 22 ans*

*Activité : animateur jeunesse (un jour par semaine et période de vacances)*

*Hébergement : Hébergé avec sa copine, chez les parents de celle-ci, eux-mêmes hébergés chez le grand père*

#### **Parcours résidentiel (depuis le dernier domicile parental occupé)**

né en Guadeloupe, vit dans une case (séparation des parents) ; 6 ans : Hébergé chez la gd mère (mère et frère viennent en France) ; France « appartement assez grand » ; égo et son frère repartent en Guadeloupe (encore enfant) (durée 3 ans) ; France (chez la mère appartement une pièce + salon) vivent à 7 ; demande de logement = appartement plus grand (trois chambres) ; (décohabitation parentale) à 14-15 ans problèmes personnels, demande placement en foyer (3,5 ans) ; foyer hors les murs (un studio dans un pavillon occupé par 3 autres jeunes)

*Parcours résidentiel complexe et traumatisant pour l'enfant (séparation avec la mère sur de longues périodes, absence du père) doublé de problèmes personnels et familiaux (demande de placement en foyer). N'a jusqu'à présent pas eu à chercher un logement. C'est actuellement sa première confrontation avec cette pratique.*

#### **Entrée dans l'hébergement (contexte, motivations)**

G doit quitter le foyer qu'il occupe car il arrive à l'âge d'émancipation. La transition vers l'hébergement se fait en douceur sans aucun intermédiaire de logement, sa copine l'invitant directement (avec l'assentiment de ses parents) à venir habiter avec elle. (Il possède déjà les clefs du logement avant d'y résider officiellement)

*Vécu comme une suite logique qui évite la recherche d'un logement personnel dans un contexte où G sait très bien que son statut socioprof ne lui permettra pas de trouver un logement. Pour l'instant il n'a pas à affronter cette recherche.*

#### **Hébergement (Relation au domicile, Pratique de l'hébergement)**

On a affaire à un hébergement de type « emboîté » ou « poupée russe ». C'est à dire que G est hébergé chez les parents de sa copine, eux mêmes hébergés chez le grand père. Cette structuration se lit dans l'occupation de l'espace, puisque gd-p vit en bas, parents 1er étage, G+copine dans une chambre sous le toit.

G possède sa clé (avant même de s'être installé dans le domicile). G se sent redevable. Il insiste pour payer mais H ne veut pas. On le met en confiance et ça le rassure. G croise régulièrement « les » H, ils discutent, mangent ensemble. Et il avoue que c'est la mère qui fait tout, lui veut donner un coup de main : fait la vaisselle, fait à manger, aide à débarrasser, aide gd-p au jardin, etc (mais cela semble sporadique). Il fait le ménage dans sa chambre. Il possède des endroits qui lui son propre pour ranger l'intégralité des affaires qu'il a amenées avec lui.

*L'hébergement se passe bien car la confiance existe de part et d'autre et elle est régulièrement exprimée. Il n'existe pas de règles différentes que celle du bon usage d'une maison.*

### **Sortie Hébergement (effective ou prévue)**

Pas de sortie envisagée à court terme, mais projet de déposer une demande de logement (HLM), plus proche de son travail et seul. « [...] quand je m'embrouille avec ma copine, c'est difficile de s'embrouiller et puis de pas pouvoir rentrer chez-soi après. » Il parle de situation provisoire mais à conscience que le provisoire dure puisqu'il est hébergé depuis un an et demi. *Le projet de sortie est lointain et très incertain. D'autres problèmes sont à traiter avant (notamment les problèmes familiaux). Mais l'idée est quand même ancrée dans l'esprit de Max, qui imagine un autre logement comme offrant plus de faciliter pour la vie (proxi travail, régulation des relations avec sa copine).*

### **Chez-soi**

*[...] enfin y'a pleins de choses qui sont dans toutes les maisons... qu'on doit respecter et non, moi je les respecte et puis... je me sens chez-moi. [enquêteur : tu te sens chez toi ?] Bah oui ! Enfin bon je peux pas me trimbaler en caleçon dans le salon en plein milieu de la journée mais sinon... oui, c'est comme chez moi. En tout cas, dans la chambre qu'on a moi et ma copine, c'est chez moi... Je peux faire tout ce que je veux, quand je veux.... Je peux fumer, mettre de la musique... et... personne viendra m'embêter [...]*

## **Hébergé 12**

### **Jeanne**

*Le 08/06/2010 – Rencontre dans le lieu d'hébergement*

*Enquêteur : FH*

### **Caractéristiques socio-démographiques**

*Interviewée : G, F, 20 ans, étudiante en urbanisme Univ. Paris Sorbonne (niveau L3) en stage au moment de l'entretien*

*Hébergement : Paris, F2 en duplex, 3 mois, 200 € par mois (équivalent de la moitié de ce qui est payé par le locataire absente)*

### **Parcours résidentiel (depuis le dernier domicile parental occupé)**

*Cohabitation parentale : Maison des années 1920 à Ermont dans le Val d'Oise ; (lycée prépa) Internat à Melun ; (lycée prépa) foyer de jeunes filles Paris XVIe (Foyer des lycéennes. r. docteur Lablanche) ; (univ. Paris I) retour à Ermont (chez les parents) expérience négative ; Paris (métro plaisance) F2 en duplex (pour trois mois)*

*Parcours résidentiel classique pour une jeune étudiante. Comme ses parents sont de la région parisienne, le logement n'est pas une nécessité absolue. Elle a toujours la possibilité d'habiter le domicile parental (seule contrainte : un temps de trajet long en transports urbains). L'argent n'est pas non plus un frein à l'accès au logement.*

### **Entrée dans l'hébergement (contexte, motivations)**

*Ses études nécessitent d'accomplir un stage de trois mois qui se passe à Clamart (sud de Paris). Ses parents habitant au nord, le temps de trajet serait quotidiennement trop long. Elle prospecte autour d'elle (sans internet) pour voir si quelqu'un libère un logement à Paris durant cette période. C'est d'autant plus logique pour elle que dans sa promotion tous partent en stage dont certains hors de Paris (des appartements sont donc susceptibles de se libérer). C'est son petit ami qui lui cède sa place en attendant de revenir à la rentrée et de récupérer sa place.*

*La recherche d'un logement pour seulement trois mois dans Paris nécessite de postuler comme remplaçant temporaire d'une personne qui récupérera sa place. J'ai déjà parlé à ce propos de « bouche trou » locatif qui permettent de payer le loyer (ou une partie) jusqu'à ce que le résident en titre ne reprenne sa place de droit.*

### **Hébergement (Relation au domicile, Pratique de l'hébergement)**

Le contexte locatif est une colocation. Le garçon qui est un des colocataires héberge le temps de son absence Jeanne qui doit donc cohabiter avec Myriam (l'autre colocataire). Des consignes ont été données à G lors de l'installation ; l'une concerne un élément matériel (fonctionnement des plaques chauffantes), l'autre concerne la cohabitation (Myriam est en période d'examen, il ne faut donc pas la déranger). G et Myriam s'étaient déjà rencontrées car G venait en visiteuse dans ce logement. Les relations se passent bien entre elles. Elles mangent le soir ensemble, discutent, s'offrent occasionnellement certaines de leurs courses (si tu veux ceci ou cela). G s'ajuste à Myriam, elle a l'impression de calquer ses heures de sommeil sur celle de Myriam, éteint la lumière dans son coin pour ne pas déranger (elle partage une même ch. leur lit étant séparé par un meuble). L'ajustement va jusque dans les fonctions biologiques : G ne respire pas trop fort, trouve le sommeil en même temps que sa H (bis)

et ne bouge pas pour ne pas déranger l'autre.

*Le temps de cohabitation entre G et H (bis) représente une courte période. Comme une des indications laissée à G était de ne pas déranger H bis, elle fait attention, et s'ajuste (jusque dans son fonctionnement biologique). Myriam se retrouve hébergeante de fait. Elle n'a pas d'autres choix que de se voir imposer G..*

### **Sortie Hébergement (effective ou prévue)**

G est arrivée dans le logement depuis une dizaine de jours et la durée de son séjour est arrêté à 3 mois (date de fin du stage). Elle sait de plus qu'elle sera seule durant la majeure partie de son hébergement. A la fin de ce séjour elle rentrera chez ses parents (lieu ressource).

*Analyse : L'hébergement est accepté comme une solution normale, à un moment t de son parcours d'étudiante. Le domicile parental un peu excentré par rapport à ses activités reste un logement ressource malgré les inconvénients qu'il représente (contrainte du retour et de la nécessaire ré-instaurations des normes parents-enfants, et temps de trajet important).*

### **Chez-soi**

Malgré le statut très temporaire et matériellement précaire (une chambre partagée) de l'hébergement, G exprime spontanément le fait d'être chez elle par l'usage d'expression comme « à la maison » ou « chez-moi ». Elle explique cela par la familiarité antérieure qu'elle a créée avec le lieu.

Par contre, elle se surprend à dire spontanément chez moi en parlant de la maison de ses parents qui est le lieu ressource, celui où elle habite principalement encore aujourd'hui.

## **Hébergé 17**

### **Habib – G17**

*Le 19 décembre 2010 – Entretien au domicile de l'enquêté, Paris 11<sup>ème</sup>*

*Enquêteur : H. Khateb*

### **Caractéristiques socio-démographiques**

*Interviewé : G, M, 29 ans, Palestinien, né dans un camp de réfugiés en Syrie, a quitté la Syrie à 22 ans et a migré vers la France, aujourd'hui cuisinier dans un restaurant libanais à Paris*

*H : M, ancien patron de G, 58 ans, palestinien né en Cisjordanie, entrepreneur dans le bâtiment*

*Hébergement : Paris 11<sup>ème</sup>, appartement de 35m<sup>2</sup> ; durée : plusieurs années ; hébergement payant (1/2 du loyer).*

*Lien entre H et G : lien professionnel.*

### **Parcours résidentiel (depuis le dernier domicile parental occupé)**

Cohabitation parentale : camp de réfugiés palestiniens en Syrie (22 ans) --- hébergé chez un ami puis période à l'hôtel à Istanbul (Turquie) (2 mois) --- appartement avec d'autres

migrants en Grèce (2 ans) --- bref passage en Italie --- arrivée à Paris : hébergement payant à Belleville dans une chambre de trois personnes puis hébergé par son patron dans un appartement de 35m<sup>2</sup> (plusieurs années).

### **Entrée dans l'hébergement (contexte, motivations)**

G est né dans un camp de réfugiés palestiniens en Syrie. Il a quitté le camp à l'âge de 22 ans dans le but de trouver du travail ailleurs, avec l'objectif d'aller jusqu'à Londres. Il est entré en France en situation irrégulière, après être passé en Turquie, en Grèce et en Italie. N'ayant pas réussi à atteindre Londres, il est resté à Paris, les autorités françaises l'obligeant à rester en France et à demander la nationalité française en tant que réfugié. A Paris, sa situation irrégulière ne lui permettant pas de louer un appartement en son nom propre, il a toujours résidé en hébergement payant. N'ayant plus de logement après avoir été obligé de quitter sa chambre à Belleville, G a été hébergé par son patron avec lequel il travaillait dans le bâtiment depuis un an. G est alors hébergé dans un appartement qu'il connaît bien puisqu'il l'a rénové avec son patron, le contrat de location est au nom de son patron et G paye la moitié du loyer. Après quelques mois, le patron de G a quitté l'appartement pour des raisons de mobilité professionnelle et G a proposé à un ami, étudiant israélien, rencontré dans une manifestation pour la défense des droits des Palestiniens, de le remplacer.

### **Hébergement (Relation au domicile, Pratique de l'hébergement)**

La situation d'hébergement est désormais une situation à trois qui engage le patron de G, G et son ami devenu en quelque sorte son co-hébergé. L'hébergeant n'est que très peu présent physiquement dans l'appartement mais il y reçoit toujours son courrier et y entrepasse des affaires. Aussi, des règles entourent cette présence lointaine de l'hébergeant : G ne récupère pas son courrier sauf s'il le lui demande et ne touche pas à ses affaires. Par ailleurs, des tensions ont pu se produire autour du paiement de la taxe d'habitation et de la question du statut des hébergés (le co-hébergé de G souhaitait bénéficier des aides de la CAF, ce qui était impossible du fait de l'absence de bail à son nom et ce qui a entraîné des tensions avec l'hébergeant).

G et son ami sont plus sur un pied d'égalité dans la façon dont ils occupent l'appartement et G désigne son co-hebergé par le terme « colocataire ». Ils peuvent tous les deux utiliser les affaires de l'autre, et l'appartement comprend deux mezzanines qui constituent en quelque sorte les deux chambres et les deux espaces privatifs des deux co-hébergés. Néanmoins, la différence d'activité entre G et son colocataire, ainsi que la promiscuité introduite par l'absence de cloisons, entraîne l'existence de règles implicites : le colocataire G est étudiant, passe beaucoup de temps dans l'appartement et a besoin de calme pour travailler, alors que G travaille à l'extérieur et passe moins de temps dans l'appartement. Aussi, G a l'impression que « *que la maison est comme une bibliothèque très calme avec un étudiant* » et ne se permet pas d'inviter des ami(e)s de peur de déranger son colocataire dans son travail. Par ailleurs, son colocataire, israélien, n'accepte pas que des amis arabes de G entrent chez eux s'il ne les connaît pas, par peur d'agressions ou de disputes éventuelles. Aussi, si le fait d'être palestinien et israélien ne pose pas de problème à G et à son colocataire dans la cohabitation entre eux, cela induit des restrictions sur l'ouverture du logement à des personnes extérieures. G passe peu de temps dans l'appartement, déjeune et dine rarement chez lui, contrairement à son colocataire. Ce dernier s'occupe plus des courses et des tâches domestiques que G. Par ailleurs, G n'ayant toujours pas de carte de séjour, c'est son colocataire qui paye le loyer par chèque et G lui rembourse en liquide.

### **Sortie Hébergement**

Le patron de G n'est resté que quelques mois dans l'appartement avec G. La période d'hébergement pendant lequel G et H cohabitait est donc finie. G n'a pas de projet de départ précis puisque pour le moment sa situation administrative (en attente du statut de réfugiés)

réduit largement ses possibilités d'accéder à un logement indépendant. De plus, il ne compte pas quitter la France tant qu'un Etat palestinien n'aura pas été reconnu.

### **Chez-soi**

G a une conception du « chez-soi » particulière, liée à son statut de réfugié palestinien en Syrie et à son expérience migratoire. Pour lui, le sentiment d'être chez soi est associé à l'existence d'un Etat palestinien: « *en tant que réfugié je n'ai jamais trouvé que je suis chez moi en Syrie... j'ai depuis toujours une imagination de retourner en Palestine un jour, alors ça me fait toujours mes pensées de chez-soi d'être en salle d'attente jusqu'au jour où on retournera à notre pays, je me sentirai vraiment chez moi (...)* Ma mère dit toujours que la maison est le propre Etat de la personne dans son pays, et il faut avoir les deux à la fois : l'Etat personnelle et le pays de cet Etat ; Et moi je n'ai ni un pays, ni une maison ». Le logement dans lequel il est hébergé actuellement apparaît finalement comme celui dans lequel il se sent le plus installé et le plus « chez lui », car il n'a plus la perspective de quitter la France dans un avenir très proche mais chercher plutôt à s'installer : « *Les autres logements où j'habitais, je ne peux pas dire chez moi parce que, selon ma situation, j'étais passant dans ces pays pour aller à Londres, quant au logement à Belleville j'étais comme un visiteur chez un ami. Mais ici, même si je suis hébergé, je me sens à peu près chez moi parce que c'est moi qui ai eu l'initiative de prendre cet appartement depuis que j'ai commencé les travaux dans l'appartement. Donc je reste en France pour travailler et le jour où le droit de retour sera autorisé par Israël, je quitterai la France* ». Enfin, G envisage les situations résidentielles comme toujours provisoires, marquées par des successions d'attachements et de détachements : « *je crois qu'il n'y a pas de situation d'habitation permanente, toujours il y a des changements, donc si je me trouve dans la rue, je n'ai aucune inquiétude, peut-être pour quelques jours pas plus. Je grandissais avec la conception de perdre notre patrie entière et notre patrie inclut aussi notre propre maison* ».

### **Hébergé 18**

#### **Reda – G18**

Novembre 2010 – Entretien au domicile de l'enquêteur, région parisienne

Enquêteur : H. Hanan

#### **Caractéristiques socio-démographiques**

**Interviewé** : G, M, 35 ans, marocain, marié, chauffeur de bus – H : M, beau-père de G, marocain

**Hébergement** : Paris 20<sup>ème</sup>, appartement T4, logement social, environ 80m<sup>2</sup> ; durée : environ un an, en cours au moment de l'enquête ; G paye la moitié de l'abonnement téléphonique, fait la vaisselle deux fois par semaine et fait les courses régulièrement.

**Lien entre H et G** : familial (H est le beau-père de G).

#### **Parcours résidentiel (depuis le dernier domicile parental occupé)**

Cohabitation parentale : « belle villa » à Rabat (Maroc) --- hébergement avec son épouse chez son beau-père, Paris 20<sup>ème</sup>.

#### **Entrée dans l'hébergement (contexte, motivations)**

G était gérant d'un hôtel au Maroc. Il a rencontré son épouse au Maroc alors qu'elle était venue y passer un été, celle-ci étant d'origine marocaine mais résidant en France. G a migré vers la France pour se marier car son épouse ne souhaitait pas partir vivre au Maroc. G aurait préféré être hébergé chez sa sœur installée en région parisienne, mais, son logement étant trop petit, l'épouse de G lui a proposé de s'installer chez son père. G a accepté cette solution, par défaut : « *Je n'avais pas le choix, ma femme me l'a proposé. (...) J'ai dû écouter ma femme et habiter avec son père* ». Le couple est donc hébergé chez H « *en attendant de trouver un logement* ».

### **Hébergement (Relation au domicile, Pratique de l'hébergement)**

L'appartement était occupé par 3 personnes avant l'arrivée de G : le père de son épouse, son épouse et la sœur de celle-ci. G considère qu'il est hébergé par son beau-père, qui apparaît comme le chef de famille : « *C'est le père de ma femme qui nous héberge dans son appart* ». Son beau-père, âgé et ayant des problèmes de santé, ne travaille plus. L'arrivée de G dans l'appartement apparaît comme une extension de la famille : il n'est pas seulement hébergé mais prend également ses repas avec la famille de son épouse : « *je suis bien logé, bien nourri, je mange gratuitement* ». En échange, il a été convenu que G payerait la moitié de l'abonnement téléphonique et ferait deux fois par semaine la vaisselle. De plus, G fait régulièrement les courses « *parce qu'il ne faut pas abuser quand même* ». Son épouse s'occupe des tâches ménagères et de la cuisine.

La cohabitation et les règles qui régissent la vie quotidienne évoluent dans le temps, avec des tensions et des restrictions croissantes : « *Au début ça se passait très bien mais avec le temps il y a des petits problèmes de tous les jours qui surviennent, par exemple avec ma belle-sœur qui me montre que je ne suis pas chez moi et que je n'ai pas mon mot à dire quand elle est là. Je préfère ne pas lui répondre pour ne pas faire de problèmes (...)* Au début j'avais le droit de ramener mon meilleur ami mais ce n'est plus le cas ». G voit désormais son meilleur ami dans un café. En revanche, sa famille peut lui rendre visite. G essaye d'éviter « *tout ce qui pourrait créer des problèmes* » et se dit reconnaissant vis-à-vis de son beau-père qui l'héberge.

Pendant la semaine, G est principalement chez lui le matin et le soir avant et après le travail, mais le dimanche il est plus souvent à l'extérieur, dans sa famille en France. « *Si je reste chez mon beau-père je m'ennuie parce que je n'ai rien à faire* ».

### **Sortie Hébergement (effective)**

G a fait une demande de logement social auprès de la ville de Paris il y a un an, il attend une réponse. Il ne compte donc pas rester indéfiniment chez son beau-père mais n'a que peu de perspectives d'accès à un logement indépendant pour le moment.

### **Chez-soi**

A la question de savoir quelle serait la pire situation résidentielle pour lui, G répond que ce serait d' « être à la rue ». Si la situation d'hébergement ne lui convient pas complètement, ceci apparaît surtout lié à l'absence de sa propre famille, au fait d'intégrer un nouvel environnement familial et aux restrictions de ses droits dans le logement : à propos de la situation d'hébergement, G explique qu'« *il n'y a pas vraiment d'inconvénient à part le fait que ma famille me manque et qu'il y n'y a quand même pas mieux que chez soi, parce que chez soi on est bien à l'aise, parce que je ne fais pas vraiment ce que je veux* ».

## **Hébergé 19**

### **Idir – G19**

Novembre 2010 – Entretien au domicile de l'enquêté, Vitry sur Seine (94)

Enquêteur : G.Rili

### **Caractéristiques socio-démographiques**

**Interviewé** : G, M, 26 ans, algérien, kabyle, étudiant en licence 2 économie et gestion à Paris 7, travaille à temps partiel au noir parallèlement à ses études – **H** : M, oncle de G, algérien, kabyle, retraité, deux enfants, locataire.

**Hébergement** : Vitry sur Seine (94), appartement T4, logement social, environ 80m<sup>2</sup>, ménage de 10 personnes sans G (deux familles) ; durée : 3 mois, en cours au moment de l'enquête ; pas de contrepartie financière.

**Lien entre H et G** : lien familial (H est l'oncle de G).

**Parcours résidentiel (depuis le dernier domicile parental occupé)**

Cohabitation parentale : Sidi-Aich, petite ville de Kabylie (Algérie) --- résidence universitaire, chambre partagée avec un ami de lycée, à Bejaia à 50 km de Sidi-Aich et allers-retours tous les weekends chez ses parents (2 ans) --- autre résidence universitaire à Bejaia, chambre partagée avec deux personnes (1 an) --- hébergement chez son oncle, Vitry-sur-Seine (94).

### **Entrée dans l'hébergement (contexte, motivations)**

G a obtenu un visa pour partir étudier en France, son père a immédiatement appelé son oncle pour savoir s'il pourrait l'héberger. Son oncle a accepté malgré le fait que 10 personnes occupaient déjà son logement T4 : il hébergeait déjà le fils de son épouse avec toute sa famille. *« Mon oncle, par devoir et par respect pour nos relations de consanguinité, m'a accueilli les bras grand ouverts et avec plaisir, bref, je crois ».*

### **Hébergement (Relation au domicile, Pratique de l'hébergement)**

L'appartement était déjà occupé par 10 personnes avant l'arrivée de G : une famille de 4 personnes (H, sa femme et leur deux filles) ; une famille de 6 personnes (le fils de l'épouse de H, sa femme et leurs 4 enfants dont un nouvea-né). H et sa femme occupent 1 chambre, leur deux filles 1 autre chambre, la famille de 6 personnes occupe la 3<sup>ème</sup> chambre. G dort dans le salon. Il ne paye pas de loyer et ne participe pas beaucoup plus que les autres membres du ménage aux tâches domestiques. Sa tante s'occupe généralement seule des tâches domestiques (cuisine, ménage, linge...), elle lui sert à manger le soir quand il rentre. Il mange seul, dans le salon.

G souffre de la grande promiscuité et de l'absence d'espace privatif. Il fait tout pour « pour éviter de trop occuper davantage les lieux, essayer de [se] rendre invisible ». Il n'y a pas vraiment d'interdictions dans le logement « mais c'est moi qui m'interdis beaucoup de choses pour éviter de trop déranger ». G prend son petit-déjeuner quand tout le monde dort encore, *« en douce, sans faire de bruit »*, lave son linge à la laverie, ne fait pas de grasse matinée, ne fume pas dans l'appartement, se sent obligé de partir tôt le matin et de revenir tard le soir. *« J'essaie de mettre tout de mon côté pour garder ma place au chaud, parce que c'est difficile de se retrouver dans la rue, je vois les pauvres gens qui dorment dehors, c'est du courage »*. G estime que sa présence gêne tout le monde mais que personne ne lui fait remarquer : *« tout le monde ferme les yeux et supporte comme il peut »*.

La relation de G avec son oncle semble beaucoup plus étroite que celle qu'il entretient avec les autres membres du ménage. *« Tout le monde essaie d'être gentil avec moi, surtout mon oncle, j'ai une bonne relation avec lui, heureusement qu'il est là, sinon je serais depuis longtemps dans la rue, parce qu'il me considère comme son fils. [Avec sa femme] c'est un peu délicat parce que c'est mon oncle qui m'héberge chez eux, donc elle est obligée de me supporter, et elle n'a pas trop le choix, car elle héberge aussi son fils avec sa famille, alors je provoque une certaine tension entre eux »*. G explique avoir de bonnes relations avec les autres membres du ménages mais tout en gardant une distance avec eux : *« toujours très distant, avec le respect mutuel, on essaie de partager les lieux comme on peut, mais sinon c'est des personnes que je ne connais pas »*. G considère que ses conditions de vie actuelles sont très difficiles mais il explique : *« je supporte tout, et je pourrais supporter plus que ça, je suis kabyle, fils des montagnes, ça c'est rien par rapport à ce que j'ai vécu »*.

### **Sortie Hébergement**

G ne compte pas rester hébergé indéfiniment mais il n'y a pas de date de fin de l'hébergement prévue : *« pour l'instant je supporte de vivre ici parce que je n'ai pas trop le choix, et aussi parce que je n'ai pas de dépense de loyer ou autres charges, alors j'en profite pour mettre de l'argent de côté et chercher quelque chose d'autres »*. G envisage différentes possibilités : colocation, chambre de bonne.

### **Chez-soi**

A la question de savoir quelle serait la pire situation résidentielle pour lui, G répond que c'est celle dans laquelle il se trouve actuellement : *« je suis dans la galère, à mon âge je vis chez*

mon oncle, je dors au salon, et je cohabite avec 10 personnes dans un HLM, il n'y a pas pire que ça ! ». A l'opposé, la maison de ses parents à Sidi Aich incarne un idéal : « un petit village calme, c'était la belle vie pour moi là-bas », « c'était la belle vie en famille », « c'est mon vrai chez moi, c'est la belle vie tout court ». Quant à la maison de ses rêves, G hésite entre une « belle villa dans un quartier résidentiel » et une maison « comme celle des autres ». Mais l'essentiel pour G est « d'être en famille, bien entouré, avec une ambiance chaleureuse ».

**b) Les hébergeants (dits « Hosts »)**

**Host 1 / Workshop Host 1**

	<b>Research phase 1 interview 23<sup>rd</sup> June 2010</b>	<b>Research phase 2 interview Update: 29<sup>th</sup> April 2011</b>
I. Demographic details	Male, 40 <i>Employment:</i> Freelance teacher, editor and project manager <i>Accommodation:</i> Living in a rented shared house with one housemate <i>Payment:</i> No payment from couch surfers who would stay	41 years old Has not had a couch surfer stay since his last interview, but another couch surfer guest is arriving in 3 weeks' time for around 3 nights
II. Host's residential Pathway <i>Analysis</i>	own Parental home (Melbourne, Australia) → Moved to London (aged 29) and lived with relatives (for a few months) → <i>H1/WH1 has been living in a house share in London for the past 11 years because he cannot afford to live alone. Although he is from Melbourne, he was born in London, so he also has childhood roots here.</i>	House share (ever since) → <i>H1/WH1 continues to live in a contractual flat share situation for financial motives.</i>
III. History of hosting	H1/WH1 was part of a couch-surfing group. He would offer to host via a website, via friends of friends and via couch surfing meetings in a London pub. He did not state how long he has been hosting couch-surfers for, but he was clearly experienced and has hosted a large number of individuals over a number of years – he first heard about couch-surfing in the mid-1990s.	H1/WH1 continues to be an active user of a couch surfing website in terms of networking and socialising. However, his settings on the website indicate he is primarily interested in taking people around London and meeting up socially, rather than hosting them in his flat. H1/WH1 continues to host sporadically, but it is usually only people he has already built a relationship with

When he has travelled and/or where he is himself, he would sometimes reciprocating. His guest who stay with couch surfing hosts arrives in three weeks is abroad, so there is reciprocity someone he stayed with in his hosting. in Iceland, and who he has become friends with.

*Analysis*

*H1/WH1 portrayed himself as an experienced host, proud of being a part of the couch-surfing movement.*

*H1/WH1's routine of work and respect for his flatmate's space in part prevent him from hosting more frequently now. As his routine has stabilised and he gets slightly older, his ideological openness to hébergement, which is still very much alive, is tempered sometimes by his routine.*

IV. Entry into hébergement

For H1/WH1, hosting couch-surfers was about being part of a global community and about reciprocity. He was seeking to provide them with a network in a big city like London, where people might feel lost. And in turn, he would look to be hosted or guided around foreign cities when he himself travelled.

H1/WH1 still subscribes fully to the couch-surfing movement and outlook.

*Analysis*

*In contrast to many interviewees, hosting couch-surfers is a lifestyle choice (learning about other people and places, and making connections) not dictated by H1/WH1's finances.*

*Couch-surfing is at the core of his social life as an outgrowth of H1/WH1's personal ideology, whether or not it extends to houseguests or other forms of hosting.*

V. Current living Conditions

His most recent guest, an American postgrad student, stayed for 5 days. They met in London and hung out for a couple of nights before H1/WH1 offered him the couch. They got on well, so ate out together on a number of nights – H1/WH1 doesn't always spend so much time with his guests. He negotiated with this guest early on how long he would stay, although this guest did end up staying one extra

When H1/WH1's Icelandic guest (aged 20 or 21) arrives, because he already knows her, he may give her a key to the flat. He is not sure yet. He is unclear whether she will have independent plans, or whether they are likely to share a lot of time and activities together. The only rule he anticipates in advance is that he will not allow her to smoke in the flat.

night. H1/WH1 would always choose people who he naturally likes and who he thinks would get on ok with his housemate too. Sometimes he would end up hanging out with his guests a lot, sometimes he would just want to point them in the direction of activities/restaurants/shops- it would all depend on how well he got on with them.

H1/WH1 would not leave couch- surfers on their own in his home, and would not give them keys, as a security measure. Occasionally, couch-surfers would stay longer than he anticipated – which would cause friction with house mates – and he would have to ask them to leave.

*Analysis*

*H1/WH1 would regularly make ad hoc/last minute arrangements and invitations to guests. However, he would always think carefully about who he invited into his home, and negotiate clear boundaries with them in advance.*

*As previously, whilst H1/WH1 suggests that he is very laid back about hosting, his responses indicate he is actually more structured and reflective in his expectations of the host-guest relationship than he implies.*

VI. Expected or real outcomes of hosting

H1/WH1 was seeking to form connections and friendships through hosting, and occasionally he would find hosts to help him when *he* travelled. On a recent trip abroad, he looked to couch surfing events to meet locals, who could show him around the foreign city he was in.

H1/WH1 believed it good form to bring a gift for a host, or to offer them something in return, but was not resentful if this did not take place. He would expect guests to be courteous and

H1/WH1's perspective on hosting remains constant. He has not had any contact with his previous American guest since he returned to the US. H1/WH1 does not resent this, and says that couch surfing is not about direct reciprocity all the time, but rather it is cyclical.

tidy. He would not have liked to find himself in an agony uncle role with guests.

*Analysis*

*H1/WH1 didn't expect anything in return for hosting, but he believed couch-surfing should be about doing unto others as they do to you. For him, couch-surfing was about adhering to a community.* *H1/WH1 has begun to host less partly because of his work and flatmate, but also because experience has encouraged him to be more discriminating about who he will enjoy hosting in his home.*

## **Host 2**

Research phase 1 interview: 5<sup>th</sup> May 2010

### **Demographic details**

Female, 58. *Employment:* Volunteers as a magistrate; does not work. *Accommodation:* Owns and lives in a four-bedroom house with her husband and a lodger. *Payment:* Charges £150 a week, inclusive of all bills and breakfast.

### **Host's own residential pathway**

Parental home → House share (University) → Next home(s) not known → Moved to current home with husband and children 20 years ago.

*Analysis:* *H2 has a fairly stable residential history. Her parental home as well as her marital home has had live-in au pairs. Therefore, she is accustomed to and comfortable with sharing domestic space with non-family members. She has never been a lodger herself.*

### **History of hosting**

H2 has had lodgers on and off for the last 15 years, once her children began leaving home for boarding school. Initially she registered as a potential host with a language school and received her first guests through them. But after that, it has mainly been through word of mouth. Nevertheless, she tends to mostly host language students, and very occasionally hosts friends of friends on a short-term basis who may be visiting London for tourism. She does not like the idea of hosting complete strangers and therefore has never advertised on even well-known websites like Gumtree.

*Analysis:* *H2's familiarity with shared house space with live-in au pairs has allowed her to become a successful and experienced host. The depth of experience has facilitated clarity on the preferred sources for potential guests, the kind of guest she can successfully host, and on the process of establishing manageable household routines.*

### **Entry into hébergement (context for hosting)**

H2 had live-in au pairs for her children and entered hosting once the first of her two children began to leave home for boarding schools. A few years ago her husband was made redundant from his job. A familiarity with sharing domestic space with non-family members and owning a large house with living space to spare came in handy when she thought she could do with more money towards her housekeeping bills.

*Analysis:* *H2 was clear in her mind that she did not get into hosting in order to fill an empty nest but more because she needed the money. Guests therefore do not substitute for children or are not burdened with the responsibility of providing company. Equally, she is not there as a substitute parental presence for them.*

### **Current living situation**

H2's most recent guest is a young Spanish woman who has been with them for six weeks and is expected to stay for 4-5 months. Guests have a room on the top floor of the house, which

has its own bathroom. Like other guests before her, the current guest has a spare set of keys to the house, is not expected to mingle with H2's children, is expected to cook between 6-7 pm, can invite friends on days she and her husband are not in. H2 has a cleaner who cleans all rooms on a weekly basis. She and her husband take their pets with them when they go away on the weekend to their country home, as they do not expect the guest to share this responsibility.

*Analysis:* H2 is an experienced host and is therefore able to demarcate space and time that the guest can have access to. Whilst her regulation of cooking times for the guest comes from her learning from previous situation when she found both her family and her getting annoyed with guests who cooked either too often or very elaborate meals. This allows her to direct the domestic rhythms in the house, as well establish clear boundaries.

### **Expected or real outcomes of hosting**

H2 views hosting as a reliable source of additional income for her family. She prefers to host young, female, post gap-year, language students because they are old enough to look after themselves and are in London only for a short period. Having said that, she has occasionally had guests who go on to stay as long as two years. Hosting language students also facilitates a cultural exchange and an occasion to learn something about other countries.

*Analysis:* H2 is clear that she is not looking for either providing or gaining company, care and/or friendship from her guests. For her, the main outcome is a successful experience of hosting with every guest.

## **Host 3**

Research phase 1 interview: 28<sup>th</sup> May 2010

### **Demographic details**

Female, 50. *Employment:* Administrator/accounts assistant. *Accommodation:* Rents a two bedroom house in Lewisham. *Payment:* charges £400 per month.

### **Host's own residential Pathway**

Parental home in Jamaica until 1991 → Lived with her cousin 1991-2002 → Living in current house, since 2004

*Analysis:* H3's residential pathway is a relatively simple 'linear' one, taking her from the family home to living with extended family, through to her current situation.

### **History of hosting**

H3 hosts overseas students through the Goldsmiths University student exchange programme. Goldsmiths act as an intermediary between H3 and the students, who contact her by email. Since she started hosting in 2006, she has had a total of six students stay including one long-term lodger who lived with her for one year (this student was from Goldsmiths but not part of the programme). Goldsmiths deal with the students' finances, paying her £400 per month to provide students with a room, bed linen and cooking equipment.

*Analysis:* H3 provides a flexible self-catering hébergement arrangement and has hosted 1-2 students per year in her spare room since joining the programme. She initially joined the programme as she had the capacity to accommodate the students.

### **Entry into hébergement (context for hosting)**

H3 entered into hébergement after learning about the Goldsmiths student exchange programme through her cousin who works in the educational department at the University. Her cousin also lodges students on a regular basis. H3 works as an administrative assistant and also runs her own catering business from home. The money from hébergement supplements her income.

*Analysis:* H3 can empathise with the students' situation and helps them to orientate themselves in their new surroundings. Having come from a large family in Jamaica, she enjoys having the company of others at home.

### **Current living situation**

H3 lives in a 2 bedroom first floor flat in a converted Victorian house in Forest Hill. She has been renting this flat since 2004. There is one bathroom, one kitchen and large lounge and a shared garden and terrace. Her spare bedroom is let out to the students and is left empty at all other times.

Typically H3 will meet students upon their arrival to give them their keys and show them around the flat. She also provides an orientation of the local area and amenities and gives out her mobile number should they need it.

Goldsmiths provide a list of written rules to abide by as part of the programme and the only rule she implements is no smoking in the house. As there is only one kitchen, H3 gives the students priority and will often avoid baking until they are finished. She has become accustomed to her guests time patterns and does not get up in the morning until she knows students have left the house, as she has flexibility with her job. This way the students get first preference in the bathroom and they rarely cross paths. She doesn't really see the students on week day mornings but tends to share meals at the weekend and chat on weekday evenings. Her partner also interacts with guests in the shared lounge when he stays. She provides free access to facilities such as TV, CD player, computer and broadband.

*Analysis:* H3 offers accommodation to students on demand from Goldsmiths, but she does not have a student staying with her at present. She feels comfortable giving guests their own set of keys and her mobile number. She tends not to set too many house rules at the onset, but will comment as time goes on if she disapproves with the way that the students are using her home.

### **Expected or real outcomes of hosting**

H3 entered into hébergement as she had the space to accommodate a student. She also identifies with the overseas students that she takes in, due to her own past experiences of arriving in London and being a foreigner in a strange place. She enjoys helping the students in any way she can and wants them to feel at home in her flat. H3 derives satisfaction from interaction with the students, including practising her language skills (French and Spanish). Usually students come and go; however on two occasions hébergement has led to a friendship being established as an outcome.

H3 does not feel that the students invade her space and believes there aren't any disadvantages to hosting. She is stimulated by conversation and sharing experiences and enjoys having company in the house so she isn't lonely.

*Analysis:* H3's faith (Pentecostal Christian) seems to have bearing on her compassionate and caring nature towards the students she takes in. She thrives on the interaction, enjoys the company and seems more motivated to help the students than by the financial rewards of the scheme.

## **Host (becomes Guest) 4**

	<b>Research phase 1 interview 2<sup>nd</sup> September 2010</b>	<b>Research phase 2 interview Update: 10<sup>th</sup> May 2011</b>
I. Demographic details	Male, 36 <i>Employment:</i> unemployed – background in corporate law and finance <i>Accommodation:</i> Owned and	37 years old <i>Employment:</i> unemployed H4's lodgers have moved out into their own place, and H4 too has moved out of the flat

		lived in a two bedroom flat in a modern apartment block in East Finchley and rented a room to a couple <i>Payment:</i> received payment toward his monthly mortgage payment	he owns and back into his parents' home. He is renting the flat he owns out to increase his income. He has a new job as a lawyer starting at the end of May. He plans to move out into a rented flat within the next 2 months.
II. Host's residential Pathway	own	Parents' house in London (post-university) → Renting flats with different friends and partners in London/ his parental home (Stanmore, Greater London)/ a period of three months living in a flat owned by a friend 5/6 years ago, <i>and</i> brief periods of renting flats with friends in Israel (ten years in total) → Flat owned by H4 in East Finchley (two and a half years) → Parental home (six months)	
<i>Analysis</i>		<i>H4 experienced regular changes in his living arrangements throughout his twenties and early thirties, moving between co-renting flats with friends and girlfriends, his parents' home and spells living in Israel before deciding to return to London. These changes were connected to changes in career and changes in relationships in his life.</i>	<i>H4's residential pathway, illustrates the proximity, inter-changeability and potentially transient nature of host and guest roles in the face of changing financial circumstances.</i>
III. History of hosting		H4 had only owned a flat for 2 and a half years when interviewed, and had been hosting ever since then (with a gap of six months when his spare room was uninhabited). Prior to that, he always rented properties with a friend or partner.	H4 is no longer a host, but has become a guest. He doesn't rule out hosting in the future.
<i>Analysis</i>		<i>H4 was not an experienced host in terms of duration, but had lots of experience of sharing living space on a level basis – both parties paying rent to a landlord not living at the property.</i>	<i>H4 has become a guest again in order to gain additional income during a period of unemployment.</i>
IV. Entry into hébergement		H4 bought his own flat for the first time two and a half years ago, and decided to buy a two bedroom property, and fill the second room by	When H4's lodgers moved out and he lost the income they were providing, that prompted him too to leave the flat.

<i>Analysis</i>	taking a lodger.	<i>For H4, having two lodgers was both about the extra income they provided, but crucially also about company and friendship, which he and his lodgers sought from one another.</i>	<i>H4's hebergement situation and transition from host to guest reflects his worsening financial position in the face of unemployment.</i>
V. Current living Conditions	H4 described a very positive living situation and relationship with his two guests. He described how they food shop together, which is fairly unusual across our interviewees, and how they spent considerable time together socially. They had separate bathrooms, which he thought makes a big difference to harmony in the flat. Sometimes the flat, which is a small, two-bedroom home, would feel a bit crowded with three people. And sometimes his guests asked if they could have additional people to stay in the living room. H4 would always agree, and they slept in the lounge for 2-3 nights.	H4 is living in his parents' home, and sees it as an interim arrangement. He says he will move on within a couple of months. He rents the flat he owns out to a couple who he does not know, through an agency. He is satisfied that his tenants will look after his home, having met them and checked their references. He does not worry about the maintenance or state of his flat under these tenants.	
<i>Analysis</i>	<i>H4 depicted a situation where there were virtually no issues or resentments between himself and his two lodgers. He described himself and his lodgers as good friends before they moved in (although they were not acquainted for a very long period- around three months) which seemed to impact on his positive description of their living arrangement.</i>	<i>For H4, living with someone who is his guest seems to require a more discriminating judgement about the other on his part than renting his flat out through an agency does.</i>	
VI. Expected or real outcomes of hosting	H4 sought company and friendship from his lodgers as much as income. His spare room lay empty for six months between lodgers, in	H4 is no longer hosting a guest in his home. He is guaranteed rent on a monthly basis from his new tenants, given the contract in place	

spite of his need for extra income, because he didn't feel he had met the right person(s) to move in. He said he could anticipate having lodgers for quite some time, whilst he remained unmarried.

between them. He expects to fall back on his parents by living with them whilst he reaps the income from renting his flat.

*Analysis*

*H4 chose lodgers who he wanted to spend time with and liked a lot, rather than hosting someone he felt removed from, but who could supplement his income nonetheless.*

*H4 has returned to the parental home in a time of hardship, but says nothing about his parents' expectations of him as their guest. His expectations of his guest tenants are completely contractual.*

**Host 5**

**Research phase 1 interview  
26<sup>th</sup> June 2010**

**Research phase 2 interview  
Update: 25<sup>th</sup> May 2011**

I. Demographic details

Male, 46

47 years old

*Employment:* Theatre actor

Has not hosted any guests since his last interview

*Accommodation:* A 4-bedroom house with his wife and two daughters (9 and 7 years old)

The Australian cousins who stayed with H5 and his family most recently have

*Payment:* No payment from his short-term guests

moved on to live in Oxford now

II. Host's residential  
Pathway

own Parental home → University hall accommodation in Alabama, USA (3 years) → Moved to University in Liverpool (1 year) → Lodger through church (1 year) → House share (1 year) → Next home(s) not known → present home (since 2007)

*Analysis*

*H5 is an only child of his parents and occasionally had nannies. There were occasional houseguests in his parental home (mostly family), but none stayed on for too long.*

*H5 remains receptive to occasional houseguests as a host, reflective of his experience throughout his life.*

III. History of hosting

H5 and his wife welcomed family and friend passing through London ever since they moved to their home. Their guests have stayed for anywhere from a few days to

H5 says that he and his wife would host friends and family in their home again if they were asked to, reciprocating where he and his family have been

	a few months, but on average, people have stayed for no more than 2 weeks at a stretch.	houseguests in the past on holiday.
<i>Analysis</i>	<i>H5 said he and his wife liked to help friends and family who might be in need of space. Moreover, since their daughters were little, there was room to spare in the house.</i>	<i>H5 demonstrates an openness to long-term reciprocity, and the possibility of hosting people long after being hosted by them.</i>
IV. Entry into hébergement	H5 and his wife visited Australia just before they got married in 1990 and were overwhelmed by the hospitality their friends and family extended to them. They decided that they would reciprocate as soon as they were able to do so. Once they had moved into a bigger house, they would regularly host friends and family passing through London, or who might otherwise be in need of accommodation.	H5 remains open to hosting friends and family passing through London
<i>Analysis</i>	<i>H5 attributed the decision to host both as a result of their own experience as lodgers and guests in Australia as well as his wife's Cypriot origins – great cultural value is placed on hospitality. H5 and his wife were also actively involved in their church, which values communitarian thinking and living.</i>	<i>H5 is receptive to long-term reciprocity. A number of years have passed since he and his wife received hospitality in Australia and they are still eager to return that hospitality.</i>
V. Current living Conditions	H5 currently had no guest staying with his family. Depending on the number of guests and the duration of stay, guests would either be given the small box room or one of their daughters' rooms. Guests would live as family and eat with them if they happened to be home at meal times. Most guests were there for a very few days and	H5 has two daughters, and his older daughter is approaching puberty and so wants more space and privacy. H5's daughters currently share a room, leaving a spare room in the house, but this will not be the case for much longer. And without this spare room, H5 and family would be much less inclined to have long-

so H5 did not charge them. However, when one mother and child stayed for a few months he did accept £40 a week from them towards food costs.

H5 has not maintained any domestic boundaries in his hosting practice. Everything in the house has been communal, except for their bedroom. The children too have liked to have guests around, especially if they found a new playmate. Sometimes, H5 felt that hosting impacted on privacy for him and his wife.

*Analysis*

*Apart from their common church values, H5's wife's childhood experience of moving to the UK as a refugee in the wake of the Turkish invasion of Cyprus has played a key role in their decision and style of hosting. Both H5 and his wife said they are in many ways reciprocating the debts of hospitality they have accumulated over the years. H5 understood his and his wife's motivation for hosting very differently from other interviewees, and therefore practised it at great variance from other hosts in almost all respects.*

VI. Expected or real outcomes of hosting

H5 and his wife expected to establish new or strengthen existing bonds of friendship with their guests. They liked to be helpful and perceived hosting as a paying off of old debts of hospitality they had each accumulated over the years.

H5 states that if he and his wife hosted again, they would want to delineate expectations and lay down more boundaries about behaviours in the house than they did previously.

*Analysis*

*H5 would operate on a long-term cycle of hosting and being hosted. In hosting he would choose to shift the boundaries away from treating guests like members*

*said he is not only paying off of the family and create a old debts but also slightly more formalised accumulating credit that rapport. would enable his daughters to avail of hospitality of others in the future.*

## **Host 6**

Research phase 1 interview: 9<sup>th</sup> June 2010

### **Demographic details**

Female, 37. *Employment:* Home-maker (wife of a Church Minister). *Accommodation:* A large house. *Payment:* £500 per month via direct debit.

### **Host's own residential pathway**

Parental home (Surrey) → University halls in Reading (1 year) → Shared accommodation with friends (2 years) → Commuted to London for work from parental home (1 year) → Marital home in Reigate, Surrey (3 years) → Bourneville, Birmingham → present home in London.

*Analysis:* H6 has had a stable residential history. She has also lived in shared accommodation but has never been a lodger.

### **History of hosting**

H6 has been a host ever since she and her family moved into a big house, which her husband's job as a minister in the church required. She has had a large number of lodgers, most of who come through the church. Sometimes, she has lodgers who work in London during the week and go back to their family on the weekend, an arrangement H6 finds most preferable. The longest anyone has stayed is two years, and on an average people stay for anywhere between 6 months to a year. Her current lodger is a 20-year old woman, who is an Arts student in Guernsey.

*Analysis:* H6 is an experienced host, with clear preferences regarding the kind of guest she likes to have, not least because she has four young children. She usually arranges to interview her lodgers before she agrees to host them and is likely to enter into a trial or probation period before she confirms the arrangement. She has well-defined rules and norms by which her lodgers must live in the house, even if nothing is written down.

### **Entry into hébergement (context for hosting)**

As a minister in the church, H6's husband needs to have a large home as his job requires him to undertake a lot of home-based entertainment. In order to bear the costs, for H6, it was a choice between going back to full-time work and finding a lodger, and they decided on the latter because she has to look after her small children.

*Analysis:* For H6, having a lodger is financially beneficial, given the fact that they need a large house and having small children does not allow her to take on a full-time job.

### **Current living situation**

Her current guest is an arts student. H6 does not usually have student lodgers, but prefers to have working people because they tend to have defined daily rhythms and do not require looking after. It is also important for her to have lodgers who get on well with her children. Since almost all her lodgers come through the church, she is confident of their character.

Her lodgers have their own room, a kitchen shelf and dedicated space in the fridge. She does not like them cooking elaborate meals and has defined times for cooking and washing. She does not allow guests to smoke inside the house. Their lodgers tend to eat on their own and she rarely mixes them with her social circle.

*Analysis: H6 is particular about who can lodge with her. Her husband's church plays a pivotal role in this decision as it takes away most of the risk of having an unknown person living in the home. As an experienced home, she and her husband can make the arrangement work to everyone's needs by demarcating use of space and time in the house.*

**Expected or real outcomes of hosting**

H6 entered hosting because there was need for extra money once the family moved into a bigger house. Money is a key motivator in the decision, but she sees other unanticipated benefits of having a lodger. She says hosting has led her to become a better mother and partner, partly because she and her husband need to be on their best behaviour in front of strangers (or at least non-family members) living in their house.

*Analysis: Hosting can lead to behaviour change, which may be seen as a positive, if unanticipated outcome, by the host.*

**Host 7/ Workshop Host 5**

**Research phase 1 interview  
29<sup>th</sup> June 2010**

**Research phase 2 interview  
Update: 12<sup>th</sup> May 2011**

I. Demographic details

Female, 58

Now 59 years old.

*Employment:* Radiographer

H7/WH5's niece has now

*Accommodation:* A 3-bedroom house with a garden, with her adopted son and her niece

moved out of her house into a flat share, and it is just H7/WH5 and her son who remain.

*Payment:* Her niece paid a nominal amount (£100) towards household expenses

II. Host's residential Pathway

own Kenya with family till age 18, 1971 → Family home in Coventry → Moved to Birmingham for university → House shares with cousin and friend in Turnpike Lane and then Neasden, London → bought first flat in London → bought house in North Finchley in 2002.

*Analysis*

*H7/WH5 was ambitious to get on the property ladder after a number of years of living in shared houses in London. She moved from her flat in London to a larger house a year after a adapting her son (who was 3 at the time). She wanted him to have more space and a garden to play in. There was a period of three months, a number of years ago, when H7/WH5's parents moved to London, and stayed with her before they had a place of*

*H7/WH5 is receptive to helping out a family member with accommodation again in the future, as was her own tradition living with her cousin in her early days in London.*

III. History of hosting	<p><i>their own.</i></p> <p>H7/WH5 had been hosting her niece for 5 months at the time of interview. Other than the 3 months when her parents stayed, this period was the longest for which she had had a house guest.</p>	<p>H7/WH5 says that she would host again to help out a family member, but only if asked. She would not want to host anyone outside the family, unless her financial situation changed and this became a necessity. H7/WH5 mentioned during this second interview that she had previously hosted her other niece who had been a more independent, so easier houseguest.</p>
<i>Analysis</i>	<p><i>H7/WH5 implied she comes from a culture where it is very common to put your family and close friends up when they are in need. For example, when her family first arrived in the UK, they stayed with close family friends. And since then she hosted her own parents in her small London flat.</i></p>	<p><i>H7/WH5 vacillates between enjoyment of the company and free childcare she received when she hosted her niece, versus the extra expense, space constrictions and responsibility. H7/WH5 expresses a degree of nostalgia about the experience of hosting.</i></p>
IV. Entry into hébergement	<p>H7/WH5's niece found a job close to H7/WH5's house, and a long way from her family home. H7/WH5's sister asked if her daughter could live with H7/WH5 as a temporary measure, to save her daughter staying with a friend in a bedsit. H7/WH5 agreed, but was clear that it was intended only as a temporary solution.</p>	<p>H7/WH5 experienced considerable guilt in encouraging and asking her niece to move on, now that her job was permanent. H7/WH5 consulted with her sister (mother of her niece), who supported H7/WH5 in asking her niece to move on into a rental situation, to establish herself further.</p>
<i>Analysis</i>	<p><i>H7/WH5 was hosting her niece as a favour and out of loyalty to her family. It became evident during the interview that, whilst she valued having her niece around in some respects, hosting her was putting a strain on H7/WH5 in terms of finances and space.</i></p>	<p><i>H7/WH5 saw hosting her niece as a familial favour; a transitional experience whilst her niece established herself in a job and routine.</i></p>
V. Current living Conditions	<p>H7/WH5 found it challenging adapting to</p>	<p>H7/WH5's father died last year, and H7/WH5 can now</p>

having another family member around beyond her and her son. There are 3 bedrooms in the house, and H7/WH5 would have valued having a spare room for when her mother stays. With her niece staying, she didn't have this extra space. The financial contribution her niece would make did not cover her costs, and H7/WH5 had a large mortgage to pay. H7/WH5 appreciated that her niece could be around to look after H7/WH5's son when H7/WH5 had to be out. H7/WH5's niece was quite a fussy eater and would not eat H7/WH5's leftovers. They would often eat together at weekends, but during the week they would prepare their own food. H7/WH5 hoped that her niece was learning, through living with her, to be more responsible about budgeting – learning to turn lights off and economise.

*Analysis*

*H7/WH5 felt a strong sense of family duty to host her niece. However, it clearly inconvenienced her with a view to space, money and the extra responsibility of care.*

*H7/WH5 has rapidly readjusted to sharing the full space of her home with her son only. However, she would be willing to host family members again, and so to find herself living once again with some of the space and financial constraints that having her niece to stay incurred.*

VI. Expected or real outcomes of hosting

H7/WH5 sought to help out her sister and support her family through hosting – there was no financial benefit for H7/WH5. She appreciated the childcare her niece provided for H7/WH5's son on occasion. She hoped to teach her niece

have her mother to stay at her home without having to sleep on the sofa and give her mother her room (H7/WH5 did not ask her niece to sleep in the lounge when she was staying). H7/WH5's son misses the company of his cousin, but he is so busy with his friends (who come round and stay increasingly now there's a spare room) and with his schoolwork. H7/WH5 and her son have fallen back into their dyadic routines around school and the workplace for H7/WH5. H7/WH5 appreciates having more space at home, and having a spare room to invite guests into

about independent living through their cohabitation. Her expectation was that her niece would stay for a short period, and once her niece's job was made permanent, she was ready for her to find her own accommodation.

*Analysis*

*H7/WH5 hoped that her niece benefited from her stay at H7/WH5's house in terms of independence, budgeting and consideration of others. However, hosting for H7/WH5 was primarily a duty that she took on out of family loyalty, not a situation that H7/WH5 actively sought.*

has led to a closer relationship between them, and she feels her niece is incredibly grateful to H7/WH5 for hosting her.

*H7/WH5 viewed hosting her niece as a way of providing support for her transition from the parental world to the world of work and responsibility.*

### **Host 8/ Workshop Host 3**

#### I. Demographic details

#### **Research phase 1 interview 1<sup>st</sup> June 2010**

Female, 54

*Employment.* Freelance media consultant. In training as charity outreach worker

*Accommodation.* 4-bedroom Victorian terraced house

*Payment.* Received £100 weekly from Goldsmiths College to cover lodging

#### **Research phase 2 interview Update: 10<sup>th</sup> May 2011**

55 years old

Has hosted 4 guests for up to a month since her last interview

#### II. Residential Pathway

Parental home → university in Norwich → lived alone with future husband in London → lived in shared accommodation with future husband in London → current home in London.

*Analysis*

*H8/WH3 has lived with her husband since university, before which she lived with her parents. H8/WH3 displays the same biographical trajectory to her current residence as during phase one of this research.*

#### III. History of hosting

H8/WH3 recently took in her first lodger, having been contacted by Goldsmiths through a friend who used to take lodgers from the college. She was expecting to have lodgers three times annually for four-week stays. She had

Since H8/WH3's first lodger experience, she has had a range of European students to stay through Goldsmiths and some of these experiences have been more enjoyable for her than others, based on how much she liked

au pairs stay in the past. When she was growing up, pre-11 years old, H8/WH3's father occasionally had people stay for up to one week at a time.

the students and found their daily rhythms and living habits amenable. H8/WH3 has consistently had breaks of at least one month between guests. She is interested to learn about the lives of young Europeans and to keep in the loop with their preoccupations.

#### Analysis

*At the time of interview, H8/WH3 was just getting started with what would potentially be a lengthy period of experience with hébergement. She had an awareness of the potential pros and cons of hébergement due to her friend's experiences.*

*For H8/WH3, the time limit and short-term nature of guests' characterises her experience of hosting and makes it palatable.*

#### IV. Entry into hébergement

H8/WH3 entered into hébergement following a friend's suggestion, who had had past experience hosting foreign language students through Goldsmiths college. This friend had decided to give up having lodgers and so asked H8/WH3 if she would be interested in hosting instead. H8/WH3 agreed, financially motivated. H8/WH3 also had other friends who had hosted students in the past.

The university scheme through which H8/WH3 has previously hosted students is about to be dissolved, because funding has been cut. She is currently in a dilemma about whether to proactively seek other agencies or mediators and to continue hosting or not.

#### Analysis

*H8/WH3's entry into hébergement came about due to links with a friend and out of a desire to earn more money.*

*H8/WH3 is having to weigh up the financial and learning benefits of hosting versus the invasion of privacy that it entails.*

#### V. Current living Conditions

H8/WH3's first guest was a French language student aged 27. She reported a positive experience. This student was very organised, having researched London thoroughly in advance of his arrival, and therefore required little assistance. They did not frequently eat

H8/WH3 reports a variety of positive and negative experiences of hosting. She complained about a Portuguese language student who wanted the house heated to Mediterranean temperatures and who cooked fish late at night, filling the house with

together, nor was the student often in the house. The student had his own cupboard and fridge in which to store his food, the fridge being in the basement. He emptied the dishwasher and wanted to vacuum his room before moving out. H8/WH3 reported feeling pleased that she did not have to cook for her student; she suggests that were she being paid more, she would be willing to cook for him. H8/WH3 reported anxiety regarding her next lodger, a German male aged 29, who was due to arrive in 2 weeks and who seemed to be less organised and less confident than her first lodger.

In contrast, she described the halcyon days of her French lodger who regularly emptied the dishwasher.

*Analysis*

*H8/WH3's positive experience largely resulted from her lodger's confidence and his not impacting too significantly on her home activity. She was pleased he contributed to household chores.* *H8/WH3 is at a threshold in terms of hosting, where she must decide whether to make a lifestyle decision of it, without the organised hosting service provided by her local university.*

VI. Expected or real outcomes of hosting

H8/WH3 wished to earn extra money as a host. She also hoped to meet people from other countries and to practise her language skills. She actively sought older lodgers and expected that were she to host someone aged under-18, the experience would not be positive as she would have to act *in loco parentis*, and to cook for them. She realised while hosting her French student that practising her language skills would not be easy, as her lodgers would wish to speak English. She stated that were she to host a messy student, or a shy

H8/WH3's motivation for and expected outcomes from hosting have not evolved significantly from her first interview.

student, she would not be happy with the experience.

*Analysis* For H8/WH3, hosting is primarily a financial arrangement, with additional intangible benefits such as experience of foreign cultures and languages. H8/WH3 had a particularly good relationship with her first guest (who was staying during her phase one interview). She has evolved as a host to have fewer expectations of her guests.

## Host 9

Research phase 1 interview: 22<sup>nd</sup> June 2010

### Demographic Details

Female, 61. *Employment*: Directs and teaches theatre, occasional actor. *Accommodation*: 4-bedroom Victorian terraced house. *Payment*: She does take payment from her lodgers: the quantity of money is not stated but she notes that the amount she earns allows her always to be able to pay her bills.

### Host's own residential pathway

Home with parents → moved to France for three years → lived in a shared flat with friends in London → bought flat in Fulham Broadway where she lived with her brother for a time → bought current house in 1978.

H9 states that she moved around a lot as a young actor in her twenties, following the theatre work. Hosting lodgers has seemed like a natural evolution for H9. She expects that as she grows older, those lodgers will become carers.

*Analysis*: H9 fell into hosting lodgers partly due to her line of work and the friends she mixed with. The progression has been organic rather than carefully thought-out.

### History of Hosting

Began hosting lodgers who were her friends when she bought her current house. She did this in order to earn some extra money. As her friends grew older and had families they moved out and she began to take in younger lodgers. She currently sometimes uses a website, myspareroom.com, to recruit lodgers: when she does this, she meets the potential lodger in advance, they look at the room, she then shows them the rest of the house, they part and she considers the prospect. H9 has had lodgers for as long as she has lived in her own residence, and she expects always to have someone lodging, although she does imagine that some day those people will become more like carers than lodgers. At present she sees the arrangement as her renting out a room in her house, rather than offering a house-share.

*Analysis*: This is someone who now sees hosting lodgers as a lifestyle choice, and who feels comfortable negotiating all the ups and downs that come with it.

### Entry into Hébergement (context for hosting)

For H9, a key aspect of the hébergement context is the financial incentive: her line of work, in theatre, is financially unstable and the additional lodging income allows her to ensure that she will always be able to pay her bills.

*Analysis*: Hébergement provides two benefits: the comfort of familiarity, and an additional income.

### Current living situation

At present, H9 hosts two lodgers, a French man in his late thirties or early forties who has been with her for 8/9 years, and an English man aged 19. She also has her partner staying most of the time. H9 reports establishing clear boundaries at the beginning of a lodging, with her retaining the sitting room for her personal use. Each lodger has a computer and television,

access to a bathroom and the house's kitchen and laundry facilities. She emphasises that 'space' is important – each lodger has their own space, she has her own space too. She has little prolonged contact with her lodgers; she reports negative experiences of a previous lodger who was overly friendly and intruded on her personal space. She mentions that no lodger has a lock on their bedroom door; she reports a previous problem with a lodger who asked for a lock. For her the ideal lodger is quiet and self-contained.

*Analysis: H9 quite carefully plans her lodging arrangements, ensuring that she the arrangement will work and that all parties are aware of the demands of the agreement. For her, personal space and a quiet, independent lodger are key.*

#### **Expected or real outcomes of hosting**

Her expected outcomes from a hosting arrangement include a financial benefit, and a retained sense of personal privacy. She does not expect to have to act as a mother to her lodgers, and she expects to feel comfortable enough to comment on her lodgers' lack of cleanliness and tidiness should she believe this to be required. She suggests that over her years of hosting lodgers she has gained sufficient experience to know what to expect of different kinds of people, and how to deal with problems. She has, for instance, terminated at least one hosting arrangement when the guest did not adhere to her rules.

*Analysis: H9's expectations are typically met; when a lodger does fail to meet her standards or adhere to the boundaries she has set in place, H9 is not afraid to put an end to the arrangement.*

### **Host 10**

Research phase 1 interview: 9<sup>th</sup> September 2010

#### **Demographic details**

Female [age not known]. *Employment:* PA in admin. *Accommodation:* Lives in a four-bedroom house with 2 children and 1 lodger. *Payment:* £310 from the lodger; £200 from the son; £150 from the daughter.

#### **Host's own residential pathway**

Parental home (London) → Marital home in London (20 years) → Current home (since 2006)

*Analysis: Even though H10 describes her childhood living arrangements as complicated (her parents divorced and her mother moved to Devon), she has had a relatively stable residential history as an adult.*

#### **History of hosting**

H10 is new to hosting. The current lodger is her first guest. She has never been a lodger herself.

*Analysis: H10's lodger is a young woman, who works in London and is a friend of her son's from college. H10 did not know her before she became the lodger. She charges everyone according to the space they use in the house. As her daughter lives in the smallest room, she pays the least towards the household expenses.*

#### **Entry into hébergement (context for hosting)**

H10 decided to host her current lodger because she was needed more money to pay her mortgage and her son's friend wanted to move to London for work. Her daughter was not living at home at the time and there was room in the house to spare.

*Analysis: The decision to become a host was based on financial considerations and on the fact that her son knew the lodger.*

#### **Current living situation**

H10's lodger has the second largest bedroom in the house. She has access to the common living area but rarely uses it, choosing to stay in her room most of the time when she is at home. The lodger and H10's children tend to socialise together a fair bit.

H10 does not have any written rules and regulations and in fact expects the lodger to adhere to almost the same household norms as her children. However, the lodger is expected to use her own detergent, for example, but is expected to help out with some minimal household chores, such as putting out the rubbish, or recycling, just as her own children.

*Analysis:* The boundary between guests and family members is blurred in terms of expectations and responsibilities – they all pay to live in the space, for example. However, the difference between the status of family members and outsiders is nevertheless produced and maintained through use of space and other means.

#### **Expected or real outcomes of hosting**

H10 perceives the current arrangement as short-term and ideally would not like to have a lodger again, not because the experience with the current one has been a bad one but because it is primarily a financial decision.

*Analysis:* H10 expects the current lodger to bring about some financial stability to her situation, so that in time she is able to regain the privacy H10 has had to trade off.

### **Workshop Guest 1**

Workshop: 17<sup>th</sup> February 2011

#### **Demographic details**

Male, 20. *Employment:* Child-minder (works for girlfriend's step-mother's enterprise). *Accommodation:* Lives with his girlfriend's father and step-mother in his girlfriend's room (his girlfriend is away at university). *Payment:* Initially paid no rent, now pays £100 per week.

#### **Residential Pathway**

Parental home (outside of London) → His girlfriend's father and step-mother's home in Haringey (length of time unclear)

*Analysis:* WG1's move from the parental home to his girlfriend's family is in his case indicative of a step towards gaining autonomy and independence.

#### **Entry into hébergement**

WG1's reasons for leaving his parental home to live with his girlfriend in London are unstated. He moved into his girlfriend's, intending it to be an interim measure before finding his own place, but he found himself staying multiple months. He says he is now saving up for his own place. His girlfriend is not at home the majority of the time, so the move does not appear to be motivated by moving in with her.

*Analysis:* It is ultimately unclear why WG1 moved to London, but one hypothesis is that it was both a movement towards autonomy from his parents and a trade-off solution in order to gain greater stability and independence in the future.

#### **Current living conditions**

WG1 says there are no particular rules in the house. He imagines he might be told off for returning home too late, but he rarely goes out in London, so this is not an issue. His girlfriend's parents complain if he cooks smelly food.

*Analysis:* Within our research sample, situations where individuals live as family members encompass fewer explicit rules precisely because of the degree of familiarity.

#### **Expected or real outcomes of current accommodation**

WG1 expected to stay a short period with his girlfriend's parents, but has found himself staying a number of months, and he has found a job working for his girlfriend's stepmother. He does not view living there as a long-term plan. He is saving up money to move out and rent a room.

*Analysis:* Again in line with other research participants invited to live like a family member, WG1's girlfriend's family are supporting him whilst he establishes himself and prepares himself financially and mentally to rent independently.

## **Workshop Guest 2**

Workshop: 17<sup>th</sup> February 2011

### **Demographic details**

Female, 28. *Employment:* Political Advisor. *Accommodation:* Rents a room in her cousin's five-bedroom house in Bethnal Green (four of the five rooms are rented out); *Payment:* Pays monthly rent plus contributes to bills. During her stay, her rent has increased by an unspecified amount

### **Residential Pathway**

Parental home (outside of London) → University → Cousin's house in Bethnal Green (five years to present)

*Analysis:* WG2 was seeking accommodation in London, where she moved for work. A room in her cousin's home provided some familiarity and safety as she adapted to London life.

### **Entry into hébergement**

On moving to London, WG2 sought accommodation and her cousin had a room available for rent in her house.

*Analysis:* By dint of their familial relationship, WG2's cousin's home may have felt a safe option from where she could adapt to and sample life in London; a transition before renting independently or buying a property.

### **Current living conditions**

WG2 and her housemates do not share food shopping, and she feels they generate a lot of waste, which she finds upsetting. She gets frustrated when her housemates do not recycle and waste electricity. A number of housemates have come and gone in the time WG2 has lived in the house. Sometimes she has been able to influence who moves in, sometimes not. There are no rules per se, except for no smoking in the house, and not leaving dishes unwashed for too long. All the housemates share the cost of a cleaner. They used to have a cleaning rota, but no one was sticking to it.

*Analysis:* WG2 seems to experience a frustrating lack of control resulting from living in a house of five people; both with regard to waste and with regard to the composition of the household at any time.

### **Expected or real outcomes of current accommodation**

A closer relationship and friendship with her cousin has been an important outcome for WG2. Through living with her cousin, who previously she scarcely knew, she has built a close friendship with her, and is about to be bridesmaid at her wedding. WG2 describes how, because her cousin is her landlord, she is more reticent to ask for things than if her landlord was a stranger.

*Analysis:* In this instance, familial ties facilitate the hébergement situation, but also inhibit WG2 from receiving what is due to her in return for her rent.

## **Workshop Host 2**

Workshop: 17<sup>th</sup> February 2011

### **Demographic details**

Male, 25. *Employment:* Unemployed (formerly a TV runner) *Accommodation:* Co-owns a (3 or 4 bedroom?) house with his sister in Hackney, bought through the government's first-time

buyers scheme. *Payment:* WH2 rents out the other rooms in the house to friends (his sister does not live there currently).

### **Residential Pathway**

Parental home → University → Sofa surfing in London with friends (six months) → Own house in Hackney, co-owned with sister (unclear how long he has lived there)

*Analysis:* WH2 has made the biographical transition from parental home to short-term stays with friends, to home ownership.

### **Entry into hébergement**

WH2 rents out (and sublets) rooms to his friends in order to gain extra income, particularly essential as he is currently unemployed. His first experience of hébergement was being hosted by friends on their couches, and now he is host rather than guest.

*Analysis:* WH2 is a host for financial motives, but he integrates that financial motivation with social motivation in his choice of guests.

### **Current living conditions**

WH2 enjoys the company of living with his friends, and he is fairly relaxed about rent deadlines. His friends bring different skills and possessions into his home. WH2 says there are very few rules, except not eating food that is being saved for an occasion, and paying him the rent when possible. The housemates argue over washing up when it gets left for days. WH2 watches TV, smokes and goes out with his guests. He can escape to his girlfriend's home if and when it feels overwhelming at his house.

*Analysis:* WH2 and his guests' relationship in the house is characterised by their friendships over their landlord-guest relationship.

### **Expected or real outcomes of current accommodation**

WH2 expects company and income from hosting his friends, both of which he gets.

*Analysis:* WH2 has both financial and social incentives for hosting.

## **Workshop Host 4**

Workshop: 17<sup>th</sup> February 2011

### **Demographic details**

Female, in her forties. *Employment:* Architect. *Accommodation:* Owns a 3-bedroom flat, and rents out two bedrooms to two architecture students in unspecified borough of London. *Payment:* Both WH4's guests pay her rent on a monthly basis. The one guest who is under 30 (aged 28) pays her £350 per month.

### **Residential Pathway**

Parental home → Residential pathway unclear → current 3-bedroom flat

*Analysis:* WH4's own pathway culminates in ownership of a property.

### **Entry into hébergement**

WH4 rents out her two additional bedrooms. She chose to host lodgers partly because the money is useful, but also to make her flat more homely and alive.

*Analysis:* The additional income is principal motivator for WH4, but she is also attracted by company to a lesser extent.

### **Current living conditions**

WH4 finds that her 28-year old lodger is not very sociable at home. He often stays in his room. She and this lodger eat together once a week. The 3 residents share household chores. WH4 does have three explicit domestic rules: 1) don't leave the washing up too long 2) don't leave the toilet dirty and 3) ask before bringing a guest home.

*Analysis:* WH4 sets out explicit rules and has delineated expectations of her lodgers, some of which are implicit and some explicit.

### **Expected or real outcomes of current accommodation**

WH4 likes the company and conviviality of having lodgers around to share in her home. Her less successful lodgers, from her perspective, have been those who have taken dinner into their room each night.

*Analysis: Even though WH4 sets explicit rules and benefits from the financial exchange of having guests, she is disappointed if she does not derive a social relationship within the home from the experience of hosting.*

## **Hébergeant 1**

**Sylvie – H1**

*Le 05/06/2010 – Entretien au domicile, Montreuil sous Bois (93)*

*Enquêteur : HB*

### **Caractéristiques socio-démographiques**

*Interviewée : H, F, 40 ans, professeur des écoles en maternelle (formation de juriste, a abandonné au moment de passer le concours d'avocat). G : américaine, 26 ans, auxiliaire de langue dans un lycée parisien.*

*Hébergement passé : Montreuil sous Bois, maison, 8 mois (2008-09), loyer non déclaré 500 €/mois, pas d'APL.*

*Lien entre H et G : aucun avant l'hébergement, rencontre par annonce sur internet.*

### **Parcours résidentiel (depuis le dernier domicile parental occupé)**

Cohabitation parentale : Ile de France, maison avec jardin, importance du jardinage expérience ++ --- à 20 ans : Bagnolet, famille de son conjoint, appart 80m<sup>2</sup>, « vie de famille » (1 an) expérience+ --- Londres, hébergée, chambre dans une maison en banlieue, chez la collègue d'une amie (2 mois) expérience ++ --- Bagnolet, HLM avec son conjoint (6 ans) exp. + --- Bagnolet, HLM plus grand avec conjoint et 2 enfants (?? ans) expérience+ --- Montreuil, maison avec jardin en accession à la propriété avec son ex-conjoint, enfants à la maison 1 semaine sur 2 (« c'est un rêve de toujours », « il me fallait une maison avec jardin ») expérience ++ pour la maison avec jardin mais négative pour la séparation. Attachement à Montreuil, proche du lieu de travail. Par ailleurs : vacances régulières dans la maison de campagne des parents dans le Lot / pendant ce temps là elle loue sa maison à des touristes pour gagner de l'argent et payer sa part du crédit pour l'accession à la propriété.

*H a principalement vécu « en famille », jusqu'à la séparation avec son conjoint, au moment où ils achètent une maison. Elle est passée du domicile parental à celui des parents de son conjoint, puis a vécu avec son conjoint et leurs enfants. Rupture importante avec la séparation / accession à la propriété : elle est seule dans un logement pour la 1<sup>ère</sup> fois. A connu une période d'hébergement à Londres pendant ses études, un très bon souvenir. Très grande importance du jardin et du jardinage (décoration de son balcon à Bagnolet et prix du balcon fleur ; aménagement du jardin ouvrier des grands-parents de son conjoint à Saint Maur). Réfléchit à une reconversion dans l'aménagement de jardins.*

### **Entrée dans l'hébergement (contexte, motivations)**

Sylvie pose une annonce d'offre d'hébergement car difficultés financières suite à sa séparation. Le couple maintient le projet d'accession commun mais Sylvie s'installe seule dans la maison, avec les enfants 1 semaine sur 2. Chambre d'ami est libre donc elle décide de la louer. Annonce dans un magazine pour étudiants américains.

*Malgré la séparation, les ex-conjoints n'annulent pas l'achat de la maison et payent chacun une part du crédit, Sylvie s'y installe (l'ex-conjoint va vivre avec sa nouvelle compagne et les enfants aux Lilas). Mais la séparation introduit des difficultés financières pour Sylvie du fait des coûts liés à la maison en plus du crédit à rembourser (impôts locaux, etc.). Du fait de la*

situation du marché du logement en 1<sup>ère</sup> couronne, impossible pour Sylvie d'acheter seule un logement avec jardin dans Montreuil, elle reste donc dans la maison. Pour résoudre ses difficultés financières, elle va utiliser les atouts de la maison (grande, très bien située) et de sa situation professionnelle (bcp de vacances) : 1<sup>ère</sup> expérience de location de sa maison à des touristes pendant les vacances, puis location d'une chbre à l'année (idée suggérée par une amie), ce qui lui permet de rester dans la maison.

### **Hébergement (Relation au domicile, Pratique de l'hébergement)**

Maison avec 3 chambres => Sylvie occupe 1 chbre, ses enfants 1 autre chbre quand ils sont là (2 garçons, 9 et 10 ans, veulent partager la même chbre), G occupe la 3<sup>ème</sup> chbre. Pas de contrat écrit, pas de règles explicites. Bonne entente entre H et G, quelques sorties touristiques et vacances ensemble. Rythmes différents, qui ne se chevauchent pas. G a accès à toute la maison, reçoit des amis de temps en temps, son petit-ami pendant une semaine (pendant laquelle H fait en sorte de ne pas être à la maison). Pbs liés à la cohabitation pour H : mauvaise isolation phonique de la maison => dérangée par le coups de téléphone tardifs de G ; gênée d'amener un nouvel ami chez elle, impossibilité d'envisager une nouvelle relation dans ces conditions => expérience mitigée.

*H et G ne ressentent pas le besoin de formaliser les choses, peut-être parce qu'elles sont « novices » en la matière. H et G partagent des moments particuliers (sorties,...) mais n'ont pas le même rythme quotidien.*

### **Sortie Hébergement**

Fin de l'hébergement arrivée comme prévu puisque G finissait son année en France et retournait aux Etats-Unis. Sylvie réfléchit à réitérer l'expérience, rencontre une personne intéressée par la chambre mais décide plutôt de louer au maximum sa maison pendant les vacances scolaires.

*Arbitrage de Sylvie entre les gains et les coûts, les avantages et les inconvénients de la location d'une chambre à l'année, et ceux de la location de la maison pendant les vacances => elle préfère gagner un peu moins, avoir à faire du rangement plusieurs fois par an plutôt que de cohabiter avec une nouvelle personne.*

### **Chez-soi**

H explique qu'elle ne se sentait plus « chez elle » au bout d'un certain temps avec G dans la maison. Heureuse de vivre seule auj. Peu attachée aux objets : loue sa maison à des touristes très souvent sans inquiétude : « dans ma vie j'ai perdu d'autres choses qui ont plus de valeur que des objets ». Auj. être chez elle : « c'est des trucs tout bêtes et c'est très gamin et c'est très adolescent peut-être, c'est manger à n'importe quelle heure, n'importe quoi, etc. Donc quand il y a quelqu'un qui est à la maison, bon on est obligé d'avoir un minimum de discipline, après il y a des gens qui sont super disciplinés, et ça leur va bien. Moi pas du tout quoi, donc je me faisais un peu violence ».

## **Hébergeant 2**

*Michèle – H2*

*Le 7 avril 2010 – Entretien au domicile, Thorigny sur Marne (77)*

*Enquêteur : J.Beaulier*

### **Caractéristiques socio-démographiques**

*Interviewée : H, F, 53 ans, psychologue; adjointe au maire aux affaires sociales, logement et solidarité dans sa commune de résidence. A 3 enfants et 2 petits-enfants, le fils le + jeune (18 ans) vit encore chez elle. Divorcée depuis 3 ans.*

*G : deux hébergés : G1 = F, étudiante en mécanique, 24 ans, sénégalaise, jobs étudiants périodiquement, fiancée (fiancé qui vit en Italie), vit en France depuis 2 ans; G2 = M,*

*étudiant en finance, 26 ans originaire du Canada (de parents ivoiriens), en stage rémunéré à Paris.*

**Hébergement :** *Thorigny sur Marne, maison individuelle (au RDC : cuisine, salle à manger, salon, chambre, bureau; à l'étg: 3 chambres + petit salon + SdB), étage occupé par le fils de H et les deux G ; durée : G1 = 1 an / G2 = 4 mois ; loyer de G1 = 330€/mois, G2 = 360€/mois, APL pour les 2.*

**Lien entre H et G :** *aucun avant l'hébergement, rencontre par annonce sur internet.*

### **Parcours résidentiel (depuis le dernier domicile parental occupé)**

Pas d'information.

### **Entrée dans l'hébergement (contexte, motivations)**

Divorce il y a 3 ans => H rachète la part de son mari. La maison avait besoin de travaux => H veut faire les travaux mais difficultés financières qui s'accumulent. De + en + attachée à la maison à mesure des travaux. Pour faire face à ses difficultés, elle décide de louer les deux chambres inoccupées à l'étage, sur les conseils d'une amie qui habite en Angleterre. Dans les justifications apportées au fait de louer des chambres, Michèle cite également le fait d'être moins seule.

*Le début de l'hébergement est lié aux difficultés financières de H. Arbitrage entre les désagréments engendrés par l'hébergement de tiers et les rentrées d'argent générées, qui permettent de garder la maison.*

### **Hébergement (Relation au domicile, Pratique de l'hébergement)**

H a hébergé 5 personnes au total sur 3 ans et demi (2 personnes en instance de divorce et 3 étudiants). Hébergement formalisé par un bail d'un an + un règlement écrit. Volonté de H d'avoir « *une règle pour tout le monde* » Maison avec 3 chbres à l'étage => étage réservé au fils de H et aux 2 G. H occupe le rez-de-chaussée. Les portes des 2 chambres des G ferment à clé mais ils ne ferment que rarement la porte à clé. Espaces communs : cuisine au RdC, salon à l'étage, jardin, laverie au sous-sol. Espaces réservés à H : salon, chambre et bureau au RdC. Possible pour G d'inviter une personne 1 nuit / semaine, possibilité d'accommoder la règle (ex : le fiancé de G1 vient 15 jours / trimestre). G1 et G2 mangent dans leur chambre, font le ménage de leur chambre et des parties communes à l'étage. H fait aussi le ménage des parties communes à l'étage car son fils les utilise. Avec certains anciens G : activités communes avec le fils de H (ex : footing).

*Hébergement ou location ? difficile d'établir une distinction nette => difficulté à définir « l'hébergement chez un tiers ». L'interviewée parle de « location » et de « mes locataires ». Règles formalisées par écrit pour éviter tout déboire. Espace de la maison globalement partagé mais avec des séparations entre l'espace de H et l'espace des G. Les séparations sont beaucoup moins marquées avec le fils de H, qui est à l'étage comme les deux G. Différence entre les G et le fils de H : le fils de H a accès à toute la maison.*

### **Sortie Hébergement**

Pour H, les hébergés actuels sont les derniers. Sa situation financière s'est améliorée => ne souhaite pas continuer car « *je me restreignais un peu avec mes invités l'année dernière, je n'avais même pas fêté l'anniversaire de mon fils* ».

*A partir du moment où sa situation financière s'améliore, H décide de ne plus continuer à louer les chambres => la raison qui la pousse à louer est essentiellement économique.*

### **Chez-soi**

H souligne qu'il ne s'agit pas de colocation mais de location : pour elle, des colocataires partagent tout l'espace du logement et sont entièrement autonomes car le propriétaire n'est pas présent dans le logement. H considère que dans son cas il s'agit d'une location, les locataires n'ont pas accès à toutes les pièces de la maison. H ne loue les chambres qu'à des personnes seules pour limiter les allées et venues dans le logement et pour respecter la réglementation. Lorsque la compagne d'un ancien G est venue quasiment s'installer dans la

chambre avec son ami, H a eu le sentiment de ne plus être chez elle et a alors ressenti le besoin de formaliser les règles par écrit.

« La personne qui loue n'a pas toute sa liberté, elle ne peut pas inviter qui elle veut, c'est ça le désagrément, il faut rogner un peu sur ce qu'on a envie de faire ». => H a mis des garde-fou pour éviter de « se sentir envahie », mais la présence des deux G restreint quand même son sentiment d'être chez elle.

### **Hébergeant 3**

**Moussa – H3**

*Entretien à son domicile, Saint-Denis*

*Enquêteur : DD, Hébergé : Idrissa*

#### **Caractéristiques socio-démographiques**

*Interviewée (H) : Retraité, M, – Lien avec G : ami de son papa*

*Hébergement : Saint-Denis (93), durée : 2 ans.*

*Interviewé : (H) : marié, 11 enfants, à 6 garçons et 5 filles, 5 enfants résident encore chez les parents, occupe un logement dans un HLM de type F5.*

*(G) : Mamadou Diallo, 25 ans, H, sénégalais, étudiant à l'université de Villetaneuse*

#### **Parcours résidentiel (depuis le dernier domicile parental occupé)**

(G) a quitté son pays d'origine (Sénégal) où il vivait avec ses parents et ses frères et sœurs pour poursuivre ses études universitaires en France. il est hébergé chez H depuis septembre 2008.

*C'est la première fois que G quitte le domicile parental pour faire ses études en France, son papa qui habite toujours au Sénégal l'a accompagné en France.*

#### **Entrée dans l'hébergement (contexte, motivations)**

Le papa de G a accompagné son fils en France afin de faire les démarches nécessaires pour obtenir un logement (studio) ou une chambre universitaire, ils sont donc accueillis chez H. H a insisté auprès du papa de G pour que son fils reste eux pendant toute la période de ses études. Le papa de G a fini par accepter cette demande malgré qu'il dispose de moyens suffisant pour louer une chambre universitaire à son fils.

*H a lui-même été hébergé à son arrivé en France dans les années 70 par une connaissance du papa de G lorsqu'il a quitté son pays d'origine (le Sénégal). Le papa de G souhaité louer une chambre universitaire pour son fils afin qu'il étudie dans de bonne conditions, mais H a refusé cette idée et a proposé au papa de G de bien vouloir hébergé son fils. « C'est moi qui a dit au Papa d'Idrissa que son fils habite chez moi. Son papa a les moyens au pays et il voulait lui prendre une chambre d'étudiant. J'ai refusé moi », « Le papa à Idrissa m'a beaucoup aidé avant, quand je suis venu en France, c'est lui qui m'a mis en contact avec un autre africain qui était déjà ici au foyer, j'ai habité avec le Mr au foyer. ».*

*On retrouve dans cette situation, le phénomène de « don contre don » malgré que H ne l'affirme pas ainsi. La confiance entre eux est vraiment présente*

#### **Hébergement (Relation au domicile, Pratique de l'hébergement)**

H affirme que G a sa propre chambre malgré que son appartement ne comporte que 4 chambres et qu'ils sont 5 enfants à vivre dans l'appartement avec les parents. Aucune règle n'est imposée à la maison. G a sa propre chambre. « Quelle intimité Moi, mon intimité c'est dans ma chambre. Justement, vous les jeunes qui sont nés ici, vous pensez comme ça mais nous, depuis le pays on est comme ça, on habite tous ensemble. La famille c'est important.

- Comme dit un proverbe africain : « Quant tu meurs, tu ne t'enterres pas tous seul mais par des personnes, la famille ». J'aime bien cette phrase, c'est logique. »

Concernant l'espace dans la maison, H affirme qu'ils partagent tout tous ensemble, G a sa propre chambre pour lui seul malgré le manque d'espace dans l'appartement. La question de l'intimité l'a un peu froissé, H aime vivre en famille, pour lui la famille c'est important et il considère G comme son propre fils.

#### **Sortie Hébergement (effective ou prévue)**

Prévue à la fin de ses études (dans environ 3 ans).

*Hébergement à la fin programmée (fin des études universitaires), reste à voir ce qui va vraiment se passer au bout de ces 3 dernières années. G va-t-il retourner dans son pays d'origine où s'installera-t-il définitivement en France (travail, vie matrimoniale)?*

#### **Chez-soi**

Pour conclure, on remarque que l'entretien avec l'hébergeant est plutôt positif, à entendre ces propos : « Je fais tout pour qu'il soit à l'aise », « je fais ça de bon cœur, je demande rien à Amadou, je le considère comme mon fils. Je ne lui demande rien du tout, je ne veux même pas un centime ». H met tout en œuvre pour que G se sente à l'aise.

### **Hébergeant 4**

#### **Oumy – H4**

*Entretien au domicile, Villemonble*

*Enquêteur : DD*

#### **Caractéristiques socio-démographiques**

*Interviewée (H) : salariée, F, – Lien avec H : cousines*

*Hébergement : Villemonble (93), durée : 6 mois.*

*Interviewée : (H) : vit en concubinage, 1 enfants (fille), occupe un logement privé dans un petit immeuble de 4 étages de type F2.*

*(G) : 22 ans, F, française (parents sénégalais vivant en France), salariée (contrat de type CDD)*

#### **Parcours résidentiel (depuis le dernier domicile parental occupé)**

(G) a quitté le domicile familial (Remiremont, Vosges) où elle vivait avec ses parents et ses frères et sœurs pour se rendre en région parisienne. Au départ, elle s'est installée chez sa tante à Mantes la Ville puis à Villemonble chez sa cousine.

*C'est la première fois que Mariatou quitte le domicile parental (Département des Vosges) pour vivre en région parisienne chez de la famille proche, recherche d'emploi.*

#### **Entrée dans l'hébergement (contexte, motivations)**

C'est H qui a demandé à G de venir habiter avec elle et sa fille, son concubin qui voyage énormément, principalement en Afrique est absent et c'est cette raison qui a motivé H à habiter avec sa cousine qui elle été installée au départ chez les parents de H.

G a accepté volontiers la cohabitation avec sa cousine d'autant plus qu'à ce moment là, elle trouve un travail proche du domicile de H.

*L'hébergeant à pris l'initiative d'héberger sa cousine. D'une part, elle se sentait seule étant donnée l'absence de son concubin mais aussi le fait qu'au moment de l'entretien H était en congé parental. « Elle me tient beaucoup compagnie parce que je suis en congé parentale et franchement, ce n'est pas la joie de rester à la maison, j'ai tellement l'habitude de travailler que de rester à rien faire, c'est vraiment chiant », « la compagnie c'est important quand même. J'aurais pété un câble sinon. ». On constate un problème de solitude et un besoin de compagnie.*

#### **Hébergement (Relation au domicile, Pratique de l'hébergement)**

H déclare que G dort principalement au salon car elle loge dans un appartement de type F2 et n'a qu'une chambre et un salon. Inconvénient : pour avoir accès à la salle de bain, il faut

obligatoirement passer par la chambre. H l'aide beaucoup dans les tâches ménagères++, garde de sa fille, ça lui permet de sortir un peu. Aucune demande financière de la part de H, G lui propose souvent de lui donner un peu d'argent, elle fait souvent des courses, des cadeaux à sa fille.

*G se sent souvent redevable car elle propose ses services (aide financière, garde de sa fille, tâches ménagères). Malgré que H ne lui demande aucune contrepartie financière, je suppose qu'elle a tout de même besoin de participer d'une façon ou d'une autre*

### **Sortie Hébergement (effective ou prévue)**

Non définie pour le moment.

*Hébergement de type provisoire car les motivations de H pour hébergé G sont liés à un sentiment de « manque », « besoin de compagnie ». Son mari était censé rentrer 1 semaine après l'entretien. Que va-t-il vraiment se passer ? G va-t-elle retourner vivre chez sa tante à Mantes la Ville ?*

### **Chez-soi**

Pour conclure, on remarque que H est contente de sa cohabitation avec sa cousine, parfois ses propos peuvent être contradictoires, par exemple lorsqu'elle dit : « Il suffit qu'elle parte dormir une nuit chez une copine pour que je ressente ce manque, c'est bizarre mais bon, c'est comme ça », puis, « C'est vrai que dès fois, ça me fais du bien de rester seule avec ma fille comme ce week-end, mais pas très longtemps mais j'aime bien me retrouver avec moi-même ». Dans l'ensemble, la cohabitation se passe très bien, G et H s'y retrouve dans cette cohabitation.

## **Hébergeant 5**

### **Saida – H5**

*Entretien à la résidence universitaire, Cergy Préfecture*

*Enquêteur : DD*

### **Caractéristiques socio-démographiques**

*Interviewée (H) : Etudiante en licence professionnelle, F, célibataire, occupe une studette de 19m<sup>2</sup> dans une résidence universitaire.*

*Lien avec G : amie d'enfance.*

*Hébergement : en résidence universitaire à Cergy Préfecture. Durée : 1 an.*

### **.Parcours résidentiel (depuis le dernier domicile parental occupé)**

*(G) Cohabitation parentale : Châteauroux.*

*C'est la première année que Najoua quitte le domicile parental pour travailler à Paris (75).*

### **Entrée dans l'hébergement (contexte, motivations)**

Suite à la demande de G, H a accepté d'accueillir G dans sa petite studette en résidence universitaire, G n'a aucune famille qui réside en région parisienne et suite à l'interruption de ses études, elle a trouvé un job à Paris (boutique Zara, Châtelet)

*H est la seule amie proche que G a en région parisienne. Bien que son amie vive dans une résidence universitaire, elle a tout de même formulé sa demande de souhait d'hébergement. H n'a pas pu lui refuser malgré le règlement intérieur des résidences universitaires.*

### **Hébergement (Relation au domicile, Pratique de l'hébergement)**

H partage la chambre avec son amie d'enfance. Les relations au domicile sont peu fréquentes, « la chambre nous sert juste à dormir, c'est le plus important ». Un avantage : les WC ainsi que la douche sont à l'intérieur de la chambre, la cuisine est collective mais elles l'utilisent très rarement.

Elles s'aident mutuellement, s'entende très bien, partage des courses, échange de vêtements...

*On constate les grandes difficultés qu'elles ont pour se coordonner. Concernant l'espace de la chambre, nous n'évoquerons pas ce terme mais plutôt le terme de « manque d'espace » car cohabiter dans un 19 m<sup>2</sup> à deux n'est pas pratique. Elles emploient des stratégies pour vivre dans de bonnes conditions mais cela reste tout de même risqué. « On est obligé de mettre un matelas tous les soirs, puis le cacher la journée, on ne sait jamais si les veilleurs passent dans la chambre étant donnée qu'ils ont les doubles de clé », des stratégies également pour avoir accès à la chambre car G ne possède qu'une seule clé et parfois, la difficulté à se coordonner est présente car elles n'ont pas les mêmes horaires.*

*Un peu plus difficile : lors des contrôles, H doit trouver une autre solution pour dormir, parfois c'est impossible qu'elle passe la nuit dans la chambre. Elles doivent être très vigilantes pour qu'elles ne se fassent pas prendre par la direction car, ça coûterait très cher à G qui risque l'expulsion définitive de la résidence universitaire.*

### **Sortie Hébergement (effective ou prévue)**

A la fin des études (2 ans) si le contrat de bail lui est renouvelé.

### **Chez-soi**

G ne se sent pas elle-même chez elle, elle considère la chambre comme un lieu « de sommeil », quand elle n'a pas de cours, elle fait tout son possible pour ne pas rester dans la chambre. Parfois H quant à elle, a besoin de se reposer les jours où elle ne travaille pas mais, ne se considère pas du tout chez elle.

Elles souhaitent toutes les 2 avoir un logement plus grand de type F2 pour y habiter ensemble.

## **Hébergeant 7**

### **Paul – H7**

Avril 2010 – Entretien au domicile, Saint-Leu (Val d'Oise) avec H et G

Enquêteurs : H.Pineau et E.Baron

### **Caractéristiques socio-démographiques et situation d'hébergement**

*Interviewé : H, M, 20 ans, étudiant infirmier, logé gratuitement dans une maison dont ses parents ont hérité.*

*Hébergement : H héberge un ami (M, 20 ans), à Saint-leu (Val d'Oise), pavillon avec jardin qui appartient aux parents de H, 80m<sup>2</sup>, T3. G paye une petite contrepartie financière, participe aux courses et aux tâches ménagères.*

### **Parcours résidentiel (depuis le dernier domicile parental occupé)**

Cohabitation parentale : Saint-Leu, pavillon avec jardin, « grande maison » (18 ans) - H occupait un étage entier dans la maison de ses parents => déjà une certaine indépendance. --- Saint-Leu, pavillon avec jardin à côté de chez ses parents, dont ses parents ont hérité (2 ans) => Faible mobilité résidentielle des parents et de H lui-même.

### **Entrée dans l'hébergement (contexte, motivations)**

Lorsque ses parents héritent de la maison, H s'y installe, il a 18 ans. Il s'installe dans la maison avec un ami car il « serait tombé en dépression » s'il avait habité seul. La maison est ouverte à tous les amis de H et de son hébergé à l'époque, qui viennent très souvent sans prévenir. G a l'habitude de venir dans la maison. Puis des tensions entre H et son hébergé apparaissent => H et G s'entendent pour « mettre dehors » l'hébergé de l'époque. G cherche alors à « changer d'air » et à quitter le domicile parental => G intègre la maison lorsque l'ancien hébergé a quitté. G s'est « installé progressivement » dans la maison, il venait « de temps en temps, puis de plus en plus souvent », puis a eu une phase où il « habitait plus ou moins entre ici et chez [ses] parents », avant de décider de s'installer vraiment dans la maison de H.

### **Hébergement (Relation au domicile, Pratique de l'hébergement)**

H est logé gratuitement : la maison appartient à ses parents, qui payent également toutes les charges. G paye une petite contrepartie financière aux parents de H => la relation entre G et H relève plus d'un rapport entre colocataires, qui sont sur un pied d'égalité face au logement, que d'un rapport H / G. Malgré tout, H et G s'accordent pour dire que la maison est celle de H, et que si l'un devait partir, ce serait G.

Situation d'hébergement très informelle : pas de règles sur l'utilisation des espaces, la cohabitation, les rythmes quotidiens.

H et G ont leur propre chambre. Pas d'espace réservé à H ou interdit à G dans la maison. H et G se retrouvent souvent dans le salon mais passent également du temps ensemble dans la chambre de l'un ou de l'autre.

Le ménage et le rangement sont la principale source de tension entre H et G. Tous les deux H et G participent aux tâches ménagères, mais G fait le ménage plus régulièrement que H.

H et G font partie du même groupe d'amis, ils passent beaucoup de temps ensemble dans la maison (discussions, jeux vidéos, repas, fêtes) mais aussi à l'extérieur de la maison (soirées entre amis).

### **Sortie Hébergement (effective ou prévue)**

Fin de l'hébergement pas prévue pour le moment. H envisage plusieurs hypothèses qui pourrait impliquer le départ de G : la mise en couple de H avec sa petite-amie dans la maison ; le souhait de G de déménager ; un « truc vraiment grave » qui viendrait rompre la bonne relation entre H et G.

H et G envisagent quand même la situation d'hébergement comme temporaire, comme une première étape dans la vie indépendante en dehors de « chez les parents ».

### **Chez-soi**

H et G considèrent tous les deux leur installation dans la maison comme un « coup de chance », car peu de jeunes adultes peuvent habiter seuls dans une maison. Tous les deux apprécient « le contexte d'habiter sans parents », qui « permet de faire des apéros, des petites soirées », même si cela suscite des contreparties en termes de « responsabilités » vis-à-vis de la maison occupée (ménage, entretien,...).

Au début de la période d'hébergement, H et G avaient une attitude très ouverte vis-à-vis des personnes venues de l'extérieur : les amis de H et G venaient très régulièrement (quotidiennement) dans la maison, sans prévenir. Puis H et G ont eu le sentiment de ne plus être « chez soi » et ont plus régulé l'accès à la maison (les amis viennent moins souvent, moins nombreux et annoncent leur venue par téléphone) : G explique : « *Au départ on était vachement free, mes passaient quand ils voulaient, puis on s'est retrouvé avec une maison bordélique, cassée de tous les côtés, ingérable quoi ! A un moment on a dit stop, quand vous voulez passer, vous nous appelez avant, parce qu'en fin de compte, tu perds un peu cette sensation de maison à toi, j'avais l'impression d'être dans une espèce de bar, tu perds complètement ton intimité* ». H et G ont donc créé un « chez soi » à deux, car tous les deux craignent la solitude et apprécient la présence de l'autre. G explique : « *Je me souviens d'une période où tous les jours il y avait du monde. Et à un moment avec Paul on en avait ras-le-cul, on a fermé tous les volets, la porte, et là on s'est retrouvé sur le canapé, c'était tellement bien, depuis ce jour là, on aime bien se retrouver comme ça* ». H et G construisent un « chez soi » ensemble : ils s'accordent pour dire qu'il y a des améliorations à faire dans la maison en termes d'aménagement et de décoration.

## **Hébergeant 8**

**Alain – H8**

Avril 2011 – Entretien au domicile, Villeuneve-le-Roi (Val de Marne)

Enquêteur : HB

## **Caractéristiques socio-démographiques et situation d'hébergement**

*Interviewé : H, M, 59 ans, professeur d'histoire en lycée, propriétaire d'une maison d'environ 100m<sup>2</sup> avec 2 pièces + salle de bain et cuisine au RdC, 1 bureau au sous-sol et 3 chambres + salle de bain à l'étage. Jardin d'environ 400m<sup>2</sup>. H a acheté cette maison avec son épouse en 1989. H vit avec ses deux enfants (1 garçon de 20 ans et 1 fille de 22 ans) dans la maison. Son épouse est décédée en 2001, elle habitait également dans la maison auparavant.*

*Hébergement : H a hébergé une jeune femme chinoise (G) pendant 4,5 ans entre 2006 et 2011. G était étudiante en littérature comparée (doctorante). G payait une contrepartie financière (120€/mois), participait aux tâches ménagères au même titre que les enfants, cuisinait un repas pour toute la famille un peu plus d'une fois par mois.*

### **Parcours résidentiel (depuis le dernier domicile parental occupé)**

A vécu avec ses parents à Villeurbanne (banlieue lyonnaise) jusqu'à la fin de ses études, appartement F3, famille avec 3 enfants. « J'aimais bien cet appartement ». « Je n'ai jamais eu ma chambre, on a toujours partagé notre chambre avec mes frères et sœurs ». Puis H a déménagé en région parisienne pour son premier poste d'enseignant, il a toujours été locataire d'appartements, il a eu une première fille avec une 1<sup>ère</sup> compagne puis s'est séparé et a changé de logement fréquemment. Puis, avec sa 2<sup>ème</sup> compagne, H a été locataire avant d'acheter en 1989 le pavillon dans lequel il habite aujourd'hui. Le pavillon ne comprenait alors que le rez-de-chaussée, H a aménagé les combles H explique qu'il ne rêvait pas du tout d'être propriétaire mais que la location d'un pavillon coûtait cher alors que l'achat se révélait finalement moins onéreux. Après le décès de son épouse (suicide dans la maison), la question s'est posée d'un éventuel déménagement, mais les enfants de H ont souhaité rester. H est désormais propriétaire de la moitié de la maison, les deux enfants sont propriétaires de l'autre moitié.

### **Entrée dans l'hébergement (contexte, motivations)**

H a hébergé 3 personnes sur les 10 dernières années. La 1<sup>ère</sup> personne était un professeur de philosophie du Niger que H avait rencontré lors d'un voyage au Niger, dans le cadre du jumelage entre leurs lycées. Ce professeur souhaitait faire une formation (un BTS comptabilité) en France dans le but de trouver un emploi mieux rémunéré au Niger. H avait prévu de l'héberger et de le prendre en charge complètement (nourriture, vêtements, cigarettes...) pendant ses 2 ans de formation mais la situation s'est un peu compliquée et G est reparti au bout de 6 mois. Cela s'est passé peu de temps après le décès de l'épouse de H, entre septembre 2001 et mars 2002. « Je ne sais pas, peut-être que j'avais besoin de combler un vide ».

La 2<sup>ème</sup> personne hébergée est Nina (G) la jeune étudiante chinoise. Elle a d'abord été hébergée pendant 8 jours lorsqu'elle est arrivée en France en 2004. H n'a pas vraiment eu le choix de l'héberger ou non car c'est sa fille qui l'avait proposé à Nina, rencontrée lors d'un voyage en Chine quelques semaines auparavant (la fille de H apprenait le chinois au lycée). Nina n'est restée que 8 jours puis a trouvé une chambre de bonne dans Paris. Pendant ses 2 premières années d'étude en France, Nina a gardé de bons contacts avec H et sa fille, elle est venue régulièrement leur rendre visite. Puis, ses parents ne pouvaient plus l'aider financièrement, Nina pouvait difficilement rester en France. H lui a alors proposé de l'héberger afin de lui permettre de rester en France pour continuer sa thèse sans avoir à payer un loyer trop élevé.

La 3<sup>ème</sup> personne hébergée a été hébergée par H pendant 6 mois juste avant la 2<sup>ème</sup> période d'hébergement de Nina (janvier-juin 2006). Il s'agissait d'une Américaine, assistante d'anglais dans le lycée où travaille H. Elle était auparavant hébergée chez une autre collègue mais cela se passait très mal, des collègues ont sollicité H à ce sujet, H lui a donc proposé de l'héberger pour la fin de son séjour en France.

### **Hébergement (Relation au domicile, Pratique de l'hébergement)**

G avait sa propre chambre et pouvait disposer de l'ensemble de la maison au même titre que les enfants de H. L'étage de la maison comprenant 3 chambres et une salle de bain, G partageait l'étage avec les deux enfants. G devait d'ailleurs s'occuper, avec les deux enfants de H, du ménage dans l'étage. G a tenu à verser une contribution financière, alors que H ne lui avait pas demandé. G versait 120€/mois, ce qui correspondait globalement aux frais de chauffage, gaz, électricité, alimentation... G partageait la plupart des diners avec H et ses enfants, prévenait H si elle ne rentrait pas dîner, et cuisinait un repas chinois en moyenne un peu plus d'une fois par mois pour toute la famille (H souligne que G a introduit deux ustensiles dans la maison, qu'elle a laissés après son départ : un wok et un autocuiseur pour le riz, qu'il compte donner à sa fille lorsqu'elle quittera la maison). G utilisait la connexion internet de la maison (wifi). Selon H, G passait beaucoup de temps dans sa chambre à travailler, se couchait souvent assez tard pour travailler, et se levait souvent tard selon H (9h). « C'était vraiment une bosseuse ». G sortait assez peu avec des amis. A deux ou trois reprises, G a elle-même hébergé dans sa chambre pour quelques nuits une amie de passage en France. H considère que G était particulièrement bien éduquée, qu'elle était très discrète, très travailleuse, et qu'elle ne lui jamais donné une occasion de ne pas être satisfait de sa présence dans la maison. « Ce n'était pas lourd, pas pesant ». H a aidé G à différentes reprises pour des formalités administratives (rdv à la préfecture du 94 pour le renouvellement de son titre de séjour). H s'était également porté garant pour G lorsqu'elle avait loué sa chambre de bonne à son arrivée en France. H considère qu'il y avait une Les amis de H qui ont rencontré G l'ont également beaucoup appréciée. G a également été hébergée par des amis de H pendant de courts séjours de vacances en province ou à l'étranger. Pendant la dernière année de thèse de G, une amie de H a travaillé avec G une après-midi par semaine sur la rédaction de sa thèse.

### **Sortie de l'Hébergement**

L'hébergement s'est terminé un mois après la soutenance de thèse de G. Elle a quitté la France et est rentrée en Chine. H et G sont restés en contact, ils échangent des mails régulièrement et G a invité à H à venir lui rendre visite en Chine. H semble regretter le départ de G, qu'il appréciait beaucoup. H prévoit de rendre visite à G et à sa famille en 2013. H comptait initialement faire le voyage en 2012, mais sa fille va partir aux Etats-Unis pour une année d'études, H prévoit donc de rendre visite à sa fille en 2012 et de repousser son voyage en Chine à 2013.

## Annexe 4 – Guide pour la réalisation du workshop à Londres (fév. 2011)

Activity	Description
<p>6.30pm</p> <p>Welcome and introductions (15 mins)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Welcome from facilitator</li> <li>• Pairs exercise: Participants speak to their neighbour for 2/3 minutes, finding out: <i>their name, where they live, what they do, and what their hébergement situation consists of (Host? Guest? How long? How many people in household?)</i> Participants then introduce their neighbour to the group.</li> <li>• The facilitator gives a brief introduction to this research and introduces workshop observers.</li> </ul>
<p>Motivation for hébergement (20 mins)</p> <p><i>I want to...</i></p> <p><i>I need to...</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Spectrum exercise: Participants get up and position themselves physically between the following two ends of a physical spectrum: <u>have to be a host/guest</u> versus <u>want to be a host/guest</u>.</li> </ul> <p>The facilitator probes:</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Why the host/guest is positioned where they are and how they feel about their hébergement situation.</li> <li>2. How they came to be in this hébergement situation.</li> </ol> <ul style="list-style-type: none"> <li>• The facilitator then asks participants to imagine they are their host or guest, and to position themselves accordingly on the same spectrum. The facilitator probes why participants think their host or guest belongs in that position.</li> </ul>
<p>Testing the phase 1 typologies (45 mins)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Guided creative exercises: Participants are guided through the following 4 themed activities, to support the testing of the phase one typologies. (Each participant is given a code to place by their responses, to support post-workshop analysis of the typologies.)</li> </ul> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Exchange:</b> Participants discuss with their neighbour and note down on an image-based worksheet what they 'give' and what they 'get back' in their relationship with their host/guest. The facilitator probes what is perceived as exchange in an hébergement context, and why.</li> <li>2. <b>Sharing:</b> Participants each have a 'domesticity bingo' grid, with categories of household items/spaces/services they may share, as well as some empty grid spaces to fill in. The facilitator leads a game of bingo, to establish what is shared between hosts and guests and what is not. The facilitator probes why there is sharing or not, and what it means to hosts and guests to share.</li> <li>3. <b>Rules:</b> Participants note down, on an image-based worksheet, a list of house rules that they have set or have to abide by. The facilitator probes how explicit these rules are and how/why they have come about.</li> </ol>

	<p>4. <b>Negotiation:</b> The facilitator leads a discussion to surface what is negotiable between host and guest, and to what degree. Participants note down any factors on post-its, and stick them to a wall-chart spectrum, positioned according to their degree of negotiability.</p>
<p>Break (5 mins)</p>	
<p>Positive and negative interactions between host and guest (35 mins)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Whole group exercise: The facilitator asks participants to imagine: <ul style="list-style-type: none"> <li>○ A good day or positive interaction with their host/guest and why it has arisen.</li> <li>○ A bad day or bad interaction with their host/guest, and why it has arisen.</li> </ul> </li> <li>• The facilitator gives participants images of contented and angry looking people with blank speech and thought bubbles coming out their heads - and asks participants to fill in these bubbles with the thoughts of a contented or frustrated host or guest.</li> </ul> <p>Where a participant describes a bad day or bad interaction, the facilitator will probe to understand what the relevant host/guest <i>ought</i> to have done to avoid causing a tension with the workshop participant – the ideal skills and qualities of a host or guest.</p>

## Annexe 5 – Guides d'entretien pour la phase 2

Entretiens à réaliser avec les personnes déjà interrogées lors de la phase 1 (6 à 18 mois d'écart entre les deux entretiens).

**Le guide d'entretien est commun aux personnes hébergées (G) et aux hébergeantes (H).**

Si possible, réaliser l'entretien au domicile de la personne.

**Trois options :**

**A/ La situation d'hébergement n'a pas changé** (le binôme hébergé / hébergeant est resté le même) :

- ⇒ l'entretien portera essentiellement sur la façon dont la situation d'hébergement a évolué depuis le 1<sup>er</sup> entretien, en particulier sur les aspects suivants : la cohabitation, les règles, l'utilisation de l'espace, les activités et espaces partagés par H et G, les tensions ou conflits, les rythmes de chacun...

**B/ La situation d'hébergement a changé** (l'hébergeant ou l'hébergé a changé) :

- ⇒ l'entretien sera presque identique à celui de la phase 1 car il s'agit d'une nouvelle situation d'hébergement, mais il intègrera en plus un regard rétrospectif sur la situation d'hébergement au moment de la phase 1 et une comparaison entre la situation actuelle et celle de la phase 1.

**C/ L'enquêté n'est plus hébergé ou hébergeant** (la situation résidentielle de l'enquêté a totalement changé)

- ⇒ l'entretien portera essentiellement sur l'évolution de la situation de l'enquêté (résidentielle, professionnelle, familiale...), sur son parcours résidentiel et sur son regard rétrospectif sur la situation d'hébergement. Il s'agira de faire le bilan de la période d'hébergement.

## **A / Si la situation d'hébergement n'a pas changé :**

Reprendre la grille d'entretien de la phase 1, en insistant uniquement sur les changements si le binôme hébergé / hébergeant n'a pas changé.

### I. Profils des personnes et caractéristiques des lieux

En principe, les données ont été recueillies lors de l'entretien de la phase 1 mais l'entretien de la phase 2 peut permettre de les compléter et de les actualiser :

#### I. 1. L'enquêté

- sexe ; date et lieu de naissance
- type de logement occupé au moment de l'entretien (taille, nombre de pièce, état...) et statut d'occupation
- lieu de résidence
- activité principale (études ou activité salariée), niveau de revenus
- activités secondaires (études ou activité salariée)
- activités associatives, autres
- lieu de résidence des parents, de la famille

#### I. 2. Son hébergé ou son hébergeant

- composition du ménage (puis pour chaque membre du ménage)
- sexe ; date et lieu de naissance
- type de logement et statut d'occupation
- activité principale (études ou activité salariée), niveau de revenus
- activités secondaire (études ou activité salariée)
- activités associatives, autres
- lieu de résidence des parents, de la famille

### II. Relations au domicile

Insister sur les changements par rapport au 1<sup>er</sup> entretien :

- commencer par une question large : « qu'est-ce qui a changé dans la façon dont se passe la cohabitation depuis le premier entretien » ?
- puis continuer avec des questions précises sur les sujets suivants :

#### II. 1. Règles et régulations

Interdictions : y a-t-il de nouvelles interdictions ? / y a-t-il des choses qui étaient interdites et qui sont désormais admises ? par exemple le droit de recevoir des amis, d'inviter quelqu'un à passer la nuit au domicile...

Obligations : Y a-t-il de nouvelles obligations ? / Certaines obligations ont-elles été assouplies ? Pourquoi ?

Tolérances : idem

Routines : idem

Contractualisation formalisée ou tacite ? : idem...

Règles explicites ou implicites ?

Et s'il n'y a pas de changement : est-ce que vous aimeriez que certaines choses changent ?

#### II.2. Ouverture/fermeture vis-à-vis de l'extérieur

Qui entre et qui sort ? Qui est bienvenu à l'intérieur ?

Y a-t-il eu des évolutions sur ces points précis ? Si oui, lesquelles et pourquoi ? Si non, pourquoi ? Est-ce que vous aimeriez que certaines choses changent ?

### II.3. Usages des lieux

Qui fait quoi, où ? quand ? avec qui ?

Quels sont les espaces partagés

Y a-t-il eu des évolutions sur ces points précis ? Si oui, lesquelles et pourquoi ? Si non, pourquoi ? Est-ce que vous aimeriez que certaines choses changent ?

### II.4. Temporalités

Rythmes diurnes et nocturnes : ce qui se répète, ce qui change

Quelles évolutions depuis le 1<sup>er</sup> entretien ?

## III. Relations interpersonnelles entre l'hébergé et l'hébergeant

Insister sur les changements par rapport au 1<sup>er</sup> entretien :

-Comment qualifieriez-vous vos relations avec votre hébergé/hébergeant ? (cordiales ? amicales ? indifférence ? tension ?...)

- Comment ont-elles évolué depuis le premier entretien ? Y a-t-il des activités que vous faites / ne faites plus ensemble désormais ? Partagez-vous les repas ? Aimeriez-vous faire plus de choses ensemble ?

- Est-ce qu'il y a des points de tensions entre vous et votre hébergeant ? Si oui, lesquels ? Comment réglez-vous les tensions ou les conflits ?

Quelles ont été les évolutions depuis le premier entretien ?

- Pensez-vous que vous resterez en contact avec votre hébergé/hébergeant après la fin de l'hébergement ? Pourquoi ?

## IV. Le parcours résidentiel

Reprendre ces questions si elles n'ont pas été abordées pendant le premier entretien, ou s'il y a besoin de compléter les informations recueillies lors du 1<sup>er</sup> entretien.

IV. 1. Faire décrire minutieusement toutes les étapes depuis le premier départ du domicile parental (lieu, type de logement, statut d'occupation, description des personnes composant le ménage, etc.)

IV.2. Quel est le (les) logement(s) que vous avez préféré et pourquoi ?

## V. Conception de l'habiter

V. 1. Aspirations, projets pour la suite : souhaitez-vous changer de situation résidentielle ? Pour quelles raisons ?

Combien de temps pensez-vous rester dans la situation actuelle ?

V. 2. De façon plus générale : quelle serait pour vous la situation idéale du point de vue du logement ? Quelle serait la situation la pire ?

## **B / Si la situation d'hébergement a changé :**

Considérer la situation d'hébergement comme une nouvelle situation => reprendre la grille d'entretien de la phase 1 + ajouter des questions sur l'expérience d'hébergement précédente.

### I. Profils des personnes et caractéristiques des lieux

#### I.1. L'enquêté

En principe, les données ont été recueillies lors de l'entretien de la phase 1 mais l'entretien de la phase 2 peut permettre de les compléter et de les actualiser :

- sexe ; date et lieu de naissance
  - type de logement occupé au moment de l'entretien (taille, nombre de pièce, état...) et statut d'occupation
  - lieu de résidence
  - activité principale (études ou activité salariée), niveau de revenus
  - activités secondaires (études ou activité salariée)
  - activités associatives, autres
  - lieu de résidence des parents, de la famille
- Quelles évolutions depuis le 1<sup>er</sup> entretien ?

#### I. 2. Son hébergé ou son hébergeant

- composition du ménage (puis pour chaque membre du ménage)
  - sexe ; date et lieu de naissance
  - type de logement et statut d'occupation
  - activité principale (études ou activité salariée), niveau de revenus
  - activités secondaire (études ou activité salariée)
  - activités associatives, autres
  - lieu de résidence des parents, de la famille
- Quelles évolutions par rapport à la situation d'hébergement antérieure ?

### II. Relations au domicile

Commencer par une question ouverte du type : « comment se passe la cohabitation avec la (les) personne(s) avec qui vous partagez le logement ? » Selon la réponse, faire décrire les relations avec les différents membres du ménage, les personnes occasionnellement présentes, etc.

#### II. 1. Règles et régulations

Interdictions ; Obligations ; Tolérances ; Routines...

Contractualisation formalisée ou tacite ?

Règles explicites ou implicites ?

Ex : L'hébergé a-t-il le droit de recevoir des amis ? Pour dîner ? Pour passer la nuit ? Doit-il respecter des horaires pour entrer et sortir du domicile ?

#### II.2. Ouverture/fermeture vis-à-vis de l'extérieur

Qui entre et qui sort ? Qui est bienvenu ?

L'hébergeant reçoit-il des invités ? Quand ?

L'hébergé reçoit-il des invités ? Quand ?

#### II.3. Usages des lieux

Faire décrire : qui fait quoi, où ? quand ? avec qui ?

Une possibilité : Prendre un espace particulier : la salle de bains

Une possibilité : faire décrire une journée en semaine, puis un samedi ou un dimanche, y compris les repas, les entrées et les sorties, etc.

#### II.4. Temporalités

Rythmes diurnes et nocturnes : ce qui se répète, ce qui change

II.5 Y a-t-il des différences par rapport à la situation d'hébergement précédente ? Lesquelles ? Comment les expliquez-vous ?

### III. Relations interpersonnelles entre l'hébergé et l'hébergeant

III. 1. Faire raconter l'entrée en contact, par qui, quand, comment ; Faire raconter comment l'accord s'est fait pour l'hébergement, qu'est-ce qui a été dit, conclu, anticipé, ou pas ; est-ce qu'il y a eu des « négociations » ou non ? Qu'est-ce qui a été formalisé ?

III.2 Comment qualifieriez-vous vos relations avec votre hébergé/hébergeant ? (cordiales ? amicales ? indifférence ? tension ?...)

Y a-t-il des activités que vous faites ensemble ? Passez-vous du temps ensemble à l'intérieur du logement ? Et à l'extérieur ? Partagez-vous les repas ? Aimerez-vous faire plus de choses ensemble ?

III.4 Est-ce qu'il y a des points de tensions entre vous et votre hébergeant ? Si oui, lesquels ? Comment réglez-vous les tensions ou les conflits ?

Faire décrire une situation de tension/conflit et la façon dont elle a été résolue.

III.5 Pensez-vous que vous resterez en contact avec votre hébergé/hébergeant après la fin de l'hébergement ? Que souhaiteriez-vous dans l'idéal ? Pourquoi ?

III.6 Y a-t-il des différences entre cette relation et la relation que vous aviez avec la personne que vous hébergiez ou qui vous hébergeait précédemment ? Si oui, pourquoi ?

### IV. Le parcours résidentiel

En principe, les données ont été recueillies lors de l'entretien de la phase 1 mais l'entretien de la phase 2 peut permettre de les compléter et de les actualiser :

IV. 1. Faire décrire minutieusement toutes les étapes depuis le premier départ du domicile parental (lieu, type de logement, statut d'occupation, description des personnes composant le ménage, etc.)

IV.2. Quel est le (les) logement(s) que vous avez préféré et pourquoi ?

IV.3 Avec du recul, que pensez-vous de la situation d'hébergement précédente (celle du 1<sup>er</sup> entretien) ? Et que pensez-vous de la situation actuelle ?

### V. Conception de l'habiter

VI. 1. Aspirations, projets pour la suite : souhaitez-vous changer de situation résidentielle ? Pour quelles raisons ?

Combien de temps pensez-vous rester dans la situation actuelle ?

VI. 2. De façon plus générale : quelle serait pour vous la situation idéale du point de vue du logement ? Quelle serait la situation la pire ?

### **C / Si la personne n'est plus hébergée ou hébergeante :**

L'objectif de l'entretien est de faire le bilan de la période d'hébergement et de discuter du parcours de l'enquêté depuis la fin de l'hébergement.

#### **I. Profil de l'enquêté et évolution de sa situation**

Insister sur les évolutions par rapport à la situation de la personne au moment du 1<sup>er</sup> entretien.

- sexe
- date et lieu de naissance
- type de logement occupé au moment de l'entretien (taille, nombre de pièce, état...) et statut d'occupation dans le logement (propriétaire, locataire, colocataire...)
- lieu de résidence
- activité principale (études ou activité salariée)
- activités secondaire (études ou activité salariée)
- activités associatives, autres
- lieu de résidence des parents, de la famille
- autres membres dans le ménage : conjoint(e) ? enfants ? colocataires ?

#### **II. Parcours résidentiel et regard rétrospectif sur la situation d'hébergement**

##### **II.1 La fin de l'hébergement :**

Combien de temps s'est écoulé depuis que la situation d'hébergement s'est terminée ? Comment s'est passée la fin de l'hébergement ?

##### **II.2 Le parcours résidentiel depuis la fin de l'hébergement :**

- Quel a été votre parcours résidentiel depuis le 1<sup>er</sup> entretien ? Combien de logements occupés ? Lesquels ? Où ? Avec qui ?...

- Comment avez-vous accédé au logement que vous occupez actuellement ? Quelles étaient les autres alternatives possibles ? Pourquoi ce choix ? Quels avantages / quels inconvénients ?

- Que pensez-vous de votre situation actuelle du point de vue du logement ? Vous sentez-vous bien dans votre logement ?

##### **II.3 Bilan de la période d'hébergement :**

- Que pensez-vous aujourd'hui de la période où vous étiez hébergé / hébergeant ? Quels avantages, quels inconvénients ? Quel souvenir en garderez-vous ?

- Si c'était à refaire, le referiez-vous / Que feriez-vous différemment ?

- Avez-vous gardé des liens avec la personne hébergée / hébergeante ? Quels types de liens ? Si vous n'avez pas gardé de liens : pourquoi ? Aimerez-vous que les choses soient différentes (différences liens réels / liens souhaités dans l'idéal) ?

#### **III. Conception de l'habiter**

III.1 Aspirations, projets pour la suite : souhaitez-vous changer de situation résidentielle ? Pour quelles raisons ?

Combien de temps pensez-vous rester dans la situation actuelle ?

III.2 De façon plus générale : quelle serait pour vous la situation idéale du point de vue du logement ?  
Quelle serait la situation la pire ?

## Annexe 6 – Identification et codage des 28 variables

### VAR000 Nom de l'enquêté

#### VAR001 Ville

- 1 = Paris
- 2 = Londres

#### VAR002 Interviewer

- 1 = Hélène
- 2 = Diouldé
- 3 = Florent
- 4 = SHM
- 5 = Etudiant Paris 8

#### VAR003 Statut de la personne interrogée

- 1 = Hébergé (Guest)
- 2 = Hébergeant (Host)

#### VAR003a Statut de l'autre personne

- 1 = Hébergé (Guest)
- 2 = Hébergeant (Host)

#### VAR004 Sexe de la personne interrogée

- 1 = masculin
- 2 = féminin

#### VAR004a Sexe de l'autre personne

- 1 = masculin
- 2 = féminin

#### VAR005 Age de la personne interrogée

- 9 = pas de réponse

#### VAR005a Age de l'autre personne

- 9 = pas de réponse

#### VAR006 Classes d'âge de la personne interrogée

- 1 = <20
- 2 = 21-30
- 3 = 31-50
- 4 = > 50

#### VAR006a Classes d'âge de l'autre personne

- 1 = <20
- 2 = 21-30
- 3 = 31-50
- 4 = > 50

#### VAR007 Statut d'emploi de la personne interrogée

- 1 = emploi stable
- 2 = emploi précaire
- 3 = sans emploi/ chômage
- 4 = étudiant
- 5 = retraité
- 9 = inconnu/ pas de réponse

#### VAR007a Statut d'emploi de l'autre personne

- 1 = emploi stable
- 2 = emploi précaire
- 3 = sans emploi/ chômage
- 4 = étudiant
- 5 = retraité
- 9 = inconnu/ pas de réponse

#### VAR008 Statut professionnel de la personne interrogée

- 1 = ouvrier, employé
- 2 = profession intermédiaire
- 3 = cadre, professions libérales et indépendantes
- 4 = étudiant
- 9 = inconnu/ pas de réponse

#### VAR008fa Statut professionnel de l'autre personne

- 1 = ouvrier, employé
- 2 = profession intermédiaire
- 3 = cadre, professions libérales et indépendantes
- 4 = étudiant
- 9 = inconnu/ pas de réponse

#### VAR009 Statut d'occupation du logement (hébergeant)

- 1 = propriétaire
- 2 = locataire parc privé
- 3 = locataire parc social
- 4 = autres
- 9 = inconnu/ pas de réponse

#### VAR010 Type de logement (hébergeant)

- 1 = appartement
- 2 = maison individuelle sans jardin
- 3 = maison individuelle avec jardin
- 4 = autres

9 = inconnu/ pas de réponse

VAR011 Nombre de pièces du logement (hébergeant)

1 = 1

2 = 2

3 = 3

4 = 4

5 = 5 ou plus

6 = variable

9 = inconnu/ pas de réponse

VAR012 Nombre de personnes dans le ménage (sans personne hébergée)

1 = 1

2 = 2

3 = 3

4 = 4

5 = 5 ou plus

6 = variable

9 = inconnu/ pas de réponse

VAR013 Composition du ménage

1 = personne seule

2 = couple (sans enfants)

3 = couple avec enfant(s)

4 = un parent avec enfant(s)

5 = famille complexe

6 = sans structure familiale

9 = inconnu/ pas de réponse

VAR014 Expérience d'hébergement (années)

1 = occasionnel (courts séjours)

2 = moins de 3 ans

3 = plus de 3 ans

9 = inconnu/ pas de réponse

VAR015 Situation en moment de l'interview

1 = actuel

2 = passé

9 = inconnu/ pas de réponse

VAR016 Durée de l'hébergement

1 = < 3 mois

2 = 3 à 6 mois

3 = 6 à 12 mois

4 = 12 à 24 mois

5 => 2 ans

9 = inconnu/ pas de réponse

VAR017 lien entre hébergé et hébergeant

1 = ami

2 = partenaire (couple)

3 = famille

4 = amis de la famille

5 = sans lien préalable

6 = employeur/employé

9 = inconnu/ pas de réponse

VAR018a Nature de l'échange - loyer

0 = non

1 = oui

9 = inconnu/ pas de réponse

VAR018b Nature de l'échange - charge

0 = non

1 = oui

9 = inconnu/ pas de réponse

VAR018c Nature de l'échange - don

0 = non

1 = oui

9 = inconnu/ pas de réponse

VAR018d Nature de l'échange - compagnie

0 = non

1 = oui

9 = inconnu/ pas de réponse

VAR018e Nature de l'échange - soin

0 = non

1 = oui

9 = inconnu/ pas de réponse

VAR018f Nature de l'échange – travail services

0 = non

1 = oui

9 = inconnu/ pas de réponse

VAR018g Nature de l'échange – rémunération symbolique

0 = non

1 = oui

9 = inconnu/ pas de réponse

VAR19 Espace de couchage pour l'hébergé

1 = chambre individuelle

2 = chambre partagée

3 = canapé salon

4 = variable

9 = inconnu/ pas de réponse

VAR020a Espace partagée – espace de couchage

0 = non

1 = oui

9 = inconnu/ pas de réponse

VAR020b Espace partagée - Cuisine

0 = non

1 = oui

9 = inconnu/ pas de réponse

VAR020c Espace partagée - Salle de bain

0 = non

1 = oui

9 = inconnu/ pas de réponse

VAR020d Espace partagée - Salon, salle de séjour

0 = non

1 = oui

9 = inconnu/ pas de réponse

VAR020e Espace partagée - Jardin

0 = non

1 = oui

2 = sans objet

9 = inconnu/ pas de réponse

VAR020f Espace partagée - Autres

0 = non

1 = oui

2 = sans objet

9 = inconnu/ pas de réponse

VAR021a Services et équipements fournis à l'hébergé - repas

0 = non

1 = oui

9 = inconnu/ pas de réponse

VAR021b Services et équipements fournis à l'hébergé – Cours d'alimentation

0 = non

1 = oui

9 = inconnu/ pas de réponse

VAR021c Services et équipements fournis à l'hébergé – alimentation de base (lait, café, thé)

0 = non

1 = oui

9 = inconnu/ pas de réponse

VAR021d Services et équipements fournis à l'hébergé - téléphone

0 = non

1 = oui

9 = inconnu/ pas de réponse

VAR021e Services et équipements fournis à l'hébergé - Internet

0 = non

1 = oui

9 = inconnu/ pas de réponse

VAR021f Services et équipements fournis à l'hébergé - TV

0 = non

1 = oui

9 = inconnu/ pas de réponse

VAR021g Services et équipements fournis à l'hébergé – Lave linge

0 = non

1 = oui

9 = inconnu/ pas de réponse

VAR021h Services et équipements fournis à l'hébergé – Matériel de cuisine

0 = non

1 = oui

9 = inconnu/ pas de réponse

VAR021i Services et équipements fournis à l'hébergé - draps

0 = non

1 = oui

9 = inconnu/ pas de réponse

VAR022a Droit de l'hébergé clé en propre

0 = non

1 = oui

9 = inconnu/ pas de réponse

VAR022b Droit de l'hébergé couvre-feu

0 = non

1 = oui

9 = inconnu/ pas de réponse

VAR022c Droit de l'hébergé Recevoir des invités

0 = non

1 = oui

9 = inconnu/ pas de réponse

VAR022d Droit de l'hébergé Invité quelqu'un passer la nuit

0 = non

1 = oui

9 = inconnu/ pas de réponse

VAR022e Droit de l'hébergé Personnaliser l'espace

0 = non

1 = oui

9 = inconnu/ pas de réponse

VAR022f Droit de l'hébergé Règles sur l'utilisation des équipements

0 = non

1 = oui

9 = inconnu/ pas de réponse

VAR023a Motivation de l'hébergeant plaisir/ choix libre

0 = non

1 = oui

9 = inconnu/ pas de réponse

VAR023b Motivation de l'hébergeant obligation 'culturelle'

0 = non

1 = oui

9 = inconnu/ pas de réponse

VAR023c Motivation de l'hébergeant obligation financière

0 = non

1 = oui

9 = inconnu/ pas de réponse

VAR023d Motivation de l'hébergeant arrangement intéressant

0 = non

1 = oui

9 = inconnu/ pas de réponse

VAR024a Motivation de l'hébergé plaisir/ choix libre

0 = non

1 = oui

9 = inconnu/ pas de réponse

VAR024b Motivation de l'hébergé obligation 'culturelle'

0 = non

1 = oui

9 = inconnu/ pas de réponse

VAR024c Motivation de l'hébergé obligation financière

0 = non

1 = oui

9 = inconnu/ pas de réponse

VAR024d Motivation de l'hébergé arrangement intéressant

0 = non

1 = oui

9 = inconnu/ pas de réponse

VAR025a Sources de tensions et de conflits pour l'hébergeant propreté

0 = non

1 = oui

9 = inconnu/ pas de réponse

VAR025b Sources de tensions et de conflits pour l'hébergeant rythme de vie

0 = non

1 = oui

9 = inconnu/ pas de réponse

VAR025c Sources de tensions et de conflits pour l'hébergeant alimentation

0 = non

1 = oui

9 = inconnu/ pas de réponse

VAR025d Sources de tensions et de conflits pour l'hébergeant dépassement du temps prévu

0 = non

1 = oui

9 = inconnu/ pas de réponse

VAR025e Sources de tensions et de conflits pour l'hébergeant autoritarisme

0 = non

1 = oui

9 = inconnu/ pas de réponse

VAR025f Sources de tensions et de conflits pour l'hébergeant visites

0 = non

1 = oui

9 = inconnu/ pas de réponse

VAR025g Sources de tensions et de conflits pour l'hébergeant mécontente

0 = non

1 = oui

9 = inconnu/ pas de réponse

VAR025h Sources de tensions et de conflits pour l'hébergeant argent

0 = non

1 = oui

9 = inconnu/ pas de réponse

VAR026i Sources de tensions et de conflits pour l'hébergeant intimité

0 = non

1 = oui

9 = inconnu/ pas de réponse

VAR026a Sources de tensions et de conflits pour l'hébergé propreté

0 = non

1 = oui

9 = inconnu/ pas de réponse

VAR026b Sources de tensions et de conflits pour l'hébergé rythme de vie

0 = non

1 = oui

9 = inconnu/ pas de réponse

VAR026c Sources de tensions et de conflits pour l'hébergé alimentation

0 = non

1 = oui

9 = inconnu/ pas de réponse

VAR026d Sources de tensions et de conflits pour l'hébergé dépassement du temps prévu

0 = non

1 = oui

9 = inconnu/ pas de réponse

VAR026e Sources de tensions et de conflits pour l'hébergé autoritarisme

0 = non

1 = oui

9 = inconnu/ pas de réponse

VAR026f Sources de tensions et de conflits pour l'hébergé visites

0 = non

1 = oui

9 = inconnu/ pas de réponse

VAR026g Sources de tensions et de conflits pour l'hébergé mécontente

0 = non

1 = oui

9 = inconnu/ pas de réponse

VAR026h Sources de tensions et de conflits pour l'hébergé argent

0 = non

1 = oui

9 = inconnu/ pas de réponse

VAR026i Sources de tensions et de conflits pour l'hébergé intimité

0 = non

1 = oui

9 = inconnu/ pas de réponse

VAR027 Lieu de l'entretien

1 = domicile

2 = lieu public (à préciser)

3 = autre

9 = inconnu/ pas de réponse

VAR 028 Origine culturelle

1 = ni H ni G n'est immigré

(H et G sont tous les deux originaires du pays dans lequel ils résident)

2 = H et G sont originaires de deux pays différents

3 = H et G sont tous les deux immigrés, du même pays d'origine

9 = inconnu/pas de réponse

**Annexe 7 – Matrice d’analyse factorielle sur 53 variables retenues (solution rotation)**

	Composantes principales (facteurs)						
	1	2	3	4	5	6	7
VAR0022c	-,685		,336				
VAR0025i	,646	,304					
VAR0025e	,624						
VAR0023a	-,581		-,452				
VAR0022d	-,557		,369				
VAR009-locsocial	,496		-,393			-,405	
VAR0020a	,459			,389	-,449		
VAR0016	,392	,311					
VAR0023d	-,323						
VAR0013-persseule		-,704					-,357
VAR0012		,688					,410
VAR0011		,659			,499		
VAR0013f-famille		,565					
VAR009-propretaire		,553	,413				
VAR0018d		-,491				,453	
VAR0024b	,334	,446					
VAR0023c			,775				
VAR0018a			,754				
VAR0017- sanslien			,667				
VAR0022f			,622				
VAR0023b	,354		-,405		,394		
VAR0026f				,789			
VAR0025f				,670			
VAR0026e				,636			
VAR0028- alloctone				,576			
VAR0026i	,354			,573	-,338	,341	
VAR0026b	,463	-,311		,550			
VAR0025b	,372			,408			
VAR0017-Famille	,304				,716		
VAR0028- autochthone		-,304		-,338	-,696		
VAR0017-ami					-,524		
VAR0028-mixtes			,347		,522		
VAR0024a	-,353				,475		
VAR007-etudiant					-,469		
VAR0017-couple		,439			-,449		
VAR00005- âgeinterrogé					,411		
VAR0025d						,732	
VAR0025h						,723	
VAR0026h						,656	
VAR0018g						,585	
VAR0018f						,490	,403
VAR0025c			,400			,484	
VAR0013- sansstructfam						,437	
VAR0024c				,354		,386	,311
VAR0024d							,525
VAR0018c							,511
VAR009-locprive		-,491		,386			,504
VAR0025a						,330	-,495
VAR0022e		,375					-,491
VAR00004- sexinterroge							,470
VAR0013-couple							,415
VAR0018e					,312		,398
VAR0026a							-,397

**Facteur 1 (« type Obligation culturelle »)**

22c (négatif) invités  
25i tensions intimité hébergeant  
25° autoritarisme tensions hébergeant  
23a (négatif) plaisir/ choix libre hébergeant  
24a (négatif) plaisir/ choix libre hébergé  
9 Logement social  
20a espace couchage partagé  
16 Longue durée  
23d (négatif) arrangement intéressant hébergeant  
24b obligation culturelle hébergé  
23b obligation culturelle hébergeant  
26b tensions rythme de vie hébergé  
26i tensions intimité hébergé  
17 Lien de famille

**Facteur 2 (« type Familialiste »)**

13 (négatif) composition de ménage (non seule)  
12 nombre des personnes  
11 nombre des chambres +  
13 Composition famille  
9 Statut propriété privée  
18d (négatif) nature échange compagnie  
24b obligation culturelle hébergé  
17 lien couple  
28 (négatif) origine autochtone  
26b (négatif) tensions rythme de vie hébergé  
16 Longue durée  
25i Tensions intimité hébergeant

**Facteur 3 (type « Rationnel-économique »)**

23c Obligation financière  
17 sans lien préalable  
18a nature échange loyer  
22f règlements sur l'utilisation  
23b(négatif) obligation culturelle  
24a(négatif) plaisir/ choix libre hébergeant  
25c tension alimentation  
9 Propriétaire  
22c invités  
22d Passer la nuit  
28 Origines mixtes

**Facteur 4 (type « A l'étroit-migrants »)**

26f tensions visites hébergé  
25f tensions visites hébergeant  
26e autoritarisme  
28 Origine allochtone  
26i tensions intimité hébergé  
26b tensions rythme de vie hébergé  
25b tensions rythme de vie hébergeant  
28 (négatif) origine autochtone

20a espace de couchage partagé

**Facteur 5 (type « Familial choisi-mixtes »)**

17 Famille  
28 (négatif) autochtone  
17 (négatif) amis  
28 Origine mixte  
24a plaisir choix libre hébergeant  
7 (négatif) étudiant  
17 (négatif) couple  
5 âge pers. avancé interrogée  
26i (négatif) tensions intimité hébergé  
23b obligation culturelle hébergeant  
11 Nombre des pièces +  
20a (négatif) espace de couchage partagé

**Facteur 6 (type « Tensions »)**

25d tensions dépassement de temps hébergeant  
25h Tension : argent hébergeant  
26h Tension : argent hébergé  
26i Tensions intimité hébergé  
18d nature échange compagnie  
9 (négatif) logement social

**Facteur 7 (type « Don-travail-services »)**

24d arrangement intéressant hébergé  
18c nature échange don  
9 Locatif privé  
25a (négatif) tensions propreté hébergeant  
26a (négatif) tensions propreté hébergé  
22e personnaliser espace  
4 Sexe pers. interrogée féminin  
13 Composition couple  
18e nature échange soin  
12 nombre des personnes +  
18f nature échange : travail service  
24c obligation financière hébergé  
13 (négatif) composition une personne

**Regroupement de types**

***Les types « contraintes »***

Facteur 4 (type « A l'étroit-migrants »)  
Facteur 1 (« type Obligation culturelle »)  
Facteur 6 (type « Tensions »)

***Les types contractuels***

Facteur 3 (type « Rationnel-économique »)  
Facteur 7 (type « Don-travail-services »)

***Les types flottants***

Facteur 5 (type « Familial choisi-mixtes »)  
Facteur 2 (« type Familialiste »)

## Annexe 8 – La colocation à Londres : un état des lieux

### Flatshares in London in 2011

**What do we mean by a flatshare?** Although used most commonly in 21<sup>st</sup> century English as a single word, the compound word ‘flatshare’ does not feature in the Oxford English Dictionary.<sup>64</sup> Online definitions of ‘flat share’ are broad and non-specific, indicative of the range of living arrangements encompassed. For example: ‘Sharing a property with one or more people where each person usually has their own bedroom’ (Glossary of terms, Sparerroom.co.uk).<sup>65</sup>

Unlike in a lodging arrangement, in a flatshare arrangement the landlord does not typically live at the property. And in flatshares, tenants usually have equal rights, stipulated in a written contract with their (offsite) landlord. Sometimes a written contract may be in the name of a single lead tenant. More often, however, each tenant will have an individual or joint (the lease is in multiple names) tenancy agreement with the landlord.<sup>66</sup>

**Flatshare versus hébergement:** Because a flatshare is usually mediated by a written contract, it requires a legally binding (and sometimes longer-term) commitment than lodging or staying with somebody in an hébergement arrangement. Hébergement situations may sometimes be rent-free, and where there is a cost attached, it is regularly less than the commercial rates of rent in flatshare arrangements – because hébergement is mediated by a relationship rather than a contract.

Conversely, as our research in London illustrates, this hébergement relationship can sometimes leave either host or guest feeling that their freedom or behaviour is constricted (in contrast to the contractually based rights of a tenant).

Where a contract is in the name of a single *lead* tenant, the living arrangement may be simultaneously a flatshare and hébergement – the tenants who are not named in the contract do not have equal rights to the property and its usage under the law, even if the living arrangement is equal in practice.

**Why enter a flatshare arrangement?** It costs significantly more to rent in London than elsewhere in the UK. According to a 2010 Greater London Authority report on income and expenditure, on average, people renting accommodation in London spent £162 per week, 34% higher than the next region (South East) and over £50 more than the UK average (Walker, 2010:1).<sup>67</sup>

In the face of high rental costs, journalist Mira Bar-Hillel in *The Evening Standard* (the principal London evening newspaper) describes how increasingly young people are seeking shared housing arrangements, perpetuating their living arrangement from college or university. She writes: ‘A rapidly growing number of young people are stopping paying the rent on a whole property to move into multiple occupancy as a direct result of a lack of lending for the housing market...the average London rent for a flatsharer is £520 a month, £489 less than the £1,009 rent on a single person flat’.<sup>68</sup>

In a survey of users of website Sparerroom.co.uk, 58% said that while the financial benefit is the most important factor, they choose to live in a flatshare for both financial and social reasons (Sparerroom website FAQs).<sup>69</sup> Beyond economising, commonly cited reasons for individuals to seek a flatshare are:

- finding somewhere to live when working away from home;
- making new friends upon moving to a new area; and
- affording a more pleasant and expensive location.<sup>70</sup>

<sup>64</sup> <http://oxforddictionaries.com/>

<sup>65</sup> Glossary of terms, Sparerroom.co.uk <http://www.sparerroom.co.uk/content/info-advice/glossary-of-terms/>

<sup>66</sup> ‘Joint versus individual tenancies’ <http://www.letsuni.org/nottingham/information/contracts/jointorindividual.html>

<sup>67</sup> Walker, R. (2010) ‘Focus on London: Income and spending at home’, Greater London Authority

<http://data.london.gov.uk/documents/FocusOnLondon2010-income-and-spending.pdf>

<sup>68</sup> Bar-Hillel, M. (25/08/11) ‘Rising rents force flat hunters to share’, *The Evening Standard*

<http://www.thisislondon.co.uk/standard/article-23981027-rising-rent-prices-force-flat-hunters-to-share.do>

<sup>69</sup> Sparerroom.co.uk <http://www.sparerroom.co.uk/content/info-advice/flatsharing-faq/>

<sup>70</sup> Roombuddies.com <http://www.roombuddies.com/pages/why-flat-share>

**The practicalities of finding a flatshare in London:** A myriad websites broker between those advertising flatshares and those seeking rooms. Such websites include [www.spareroom.co.uk](http://www.spareroom.co.uk); <http://uk.easyroommate.com>; [www.roombuddies.com](http://www.roombuddies.com); and [www.gumtree.com/flatshare](http://www.gumtree.com/flatshare).<sup>71</sup> Many of these sites not only feature advertisements for rooms, but also factsheets explaining what a flatshare involves, the benefits of shared accommodation, and the rights of tenants and landlords (Spareroom website FAQs).<sup>72</sup>

**Prevalence of flatshares in London:** London now has a flatsharing population of nearly 653,000, with more than 23,350 turning to sharing over the last year; nationally, the number has increased to 2,851,000 from 2,749,000 a year ago, according to the EasyRoomMate website.<sup>73</sup> Demand in the flatshare market is so strong that a third of rooms are being let within two weeks of being advertised on the EasyRoomMate site.<sup>74</sup> According to a May 2011 survey by Spareroom.co.uk of 2,700 18–30 year olds living in shared accommodation in London, 85% of these individuals were in flatshares. And amongst this 85%, 78% of these young people had a written contract with their landlord.<sup>75</sup>

**Perception of flatshares:** In a country where policy is oriented to support home ownership – ‘the Coalition government affirmed its commitment to extending home ownership in housing minister Grant Shapps’ ‘Age of Aspiration’ speech of June 2010’ (Heywood, 2011:7)<sup>76</sup> – private renting, including flatshares, is generally perceived as a transitional living arrangement. In a report on young people and housing for the Joseph Rowntree Foundation, Julie Rugg writes ‘where the stay becomes protracted, the belief is that a person has become somehow ‘trapped’ and unable to progress’ (2010:5).<sup>77</sup>

### Bibliography

Bar-Hillel, M. (25/08/11) ‘Rising rents force flat hunters to share’, *The Evening Standard* (data from research by the website [easyroommate.com](http://www.easyroommate.com)), <http://www.thisislondon.co.uk/standard/article-23981027-rising-rent-prices-force-flat-hunters-to-share.do>

Heywood, A. (2011) ‘The end of the affair: implications of declining home ownership’, The Smith Institute, <http://www.smith-institute.org.uk/file/The%20End%20of%20the%20Affair%20-%20implications%20of%20declining%20home%20ownership.pdf>

Rugg, J. (2010) ‘Young people and housing: the need for a new policy agenda’, University of York, Joseph Rowntree Foundation, <http://www.jrf.org.uk/sites/files/jrf/young-people-housing-policy-summary.pdf>

Walker, R. (2010) ‘Focus on London: Income and spending at home’, Greater London Authority <http://data.london.gov.uk/documents/FocusOnLondon2010-income-and-spending.pdf>

### Websites

<http://uk.easyroommate.com> (accessed 8/9/11)  
[www.gumtree.com](http://www.gumtree.com) (accessed 5/9/11)  
[www.letsuni.org](http://www.letsuni.org) (accessed 8/9/11)  
<http://oxforddictionaries.com/> (accessed 9/9/11)  
<http://www.roombuddies.com/> (accessed 5/9/11)  
[www.spareroom.co.uk](http://www.spareroom.co.uk) (accessed 5/9/11)  
[www.urbanpad.co.uk](http://www.urbanpad.co.uk) (accessed 5/9/11)

<sup>71</sup> Results of Google search using the terms ‘London flatshare’, 8<sup>th</sup> September 2011 [www.google.co.uk](http://www.google.co.uk)

<sup>72</sup> Spareroom.co.uk <http://www.spareroom.co.uk/content/info-advice/flatsharing-faq/>

<sup>73</sup> ‘Rising rents force Brits to flat-share’ (24/8/11), Urbanpad.co.uk (data cited from [easyroommate.com](http://www.easyroommate.com))  
<http://www.urbanpad.co.uk/renting/2011/08/24/rising-rents-force-brits-to-flat-share>

<sup>74</sup> Ibid.

<sup>75</sup> Spareroom.co.uk (2011) ‘Survey of 18-30 year old flat share inhabitants and lodgers in Greater London’  
[www.spareroom.co.uk](http://www.spareroom.co.uk)

<sup>76</sup> Heywood, A. (2011) ‘The end of the affair: implications of declining home ownership’, The Smith Institute  
<http://www.smith-institute.org.uk/file/The%20End%20of%20the%20Affair%20-%20implications%20of%20declining%20home%20ownership.pdf>

<sup>77</sup> Rugg, J. (2010) ‘Young people and housing: the need for a new policy agenda’, University of York, Joseph Rowntree Foundation <http://www.jrf.org.uk/sites/files/jrf/young-people-housing-policy-summary.pdf>

## Table des illustrations

FIGURE 1 – PAYS ET VILLES COMPTANT LE PLUS GRAND NOMBRE D’INSCRITS SUR LE SITE WWW.COUCHSURFING.ORG .....	14
FIGURE 2 – MENAGES COMPOSES D’AU MOINS DEUX ADULTES SANS LIEN DE PARENTE DANS LE GRAND LONDRES .....	21
FIGURE 3 – REPARTITION DU PARC DE LOGEMENTS PAR STATUT D’OCCUPATION EN ANGLETERRE ET A LONDRES .....	22
FIGURE 4 – NOMBRE DE MENAGES DE « LODGERS » EN ANGLETERRE EN 2007-2008 .....	23
FIGURE 5 – ESTIMATION DU NOMBRE DE MENAGES COMPRENANT UN « LODGER » DANS LE GRAND LONDRES EN 2007-2008.....	24
FIGURE 6 – REPARTITION PAR AGE DES JEUNES ADULTES DE 18 A 30 ANS VIVANT CHEZ LEURS PARENTS EN 2009 DANS LE GRAND LONDRES .....	26
FIGURE 7 – TABLEAU DES SITUATIONS D’HEBERGEMENT PARISIENNES.....	36
FIGURE 8 – TABLEAU DES SITUATIONS D’HEBERGEMENT LONDONIENNES.....	37
FIGURE 9 – MOTIVATIONS DES HEBERGES ET DES HEBERGEANTS.....	42
FIGURE 10 – QUELQUES VARIABLES RENSEIGNANT LA NATURE DES ECHANGES ENTRE HEBERGEANTS ET HEBERGES.....	42
FIGURE 11 – ELEMENTS SUR LES SOURCES DE TENSIONS ENTRE HEBERGEANTS ET HEBERGES.....	42
FIGURE 12 – VARIABLE 18 « NATURE DE L’ECHANGE ».....	44
FIGURE 13 – MOTIVATIONS A « ENTRER EN HEBERGEMENT » PERÇUES PAR L’ENSEMBLE DES REpondANTS .....	52
FIGURE 14 – VARIABLE 23 « MOTIVATION DE L’HEBERGEANT » .....	55
FIGURE 15 – VARIABLE 24 « MOTIVATION DE L’HEBERGE ».....	57
FIGURE 16 – NATURE DU LIEN ENTRE HEBERGE ET HEBERGEANT AVANT L’ENTREE EN HEBERGEMENT AU SEIN DE L’ECHANTILLON (58 REponses).....	93
FIGURE 17 – ESPACES PARTAGES PAR LES HEBERGES ET HEBERGEANTS AU SEIN DE L’ECHANTILLON (EN % DES REponses).....	101
FIGURE 18 – EQUIPEMENTS ET SERVICES FOURNIS PAR LES HEBERGEANTS AU SEIN DE L’ECHANTILLON (EN % DES REponses) .....	101
FIGURE 19 – DROITS DE L’HEBERGE AU SEIN DE L’ECHANTILLON (EN % DES REponses) .....	112
FIGURE 20 – SOURCES DE CONFLITS ET DE TENSIONS POUR L’HEBERGE ET POUR L’HEBERGEANT (EN % DE REponses) .....	125
FIGURE 21 – UNE TYPOLOGIE DES SITUATIONS D’HEBERGEMENT ETABLIE SUR LA BASE DE L’ANALYSE DES ENTRETIENS.....	138
FIGURE 22 – TYPES DE CONFIGURATIONS D’HEBERGEMENT ISSUS DE L’ANALYSE FACTORIELLE.....	139

# Table des matières

<b>SOMMAIRE</b> .....	<b>5</b>
<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>6</b>
Un regard compréhensif sur le phénomène de l'hébergement chez un tiers .....	6
L'accès à l'indépendance résidentielle : un parcours de moins en moins linéaire, marqué par des situations 'intermédiaires' .....	7
Hypothèses et méthodes : une recherche qualitative et comparative, entre Paris et Londres.....	8
Plan du rapport .....	9
<b>I. VOUS AVEZ DIT « HEBERGEMENT CHEZ UN TIERS » ?</b> .....	<b>11</b>
I.1. UN OBJET MOINS SIMPLE QU'IL N'Y PARAÎT.....	11
a) <i>Les acteurs de l'hébergement, entre public et privé</i> .....	11
b) <i>Figure du mal-logement ou renouvellement des normes de la famille et de l'habiter ?</i> .....	12
c) <i>Les temporalités de l'hébergement</i> .....	14
d) <i>Une définition ouverte de l'hébergement chez un tiers</i> .....	15
I.2. LES TERMES EN USAGE DE PART ET D'AUTRE DE LA MANCHE : QUESTIONS DE VOCABULAIRE, QUESTIONS DE SOCIOLOGIE .....	16
I.3. L'HEBERGEMENT CHEZ UN TIERS : UNE CATEGORIE FAIBLEMENT IDENTIFIEE DANS LES STATISTIQUES EN FRANCE ET EN ANGLETERRE .....	18
a) <i>En France et en région parisienne</i> .....	18
b) <i>En Angleterre et dans le Grand Londres</i> .....	20
Lodging et « couch-surfing » .....	23
Les jeunes adultes vivant chez leurs parents .....	25
I.4. LE LOGEMENT DES JEUNES DANS LES AGGLOMERATIONS PARISIENNE ET LONDONNIENNE : DONNEES SOCIOLOGIQUES ET REPONSES INSTITUTIONNELLES .....	26
a) <i>La transition biographique et le passage à l'âge adulte : des parcours de moins en moins linéaires</i> .	27
b) <i>L'Ile-de-France et le Grand Londres : des métropoles attractives pour les jeunes, une offre de         logement insuffisante ou inadaptée</i> .....	28
En Ile-de-France .....	29
Dans le Grand Londres .....	31
I.5. QUESTIONS DE METHODE : LA CONSTRUCTION D'UN PROTOCOLE D'ENQUETE COMMUN PARIS / LONDRES.....	34
a) <i>La première phase de la recherche : des entretiens à Paris et à Londres</i> .....	34
Elaboration d'une grille d'entretien commune Paris / Londres .....	34
Un corpus de 62 enquêtés : premiers éléments de description .....	34
Des fiches portraits pour résumer les entretiens réalisés .....	38
b) <i>La deuxième phase de la recherche : workshop et nouveaux entretiens</i> .....	38
Un workshop réunissant des hébergés et des hébergeants londoniens .....	38
Des entretiens répétés dans le temps .....	39
c) <i>L'établissement des variables d'analyse</i> .....	40
<b>II. HEBERGER, ETRE HEBERGE, POURQUOI ? ENTRE CHOIX ET CONTRAINTES</b> .....	<b>43</b>
II.1. L'HEBERGEMENT CONTRE QUOI ? LA NATURE DE L'ECHANGE .....	43
a) <i>Compagnie, soin, loyer ou autre : présentation statistique de la nature de l'échange</i> .....	43
Le paiement d'un loyer .....	45
La compagnie et le soin .....	46
b) <i>La nature et les termes de l'échange : une approche qualitative</i> .....	46
Un contrat implicite .....	46
Un échange souvent asymétrique .....	47
Un échange qui prend des formes particulières au sein de la famille : compensations, pensions et participation aux tâches domestiques plutôt que loyer .....	48
L'hébergement gratuit ? Don et contre-don.....	50

II.2. DES ARBITRAGES SOUS CONTRAINTE : MOTIVATIONS ENTRE DITS ET NON-DITS .....	52
a) <i>Présentation statistique des motivations</i> .....	52
Du côté des hébergeants .....	53
Du côté des hébergés .....	56
b) <i>Apports de l'analyse qualitative</i> .....	58
Du côté des hébergeants : des motivations souvent ambivalentes.....	58
Du côté des hébergés : un continuum, de l'obligation au choix .....	59
c) <i>L'hébergement dans le « champ des possibles » résidentiels</i> .....	60
II.3. DES ATTENTES EVOLUTIVES .....	62
a) <i>Une solution qui n'est quasiment jamais envisagée sur le long terme</i> .....	62
b) <i>La sortie de l'hébergement avec l'évolution des attentes et des situations de chacun</i> .....	63
c) <b>Un provisoire qui se prolonge parfois délibérément</b> .....	65
d) <i>Les liens qu'on garde et qu'on ne garde pas</i> .....	66
<b>III. L'HEBERGEMENT, UNE ETAPE DANS UNE TRAJECTOIRE.....</b>	<b>69</b>
III.1. PRISE DE CONTACT ET DECISION : L'ENTREE EN HEBERGEMENT .....	69
a) <i>Les réseaux familiaux et amicaux</i> .....	69
b) <i>Le rôle d'internet dans la mise en relation de l'offre et de la demande</i> .....	71
III.2. PARCOURS D'HEBERGES : LA LONGUE MARCHÉ VERS L'INDEPENDANCE RESIDENTIELLE .....	72
a) <i>Quitter le domicile parental pour suivre des études ou effectuer un stage</i> .....	73
Les études et la formation d'abord.....	73
Le temps d'un stage.....	74
Chez la mère d'un ami, en attendant un meilleur salaire .....	76
Prise au piège du marché parisien .....	76
b) <i>Des provinciaux aux parcours hésitants</i> .....	76
L'hébergement faute d'emploi stable.....	76
« 31 ans, une thèse, une rupture conjugale, une chambre de bonne à Paris».....	77
c) <i>Des sauts de puce chez les uns et les autres pendant une période difficile</i> .....	78
Le jeu des chaises musicales .....	78
« En mode camping » pendant six semaines .....	79
d) <i>D'une famille à l'autre : l'hébergement ambigu des bonnes intentions</i> .....	79
Une préférence contrariée pour la cité U !.....	80
De la famille à la belle famille, sans transition.....	80
« Trois générations sous un même toit ».....	81
« Par devoir et par respect », ou « quand il y en a pour dix, il y en a pour onze » .....	82
e) <i>Vivre entre égaux, vivre entre amis</i> .....	82
De la province à Paris, hébergement entre amies d'enfance .....	82
« Ensemble c'est tout » .....	82
Palestinien et Israélien : une coexistence fraternelle .....	84
f) <i>Des parcours chaotiques vers l'indépendance</i> .....	84
De Gdansk à Londres, un parcours chaotique .....	84
L'impossible chez-soi : quand l'hébergement aggrave les problèmes.....	85
III.3. DU COTE DES HEBERGEANTS : LE RECOURS AMBIVALENT A UNE PRATIQUE FAIBLEMENT LEGITIME .....	85
a) <i>Héberger pour pouvoir garder la maison après une rupture conjugale</i> .....	87
b) <i>Héberger suite à un déplacement professionnel du conjoint</i> .....	88
c) <i>Héberger, une certaine idée de l'habiter</i> .....	89
<b>IV. VIVRE AVEC LES AUTRES : HEBERGER, ETRE HEBERGE, COMMENT ?.....</b>	<b>92</b>
IV.1. QUI EST L'AUTRE ? UNE EXPERIENCE DES FRONTIERES .....	92
a) <i>L'autre : ami, famille, membre d'une même communauté, inconnu ?</i> .....	93
b) <i>Le rôle des réseaux comme gage de confiance dans l'autre qu'on fait entrer chez soi</i> .....	97
IV.2. TEMPS ET LIEUX DES PRATIQUES DOMESTIQUES.....	101

a) <i>Les activités entre évitement, rencontre et partage</i> .....	102
Une mise en commun à géométrie variable .....	102
Un hébergé invisible ?.....	103
b) <i>L'espace de la cohabitation : la gestion des territoires</i> .....	104
Un régime spécifique de partage de l'espace .....	104
Produire un espace commun vivable.....	105
Trouver sa place chez autrui : stratégies et arrangements.....	106
c) <i>La question de l'intimité</i> .....	107
« Ensemble c'est tout » .....	108
Des intimités empêchées.....	109
IV.3. <b>REGLES ET REGULATIONS. DROITS ET DEVOIRS</b> .....	112
a) <i>Des règles le plus souvent implicites</i> .....	112
b) <i>Conflits, efforts, arrangements, négociations</i> .....	113
Les circonstances de conflits.....	114
L'hébergement, ou la réflexion sur soi et les autres.....	117
Embarras et non-dits .....	119
c) <i>Interdits et tolérances. Qui dirige l'économie domestique ?</i> .....	120
d) <i>Le rapport aux objets</i> .....	121
L'insupportable main basse sur les affaires personnelles.....	121
La stratégie du détachement.....	122
<b>V. LES SENS DE L'HEBERGEMENT</b> .....	124
V.1. <b>L'HEBERGE ET L'HEBERGEANT : DEUX SONS DE CLOCHES D'UNE MEME REALITE</b> .....	124
a) <i>Des récits et des interprétations souvent divergents</i> .....	124
b) <i>Parfois, une concordance des besoins et des attentes</i> .....	126
c) <i>Mettre en regard les récits des deux parties : des histoires d'hébergement plurielles</i> .....	127
Maryse, Raphael, et les deux garçons : un jeu de rôles fort complexe.....	127
Monica chez ses grands-parents.....	132
V.2 <b>ESSAIS DE TYPOLOGIES DES SITUATIONS D'HEBERGEMENT</b> .....	133
a) <i>Une typologie a priori : la proposition en cinq types de l'équipe londonienne</i> .....	134
Le type familial.....	134
Le type « social ».....	135
Le type "cultural" .....	136
Le type "idéologique" .....	136
Le type "cross-cultural" .....	137
b) <i>Une typologie en 7 types issue de l'analyse factorielle</i> .....	138
Facteur 1 : « type Obligation culturelle ».....	139
Facteur 2 : type Familialiste .....	140
Facteur 3 type Rationnel-économique .....	140
Facteur 4 type A l'étroit-migrants.....	140
Facteur 5 type Familial choisi-mixtes.....	140
Facteur 6 type Tensions.....	141
Facteur 7 Don-travail-services .....	141
<b>CONCLUSION : L'HEBERGEMENT DES JEUNES CHEZ UN TIERS, EXTENSION DU DOMAINE DE LA FAMILLE OU FORMES TRANSITIONNELLES INEDITES ?</b> .....	142
<b>BIBLIOGRAPHIE THEMATIQUE</b> .....	147
Famille et logement .....	147
Hébergement et modes d'habiter non ordinaires .....	148
Hospitalité et altérité.....	149
Passage à l'âge adulte, transition biographique et logement des jeunes.....	149
Contexte du logement à Paris et à Londres .....	151

<b>ANNEXES.....</b>	<b>152</b>
ANNEXE 1 – GUIDES D’ENTRETIEN POUR LA PHASE 1 .....	152
a) <i>Guide d’entretien de la personne hébergée.....</i>	<i>152</i>
b) <i>Guide d’entretien de la personne qui héberge.....</i>	<i>154</i>
ANNEXE 2 – DESCRIPTION DES ENQUÊTÉS LONDONIENS.....	156
ANNEXE 3 – FICHES PORTRAITS DES ENQUÊTES A PARIS ET A LONDRES .....	161
a) <i>Les hébergés (dits « Guests ») .....</i>	<i>161</i>
b) <i>Les hébergeants (dits « Hosts »).....</i>	<i>198</i>
ANNEXE 4 – GUIDE POUR LA REALISATION DU WORKSHOP A LONDRES (FEV. 2011).....	231
ANNEXE 5 – GUIDES D’ENTRETIEN POUR LA PHASE 2 .....	233
ANNEXE 6 – IDENTIFICATION ET CODAGE DES 28 VARIABLES.....	240
ANNEXE 7 – MATRICE D’ANALYSE FACTORIELLE SUR 53 VARIABLES RETENUES (SOLUTION ROTATION) .....	245
ANNEXE 8 – LA COLOCATION A LONDRES : UN ETAT DES LIEUX.....	248
<b>TABLE DES ILLUSTRATIONS .....</b>	<b>250</b>
<b>TABLE DES MATIERES .....</b>	<b>251</b>